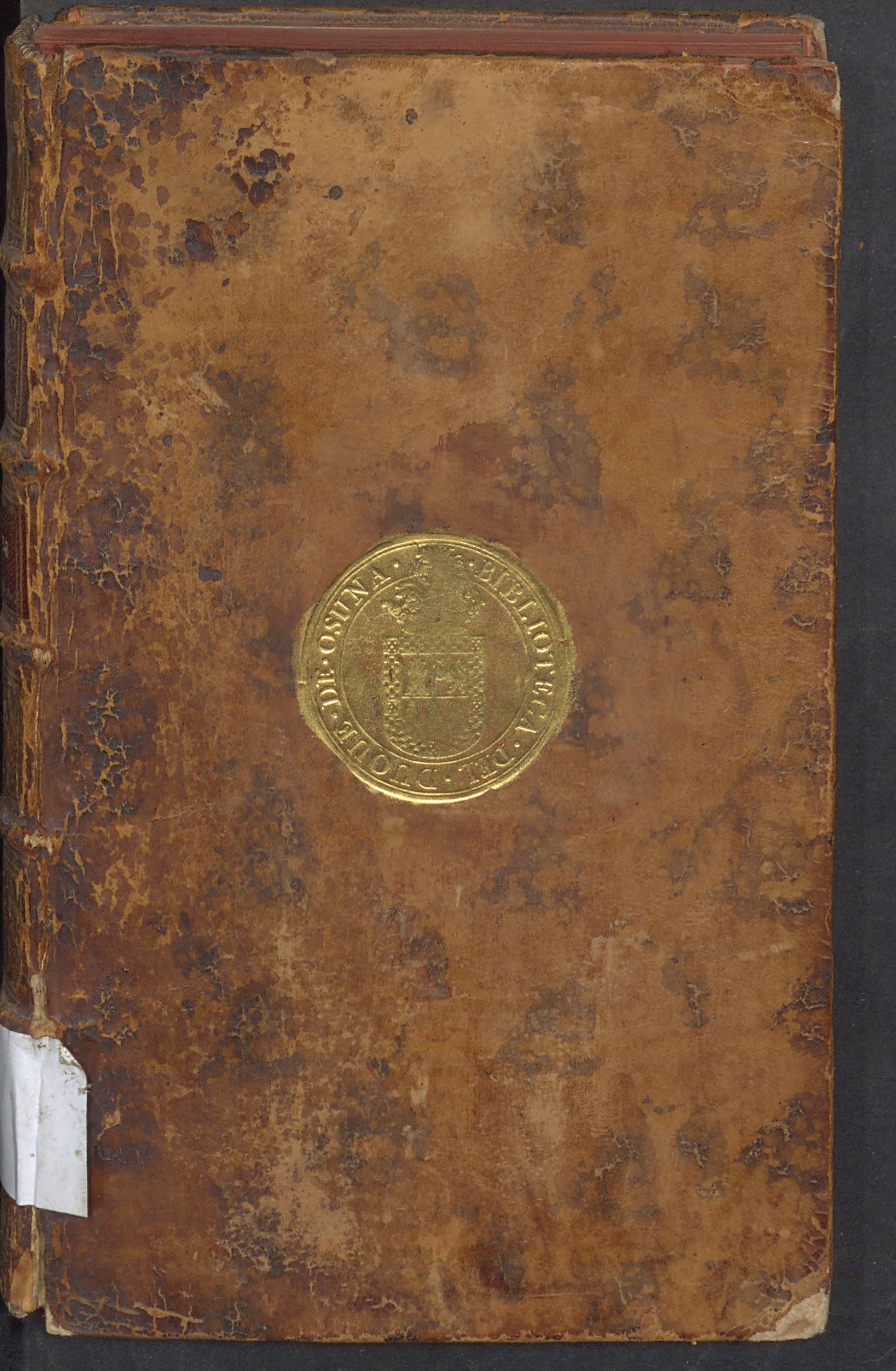
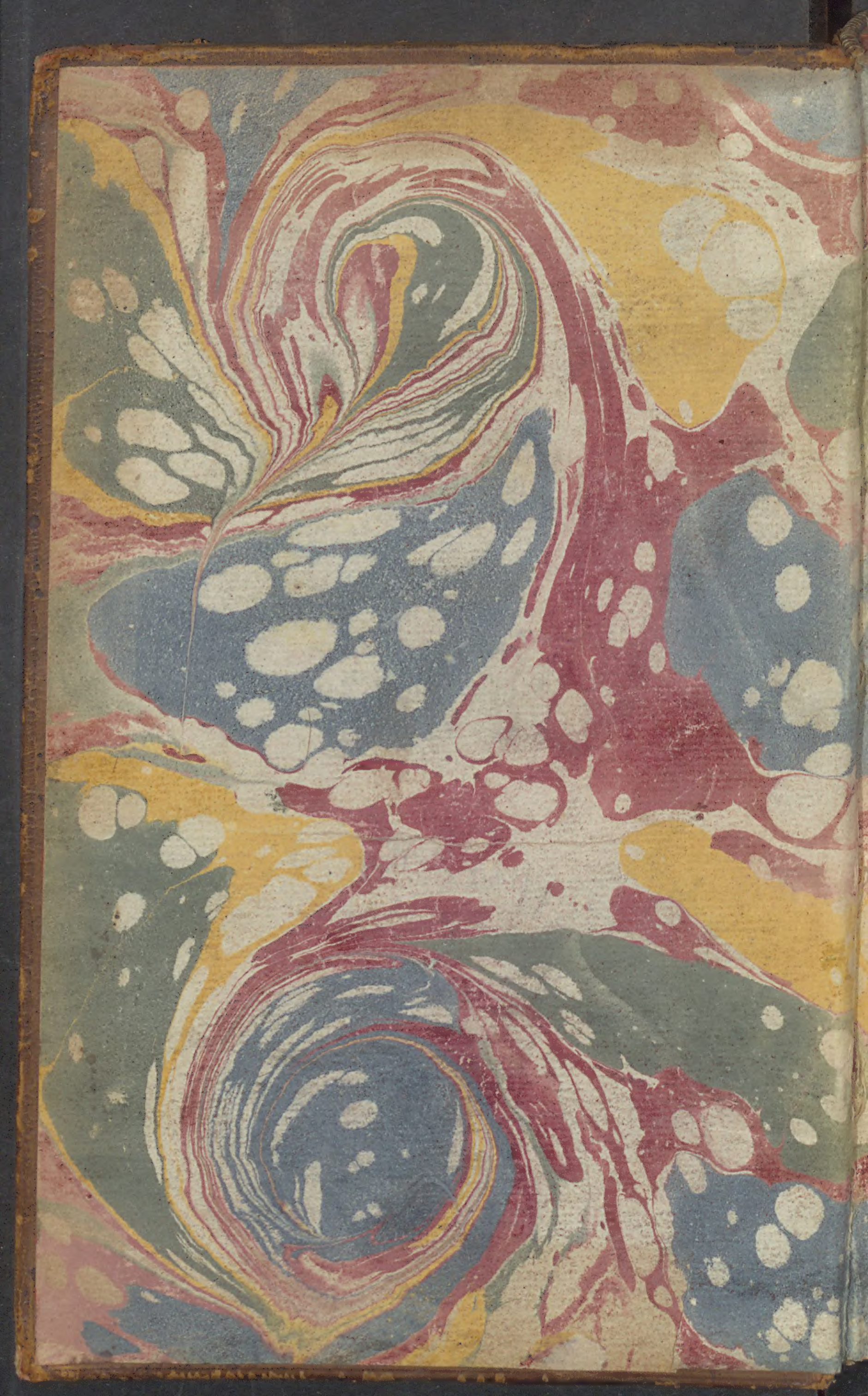

BIBLIOTECA · DEL · DUQUE · DE · OSUNA





pour monsieur de Denainvilliers.



Apollon, conseille à Melpomene et à Thalie, de joindre la pratique à la Theorie, dans l'usage du Theâtre.

LA PRATIQUE DU THEATRE

PAR

L'ABBÉ D'AUBIGNAC,

TOME SECOND;

contenant

LE DISCOURS DE MENAGE,

ſur la Troiſiéme Comédie

DE TERENCE.



A AMSTERDAM,

Chez JEAN FREDERIC BERNARD,

M DCC XV.



AVERTISSEMENT.

EN 1640, j'eus une grande contestation au sujet de l'Héautontimorûménos de Térence, avec Mr. Hédelin Abbé d'Aubignac, avec lequel je vivois en grande Amitié. Mr. d'Aubignac (c'est ainsi qu'on appelloit Mr. Hédelin du nom de son Abbaye) soutenoit que l'action de cette Comédie de Térence ne comprenoit que dix heures. Et je soutenois qu'elle en comprenoit plus de douze. Mais en soutenant qu'elle en comprenoit plus de douze, je soutenois en même temps qu'elle ne laissoit pas d'être réguliére: quand même il faudroit entendre d'nn jour artificiel de douze heures le tour de Soleil dans lequel Aristote a renfermé la durée de la Tragédie: Aristote ne disant pas qu'il faille nécessairement renfermer la durée de ce Poëme dans un tour de Soleil, mais qu'il faut tacher de la renfermer dans ce temps-là: & si on ne le peut, qu'il ne faut pas du moins excéder ce temps de beaucoup.

Mr. d'Aubignac mit ses raisons par écrit & il fit imprimer en la même année un Discours

Parlement, que Mr. d'Aubignac m'avoit donnée par injure. Et voici comme j'en parlai : *Quid enim pulchrius quam gloriosæ vocis munimine, aut tacita advocatione, laborantium spem, vitam, & posteros defendere? Quid autem præclarius Patrono qui in foro consenuit? Extra necessitatem jurisdictionis ad eum cuncti litigatores veniunt. In eum universi cives consentiunt. Eum summum quisque causæ suæ judicem facit. Omnibus controversiis suâ sententiâ & auctoritate finem imponit. Oraculum est totius civitatis. Est non unius anni Consul, at*

Perpetuus populi privato in limine Prætor.

Quâ privatâ Præturâ nullam publicam, aut pulchriorem, aut illustriorem, aut præstantiorem esse equidem duco. Hanc meam de Advocatorum munere sententiam si perspectam habuissent invidi ac malevoli qui me Advocatum fuisse, ut mihi injuriam facerent, exprobarunt, ab hac exprobatione, certò scio, temperassent. Illud verò pusilli animi fuit, & ipsa invidiâ ac malevolentiâ jejuni, quod Presbyter ille & Concionator,

Quem tulit ad Scenam ventoso Gloria curru,

in fronte libelli famosi, quem de Constitutione Comœdiæ adversus me scripsit, ut audio (neque enim libellum hunc legi, neque legam) viginti & amplius annis ex quo Foro valedixeram, mihi Advocati *titulum affixit. Affixit vero injuriosis verbis, me* Magistrum Ægidium *appellando;*

lando: quo nomine, non Proceres, non Rex ipse, si de me aut ab me scriberent, me appellarent. Advocatum me fuisse, non solùm fateor, sed etiam glorior. Quem enim Advocatum fuisse pudeat, Advocatus cum sit Franciscus Montolonus, qui avum & proavum Regii Sigilli Custodes, tritavum, Senatus Divionensis Patronum Regium habuit? Tamen, verè ut dicam, numquam in Foro Parisiensi versatus sum eo consilio totam ut ætatem ibi consumerem; sed solùm, ut ad Magistratus, ad quos apud Andes meos destinabar, & quos fratres mei natu minores gessêre, instructior pervenirem. Vereor ne arrogantiùs à me dictum videatur, dicam tamen; à nemine unquam honorarium accepi: ut non magna cum eloquentiæ laude, certè maxima cum dignitate, causas me egisse, etiam illi ipsi mei obtrectatores agnoscere necesse habeant. Quod non dico, quia turpe putem honorarium accipere; quis enim, etiam procerum, suis stipendiis militat? Verùm ut inde appareat verissimum esse quod suprà posui, me Advocatorum consortio, ut id munus perpetuò profiterer, sociatum non fuisse. Sed quid ego hæc ad te, quæ tu, consiliorum meorum & factorum particeps, omnium optimè nosti: Mr. d'Aubignac étoit encore en vie en ce temps-là: mais il mourut peu d'années après.

Les choses étoient en ces termes au commencement du mois d'Octobre de l'année précédente 1687. lorsque je fus prié par Mr. l'Abbé

de la Grange de Vély, & par Mr. Boyvin le jeune, qui ſont deux perſonnes pour qui j'ai toute ſorte d'eſtime & de conſidération, de leur donner la connoiſſance de Madame Dacier, que j'ai l'honneur de connoître particuliérement, & qui eſt une perſonne illuſtre dans toute l'Europe par un grand nombre d'excellens livres qu'elle a donnez au public, en Grec, en Latin, & en François. Nous fûmes ces Meſſieurs & moi rendre viſite à Madame Dacier. Après les premier complimens, je pris la liberté de lui demander ce qu'elle faiſoit imprimer: car Madame Dacier fait toujours imprimer quelque ouvrage. Elle me répondit qu'elle faiſoit imprimer ſon Térence. Et à ce propos, elle me dit qu'elle n'étoit pas de mon avis touchant l'Héautontimorùménos. Et moi, de mon côté, je lui dis que je n'avois point lu la Réplique de Mr. d'Aubignac, mais que lorſque j'avois fait imprimer ma Réponſe à Monſieur d'Aubignac, ma cauſe me ſembloit indubitable. Quelques jours après, aïant lu cette Réponſe avec application, je perſévérai dans mes premiers ſentimens: ce qui me fit croire qu'il falloit qu'il y eût dans la Réplique de Mr. d'Aubignac de nouvelles raiſons & de nouvelles autoritez très-puiſſantes & très-preſſantes qui avoient engagé Madame Dacier à ſe declarer publiquement contre une perſonne qu'elle honoroit de ſa bienveillance.

lance. Mais comme j'avois proteſté dans la Dédicace de mes Aménitez de Droit que je ne lirois jamais cette Réplique, & que je ſuis très-religieux obſervateur de ma parole, je conſultai pluſieurs célébres Caſuiſtes de la Maiſon de Sorbonne, & du Collége de Louis le Grand; c'eſt ainſi qu'on appelle aujourd'hui le Collége des Jéſuites; pour ſavoir ſi je la pouvois lire: & ils me dirent tous que je la pouvois lire: & ils me traitérent même de ſcrupuleux pour en avoir douté. Je la lus donc: & avec la même application que j'avois lu ma Réponſe. Quoique j'euſſe été averti que cette Réplique étoit pleine d'injures contre moi, je fus ſurpris d'y en trouver de très-offenſantes, qui ne me convenoient nullement. Mais comme Mr. d'Aubignac eſt mort, & que les vivans ne doivent pas luter contre des Ombres, je ne parlerai pas davantage de ſon procédé injurieux. Après la lecture de cet Ecrit, je perſévérai encore dans mes premiers ſentimens. Et j'y perſévérai ſi fortement, que je pris le deſſein de faire imprimer mon Diſcours corrigé & augmenté, & de le dédier à Madame Dacier; afin de l'attirer dans mon parti par mes nouvelles raiſons.

Voici donc ce Diſcours de la troiſiéme édition, corrigé & augmenté, & diviſé par Chapitres.

Je crois y avoir démontré que l'action de

l'Héautontimorûmenos de Térence comprend du moins quinze heures, & que l'opinion de Mr. d'Aubignac, lequel ſoutient qu'elle n'en comprend que dix, eſt inſoutenable. C'eſt là le principal point de notre diſpute. De ſorte que celui des contendants qui aura gain de cauſe ſur cet article, doit être eſtimé le victorieux. Les autres queſtions ne ſont qu'incidentes. Mais je prétends n'être pas moins bien fondé dans ces queſtions incidentes que dans la principale. Voici ces queſtions.

Mr. d'Aubignac prétend que la Scéne de notre Comédie eſt dans l'enclos de la Ville d'Athénes. Et moi, je ſoutiens qu'elle eſt hors l'enclos de la Ville d'Athénes, dans un hameau proche la Ville d'Athénes.

Mr. d'Aubignac prétend que notre Comédie commence long-temps après le Soleil couché & qu'elle finit long-temps avant le Soleil levé. Et moi, je ſoutiens qu'elle commence au Soleil couchant & qu'elle finit deux ou trois heures après le Soleil levé.

Mr. d'Aubignac prétend que Ménédême étoit dans l'enclos de la Ville d'Athénes retournant de ſon travail le rateau ſur l'épaule, lorſque Chrémês l'aborde dans la premiére Scéne. Et moi, je ſoutiens, conformément à l'opinion de quinze célébres Ecrivains; du nombre deſquels eſt Murêt, un des plus ſavans & des plus pénétrans

nétrans Critiques qui ait jamais été; qu'il travailloit dans son champ. Madame Dacier a trouvé depuis peu un Manuscrit de Terence dans la Bibliothéque du Roi, où Ménédême est réprésenté avec un outil de jardinage sur l'épaule: ce qui, dans l'esprit de quelques personnes, avoit fait pancher, touchant cet article, la victoire du côté de mon adversaire. Mais j'ai trouvé aussi depuis peu dans la Bibliothéque de Monsieur Colbert un Manuscrit de Térence, ou Ménédême est peint tenant une pioche en l'air, prête à fendre la terre: & un autre, dans celle de Mr. le Tellier, Archevêque de Reims, où il est peint travaillant à la terre avec son rateau; & deux anciennes éditions, où il est réprésenté de la même sorte. Ce qui, avec les raisons que j'ai alléguées pour montrer que Ménédême travailloit dans son champ en la premiére Scéne de notre Comédie, a fait retourner la victoire toute entiére de mon côté dans l'esprit de ces mêmes personnes.

Mr. d'Aubignac prétend qu'on ne dit point *aller à la Ville*, en parlant des voyages qu'on fait de la campagne à la Ville. Et moi, je soutiens que cette opinion est contraire à un nombre infini d'exemples des Auteurs Latins, & au génie de la Langue Latine.

Mr. d'Aubignac prétend que le mois d'Anthestérion auquel on celebroit la Fête de Bac-

chus

chus dite *de la Pithégie*; qui est le jour auquel il prétend que l'action de notre Comédie s'est passée est le mois d'Avril. Et moi, je soutiens positivement que ce mois étoit renfermé entre le 22. Janvier & le 22. Février.

Mr. d'Aubignac prétend que le passage des Caractéres de Théophraste, où il est dit qu'on commençoit la navigation aussi-tôt après les Dionysiaques, doit s'entendre des Dionysiaques Anthestéries, dont la Fête de la Pithégie faisoit partie. Et moi, je soutiens que ces Dionysiaques dont parle Théophraste, sont les Dionysiaques Astiques, ou de la ville.

Mr. d'Aubignac prétend que les Grans & les Petits Mystéres sont les Grandes & les Petites Bacchanales: Et moi, je soutiens que ces Grands & ces Petits Mystéres sont des Fêtes de Cérés: & que c'est de ces Fêtes qu'on peut dire proprement, οὐδὲν πρὸς Διόνυσον: *Nihil ad Bacchum.*

Mr. d'Aubignac prétend que Chrémês & ses convives ne se sont point couchez. Et moi, je prétends, que lui, & Sostrate, & Antiphile, & la Nourrice se sont couchez.

Mr. d'Aubignac dit que le dernier Acte du Plutus d'Atistophane n'est point de ce Plutus, mais d'un autre Plutus d'Aristophane qui n'est pas venu jusques à nous. Et moi, je dis que cette pensée est chimérique.

Mr. d'Aubignac dit qu'il y a unité de lieu

dans

dans les Grenouilles d'Ariſtophane. Et moi, je dis que la Scéne de cette Comédie d'Ariſtophane eſt en ce monde-ci & en l'autre.

Mr. d'Aubignac dit qu'il n'y a point de précipitation dans le voyage que fait Agamemnon dans Eſchyle en arrivant de Troye à Argos le jour de la priſe de Troye. Et moi, je ſoutiens que cette précipitation eſt inexcuſable.

Mr. d'Aubignac dit que le diſcours du Garde de Clytemneſtre, qui eſt au commencement de l'Agamemnon d'Eſchyle, n'eſt que le Prologue de cette Tragédie, & qu'il ne fait point partie de la Piéce. Et moi, je dis que ce n'eſt point un Prologue, & qu'il eſt eſſentiellement de la Piéce.

Mr. d'Aubignac dit que le mot *Orgia* employé tout ſeul ne ſe prend jamais pour les Fêtes de Bacchus. Et moi, je dis que ce mot employé tout ſeul ſe prend ſouvent pour les Fêtes de Bacchus.

Mr. d'Aubignac dit qu'Euripide a pu feindre dans ſes Suppliantes, que Théſée en moins de ſix heures étoit allé d'Athénes à Thébes avec une armée de Cavalerie & d'Infanterie; qu'il y avoit donné un combat fort opiniâtré; qu'il avoit remporté la victoire; qu'il avoit fait mettre dans des biéres les corps des ſept Princes Argiens, & fait inhumer dans la valée de Cithéron les corps des autres Argiens tuez au Siége de Thé-

Thébes par les Thebains: & qu'il étoit revenu à Athenes triomphant & couronné de gloire. Et moi, je soutiens que cette diligence est incroyable, ou plutôt ridicule.

Mr. d'Aubignac dit que Plutarque a écrit qu'on ne mettoit point en perce les vins nouveaux à Athénes, que le vent Favonius n'eût cessé de souffler. Et moi, je dis qu'il n'est point parlé d'Athénes au passage de Plutarque dont est question, mais de Cheronée.

Mr. d'Aubignac, pour prouver que les Anciens se baignoient de grand matin, cite ce vers d'Ovide,

Sacra lavaturas mane petebat aquas.

Et il n'est pas question de bain dans ce vers d'Ovide. Ovide parle en cet endroit de la Vestale Rhéa Sylvia, qui alloit querir de l'eau à la riviére pour des sacrifices.

Mr. d'Aubignac a écrit qu'Antiphile avoit été exposée par l'ordre de Chrémês. Et moi, je dis que Chrémês avoit donné ordre qu'on la fit mourir.

Mr. d'Aubignac explique *dormiunt* d'un véritable sommeil dans cet endroit de l'Héautontimorûménos, *Dormiunt: ego pol istos commovebo.* Et je soutiens qu'il faut prendre ce mot en cet endroit dans une signification figurée.

Mr. d'Aubignac prétend qu'Aristote par ces paroles ἢ μικρὸν ἐξαλλάτλειν, a voulu marquer la

la liberté des Poëtes Tragiques de ne pas toujours renfermer l'action de leurs Poëmes entre le lever & le coucher du Soleil, & de la renfermer quelquefois dans la nuit. Et moi, je soutiens que cette explication est contraire aux paroles d'Aristote; car Aristote par ces paroles ne permet qu'un petit changement dans sa regle: μικρὸν ἐξαλλάττειν : *paulisper variare* : Et employer le temps de la nuit pour la réprésentation d'une action Théatrale, au lieu de celui du jour, ce ne seroit pas un petit changement: ce seroit passer du blanc au noir.

Je crois avoir bien établi toutes mes opinions. J'avoue pourtant qu'il y a un argument contre moi, auquel ne je puis répondre. C'est l'autorité de Madame Dacier. Je suis accablé de cette autorité. Et si cette illustre personne, après avoir vu cette derniére édition de mon Ouvrage, persiste à être contre moi, je serai moi-même contre moi.

Il me reste à avertir mes Lecteurs, que dans cet Ouvrage lequel est adressé à Mr. d'Aubignac, il y est fait mention de quelques Ouvrages imprimez depuis la mort de Mr. d'Aubignac; & que j'ai cru en pouvoir user de la sorte, ces sortes d'Anachronismes n'étant d'aucune conséquence.

ANNÆ FABRÆ,

TANAQUILLI FABRI FILIÆ,

ANDREÆ DACERII UXORI,

Hanc ſuam de Heautontimorumeno Diſſertationem denuo recognitam

DAT, DICAT, CONSECRAT,

ÆGIDIUS MENAGIUS.

DOcto nupta viro, docto prognata parente;
Non minor ANNA viro, non minor ANNA patre;
Accipe quæ nuper de Se excruciante Terentî
Scripſimus, Aonio non renuente Choro.
Innumeris doctum plagis conſumpſimus hoſtem:
Et puto nunc palmam tu dabis ipſa mihi.
Si cauſam damnare meam, DACERIA, pergis,
Partibus accedam, docta puella, tuis.
Phyllis amat corylos, corylos dum Phyllis amabit,
Cedet & his Paphiæ myrtus amata Deæ.

TABLE

TABLE DES CHAPITRES
DU
DISCOURS DE MENAGE.

PREMIERE PARTIE. Pag. 1.

DISCOURS



DISCOURS DE MENAGE SUR l'Héautontimoruménos DE *TERENCE*,

à Messire François Hedelin *Consr. Aumonier, & Predicateur ordinaire du Roi, Abbé d'Aubignac.*

PREMIERE PARTIE.



Otre Discours m'a infiniment plu. Il est plein de doctrine, belles remarques, d'esprit, & d'invention. Mais il ne m'a pas encore persuadé, & je croi toujours, comme auparavant, que l'action de l'Héautontimoruménos de Térence comprend plus de douze heures. Mais parce que vous croyez que c'est accuser Térence d'avoir manqué aux régles; c'est lui, qui au jugement d'Horace, les a le mieux observées; avant que de vous dire mes raisons & de répondre aux vôtres, je me sens obligé de vous faire connoître, qu'un Poëme dramatique peut bien être de plus de douze heures, sans être contre les régles.

CHAPITRE I.

Explication du passage d'Aristote touchant la durée de l'action de la Tragédie.

IL est vrai qu'Aristote, qui est l'auteur de ces regles, n'a donné aux actions de la Tragédie (il en est de même de la Comédie) que l'espace compris dans un tour de soleil. *La Tragédie* (ce sont ses termes, dans sa Poëtique) *tâche d'être renfermée dans un tour de soleil, ou de changer bien peu cette durée.* πειρᾶται ὑπὸ μίαν περίοδον ἡλίου εἶναι, ἢ μικρὸν ἐξαλλάττειν. Mais outre que la plus-part de ses Interprétes expliquent ce tour d'un jour naturel, ou civil, de vint-quatre heures, (appellé par les Astronomes Grecs νυχθήμερον, parce qu'il est composé de la nuit & du jour) ce temps de vint-quatre heures étant en effet celui qu'emploie le soleil à aller d'Orient en Occident, & à retourner en Orient; & conséquemment le mot de *période de soleil* ne pouvant, à la rigueur des termes, signifier une moitié de révolution du soleil, qui n'est que de douze heures: Aristote ne dit pas, qu'il faille nécessairement renfermer toute l'action de la Tragédie dans un tour de soleil, & sur peine d'irregularité; mais qu'il faut tâcher de la renfermer dans ce temps-là; & si on ne le peut, qu'il ne faut pas du moins excéder ce temps-là de beaucoup. Car ce mot πειρᾶται n'est qu'un mot de souhait: lequel n'emporte aucune nécessité, & qui n'oblige qu'à ce qui se peut commodément: comme l'ont fort bien expliqué Victorius, le Castelvetro, le Piccolomini, Heinsius, Vossius, & Groulton. Pour ces paroles, ἢ μικρὸν ἐξαλλάττειν, les Traducteurs les rendent à la verité diversement; mais ils s'accordent néanmoins tous en ceci, qu'elles donnent à entendre qu'on

peut

peut excéder tant soit peu ce tour de soleil. Paccius les a traduites *vel paulò plus minusve*. Ce qui a fait croire à l'Observateur du Cid, & à quelques autres Critiques, que par ces mots ὑπὸ μίαν περίοδον ἡλίου, Aristote entendoit, que la Tragédie comprît nécessairement l'espace qui est depuis un soleil jusqu'à l'autre, sans qu'on la pût étendre ni accourcir davantage. En quoi ils se sont tout-à-fait mépris. Ce qui a été fort bien observé par Benius. Le Poëme théatral peut bien être de moins de temps que d'un jour : & moins il comprend de temps, plus il est parfait : pourvû toutefois que l'action qui en compose le sujet, soit d'ailleurs d'une juste grandeur. Car le Poëme dramatique étant une Poësie représentative, il est certain, que si sans confusion on y pouvoit ranger tous les incidens dans le temps de la représentation, il en seroit plus parfait : l'imagination n'étant alors violentée par aucune supposition de temps. Et c'est pourquoi l'Edipe de Sophocle, & les Phénisses, ou plûtôt les Phénissiennes d'Euripide, qui ne comprennent que fort peu de temps, ont été extraordinairement louées de tous les Critiques. Et c'est aussi pour cette raison, que le Rossi dans son Traité de la Tragédie ne donne aux pieces de Théatre que huit ou dix heures. Jules Scaliger dans sa Poëtique a enchéri sur le Rossi : car il ne leur en donne que six, ou huit tout au plus. Quelques autres Interpretes d'Aristote, du nombre desquels est Victorius, expliquent ces paroles ἢ μικρὸν ἐξαλλάττειν, mot pour mot, *vel paulisper variare*. Mais Madius, Lombard, le Piccolomini, Riccobon, Heinsius, Vossius & Grouston, les ont traduites nettement, *vel paulum excedere*. Et ainsi, quand même il faudroit entendre ce tour de soleil du jour artificiel de douze heures; comme j'avoue que plusieurs grands personages l'ont interpreté; du nombre desquels sont, le Castelvetro, Robortel, & Bénius, dans leurs Commentaires sur la Poëtique d'Aristote; & j'avoue de plus que leur interprétation est confirmée par l'exemple de la plûpart des Poëmes drama-

tiques des Anciens : Quand, dis-je, il faudroit entendre ce tour de soleil de douze heures, l'Héautontimoruménos de Térence comprenant un peu plus de douze heures, ne laisseroit pas d'être régulier.

Vous dites dans votre Pratique du Théatre, que *paulisper variare* est la véritable explication de ces mots ἢ μικρὸν ἐξαλλάττειν : & vous prétendez que ce passage d'Aristote, πειρᾶται ὑπὸ μίαν περίοδον ἡλίου, ἢ μικρὸν ἐξαλλάττειν, signifie que la Tragédie s'efforce de renfermer son action dans le tour d'un soleil, ou de changer un peu ce tems à l'égard de la durée du soleil sur l'horison. *C'est-à-dire* (ce sont vos termes) *que le Poëte n'est pas obligé de mettre toûjours l'action théatrale entre le lever & le coucher du soleil, mais qu'il peut prendre une pareille durée dans le jour naturel, & renfermer son action dans la nuit, entre le* lever & le coucher du soleil : (Vous vouliez dire, *entre* le coucher & le lever du soleil) *comme le Rhésus d'Euripide; & plusieurs autres, dont il ne nous reste que les noms, & quelques fragmens dans Athénée. Et même, on peut prendre une partie de son temps dans le jour, & l'autre dans la nuit, comme a fait Euripide dans l'Electre, & Plaute dans l'Amphitryon. Et ceux qui ont dit qu'Aristote avoit permis d'exceder un peu le tour du soleil, & de donner à l'action théatrale quelques heures au delà de ce temps, n'ont pas bien entendu ses termes & sa pensée, ayant pris le mot de* changer, *pour* excéder, *contre la raison & la véritable signification.* Et moi, MONSIEUR, je prens la liberté de vous soûtenir, que ce passage d'Aristote ne peut être entendu de la sorte. Car si le Poëte dramatique étoit obligé de réprésenter une action qui s'est passée de jour, ce ne seroit pas un petit changement qui arriveroit dans la regle de ce tour de soleil, lors qu'on renfermeroit cette action toute entiére dans la nuit. Ce changement seroit un très-grand changement: car d'emploier la nuit au lieu du jour, ce seroit passer du blanc au noir, selon la pensée de Cléobule, lequel dans son Enigme de l'An, a appellé les jours les filles blan-

blanches de l'An, & les nuits, les filles noires. Et Aristote ne permettant dans sa regle qu'un petit changement; *μικρὸν ἐξαλλάττειν*, *paulisper variare*; l'Héautontimoruménos de Térence, dont l'action, selon vous, comme nous le verrons ci-après, se passe toute entiére pendant la nuit, ne seroit pas conforme à la regle d'Aristote, comme vous prétendez qu'il est, & comme il est en effet. Votre interprétation est donc nulle de toute nullité.

Si c'est bien ou mal qu'on a interprété ce jour de soleil d'un jour artificiel de douze heures, je m'en rapporte à Messieurs de l'Academie. *ἐν τεσσαράκοντα κριτῶν γόνασι κεῖται.* Je vous dirai seulement que le Segni l'interpréte d'un jour naturel de vint-quatre heures. C'est de vous même, MONSIEUR, dans votre Pratique du Théatre que je l'ai appris. Car je n'ai jamais vu cet endroit de cet Auteur. Et je ne sai pas même si c'est de Bernardo Segni, ou d'Agnolo, ou de Giovan-Battista, dont vous avez voulu parler. Jean Batiste Giraldi Cintio est de même avis que votre Segni. *E l'una e l'altra* (il parle de la Tragédie & de la Comédie) *finge l'auvenimento della sua azzione nello spacio di un giorno, overo di poco più Della Comedia, n'abbiam l'essempio appresso Terenzio nella Heautontimorumenos. Della Tragedia, non ve n'è alcuno espresso e manifesto appresso i Greci, nè appresso i Latini, ch'oggidì si leggono: se forse l'Eraclide d'Euripide non ce ne dessero l'essempio: perche, considerato il maneggio della azzione della favola, si vede chiaramente, s'io non m'inganno, che malagevolissimamente egli può nascere tutto in un giorno: perche, oltre la lontananza de i luochi, ci intervengono adunation di genti d'arme, ed ordinanze d'esserciti: e ultimamente il conflitto e la perdita con la captività d'Euristeo. Lequali cose tutte ricercano lunghezza di tempo. Come si ricerca anche nelle Fenisse, per le medesime cagioni, a chi ben le considera. E nell' Ecuba ancora: perche avendo a mandare Ecuba una delle donne sue dalla Chersonesso in Tracia a Polinestore, ed avendo a venire Polinestore dalla*

dalla sua corte al Chersonesso oue era l'essercit de' Greci, mi pare che vi volesse più spazio di un giorno. Ma sia di ciò quel pare a' più dotti, (che io non voglio per ciò venirne a contesa con alcuno) certa cosa è, ch'Aristotile, il quale devea aver veduti gli essempi de i miglior Poëti, i quali per la ingiuria de i tempi nella nostra età non si leggono, le diede più spacio di un giorno. E noi, con la sua autorità componemmo l'Antile e la Didone : di modo che la lor azzione toccò alquanto di due giorni. Minturnus, dans son Traité du Poëte, est aussi dans les mêmes sentimens. Ses paroles seront produites ci-dessous au chapitre VII. Et Ronsard, le Prince des Poëtes François de son temps. Car voici comme il parle dans la préface de sa Franciade de la durée de l'action des Poëmes dramatiques : *Les plus excellents Maîtres de ce métier les commencent d'une minuit à l'autre, & non pas du point du jour au soleil couchant, pour avoir plus d'étendue & de longueur de temps* Et le Pere Mambrun. Ses paroles meritent d'être considerées. Les voici: *Aristoteles aestimet ab ista voce ἡμέρας, vulgò recepta & populari, quia ancipitis erat potestatis : & ad definitionem diei physici adjunxit animum. Quorsùm hæc? Certè quò vitaret diem τεχνικὸν, & physicum assereret Et eo magis suadetur, quòd homo verborum parcus, & indictione religiosius, definitionem diei accuraverit : qui μίαν περίοδον dixerit.* Et ensuite : *Non ii sumus, qui negemus intra lucem unam Tragœdiæ actionem contineri posse. Sed, nobis auctoribus, potest illa ad 24 horas produci. Veluti ab inclinante die una incipere, & sequente peragi.* C'est dans la Dissertation de l'Epopée. Et le Pere Jouvency dans son Discours de *Comœdia & metris Terentianis : Dramatica Poësis altera,* Tragœdia *dicitur. In hoc, utraque convenit,* (il parle de la Tragédie & de la Comédie) *quòd utraque actionem repræsentat unam, in uno gestam & certo temporis intervallo : quod vulgò definitur horarum viginti quatuor.*

Mais encore une fois : quand il faudroit entendre ce tour

tour de soleil d'un jour artificiel de douze heures, quoi que l'Héautontimoruménos fût un peu de plus de douze heures; par exemple, de quinze, ou de seize, comme je pense qu'il est en effet; il ne laisseroit pas d'être régulier, & selon l'intention d'Aristote : lequel, comme vous voyez, ne renferme pas nécessairement la durée de la Tragédie (il en est de même de la Comédie) dans cet espace du lever du soleil jusqu'à son coucher, mais qui dit seulement qu'il faut essayer qu'elle ne l'excéde pas; ou si le sujet oblige le Poëte de le passer, que ce soit de bien peu. Car pour quatre, cinq, ou six heures de plus, il ne doit pas perdre un notable incident. Et ceux qui expliquent, comme vous, ce tour de soleil de douze heures, ne font pas difficulté de l'étendre dans leurs ouvrages jusqu'à vint-quatre, quand le sujet le requiert. Ce qui est plus supportable que d'entasser tant d'incidens les uns sur les autres, & d'assembler dans un si petit espace de temps, contre la vrai-semblance, l'ame de la Poësie, tant de diverses & de grandes avantures. C'est ainsi qu'Aristophane dans sa Comédie des Oiseaux, fait bâtir une ville par des oiseaux dans le temps qu'on leur fait un sacrifice : c'est-à-dire, en moins de deux heures. *Mendacia maxima pars hominum odit. Itaque, nec prælia illa, aut oppugnationes, quæ ad Thebas duabus horis conficiuntur, placent mihi. Nec prudentis Poetæ est, efficere, ut Delphis Athenas, aut Athenis Thebas, momento temporis quispiam proficiscatur. Sic apud Æschylum interficitur Agamemnon, ac repentè tumulatur; adeoque citò, vix ut Actor respirandi tempus habeat*, dit Scaliger dans sa Poëtique.

CHAPITRE II.

Défaut, selon Heinsius, de la Tragédie intitulée Hercules Octëus, *attribuée à Séneque le Tragique.*

ENcore une fois : Il vaut mieux prendre du temps davantage, que d'entasser tant d'actions les unes sur les autres, ou les précipiter, en faisant faire à des Acteurs en peu d'heures des choses qu'il est impossible d'exécuter, naturellement en beaucoup de jours. Ce qui est arrivé à l'Auteur de la Tragédie d'Hercules Octëus ; lequel en moins de temps qu'il n'en faudroit pour reciter trois vers, fait faire à Hercule plus de vint lieuës : le faisant aller de l'Ile d'Eubée sur le mont Oeta. C'est du moins la remarque d'Heinsius dans ses notes sur cette Tragédie. Voiez ses raisons.

Farnabe, sur la premiere Scéne de cette Tragédie, & l'Auteur de l'argument de la même Scéne, dans l'édition qui porte le nom de Gronovius, ont fait la même remarque.

CHAPITRE III.

La Comédie de Plaute, intitulée les Captifs, *justifiée de l'accusation de Jules Scaliger & de Muret.*

JUles Scaliger au chapitre 3. du livre VI. de sa Poëtique, & Muret dans ses Diverses Leçons au chapitre 16. du livre XIV. accusent Plaute d'une faute semblable dans la Comédie des Captifs. Ils prétendent qu'il fait passer Philocrate d'Etolie à Aulide, & revenir en Etolie, en moins de deux ou trois heures. Mais Turnébe au chapitre 24. du livre XXIII. de ses Adversaires, a fort bien justifié Plaute de cette accusation: faisant voir par la Géographie, par l'Histoire, & par l'autorité des Manuscrits, que les exemplaires de Plaute dont Jules Scaliger & Muret se sont servis, sont corrompus; & qu'au lieu d'*Aulide*, il faut lire *Alide* dans cette Comédie de Plaute. Quoi qu'il ne soit pas nécessaire que le sujet des Comédies soit toujours véritable, il faut qu'il soit toûjours vraisemblable. Et il n'y a point d'apparence qu'Aulide, qui est une ville de Béotie, fort éloignée de l'Etolie, & qui n'a jamais été fort considérable, ait fait la guerre aux Etoliens, qui étoient des peuples très-puissans. Mais pour la ville d'*Alide*, ou *Elide*, (qui est la même chose) on voit dans Polybe qu'elle a été en guerre avec les Etoliens. Et quand l'Histoire n'en diroit rien, cette ville n'étant pas éloignée d'Etolie, il y a bien de l'apparence qu'elle a eu quelque different avec les peuples d'Etolie. Que si on veut donner à cette Comédie le temps de 24. heures, on ne trouvera pas grande précipitation dans ce voiage de Philocrate: & particuliérement, si on conside-

ſidére que Philocrate l'a fait dans un de ces vaiſſeaux que les anciens appelloient *celoces*, à cauſe de leur viteſſe. Et il ne faut pas douter que le Poëte n'ait emploié ce mot à deſſein, afin de faire connoître aux ſpectateurs que Philocrate étoit allé & revenu en diligence.



CHAPITRE IV.

Justification de l'Ecube d'Euripide, blâmée par Jean Batiste Giraldi Cintio, & par Gallutius Sabinus.

JEAN Batiste Giraldi Cintio, au lieu allegué, & Gallutius Sabinus au chapitre 13. de son Traité de la Comédie, reprennent aussi Euripide de ce qu'Ecube, dans la Tragédie qui porte le nom de cette Reine, envoie une de ses femmes de la Chersonese aux extrémitez de la Thrace; n'étant pas possible qu'elle y allât & qu'elle en revînt dans le tems qu'Aristote a donné à l'action de la Tragédie. Mais ils sont encore plus mal fondez dans cette accusation que Scaliger & Muret dans celle, dont nous venons de parler : cette Suivante d'Ecube n'aiant point fait ce voyage : Polymestor, vers lequel on l'envoioit, étant arrivé en ce temps-là dans la Chersonese.



CHA-

CHAPITRE V.

Défaut considérable des Suppliantes d'Euripide, mal excusé par Mr. d'Aubignac.

Mais il est vrai que dans les Suppliantes de ce Tragique, Thesée, en moins d'un quart d'heure, va d'Athenes à Thébes, & revient à Athenes avec la même diligence. Après cela, à votre avis, n'est-ce pas ce Heros qu'on peut appeller véritablement πόδας ὠκὺς, *léger du pié*, comme Homere appelle Achille? Et n'est-ce pas d'Euripide qu'on peut dire, veritablement aussi, ce qu'Horace a dit d'un Poëte qui tourne les esprits comme il veut,

Et modò me Thebis, modò ponit Athenis?

Voici comme la chose se passe sur le théatre. Adraste, Roi des Argiens, & les méres des sept Princes Argiens tuez au siége de Thébes, prient Ethra, mere de Thesée, de prier son fils de prier Créon, Roi des Thébains, de faire enterrer ces Princes, & les autres Argiens tuez à ce siége. Ethra fait cette priere à Thesée, Thesée la trouve raisonnable. Il dépêche un Envoié à Créon pour le prier de donner la sepulture à ces morts. Créon ne défére point à la priere de Thesée. Et de son côté, il lui envoie le même jour un Envoié, lui dire qu'il ne peut faire ce qu'il desire de lui. Ce refus oblige Thesée d'aller en personne à Thébes avec une armée de Cavalerie & d'Infanterie, afin d'obliger Créon par la force de donner la sepulture à ces morts. Il y a un grand combat entre les deux armées, & très-opiniâtré. Thesée est enfin le victorieux. Et après avoir fait mettre dans des biéres les corps des Princes pour les porter à Athénes, & avoir fait inhumer dans la vallée de Cithéron les corps des autres Argiens, il re-

revient triomphant ſur le Théatre. Et tout cela ſe paſſe en moins de ſix heures. Il eſt à remarquer, qu'il y a vint lieües d'Athénes à Thébes.

Pour excuſer Euripide de ce défaut, qui, ſelon moi, eſt inexcuſable, & qui vraiſemblablement eſt un de ceux qui a fait dire à Ariſtote qu'Euripide n'entendoit point l'économie du Théatre; vous dites, dans votre Réplique, qu'Euripide a fort bien ſauvé la précipitation dont on l'accuſe dans cette Tragédie; feignant que Thébes n'eſt pas éloigné d'Athénes : & que pour cela, il fait dire à Theſée qu'il demeuroit dans le voiſinage de Créon; & au Courier qui apporta la nouvelle de la victoire, que les corps des ſept Princes n'étoient pas éloignez : *Car ce qu'on apporte en diligence, n'eſt jamais éloigné.* Ce ſont les termes de ce Courier. *Et pour faciliter cette fiction* (ce ſont les vôtres) *j'eſtime qu'Euripide ſuppoſoit qu'on pouvoit voir la ville de Thébes du lieu de la Scéne, qu'il met devant la porte du Temple de Cérès. Et comme le Théatre n'eſt qu'une illuſion, & un enchantement continuel; pour autoriſer ſa fiction, & tromper les Spectateurs qui ſavoient bien la diſtance des lieux, il avoit fait repréſenter Thébes en perſpective, afin de faire croire, au moins pour un moment, que cette ville n'étoit pas fort éloignée d'Athenes, puis qu'on la pouvoit voir du Temple de Cerès : au devant duquel il met les Acteurs.*

Je répons à vôtre réponſe : premiérement, qu'il n'eſt point vrai que Theſée diſe qu'il demeure dans le voiſinage de Créon. Et ces vers que vous alléguez pour cela,

Θησεὺς σ᾽ ἀπαιτεῖ πρὸς χάριν θάψαι νεκρούς,
Συγγείτον᾽ οἰκῶν γαῖαν, ἀξιῶν τυχεῖν.

Theſeus à te amanter repetit cadavera ad ſepeliendum,
Habitans vicinam terram, petens id conſequi.

ne le diſent point. συγγείτον᾽ οἰκῶν γαῖαν, *habitans vici-*

nam

nam terram, ne veut dire que Thesée fût voisin de Créon, à l'égard de l'habitation. Cela veut dire, que Thesée & Créon étoient voisins à l'égard de leurs Etats : l'Attique, dont Thesée étoit Roi, étant contigue de la Béotie, qui étoit le Royaume de Créon. La France & l'Espagne sont contigues; & le Roi de France qui demeure à Versailles, n'est pas voisin du Roi d'Espagne qui demeure à Madrid.

Pour ce qui est de ce vers, *ἐγγύς πέλας πᾶν ὅ, τι σπουδάζεται*, *Ce qu'on apporte en diligence, n'est jamais éloigné*, tant s'en faut qu'il prouve, que la Ville d'Athenes fût proche de celle de Thébes, qu'il prouve le contraire. Cette proximité dont il est parlé dans ce vers, étant relative à la diligence extrême avec laquelle on apportoit les corps morts des Princes Argiens.

Et pour ce qui est de votre fiction de proximité; je veux dire, de votre ville de Thébes representée sur le Theatre en perspective, c'est une chose éloignée du bon sens, que je ne puis assez m'étonner qu'elle soit tombée dans l'esprit d'un homme, qui a passé toute sa vie à l'étude du Theatre.



CHA-

CHAPITRE VI.

Diligence incroyable d'Agamemnon dans l'Agamemnon d'Eſchyle mal excuſée par Mr. d'Aubignac. Voyages de pluſieurs jours, faits dans l'eſpace d'un jour, blâmez dans les Tragiques par Dion Chryſoſtome.

ESchyle dans ſon Agamemnon, ne fait pas moins faire de diligence à Agamemnon, qu'Euripide à Theſée dans ſes Suppliantes. Il le fait venir de Troie à Argos en moins de quatre heures. Et ce qui choque encore davantage la vraiſemblance, la choſe arrive le jour même de la priſe de Troie. Il eſt à remarquer, qu'il y a plus de cent cinquante lieuës de Troie à Argos.

Mais ce que dit Jules Scaliger dans ſa Poëtique, à l'endroit ci-deſſus rapporté au Chapitre premier, qu'Agamemnon n'eſt pas plûtôt tué dans la Tragédie d'Eſchyle qui porte ce nom, qu'il eſt enſéveli: & cela ſi promptement, que l'Acteur n'a pas le temps de reſpirer, n'eſt pas veritable. Il eſt vrai qu'il y eſt parlé de la mort d'Agamemnon, laquelle en fait l'action principale: mais il n'y eſt pas dit un mot de ſa ſépulture. Ce n'eſt que dans ſes Choëphores, qui eſt la Tragedie ſuivante, qu'il eſt parlé du tombeau d'Agamemnon, & des libations, & autres honneurs funeraux que les enfans d'Agamemnon, Oreſte & Electre s'a rêtoien de lui rendre.

Ce qui peut excuſer Scaliger (ce ſont les termes de Monſr. Spanheim, dans les Remarques qu'il m'a fait l'honneur de m'envoier) *c'eſt que dans les premiéres éditions*

tions d'Eschyle ; c'est-à dire, dans celle d'Alde de 1518. & dans celle de Turnébe de 1552. la Tragédie des Choëphores étoit confondue avec celle d'Agamemnon, dont il manquoit une grande partie : & dans laquelle après les prédictions que Cassandre y fait de la mort prochaine d'Agamemnon, & après l'entretien qu'elle a de cette mort avec le Chœur des Vieillards d'Argos, on y faisoit suivre comme une partie du même Poëme, le discours des funerailles d'Agamemnon, par Oreste, par le Chœur des filles d'Argos, & par Electre : qui est le commencement de la Tragédie des Choëphores. Victorius fut le premier qui démêla ce chaos, par le moien d'un ancien Manuscrit, selon qu'il le témoigne lui-même dans son Commentaire sur la Poëtique d'Aristote. Et c'est ce qui donna lieu à une nouvelle édition d'Eschyle plus correcte, & plus entiére, publiée avec la Préface de Victorius par Henri Etienne en 1557. qui est l'année qui preceda celle de la mort de Jules Scaliger : & ce qui donna lieu à Victorius de rétablir le nom de Χοηφόροι *dans la Poëtique d'Aristote au lieu de celui de* Χλοηφόροι*, qui est une correction indubitable, ce qui est rapporté en cet endroit par Aristote de la reconnoissance d'Oreste, se trouvant dans les Choëphores d'Eschyle: & ainsi, cette correction a dû être inserée dans l'edition d'Heinsius, & dans les autres qui ont été faites posterieurement à l'observation de Victorius. Il est à remarquer que dans l'édition d'Eschyle de Robortel, publiée avant celle de Victorius, & la même année que celle de Turnebe, la Tragédie d'Agamemnon & celle des Choëphores y sont imparfaites. Ce qui vient d'être dit de la confusion de ces deux Tragédies dans l'édition d'Alde & dans celle de Turnebe, peut bien excuser Scaliger : mais non pas Vossius Car Vossius qui avoit vu l'édition de Henri Etienne & celle de Canterus, a fait la même remarque que Jules Scaliger, & en même termes. C'est dans sa Poëtique, livre 5. chapitre 3.*

Ce qui suit dans la remarque de Mr. Spanheim, est si rempli d'érudition, que quoi qu'il ne fasse pas tout-à-fait à mon sujet; car il y fait en quelque façon, Ju-les

les Scaliger dans le passage dont est question, y ayant fait mention du meurtre d'Agamemnon; je ne laisserai pas de le produire ici, étant persuadé qu'il ne déplaira pas à mes Lecteurs. *Dignum, non ibi solum, sed ubique legi.* Voici donc l'addition de Mr. Spanheim.

C'est avec une pareille négligence que quelques Censeurs ont accusé Eschyle d'avoir fait mourir Agamemnon sur la Scéne dans cette même Tragédie : le contraire se prouvant par la lecture de la piéce. Cependant le savant Daniel Heinsius est un de ces accusateurs : car dans ses Notes sur l'Agamemnon de Seneque il dit qu'Eschyle & Seneque en ont usé differemment : Eschyle faisant tuer Agamemnon sur la Scene, & Seneque faisant faire le recit de sa mort par Cassandre & par Electre. Ce qui a trompé ce savant homme, c'est que l'Auteur de l'Agamemnon Grec a aussi écrit qu'Agamemnon avoit été tué sur la Scéne : Ἰδίως δὲ Αἰσχύλος τὸν Ἀγαμέμνονα ἐπὶ σκηνῆς ἀναιρεῖσθαι ποιεῖ. *Mais au lieu d'*ἐπὶ σκηνῆς, *il faut lire en cet endroit* ὑπὸ σκηνῆς. *Ce que j'avois remarqué long temps avant la derniére édition d'Eschyle, où le savant Anglois qui nous l'a donnée, a fait la même remarque : laquelle il a confirmée par un passage de Philostrate de la vie d'Apollonius, que j'avois aussi remarqué. C'est donc derriere la Scéne qu'Agamemnon est tué. Il étoit dans son palais, quand il crie qu'on l'assassine.* Οἴμοι, πέπληγμαι. *J'ajoute à ces raisons, que ce n'étoit pas la maniére d'Eschyle, d'ensanglanter le Théatre : c'est à dire, de faire tuer des personnes sur la Scéne, à la vûe des Spectateurs. C'est ainsi qu'il en a usé à l'égard d'Ajax dans sa Tragedie des Theïsses, y faisant faire le recit de sa mort par un Messager : au contraire de Sophocle qui l'a fait mourir sur la Scéne. Ce qui a été remarqué sur l'Ajax de Sophocle par le Scholiaste de Sophocle, à la page 85. lequel ajoute que les Anciens en usoient comme Eschyle. Et c'est ce qui a fait dire à Horace,* Nec coram populo natos Medæa trucidet.

Je reviens à notre diligence incroyable d'Agamemnon dans l'Agamemnon d'Eschyle. Dion Chrysostome,

me, dans ſon Diſcours 52. parlant des abſurditez des anciens Tragiques, a remarqué la même choſe dans ceux de ſon tems. *Dans l'eſpace d'un jour, ils font,* dit-il, *faire à leurs Meſſagers des voyages de pluſieurs jours.*

Vous dites dans votre Réplique que le chemin que fait Agamemnon de Troie à Argos, n'eſt que le diſcours d'un Garde, qui s'en entretient tout ſeul au commencement de la Piéce, pour la dire enſuite à Clytemneſtre. Et dans votre Pratique du Théatre, vous dites que ce Garde fait le prologue de la Piéce; & qu'ainſi il ne doit pas être compris dans le corps de la Piéce : laquelle ſeroit vicieuſe & contre les regles, ſi ſon Diſcours faiſoit partie de la Piéce. Il eſt très-certain que ce Garde qui fait l'ouverture de la Piéce, ne ſemble pas voir, comme vous dites, le ſignal des feux allumez qui marquoient la priſe de Troie, mais qu'il les voit effectivement; qu'il eſt le premier qui les aperçoit, & qu'il ne dit rien dans tout ſon diſcours qui ne ſoit eſſentiellement de la Piéce. Voici le ſommaire de ſon diſcours. Il fait d'abord mention de l'emploi pénible qui l'obligeoit de veiller à la découverte de ces feux. Il en indique le ſujet : Et auſſi-tôt qu'il apperçoit ces feux, il va en porter la nouvelle à Clytemneſtre. Il ſe réjouït par avance du retour de ſon maître, Agamemnon. Il fait quelques réflexions ſur les intrigues domeſtiques : & il en parle en valet, qui en ſavoit plus qu'il n'en oſoit dire. Y a-t-il rien dans tout ce diſcours qui ſoit détaché du corps de la Piéce? Y a-t-il rien qui n'ait une liaiſon néceſſaire avec la ſuite? On voit dans cette ſuite, que ce Garde avoit rendu conte à la Reine des feux qu'il avoit apperçus : que ſur cette nouvelle, Clytemneſtre ſe préparoit à faire des ſacrifices : que le Chœur des Vieillards d'Argos la trouve dans cette occupation : qu'il lui demande le ſujet de ſes empreſſements : qu'après le chant du Chœur, qui ſelon les regles d'Ariſtote, devoit ſuivre le Prologue, ou le premier Acte, dans les anciennes Tragédies; ce Chœur fait

fait la même question à la Reine ; à quoi elle satisfait en lui rendant conte d'une aussi grande nouvelle qu'étoit celle de la prise de Troie ce jour-là même ; laquelle nouvelle étoit fondée uniquement sur le signal des feux. Après ce discours de Clytemnestre, & après quelques réflexions du Chœur sur une si agréable nouvelle, le Messager d'Agamemnon arrive : à la vûë duquel Clytemnestre declare qu'elle va être éclaircie du fondement qu'elle doit faire sur l'indice des feux allumez. Encore une fois, peut-on dire après cela, que le discours de ce Garde ne soit pas du corps de la Piéce ?

Il est donc constant que la diligence précipitée d'Agamemnon dans l'Agamemnon d'Eschyle, est inexcusable. Et son Scholiaste sur le vers 513. de cette Tragédie, n'a pas oublié de remarquer qu'il avoit été repris de ce defaut par les anciens Critiques. *Quelques uns*, dit-il, *ont repris Eschyle de ce qu'il fait arriver les Grecs dans le même jour de la prise de Troie.* Et ce qui est encore plus étrange, Agamemnon raconte à Clytemnestre, comme les Grecs avoient été batus d'une grande tempête après leur départ de Troie : laquelle avoit separé Menelas de la flote, & laquelle apparemment l'avoit jetté en quelque port, d'où il seroit bien-tôt de retour. Car quelle apparence que tous ces Grecs, & Agamemnon leur Chef, puissent être venus de Troie à Argos le même jour de la prise de Troie ? Le Poëte Latin, inferieur d'ailleurs à Eschyle, a évité cet écueil.

Je dois encore cette derniere remarque à l'érudition & à la courtoisie de Mr. Spanheim, qui est un homme éminemment savant en toute sorte de litterature.

C'est, MONSIEUR, en ces rencontres que l'imagination du Spectateur est étrangement choquée, & non pas quand le Poëme excéde de quelques heures un tour de Soleil. Car comme il n'est pas difficile de s'imaginer qu'une action qu'on represente en trois ou quatre heures, se soit passée en douze ; en prenant,

comme vous dites, des quarts d'heures pour des heures entiéres; il ne l'eſt guere davantage de s'imaginer qu'elle ſoit arrivée en quinze ou en ſeize. Mais l'eſprit du Spectateur ne ſauroit jamais concevoir qu'un Acteur ait fait en peu d'heures ce qui ne ſe pourroit pas même faire en pluſieurs ſemaines. Et vous m'avouerez, qu'il vaut encore beaucoup mieux pêcher contre cette regle de douze heures, que contre la poſſibilité & la vraiſemblance.

C'eſt donc avec grande raiſon qu'Ariſtote a permis au Poëme Dramatique d'exceder quelquefois cet eſpace d'un tour de Soleil, pour trouver l'ajuſtement du temps raiſonnable qui peut convenir à ſon ſujet.



CHA

CHAPITRE VII.

Térence a été accusé par plusieurs Critiques de n'avoir pas observé dans son Heautontimorumenos, la regle d'Aristote touchant la durée de l'action du Poëme Dramatique.

PLusieurs toutefois ont accusé Terence de n'avoir pas observé dans son Heautontimorumenos cette regle d'Aristote touchant la durée de l'action du Poëme Dramatique. Et il paroît bien en effet que vous ne faites pas grand cas de ses Commentateurs : car si vous eussiez pris la peine de les voir, il ne vous fût pas arrivé de soutenir, que jamais personne ne s'étoit avisé de lui reprocher ce defaut, & que les paroles de Jules Scaliger mal-entendues, m'avoient donné la pensée que quelques-uns l'en avoient accusé.

Voici donc ce qu'en dit Donat, le premier Critique de son temps, qui avoit vû les Comedies d'Apollodore & de Menandre, que Terence a copiées; & qui est si ancien Interpréte (il étoit le Maître de St. Jerome) qu'il passe aujourd'hui pour Auteur : *Scire autem convenit uno die transigi Phormionem, non, ut Héautontimorumenon, duobus.* C'est dans sa Preface sur le Phormion. Ce que nous verrions sans doute qu'il auroit encore observé dans ses Commentaires sur cette Comedie d'Héautontimorumenos, si le temps ne nous les avoit point enviez. Mais Eugraphius, Scholiaste assez ancien, l'a remarqué sur ces mots de la Scéne premiere de l'Acte troisiéme, LUCISCIT HOC JAM: *Notandum ex hac Comœdia, quod in nulla alia licet reperiri, ut biduum tempus in Comœdia sit. Omnes enim uno*

uno die actus suos explicant, &c. *At hic bidui rationem versari intelligimus.* Je remarquerai ici en passant, que ce *quod in nulla alia licet reperiri* d'Eugraphius, doit s'entendre des Comedies de Terence seulement, & non pas de toutes les Comedies generalement. Continuons. Gerbert, Archevêque de Reims, qui fut depuis le Pape Silvestre II. fait mention d'Eugraphius dans son Epitre septiéme à Airardus, comme d'un Auteur qui avoit déja quelque antiquité. Et ce Pape vivoit sous Othon, environ l'an 998. Et ainsi on peut conclure, qu'Eugraphius vivoit il y a plus de huit cens ans.

Minturnus a fait la même remarque qu'Eugraphius. C'est dans son Traité du Poëte, au Livre quatriéme: *Quanta porro hæc actio sit*, (il parle de la Comedie) *& quam longa, mehercule neminem fugiet, si tempore eodem curriculo atque Tragœdiæ spatium illi circumscriptum esse intelliget. Nam vel intra diem, vel ad summum biduo, ut res proposita postulat, quam ut exprimat Comicus actionem susceperit, peractam esse perspiciet. Aristophanis enim Plutus, Plauti Amphitryo, Terentii Heautontimorumenos intra biduum confectas complectuntur.*

Muret a écrit la même chose dans son Argument sur l'Héautontimorumenos: *Cum autem ceterarum Fabularum argumentum uno die contineri soleat; hujus autem non nisi biduo, explicari potest.*

Et Jean Baptiste Giraldi Cintio, au lieu allegué ci-dessus, au chapitre premier.

Et George Fabrice, dans son Commentaire de Terence, sur ces mots du Prologue de l'Héautontimorumenos. DUPLEX QUÆ EX ARGUMENTO FACTA EST SIMPLICI: *Duplicem ait hanc Comœdiam, non respectu personarum quod duos adolescentes habeat, quemadmodum, Hecyrâ exceptâ, reliquæ omnes; sed propter inopinatam Antiphilæ ex annulo cognitionem: tum vel maximè propter actionis tempus. Solebant autem, ut in Libro de Poëtica Aristoteles scribit*, ὑπὸ μίαν περίοδον ἡλί

λῖν absolvere opus suum Tragici & Comici Actores. Sed istius Fabulæ recitatio Liberalibus ante cœnæ tempus cœpta, & sub crepusculum media finita, altero demum die peracta est. Unde in primo & secundo Actu vesperæ cœnæque mentio fit : & insequentis diei Actum orditur hoc verbo Senex, LUCISCIT. *Hæc temporum mutatio, actionisque tarditas, ipsi argumento quod statarium est, respondet. Si enim uno die accerseretur, eodemque ex una familia in alteram deduceretur mulieris pompa, & ancillarum grex, nimis turbarum fieret in Scena, & nihil ab aliis Comœdiis hæc differret. Quamobrem proprium Terentii est, non solum bonas meretrices facere, hoc est, mutare τὸ ἦθος; sed uti etiam novo agendi genere, & mutare τὴν ὑπόθεσιν. Hæc autem ex Terentianis sola stataria est atque integra : nam reliquæ motus plures habent, & non semper unius dramatis atque actionis imitationem.*

Et Franciscus Fabricius Marcoduranus (c'est-à-dire, de Duren, au païs de Juliers) dans ses Notes de Terence; sur cet endroit du Prologue de nôtre Comedie, DUPLEX QUÆ EX ARGUMENTO FACTA EST SIMPLICI : *Duplicem ait hanc Comœdiam : maximè propter actionis tempus : quod non uno circuitu solis absolvatur.*

Le Castelvetro n'a pas aussi oublié de l'observer dans son Commentaire sur la Poëtique d'Aristote, à l'endroit où il est parlé de ce tour de Soleil; qu'il explique, comme vous, d'un jour civil de douze heures : *Per laqual cosa, vegganſi Plauto e Terenzio come ſi poſſono ſenſare di non avere errato, che in alcune Comedie loro anno fatto rappreſantare l'azzione piu lunga d'un giorno.* Ce qu'il faut entendre à l'égard de Terence de sa Comedie d'Héautontimorumenos; toutes ses cinq autres étant constamment dans l'espace de douze heures.

Vossius a fait la même remarque dans sa Poëtique : *interdum tamen drama est bidui. Eo spatio Héautontimorumenos transigitur.*

Et votre ami Mr. Oger, dans la Preface qu'il a faite sur le Poëme de Tyr & de Sidon.

Et le Pere Mambrun de la Compagnie de Jesus, grand Poëte & grand Critique tout ensemble : *Non ii sumus, qui negemus intra lucem unam Tragœdiæ actionem contineri posse. Sed, nobis auctoribus, potest illa ad* 24 *horas produci. Veluti ab inclinante una incipere, & sequente peragi. En in Heautontimorumeno Terentii, duo primi Actus sunt unius diei; tres ultimi ad alteram diem pertinent; nox media intercedit.* C'est dans sa Dissertation de l'Epopée.

Et le Pere Jouvancy de la même Compagnie, homme très-savant dans l'une & l'autre Langue : *Pridie Chremes ab agro redeuntem offenderat Menedemum sub vesperam. Eodem ferme tempore Clinia cum Bachide & Antiphila domum Chremetis venerant : ubi pernoctaverant. Postridie manè venit ad Menedemum Chremes : quæ omnia ita sunt temporibus dividenda, ut res tota intra spatium horarum viginti quatuor peragatur.* C'est sur le mot *luciscit* premier mot de l'Acte troisiéme.

Après toutes ces allegations, je ne pense pas, Monsieur, que vous croyiez encore, que les paroles seules de Jules Scaliger mal-entendues, m'ont fait croire, qu'on a accusé Terence d'avoir excedé l'espace de douze heures dans son Héautontimorumenos. J'entens, Dieu merci, un peu le Latin : & je vous prie, Monsieur, d'avoir une autre fois meilleure opinion de votre ami. Le fait que vous posez, n'est donc pas veritable, que jamais personne n'avoit songé à reprocher à Terence, que l'action de cette Comédie comprît plus de douze heures. Celui que vous alleguez ensuite, pour un fondement solide & necessaire (ce sont vos termes) que les anciens Poëtes Grecs & Latins n'ont jamais fait de Poëmes dramatiques qui ne fussent dans ce temps-là, n'est pas non plus véritable : & je ne sai pourquoi vous me voulez faire croire, que j'en suis demeuré d'accord. S'il vous en souvient, j'ai toûjours soute-

nu

nu le contraire : & je vous alleguois entr'autres exemples l'Héautontimorumenos de Terence : ce qui fut le ſujet de nôtre conteſtation : & ce qui l'a été enſuite de votre Diſcours. Mais voici d'autres exemples plus formels.



CHAPITRE VIII.

La Niobe d'Eschyle, selon le témoignage de l'Auteur de sa vie, & sa Rançon d'Hector, selon le témoignage du Scholiaste d'Aristophane, étoient de plus de deux jours.

LA Niobe d'Eschyle étoit de près de trois jours: car nous apprenons de l'Auteur de sa Vie, qu'il avoit introduit Niobe sur le theatre le visage couvert, & y gardant le silence jusqu'au troisiéme jour. Ἕως τρίτης ἡμέρας. Il est vrai que Victorius au lieu de ἕως τρίτης ἡμέρας soutient qu'il faut lire ἕως τρίτου μέρους: & qu'ainsi il prétend, que Niobe ne fut sur le Theatre sans parler que jusqu'à la troisiéme partie de la Piéce, & non pas jusqu'au troisiéme jour. Mais cette correction de Victorius, quoi qu'appuiée, selon son témoignage, de l'autorité d'un Manuscrit, est peut-être plus ingenieuse que veritable : car outre que toutes les éditions de cette Vie ont constamment ἕως τρίτης ἡμέρας, l'ancien Scholiaste d'Aristophane, qui est un Scholiaste très-ancien, & lequel apparamment avoit vû les Tragedies d'Eschyle; après avoir remarqué sur ces mots de sa Comedie des Grenouilles τὸ δρᾶμα δ' ἂν διήει, qui sont de la Scéne premiere de l'Acte troisiéme, que Niobe fut ainsi introduite jusqu'à la fin de la Piéce: διήει. ἀνύοιτο· εἰς τὸ τέλος ἦλθεν, il ajoute, qu'Achille dans les Phrygiens d'Eschyle (autrement, la Rançon d'Hector, ou les Myrmidons) fut introduit de même sur le Théatre jusqu'au troisiéme jour. Ὃς μέχρι τριῶν ἡμερῶν οὐδὲν φθέγγεται. ce qui ne confirme pas peu la leçon de ἕως τρίτης ἡμέρας de l'Auteur de la Vie d'Eschyle. Car quoi qu'il soit vrai, que Niobe ait parlé au mi-

milieu de la Tragedie d'Eschyle qui portoit son nom, comme il paroît par ces vers qu'Aristophane a mis dans la bouche d'Euripide, au lieu allegué,

Κἄπειτ', ἐπειδὴ ταῦτα ληρήσειε, καὶ τὸ δρᾶμα
Ἤδη μεσοίη, ῥήματ' ἂν βόεια δώδεκ' εἶπεν.

Ensuite qu'Eschyle eut imposé de la sorte, & qu'on fut déja au milieu de la Piéce, il prononça environ douze grands mots :

Niobe ayant si peu parlé en cette occasion, on peut dire, à proprement parler, qu'elle n'a parlé qu'à la fin de la Piéce, où il est constant qu'elle parla assez long-temps; y ayant fait mention des avantages de son pere Tantale, comme nous l'apprenons de Strabon au livre XII. où Strabon produit même deux vers de ceux qu'Eschyle avoit fait dire à Niobe.

Quelques Critiques, entre lesquels est Robortel, croyent qu'Eschyle n'introduisit de cette sorte sur la Scéne Niobe & Achille que le troisiéme jour; faisant faire mention des deux autres à l'ouverture de la Piéce par quelqu'un des personnages de la Piéce. Mais il n'y a point d'apparence que la chose se soit ainsi passée. Premiérement, l'Auteur de la Vie d'Eschyle dit nettement, que Niobe fut ainsi introduite jusqu'au troisiéme jour : le Scholiaste d'Aristophane dit aussi nettement la même chose d'Achille. Et si ce long silence n'eût été representé, le Scholiaste d'Aristophane & l'Auteur de la Vie d'Eschyle, se seroient expliquez autrement qu'ils n'ont fait. Mais d'ailleurs, Aristote au chapitre 17. de sa Poëtique, parlant des Poëmes polymythes, c'est à-dire, de ceux qui contiennent trop d'avantures, met au nombre de ces Poëmes la Niobe d'Eschyle. Ce qui donne sujet de croire qu'Eschyle avoit traité dans cette Tragédie une grande partie de l'histoire de Niobe. Et les notices qui nous en restent, semblent le témoigner. Car nous apprenons de Strabon, que Tantale y étoit un des personnages : Or si la Fable est verita-

ritable, il eſt conſtant que Tantale mourut long-temps avant l'affliction que reçut ſa fille Niobe de la perte de ſes enfans : qui eſt la cauſe pour laquelle Eſchyle l'avoit introduite aſſiſe deux jours entiers ſur leur tombeau, le viſage voilé, & ſans parler. Je ne doute point que le Poëte ne puiſſe alonger ou accourcir le temps des actions, qui compoſent le ſujet de ſon Poëme : & ainſi Eſchyle pouvoit rapprocher la mort de Tantale. Mais après ce que nous dit Ariſtote, que la Niobe d'Eſchyle pêchoit en excés de grandeur, à cauſe de la multitude des avantures, il faut qu'Eſchyle ait repreſenté quelqu'une des avantures de Niobe qui ait precedé l'affliction qu'elle eut de la perte de ſes enfans; qui fut la derniere action de ſa Vie. Or quelqu'autre choſe ayant precedé la repreſentation de Niobe ſur le tombeau de ſes enfans, il faut neceſſairement que cette Heroïne ait été effectivement introduite ſur le Theatre deux jours entiers, contre l'opinion de Robortel : & ce Poëme conſequemment, pour ne rien dire de la Rançon d'Hector, comprenoit du moins deux jours. Il eſt vrai qu'Ariſtophane s'en eſt moqué dans ſa Comedie des Grenoüilles : Mais ce n'a pas été comme l'Obſervateur du Cid l'a cru, à cauſe qu'il excedoit l'eſpace d'un tour de Soleil. Ariſtophane ne parle en aucune façon de ce long eſpace de temps. La raiſon pour laquelle il s'en eſt moqué, c'eſt que le Poëte Tragique devant par ſon art ſeul exciter de la compaſſion dans l'eſprit de ſes Spectateurs ; je veux dire, par les paroles qu'il met dans la bouche de ſes perſonnages, ſans le ſecours des Acteurs ; il trouvoit étrange qu'Eſchyle pour ſurprendre l'eſprit des Spectateurs, & les émouvoir à pitié, emploiât des choſes exterieures : qui étoit un défaut qui lui étoit ordinaire, comme l'a remarqué l'Auteur de ſa Vie. Cet Auteur ajoûte, qu'Eſchyle ſe ſervoit de ſa decoration du Theatre, plûtôt pour exciter de l'horreur dans l'ame des Spectateurs, que pour les tromper adroitement. Et nous en avons la preuve dans ſes Euménides, où il introduiſit un jour un ſi grand nom-

nombre de Furies, & avec des habits si étranges, & des postures si horribles, que tout le monde en fut épouvanté; que les enfans s'en évanouïrent, & que les femmes grosses en accoucherent avant terme. L'Auteur de la Vie d'Eschyle rend encore une autre raison de ce silence de Niobe, & de celui d'Achille: qui est une certaine gravité qu'affectoit ce Poëte dans ses personnages. Car comme il étoit homme belliqueux, & frere en effet du vaillant Cynegire, il ne faisoit point plaindre ses Heros, ni ses Heroïnes. Mais la veritable raison du silence de Niobe, c'est l'affliction qu'elle avoit de la perte de ses enfans, comme nous l'apprenons du Scholiaste de ce Tragique. *Les personnages*, dit-il, *gardent souvent le silence chez les Poëtes, ou par arrogance, comme Achille dans les Phrygiens de Sophocle, ou par affliction, comme Niobe dans Eschyle.* Je remarquerai ici en passant, que ce Scholiaste s'est trompé, attribuant à Sophocle cette Tragedie des Phrygiens. Car outre que nous ne lisons point ailleurs qu'elle soit de Sophocle; quand même ce Poëte en auroit composé une sous ce titre, comme les anciens Dramatiques traitoient souvent le même sujet; il paroît par ce que nous avons ci-dessus rapporté d'Aristophane, de son Scholiaste, & de l'Auteur de la Vie d'Eschyle, que c'est Eschyle, & non pas Sophocle, qui dans la Tragedie des Phrygiens avoit introduit Achille gardant le silence.

Mais comme je défére extremement en toutes choses à Mr. Spanheim, & particulierement en ce qui regarde Eschyle, dont il a fait une étude particuliere, & qu'il ne croit pas qu'Eschyle ait introduit sur le Theatre Niobe & Achille gardant le silence deux jours entiers; je n'appuie pas extremement sur ces deux exemples.

CHA-

CHAPITRE IX.

Le Plutus d'Ariſtophane eſt de plus de 20. heu-res. Ce que dit Mr. d'Aubignac que cette Co-médie n'eſt qu'une Rhapſodie, compoſée des deux Plutus de ce Comique, eſt dit ſans aucune apparence, & contre toute ſorte de verité.

MAIS le Plutus d'Ariſtophane eſt conſtamment de la fin d'un jour, de la plus grande partie de l'au-tre, & d'une nuit entiere; & il comprend plus de vint heures.

Voici comme l'Action ſe paſſe. Chremyle, & ſon valet Carion, obeïſſent à l'Oracle, ſortent du Temple d'Apollon pour ſuivre le premier homme qu'ils rencon-trent. Ayant d'abord rencontré Plutus, le Dieu des richeſſes, Chremyle l'oblige d'entrer chez lui. Et pour faire part aux Laboureurs, ſes voiſins & ſes amis, de la preſence & des bienfaits de ce Dieu, il les envoie querir par Carion, auquel il dit, qu'ils les pourra trou-ver dans les champs où ils étoient à travailler. ἐν ἀγροῖς ταλαιπωρουμένους. Il étoit donc encore jour : la coutu-me n'étant pas de travailler la nuit à la terre : & par-ticulierement à la beſoigne que faiſoient ces païſans : qui étoit de chercher ſes ognons dans la terre; qu'on n'eût pas aiſément trouvez dans l'obſcurité. Il eſt à re-marquer que la recolte des ognons ſe fait ici à la fin du mois d'Août, & que le 25. du Mois d'Août, du temps d'Ariſtophane, le Soleil ſe levoit à Athénes à cinq heu-res du matin, & un tiers, & ſe couchoit à ſix heures & deux tiers du ſoir : & qu'ainſi la nuit y étoit de dix heures trois quarts, & le jour de treize heures & un quart

quart. Car le Soleil étoit en ce temps-là au ſigne du Lion, ſur la fin : & l'Equinoxe tomboit ſur le 26. Mars. Tous ces Païſans étant aſſemblez, la Pauvreté ſurvient, qui les reprimande de ce qu'ils faiſoient la Cour au Dieu des richeſſes. Chremyle l'aborde. Il lui demande qui elle eſt : & il lui dit qu'elle lui ſemble pâle : ce qui montre qu'il faiſoit encore à cette heure-là aſſez clair pour diſtinguer les couleurs.

Voilà la fin du premier Acte : lequel, pour le marquer en paſſant, ne contient qu'une Scéne. *Voiez le Plutus de Mlle. le Févre.*

Voyons ce qui ſe paſſe dans le ſecond. Tous ces Païſans après avoir conſulté entr'eux, déliberent de faire recouvrer la vûë à Plutus : & pour cet effet, ils l'envoient au Temple d'Eſculape, où ils lui font porter un lit. Plutus paſſe toute la nuit dans ce Temple. Τὴν νύχθ' ὅλην ἐγρηγόρεσκε, ἕως διέλαμψεν ἡμέρα : & il y recouvre la vûë au point du jour Au commencement de la 3. Scéne de l'Acte troiſiéme, Plutus, après avoir recouvré la vûë, ſalue le Soleil, & l'adore. καὶ προσκυνῶ γε πρῶτα μὲν τὸν Ἥλιον. Il étoit donc du moins cinq heures & demie du matin. En la Scene 4. de l'Acte 4. la Vieille commence cette Scéne par ces mots, *Mes amis, enſeignez moi je vous prie, la maiſon de ce Dieu qui demeure ici depuis quelque temps :* ce qui marque qu'il y avoit déja du temps que Plutus étoit dans le logis de Chremyle. En la Scene premiere de l'Acte cinquiéme, Mercure dit à Carion, que depuis que Plutus n'eſt plus aveugle, on ne fait plus de ſacrifices aux Dieux : qu'on ne leur offre plus de gâteaux : & qu'il meurt de faim. Et dans la Scene ſeconde, le Prêtre de Jupiter dit de même qu'il meurt de faim, & que depuis que Plutus voit clair, on ne ſacrifie plus rien aux Dieux. Tout cela ne permet pas de douter, que l'heure de dîner & celle de ſacrifier ne fuſſent paſſées il y avoit déja quelque temps, lorſque ce Prêtre & Mercure parloient de la ſorte. Et il falloit qu'il fût du moins quatre ou cinq heures du ſoir.

Vous

Vous dites dans votre Replique, que le Plutus d'A-ristophane que nous avons aujourd'hui, n'est qu'une Rhapsodie, composée des deux Plutus de ce Comique & que ce dernier Acte étoit du Plutus qui a été perdu. Si cela étoit, le Scholiaste d'Aristophane; qui est très ancien, en auroit sû des nouvelles : & il l'auroit marqué en quelque endroit de ses Scholies. Mais pourquoi ce mêlange du dernier Acte d'un des Plutus d'Aristophane avec les quatre premiers de l'autre Plutus ? Cette pensée est si bizarre, qu'elle ne merite pas davantage de reflexion.



CHA

CHAPITRE X.

Euripide, selon le Castelvetro, n'a pas toûjours renfermé l'action de ses Tragédies dans l'espace de douze heures. Les Anciens Poëtes Dramatiques donnoient autant de temps à leurs Poëmes Dramatiques qu'on en donnoit aux Epiques. Un d'eux representa dans une Tragedie le Siege de Troie. Aristarque de Tegée & Eschyle, Auteurs de la restriction de la durée des Tragedies. Le Jephté de Buchanan contient du moins deux mois selon Vossius. Justification de l'Amphitryon de Plaute.

IL y a aussi quelques Poëmes dans Euripide qui excedent ce temps de douze heures, si nous en croyons le Castelvetro. C'est à l'endroit de sa Poëtique, où il dit que le Poëme Dramatique ne peut contenir plus de douze heures. *Nella quale cosa anno peccato Euripide e Plauto, ed altri.* Il y a apparence que ce fameux Critique a voulu parler des Suppliantes d'Euripide. Voiez ce qui a été remarqué ci-dessus au sujet de cette Tragedie d'Euripide.

Que si nous avions tous les Poëmes Dramatiques d'Eschyle, d'Euripide, & d'Aristophane, qu'on sait n'avoir pas été si reguliers que ceux de Sophocle ; & si nous avions tous les autres des autres Poëtes dont il ne nous reste que les titres, ou quelques fragmens, je vous laisse à penser si nous manquerions à présent de semblables exemples. Car pour ne point parler des pre-

miers Poëtes, lesquels, au rapport d'Aristote, ne faisoient point de difficulté de comprendre dans leurs Poëmes Dramatiques autant de temps qu'on en comprenoit ordinairement dans les Epiques, c'est-à-dire, une année, ou davantage; nous voions dans ce Philosophe, qu'un peu avant lui, & de son temps même, plusieurs Poëtes n'observoient point cette regle d'un tour de Soleil; ne mettant aucune difference, à cet égard, entre les sujets qui doivent composer ces deux sortes de Poëmes. Ainsi l'un d'eux representa dans une Tragedie les dix années du Siege de Troie. Et Eschyle representa dans la Niobe toute l'histoire de ses deux Heroïnes, laquelle apparemment ne pouvoit pas être traitée dans l'espace de douze heures. Le bel Agathon, au rapport du même Philosophe, en usoit de même dans tous ses Poëmes Dramatiques, que ce Philosophe trouve d'ailleurs incomparables. Et il y a quelque apparence que ce fut Aristarque de Tegée qui commença le premier à restreindre le temps des sujets dramatiques: s'il est vrai qu'on puisse expliquer de cette restriction ces paroles de Suidas, οὗτος δὲ ὁ Ἀρίσταρχος, σύγχρονος ἦν Εὐριπίδῃ, ὃς πρῶτος εἰς τὸ νῦν αὐτῶν μῆκος τὰ δράματα κατέστησεν. Eschyle peut aussi avoir eu quelque part à cette restriction: car nous voions dans Athénée, que Chameleon lui attribue l'invention de l'œconomie du Theatre : & Valere Maxime l'appelle *l'origine & le principe de la Tragedie* : & nous apprenons de Philostrate, dans la Vie d'Apollonius, que les Atheniens le nommerent *le pere de la Tragedie*. A quoi on peut ajoûter, que dans un manuscrit de la Poëtique d'Aristote qui est dans la Bibliotheque du Roi, à l'endroit où il est dit que ce fut ce Poëte qui le premier diminua le Chœur, πρῶτος Αἰσχύλος τὰ τοῦ χοροῦ ἠλάττωσε, il y a τὰ τοῦ χρόνου ἢ χοροῦ ἠλάττωσε. Ce qui donne quelque sujet de croire qu'Aristote avoit écrit τὰ τοῦ χρόνου καὶ χοροῦ ἠλάττωσε.

Mais nous manquerions bien moins encore de semblables exemples si nous avions tous les Poëmes Dramatiques d'Andronicus, d'Ennius, de Nævius, de Pa-

Pacuvius. Car il s'en falloit beaucoup que ces vieux Poëtes Latins obſervaſſent ſi exactement les regles de la Poëſie que les Grecs. D'où vient qu'Horace conſeille de lire plûtôt les ouvrages des Poëtes Grecs que ceux des Poëtes Latins. Et c'eſt pour cette raiſon d'irregularité que le Satyrique Lucilius ſe moquoit des Poëtes Latins en toutes occaſions.

Parmi ſix vingt dix Comedies qu'on attribuoit à Plaute, il y en avoit tant de mauvaiſes que Varron, au rapport d'Aulugelle, n'en trouva dignes de Plaute que vint & une ſeulement; qui furent pour cela appellées *les Varronniennes*: & deſquelles il ne faut pas douter que ne ſoient les vingt que nous avons aujourd'hui. Cependant vous voyez que le Caſtelvetro trouve que parmi ces vingt il y en a de plus de douze heures. Je ne ſai de laquelle de ces Comedies de Plaute le Caſtelvetro entend parler. Il y a apparence que c'eſt de l'Amphitryon : Car après avoir blâmé le Prologue de cette Comedie, il ajoûte, *Ma quella Comedia, o Tragicomedia di Plauto, a tanti altri errori gravi, che per avere ancora queſto, non ſarà reputata molto peggiore.*

Muret, Heinſius, & Voſſius, prétendent qu'elle eſt de plus de neuf mois; qu'Alcmene y conçoit, & qu'elle y accouche. Voici les paroles de Muret, qui ſont du Chapitre 16. du Livre IV. de ſes Diverſes Leçons : *At in Amphitruone nimis certè ſibi Plautus licentiæ ſumpſit : qui eadem illa nocte quam triplo longiorem eſſe voluit Jupiter in Hercule procudendo occupatus, redeuntem è bello Amphitruonem, & eo ipſo die qui illi nocti proximus illuxit, decimo poſt menſe Alcmenam parientem facit. Si quis quid hodie tale faceret, exſibilaretur. Sed quadam Antiquitatis majeſtate fit, ut quæ in nobis reprehenderemus, in veteribus admiremur.* Voici celles d'Heinſius, elles ſont de ſes Notes ſur Horace : *Plautus novem menſes uno dramate complexus eſt : ut vix major, ampliorque, Homericæ Iliados quam Amphitryonis ſit periodus. Alcmena autem concipit & parit. Quod ſi fieret ubique, nullo epiſodio jam opus eſſet : nec ars eſſet ſcribere Comœdiam. Præterquam*

quod ſit monſtri inſtar, & cum ratione ac natura pugnet, ut quæ ſimul concipiat & pariat. Voici celles de Voſſius elles ſont de ſa Poëtique: *Ridiculè ſe dat Plautus, cum in Amphitryone ſingit eodem die Alcmenam & concipere & parere.*

Mais je ne puis comprendre ſur quoi ſe ſont fondez ces Triumvirs de la Republique des Lettres : car il eſt certain qu'Alcmene étoit groſſe de plus de dix mois quand la Comedie commence.

Is priuſquam hinc abiit ipſemet in exercitum,
Gravidam Alcmenam uxorem fecit ſuam &c.
Hodie illa pariet filios geminos duos.
Alter decumo poſt menſe naſcetur puer
Quam ſeminatus; alter, menſe ſeptimo.

Pour excuſer le jugement de ces grands hommes, il faut accuſer leur memoire. Je croi donc que ce qui leur a pu donner cette penſée, c'eſt le diſcours que fait Plaute de cette longue nuit qui en dura trois, en laquelle Hercule ayant été conçu, ils ont cru qu'il l'avoit auſſi été en cette Comedie : ſans ſe ſouvenir que Plaute y a corrompu la Fable, comme l'a remarqué Jule Scaliger dans ſa Poëtique, & qu'il a pris cette longue nuit pour celle de la naiſſance d'Hercule. Ce qu'il y a apparence qu'il a imité de Platon le Comique, lequel avoit traité le même ſujet; car il ne faut pas douter que ſa Comédie intitulée *la longue Nuit*, dont Athenée & Julius Pollux font mention, doive s'entendre de cette nuit de la conception d'Hercule.

Il ſemble néanmoins que Mr. de Balzac ſoit de l'opinion de ces trois Critiques. Car dans la diſputation qu'il a faite ſur la Tragedie d'Heinſius, intitulée *Herodes Infanticida*, blâmant les anacroniſmes des Poëtes, il dit, qu'il trouve peu ſupportable que dans cette Comedie d'Amphitryon, Plaute faſſe jurer Soſie par Hercule avant qu'Hercule fût conçu. Il devoit dire, avant qu'Hercule fût né : comme l'ont dit, après Decembrius qu

qui a fait le premier cette ingenieuse observation, Vincentius Contarenus, le Castelvetro, Taupman, & Vossius.

D'autres Critiques ont cru que cette Comedie de Plaute duroit un jour, & trois nuits; ou une nuit qui en valoit trois. Mais c'est faute de l'avoir considerée attentivement; car Sosie qui fait la premiere entrée sur le Theatre, n'y arrive que vers la fin de la nuit.

Neque ego hac nocte longiorem me vidisse censeo, &c.
Credo ædepol equidem dormire Solem atque appotum probè.
Mira sunt, nisi invitavit sese in cœna plusculum.

Et ce qui le temoigne encore plus clairement, c'est qu'il n'arrive à la porte du logis d'Amphitryon que longtemps après que Jupiter y est entré: & Jupiter n'y étoit entré qu'à minuit. *Here, venisti media nocte : nunc abis: hoccine placet ?* Ce sont les paroles que lui dit Alcméne comme il prenoit le matin congé d'elle, feignant de s'en retourner à l'armée. Je pense même que cette Comedie ne comprend pas plus de douze heures, puisque dès le quatriéme Acte on parle de dîner: & ce qui se fait derriere le theatre, hors la vûë des Spectateurs dans l'intervalle de cet Acte & du cinquiéme, ne comprend que bien peu de temps; car il ne s'y passe autre chose que l'accouchement d'Alcmene, lequel avoit même commencé dès le quatriéme Acte; & qui ne dure que fort peu; Alcmene aiant accouché sans peine, & sans que ses Servantes s'en soient apperçues. Pour ce qui est du premier Acte, il ne peut avoir emporté plus de temps de la nuit qu'il en a fallu pour le réciter; car quand il finit, le jour commence : *Eamus Amphitruo*, dit Mercure à Jupiter, *luciscit jam* : l'intervalle des Scenes ne comprenant pas plus de temps qu'il en faut pour faire passer les Acteurs sur la Scene. Que si on disoit qu'il faut bien que ce qui s'est passé à ce premier Acte comprenne une grande partie de la nuit,

puisque l'Etoile de Venus, alors Occidentale, n'étoi pas encore retirée de dessus l'Horison, quand Sosie commence à paroître sur le Theatre : *Nec jugulæ, ne-que vesperugo, neque vergiliæ occidunt* : & que par con-sequent, le Soleil n'étoit pas encore beaucoup avancé dans l'autre hemisphere : à cela on pouvoit repondre, avec Dousa le fils, que Plaute, par une galanterie Co-mique, a affecté cette ignorance d'Astronomie dans la personne d'un valet. C'est une chose familiere à ce Poë-te, comme les Critiques l'ont remarqué, d'accomoder ses discours à l'incapacité de ses Acteurs.

Je reviens à notre tour de Soleil. Comme Buchanan vaut bien un Poëte ancien, je remarquerai ici en pas-sant, que Vossius, dans sa Poëtique, prétend que le Jephté de Buchanan est du moins de deux mois. *Nec enim minori spatio deploranda erat virginitas*, dit ce sa-vant homme.



C H A-

CHAPITRE XI.

Discours des Fêtes de Bacchus parmi les Athéniens. Plusieurs méprises de Mr. d'Aubignac touchant ces Fêtes & celles de Cérês. La Scéne de l'Héautontimorumenos n'est pas dans l'enclos de la Ville d'Athénes, comme l'a cru Mr. d'Aubignac. Méprise de Mr. d'Aubignac touchant ce vers, Nunc servolum ad eam in urbem misit. *Erreur de Mr. d'Aubignac touchant les Tétralogies des Anciens. Les Perses d'Eschyle, mal nommez* les Persiennes *par Mr. d'Aubignac.*

VEnons maintenant à notre Comédie. Vous prétendez qu'elle ne contient pas plus de dix heures. Pour trouver votre conte, vous voulez que la Scéne soit à Athenes; que l'action se soit passée en l'une des Fêtes de Bacchus apellée *Pithœgia*; que le mois d'Anthestérion auquel on celebroit cette Fête, soit notre mois d'Avril; que la Comedie commence sur les neuf heures du soir, long-temps après le Soleil couché, & qu'elle finisse avant le Soleil levé. Examinons d'ordre toutes ces choses.

Premierement, pour ce qui est de la Scéne, il est constant qu'elle est à Athenes, lieu ordinaire des Scénes des Comedies de Terence, & presque de toutes celles des autres Comiques, comme Plaute l'a remarqué dans ses Menechmes. *Hoc Poëtæ faciunt in Comœdiis: omnes res gestas esse Athenis autumant.* Mais en disant que la Scéne de l'Héautontimorumenos est à Athenes,

je ne pretends pas dire, que l'action se soit passée dans l'enclos de la Ville d'Athenes, comme je vois quelques-uns, qui le croyent, & comme il semble que vous le croyez. *Il faut savoir* (ce sont vos termes, de la page 6. de votre Dissertation) *que l'Histoire de cette Comedie est arrivée dans Athenes.* Elle s'est passée en quelque hameau proche d'Athenes, où le bon homme Menedéme, comme je le ferai voir dans la suite de ce discours, travailloit en son champ : & ce qui justifie clairement que la Scéne n'est pas dans l'enclos de la Ville d'Athenes, c'est ce que Clitiphon dit à son pere Chrémês dans la Scéne 2. du premier Acte, que lui & Clinia avoient envoyé leurs valets à la Ville querir Antiphile. *Nunc servolum ad eam in urbem misit, & ego nostrum unà Syrum.*

Ici dans votre Réplique, vous me ridiculisez d'une étrange façon. Voici vos paroles. *Je n'estime aussi digne de vous ni de moi le discours que je pourrois faire contre la mauvaise conséquence que vous tirez de ce que Clitiphon dit en notre Comédie, qu'il avoit envoyé son esclave en ville ou à la ville : car de là vous vous imaginez, qu'on doit conclure qu'il étoit aux champs, & non pas dans la ville d'Athenes, où le Poëte a mis certainement la Scéne de cette Piéce. Je ne veux pas vous objecter que cette interpretation est bien grossiere : mais je vous puis assurer qu'elle n'est pas capable de surprendre les moindres valets de Paris, & les plus stupides Courtauds de boutiques : car il n'y en a point qui ne sache,* qu'aller en ville, *ou* aller à la ville, *ne veut dire autre chose que sortir de sa maison pour aller en d'autres endroits de la ville faire ses visites, ou travailler à ses affaires : comme aussi* revenir de ville, *ou* de la ville, *signifie seulement retourner des autres lieux de la ville en sa maison; sans que jamais personne ait entendu par ces termes, des voyages faits des champs à la ville ni de la ville aux champs. Si votre pensée étoit véritable, il n'y auroit aucune maison dans Paris, dont les Maîtres ne demeurassent aux champs : car il n'y en a point dont les valets ne disent tous les jours qu'ils sont allez à la ville*

ville, ou qu'ils ne ſont pas encore revenus de la ville. Il n'y a point de Marchand dans la ruë de St. Denis qu'on ne puiſſe croire être ſouvent aux champs : puis qu'il n'y en a point qui ne réponde aſſez ſouvent qu'ils ont envoyé leurs garçons à la ville, & qu'il faut attendre que leurs garçons ſoient revenus de la ville. Voila certes un beau ſecret que vous avez trouvé de tranſporter Paris à la campagne, ſans en abattre un pan de murailles. Et ſelon cette belle ſubtilité, on pourroit dire qu'il y a peu de Comédies de Plaute ou de Térence dont la Scéne ſoit dans les villes : car il y en a peu dans leſquelles il ne ſe rencontre quelque Acteur qui parle aux mêmes termes que Clitiphon en celle qui fait notre diſpute.

REPONSE.

VOus me ridiculiſez, dis-je, d'une étrange façon : mais je ne me tiens pas ridiculiſé. Ils ſe moquent de moi, mais je ne ſuis point moqué, diſoit Diogéne en ſemblable occaſion. Je vous dis, MONSIEUR, encore une fois, que la Scéne de notre Comédie n'eſt pas dans l'enclos de la ville d'Athénes. En voici de nouvelles preuves.

Premiérement : c'eſt l'opinion de pluſieurs célébres Ecrivains : & ce que vous dites que jamais perſonne n'a entendu par ces mots, *aller à la ville*, des voyages faits des champs à la ville, eſt dit contre toute ſorte de vérité. Nannius, Pareus, Samuel Petit, Mr. le Févre Profeſſeur de Saumur & le Pere Jouvency, ont remarqué, comme moi, que la Scéne de notre Comédie eſt hors la ville d'Athénes. Voici la Note de Nannius : *Solus Terentius Scenam in Prologo non indicat : nec mirum, cum omnes fingantur agi in ipſa urbe Athenarum exceptâ hac unicâ fabulâ Heautontimorumeno : ubi Scena ruri haud dubie eſt conſtituta. Sed ego hoc rus ſuburbanum puto : alioqui urbana Bacchis, cum tanta familia, & ſarcina rerum, ſi longum ab urbe iter fuiſſet, tantam viam pedibus non confeciſſet. Excuſatur igitur Terentius quod ſubur-*

urbana loca pro ipsis Athenis habet. C'est au Chapitr 3. du livre 2. de ses Mêlanges. Voici celle de Pare, sur le vers de Terence, que j'ai allegué pour preuve de mon opinion. *Nunc servolum ad eam in urbem misi. Hinc videre est, hæc extra Athenas acta fuisse.* Voici celle de Samuel Petit sur les Loix Attiques, pag. 43. *Me nandrum hanc Fabulam docuisse* (il parle de l'Heautontimorumenos de Térence) *Liberalibus τοῖς κατ' ἀγροὺς hinc apparet. De Liberalibus, habes hac Scena*: Dionysia hic sunt: hodie apud me sis volo. *Liberalia vero κατ' ἀγροὺς intelligi accipies ex eadem Scena. Nam, ἐν ἀγροῖς Chremetem ædes habuisse suas, probat, quod Menedemi ager in proximo.* Voici l'endroit de Terence dont parle Samuel Petit: *Quamquam inter nos nupera hæc notitia admodum est* (c'est Chremês qui parle à Ménedême) *inde adeo quod agrum in proximo hîc mercatus es.* Voici la Note de Monsieur le Févre, qui est celle qu'il a faite sur ce vers de la premiere Scéne, *Dionysia hic sunt: hodie apud me sis volo*: *Quare* hîc? *quia Dionysia, cum plures dies occuparent, nunc in hoc pago, nunc in illo celebrabantur, ut quisque commodius vacivos convivas deinceps haberet.* Voici les paroles du Pere Jouvency: *Scena prope Athenas in villa.*

En second lieu: il est constant que Ménedême travaille dans son champ en la premiere Scéne, comme je le ferai voir au chapitre 14. Et du temps de Menandre qui est l'Auteur de l'Heautontimoruménos, il n'y avoit point de champs labourables dans l'enclos de la ville d'Athénes; car Menandre & Epicure étoient contemporains: & Epicure est le premier qui ait eu un grand jardin dans l'enclos de la ville d'Athénes; comme nous l'apprenons de cet endroit de Pline, qui est du chapitre 4. du livre XIX. de son Histoire Naturelle: *Jam quidem hortorum nomine in ipsa urbe delicias, agros, villasque possident. Primus hoc instituit Athenis Epicurus, otii magister. Usque ad eum, moris non fuerat in oppidis habitari rura.* Mais quand Ménedême ne travailleroit pas dans son champ en cette Scéne, il y est dit que Chre-

mês ne ſort jamais ſi matin de ſa maiſon, & n'y revient jamais ſi tard, qu'il ne rencontre Ménedême travaillant dans ſon champ : ce qui montre que la maiſon de Chrémês étoit tout proche de ce champ.

En troiſiéme lieu : dans la Scéne 4. de l'Acte IV. Bacchis dit à ſa Servante Phrygia ; *Mea Phrygia, audiſtin' modo iſte homo quam villam demonſtravit Charini?* Ce qui donne ſujet de croire, qu'on lui avoit montré cette maiſon de campagne de Charinus, lors qu'elle étoit ſur le chemin d'Athénes à la maiſon de campagne de Chrémês.

En quatriéme lieu : en la Scéne premiére de l'Acte II. Clitiphon dit à Clinia, que Bacchis & Antiphile demeuroient aſſez loin de la maiſon de Chrémês. *Non cogitas hinc longulè eſſe?* Et dans la Scéne ſuivante, Syrus dit à Dromo, *Non oportuit relictas. Portant quid rerum! aurum, veſtem: & veſperaſcit, & non noverunt viam.* Ce qui donne auſſi ſujet de croire que la maiſon de Chrémês étoit hors la ville, & que Bacchis & Antiphile pouvant s'engager dans la nuit, elles n'euſſent trouvé perſonne ſur le chemin à qui demander, où étoit le logis de Chrémês.

En cinquiéme lieu : il paroit par la Scéne premiére de l'Acte troiſiéme, que Simus & Criton, proches voiſins de Chrémês, plaidoient enſemble au ſujet des bornes de leurs heritages. Ce qui donne auſſi ſujet de croire, que Chrémês demeuroit aux champs. Ces ſortes de procès étant particulierement de perſonnes qui demeurent aux champs.

En ſixiéme lieu : Ménedême dit en la Scéne premiere qu'il avoit vendu la maiſon qu'il avoit en la Ville d'Athenes, pour aller demeurer à la campagne. Il demeuroit donc à la campagne.

Et en ſeptiéme lieu : cette façon de parler, *eſt in urbe*, pour dire ce que nous diſons en François, en parlant d'un homme qui demeure dans une ville, mais qui n'eſt pas en ſa maiſon, *il eſt en ville*, eſt un pur Gal-

Gallicisme. Il en est de même de *misit ad eam in u-* *bem*, pour dire, *il a envoyé en ville vers cette femm-* en parlant d'un homme, qui étant chez lui à Paris, envoyé quelqu'un de ses gens vers une femme, qui quelque part dans la même ville de Paris. Et je soutie positivement, que vous ne trouverez rien de sembl- ble ni dans votre Plaute, ni dans votre Terence. ce que vous dites que jamais personne n'a entendu p ces mots, *aller à la ville*, des voyages faits des cham à la ville, est refuté par ces vers de la IX. Eglogue Virgile, *Quò te, Mœri, pedes? an quò via ducit in u* *bem? Hîc hœdos depone; tamen veniemus in urbem*: & p un nombre infini d'autres semblables passages des a ciens Auteurs Latins, & par le genie de la Langue La tine; & je prens la liberté de vous demander, si Te rence eût pû s'expliquer autrement qu'il a fait, s'il e voulu dire ce que je prétends qu'il a voulu dire par c mots, *Nunc servolum ad eam in urbem misit?*

Pour ce qui est de l'Action de notre Comédie, il e constant qu'elle s'est passée pendant une des Fêtes d Bacchus. *Dionysia hîc sunt : hodiè apud me sis, vo* Mais la question est de savoir quelle est cette Fête: C les Athéniens (outre plusieurs Fêtes dont vous parle dans votre Réplique, & qui ne valent pas le parler, la reserve de celle des *Apaturies* (c'est ainsi qu'il fa dire, & non pas *Apatouries*) en celebroient trois con sidérables en l'honneur de Bacchus : pendant lesquelle comme le Théatre & les Poëtes étoient en la protec tion de ce Dieu, on représentoit des Piéces de Thé tre pour lesquelles il y avoit combat entre les Po tes.

La premiere de ces Fêtes étoit celle que les Athé niens appelloient *des Champs* : τὰ ἐν ἀγροῖς. Elle se cé lebroit au mois de Posidéon, comme nous l'apprenon de ces paroles d'Hesychius, au mot Διονύσια: Διονύσι ἑορτὴ Ἀθήνησιν, ἣ Διονύσῳ ἤγετο. τὰ μὲν, κατ' ἀγρὺς, μ τοῦ Ποσιδεῶνος : & de cet endroit des caracteres d Theophraste, au Chapitre du Caquet : Βοηδρομιῶνο μ

μὲν ἐϛὶ τὰ Μυϛήρια. Πυανεψιῶν☉ δὲ Ἀπατέρια· Ποσιδεῶνος δὲ τὰ κατ' ἀγρὸς Διονύσια.

Scaliger au Livre premier de l'Emendation des Temps, & Caitellanus dans son Livre des Fêtes des Grecs, & Casaubon sur les Caracteres de Théophraste, au lieu allegué, ont écrit que ces Bacchanales des champs étoient aussi appellées *Lenées*. Et le Scholiaste d'Aristophane sur les Acharniens, & Stéphanus le Géographe au mot Ληναῖ☉, les ont appellées de ce nom. Je remarquerai ici par occasion, que cette Fête des champs a été aussi appellée *Ambrosie*, selon la remarque de Moschopule, de Proclus, & de Tzetzés sur Hésiode. Moschopule & Tzetzês ont de plus remarqué qu'elle a été appellée τὰ Ληναῖα, de Bacchus Ληναῖος, ainsi appellé de ληνὸς, qui signifie *un pressoir* : comme qui diroit, *le Dieu qui préside aux pressoirs*. C'est la véritable étimologie de ce mot.

La seconde étoit celle que les Atheniens nommoient *Astiques* ou *de la ville*; qu'ils celebroient au mois d'Elaphébolion; comme nous l'apprenons d'Hésychius au mot Διονύσια, & de Thucydide au livre v. de son Histoire. Et cette *ville* doit être expliquée de celle d'Athenes : Ἄϛυ se disant particuliérement de la ville d'Athénes, comme *Urbs* de celle de Rome.

Et la troisiéme étoit celle qu'ils appelloient *Anthestéries*; parce qu'on la celebroit avec des fleurs. παρὰ τὸ τὰ ἄνθη ἐπὶ τῇ ἑορτῇ ἐπιφέρειν, dit l'Auteur du Grand Etymologique. On l'appeloit aussi *les Grandes Bacchanales*, selon le témoignage d'Ulpien sur l'Oraison de Démosthene contre Leptinês : on l'appelloit encore & *les Anciennes Bacchanales*, & *les Bacchanales des Marais*. C'est ainsi qu'elle est appellée par Thucydide au livre 2. de son Histoire. Il est à remarquer qu'elle fut appellée *Bacchanales des Marais* d'un lieu d'Athénes appellé *les Marais* où étoit un temple de Bacchus, dans lequel on la celebroit. Voyez Hésychius au mot λίμναι, & Thucydide au lieu allegué, & les Scholiastes d'Aristophane sur les Grenouilles pag. 212. Le docte Selden

den sur les Marbres d'Arondel, prétend contre l'opinio
commune, que c'est cette Fête qui est appelée *Lénée*
& non pas celle des Champs : voyez ses raisons ;
c'est ainsi en effet qu'elle se trouve appellée par l'Aute
anonyme, qui a fait l'Argument Grec de l'Oraison
Démosthéne contre Midias, lequel appelle aussi au mê
me endroit *Petites Dionysiaques* les Dionysiaques de
Ville. Mais l'opinion de Selden est refutée par le pa
sage de Thrasylle de la vie de Platon par Laërce, q
sera rapporté ci-dessous : où les Lenées sont distingué
des Chytres, qui font partie des Anthestéries. Elle
sont distinguées de même des Anthestéries dans ce pa
sage d'une Epitre de Ménandre à Glycere : τῶν τε
ἔτος χοῶν, καὶ τῶν ἐν τοῖς θεάτροις Ληναίων. Et dans ce
endroit d'Athénée livre IV. Λήναια καὶ Χύτρους. θεωρ
Et dans cet autre d'Elian, qui est du chapitre 43.
livre 4. de son Histoire des Animaux : Διονύσια καὶ Ληναι
καὶ Χύτροι. Ce qui me fait conclure, que ce titre d'u
livre d'Aristote, mentionné dans la petite vie d'Aristo
te que j'ai fait imprimer dans mes Observations
Laërce, Διονυσιακῶν Ἀστικῶν καὶ Ληναίων προοιμίων ά,
doit entendre des Dionysiaques de la Ville & de celle
des champs. Ces Anthesteries duroient trois jours.

Le premier de ces jours s'appelloit à Athénes *Pitho*
gia, & *Fête du bon Démon* à Chéronée. Et on le cé
lébroit à Athénes l'onziéme du mois d'Anthestérion
comme nous l'apprenons de Plutarque dans ses Sympo
siaques, à la question 7. du livre 3. Le second jo
avoit nom Χόες : & il étoit ainsi appellé d'une mesu
de vin dite χοῦς : ce qui sera expliqué plus particulier
ment ci-dessous : & on le celebroit le douziéme
même mois : D'où cette ceremonie fut ensuite nom
mée *la Douziéme*, comme nous l'apprenons d'He
chius. Le troiziéme s'appeloit χύτροι : c'est-à-dire
Les Marmites : & on le celebroit le treisiéme de ce mê
me mois d'Anthesterion. Le Scholiaste d'Aristophan
s'est tout-à-fait trompé, en disant que les ceremoni
de Χόες & celles de Χύτροι se faisoient à même jour

ce qui a été observé par Meursius & par Castellanus. Le jour de la Pithegie, on mettoit les vins nouveaux en perce : Πιθοιγία signifie *ouverture de tonneaux* : & par cette raison d'Etymologie Hadrianus Junius lui compare notre Fête de la St. Martin : & on lui peut comparer les Fêtes des Romains appellées *Vinalia* par Pline. Et le jour de la Fête dite Χόες ; ainsi appellé du mot χῶς, qui signifie *un outre*, on faisoit grande débauche. On proposoit un prix pour celui qui boiroit le plus. Et nous apprenons d'Aristophane dans ses Acharniens, & de son Scholiaste sur cette Comedie, que ce prix se proposoit au son de la trompette ; & que ce prix étoit un outre : ce qui doit s'entendre du prix qu'on proposoit ordinairement : car on en proposoit quelquefois d'autres ; comme nous l'apprenons d'Elian au chapitre 41. du livre 2. de son Histoire Diverse ; où il est fait mention d'une couronne d'or pour le prix qu'on donna le jour de cette Fête à celui qui avoit bu davantage que les autres. Et cet outre étoit plein de vin, selon le Scholiaste d'Aristophane sur le Plutus ; ou plein de vent, selon le même Scholiaste sur les Acharniens, & selon Tzetzês sur le premier livre du Poëme d'Hesiode intitulé *les Oeuvres & les Jours*. Et on beuvoit étant de bout sur cet outre. Ἐτίθετο ἀσκὸς πεφυσημένος ἐν τῇ τῶν Χοῶν ἑορτῇ, ἐφ' οὗ ἔδει τοὺς πίνοντας πρὸς ἀγῶνα ἑστάναι, καὶ τὸν πρῶτον πιόντα, ὡς νικήσαντα, λαμβάνειν ἀσκόν· ἔπινον δὲ μέτρον τι, οἷον χόα, dit le Scholiaste d'Aristophane sur les Acharniens. Ce qui donne sujet de croire, que cette Fête étoit la même que celle qu'on appelloit Ἀσκώλια : en laquelle on beuvoit sur un outre, après s'y être lancé d'un pié : voyez le Scholiaste d'Aristophane sur le Plutus : ce qu'ils appelloient ἀσκωλιάζειν, selon le témoignage d'Hésychius. Et c'est ce que Virgile a voulu signifier par ces vers du second des Georgiques.

Præmiaque, ingentes pagos & compita circum,
Theseïdæ posuere : atque inter pocula læti
Mollibus in pratis unctos saliere per utres.

Il

Il me reste à remarquer, qu'à cette Fête dite Χόες o
envoioit des présens aux Sophistes : & que les Sophi
tes de leur côté regaloient ce jour-là à souper leu
Ecoliers. C'est la remarque d'Athénée, livre x. pag
137. de la 2. édition.

A la Fête dite Χύτροι à cause d'un grand pot dan
lequel on faisoit bouillir de toute sorte de legume
qu'on sacrifioit à Mercure & à Bacchus, on recito
des Piéces de Théatre; & il y avoit un prix propo
pour le Poëte qui feroit le mieux. Et nous apprenon
de Thrasylle dans Laërce en la vie de Platon, que
combat des Poëtes étoit de quatre Poëmes Dramat
ques; lesquels on appelloit *Tétralogie*, dont le quatri
me étoit Satyrique; & que ce combat se faisoit au
Dionysiaques, aux Lenées, aux Panathenées, & au
Chytres. Le passage de Laërce sera produit au chap
tre 13.

Je remarquerai ici cependant, que la Fête des Ch
tres ne durant qu'un jour, on ne pouvoit pas represen
ter ce jour-là les quatre Poëmes de plusieurs Poëtes:
qui donne sujet de croire, selon l'opinion d'Aldobra
din sur Laërce, qu'on ne representoit le jour des Ch
tres que le Poëme Satyrique. Il en est de même d
autres jours. On ne representoit chacun de ces jou
là qu'un Poëme de chaque Poëte.

Vous dites dans votre Pratique du Theatre, pour
marquer en passant; que les Tetralogies des ancie
Poëtes étoient toûjours tirées d'une même Histoire:
qui n'est pas veritable : & ce qui est refuté par la p
part des Tétralogies, dont il est fait mention dans
écrits des Anciens: car les Poëmes de ces Tetralogies
comme les titres le font voir, n'ont point de rappo
les uns aux autres. Celle d'Euripide dont parle l'Au
teur de l'Argument Grec sur la Medée de ce Tragique
comprenoit la Medée, le Philoctéte, le Dictês, & le
Moissonneurs. Celle de Xenoclês, dont il est fait men
tion dans Elian, au chapitre 8. du livre 2. de son Hi
toire Diverse, comprenoit l'Edipe, le Lycaon, le
Ba

Bacchantes, & l'Athamas. Et celle d'Eſchyle, rapportée par l'Auteur de l'Argument Grec ſur les Perſes d'Eſchyle (c'eſt ainſi qu'il faut appeller cette Tragedie, & non pas comme vous l'appellez dans votre Pratique du Theatre, *les Perſiennes*) comprenoit les Phinées, les Perſes, les Glauques de Potnie, & le Promethée. Caſaubon, pour le dire encore en paſſant, a écrit dans ſon Traité de la Satyre, p. 169. que ce Promethée étant nommé après les trois autres Poëmes, devoit être la Piéce Satyrique. Et il prétend que dans l'ancien Catalogue des Poëmes d'Eſchyle il faut ajouter le mot de Σατυρικὸς à ceux de Προμηθεὺς Πυρφόρος. Mr. Spanheim qui a fait une étude particuliére des Tragédies d'Eſchyle, croit au contraire que le *Glaucus Potnienſis* étoit la Piéce Satyrique de cette Tétralogie, quoi que nommée au troiſiéme rang. Mais il eſt vrai qu'on prétend qu'Eſchyle avoit traité toute l'hiſtoire d'Oreſte dans une autre Tétralogie qui comprenoit l'Agamemnon, les Choëphores, les Euménides, & le Protée. Laquelle Tétralogie, pour cette raiſon, fut appelée *Oreſtie*, ſelon la remarque du Scholiaſte d'Ariſtophane ſur les Grenouilles. Et c'eſt ce qui a fait dire à Caſaubon, *In Tetralogiis, Poetæ videntur ſtuduiſſe, ut Tragœdiæ omnes cujuſque Tetralogiæ, affinis eſſent argumenti* : ce que vous avez dit en termes généraux & affirmatifs, contre la verité des exemples que j'ai rapportez. Mr. Spanheim m'a averti, que l'Oreſtie d'Eſchyle ne fut ainſi appellée, qu'à cauſe de l'Agamemnon, des Choëphores, & des Euménides; & que c'eſt pour cela qu'elle eſt appellée *Trilogie* par Ariſtarque & par Apollonius, ſelon le témoignage du Scholiaſte d'Ariſtophane ſur les Grenouilles. Ἀρίσταρχος, (c'eſt ainſi qu'il faut lire ſelon la correction de Caſaubon dans ſes Notes ſur Laërce, en la vie de Platon, & non pas Ἄρχος, comme portent les éditions) καὶ Ἀπολλώνιος Τριλογίαν λέγουσι, χωρὶς τῶν Σατυρικῶν.

Je reviens à nos Anthesteries. Pendant les trois jours qui compoſoient cette Fête, les valets faiſoient bonne

chére, & ne travailloient point; & comme vous l'avez très-véritablement remarqué, ils alloient alors de pair à compagnon avec leurs maîtres; Car ils mangeoient a-vec eux. Athénée l'a écrit en termes exprès au livre x. pag. 437. de la 2. édition, en parlant de la Fête dite Χόες; laquelle, comme il a été remarqué, faisoit par-tie des Anthestéries. Φασὶ τ̃ Διόνυσον τοῖς οἰκέταις συ-νεστιῶντα, ἐν τῇ τ̃ Χόων ἑορτῇ. Et selon Proclus sur la Théogonie d'Hésiode, & eux, & les artisans, qui sont, comme les appelle Aristote, des valets journaliers, é-toient admis à la célébration de la Pithégie, & on leur permettoit de goûter les vins nouveaux. Mais ces trois jours finis, les valets retournoient à leur besogne à l'or-dinaire : d'où est venu le proverbe, *Dehors Cariens* (c'est-à-dire *valets*, la plûpart des valets qui étoient à Athénes étant de Carie) *les Anthestéries ne sont plus.*

Voila, Monsieur, les trois principales Fêtes de Bac-chus célébrées par les Athéniens: dont je ne vous eusse pas fait une si ample description, si je n'eusse vû que vous les avez confondues avec celles de Cérês Eleusi-ne. Car ce sont ces Fêtes de Cérês que les Athéniens ont appellées *les Grands & les Petits Mysteres*, que vous prenez pour les Grandes & les Petites Bacchanales.

Cette méprise vous est commune avec beaucoup de savans personnages, & même avec le grand Scaliger. Ce grand homme, au premier livre de l'Emendation des Temps, confond les Petites Bacchanales avec les Petits Mystéres, qui différent toutefois en beaucoup de choses. Outre que ces Fêtes étoient célébrées en l'honneur de di-verses Déitez: celle-ci, en l'honneur de Cérês, & l'autre en l'honneur de Bacchus; elles l'étoient en divers temps. On célébroit les Petits Mystéres au même temps que les Grandes Bacchanales, (autrement les Anthestéries) c'est-à-dire, au mois d'Anthestérion. Casaubon sur les Ca-racteres de Théophraste, au Chapitre du Caquet, a écrit qu'on les célébroit au mois de Pyanepsion, qui tenoit de la fin de Septembre & de la plus grande par-tie d'Octobre, selon Scaliger & le Pere Pétau: mais les

A

Auteurs que Casaubon cite pour la confirmation de son opinion, disent qu'on les célébroit au mois d'Anthestérion : & Casaubon le dit lui-même ailleurs en termes exprès : c'est sur Athénée, livre VI. chap. 15. Et ainsi, il faut croire que le mot *Pyanepsion* dans cet endroit des Commentaires de Casaubon sur les Caractéres de Théophraste, est une faute de mémoire, ou une faute d'impression. Pour les Grands Mystéres, on les célébroit, comme vous le dites très-véritablement après Théophraste, au mois de Boëdromion. Ce mois tenoit d'Août & de Septembre; d'où vient que les uns l'expliquent par le mois d'Août, & les autres par le mois de Septembre. Galien l'a expliqué par le mois de Septembre. C'est au livre 4. de la conservation de la santé, chapitre 8. où il parle du temps de la semence du sapin. Ὅστις καιρὸς, ἐν Ῥώμῃ μὲν ὁ καλούμενος μὴν Σεπτέμβριός ἐστιν, ἐν Περγάμῳ δὲ, παρ' ἡμῖν, Ὑπερβερεταῖος; Ἀθήνησι δὲ, Μυστήρια. Car Μυστήρια est mis en cet endroit pour Boëdromion, comme l'a remarqué Gaza dans son traité des Mois. Pour ce qui est du nombre des jours que duroit la cérémonie de ces Grands Mystéres, on ne le sait point au vrai. Il est néantmoins certain qu'elle duroit plus de cinq jours; & je voudrois bien savoir où vous avez lû qu'elle n'en duroit pas davantage. Polyænus, au livre 3. de ses Stratagémes, fait mention du 39e. J'avoue que les Doctes croyent que l'endroit de Poliænus est corrompu; c'est-à-dire, qu'il y a faute au chiffre. Mais quoi qu'il en soit, il est vrai que cette Fête étoit de plus de cinq jours. Meursius dans le livre qu'il a fait de ces Fêtes de Cérês, en compte jusques à neuf. Ce qui vous a trompé dans votre calcul, c'est sans doute que vous avez confondu les Fêtes de Cérês Eleusine avec les Thesmophories, autres Fêtes de Cérês. Joseph Scaliger le premier Critique de son temps, a fait la même faute, dont il a été repris avec raison par le Pere Pétau, dans les écrits duquel, ainsi que dans ceux de Meursius, vous pouvez voir toutes les differences qu'il y a entre ces

Fêtes. Il eſt conſtant que les Theſmophories duroient cinq jours à Athénes. Heſychius ſe trompe qui dit qu'elles n'en duroient que quatre. Je dis à Athénes; car à Sparte & à Milet, elles n'en duroient que trois.



CHAPITRE XII.

L'Action de l'Héautontimoruménos de Térence s'est apparemment passée le jour de la Fête de Bacchus appellée Pithœgia. *Le mois d'Anthestérion ne répond point au mois d'Avril des Romains, comme le croit Mr. d'Aubignac. Il répond à la fin du mois de Janvier & à la plus grande partie du mois de Février. Différentes opinions touchant le rang de ce mois dans l'année Attique. Erreur de Plutarque.*

CEci presupposé, voyons maintenant en laquelle de ces Fêtes de Bacchus l'action de notre Comédie s'est passée. Philippe Mélanchthon ne soutient point, comme vous dites qu'il le soutient, que ce n'ait pas été en celle qu'on nomme *la Pithégie*. Il dit seulement que les Dionysiaques dont parle ici Térence, sont Orgies, ou Fêtes de Bacchus, qui se célébroient de trois ans en trois ans, sans s'expliquer là dessus davantage. Je vous dirai en passant que vous m'avez ici repris mal-à-propos, pour avoir appellé *Orgies* les Fêtes de Bacchus. Quoi que le mot *Orgia*, signifie toutes sortes de Fêtes, il signifie particuliérement celles de Bacchus. Orgia *propriè Liberi : abusivè, omnium Deorum sacra*, dit Servius sur le VI. de l'Eneïde. Et sur le IV. *Sanè sciendum*, Orgia *apud Græcos dici sacra omnia, sicut apud Latinos* ceremoniæ *dicuntur : sed jam abusivè sacra liberi* Orgia *dicantur*. Je reviens à Mélanchthon. Muret est de son avis.

Mais il est vrai que Scaliger dans son Traité de l'Emendation des Temps, au livre premier, & Casaubon sur Athénée au chapitre quinziéme du livre sixiéme, & Selden sur le second des Marbres d'Arondel, prétendent que ces Bacchanales Triétériques (c'est le mot de Virgile, étoient celles qu'on appelloit *Astiques*, ou *de la ville*; autrement, *les Petites Bacchanales* : & il y a apparence que Mélanchthon a aussi été de cet avis. Le Pere Pétau sur l'Oraison XII. de Thémistius, l'improuve toutefois, soutenant que ces Bacchanales de la ville, aussi bien que les Grandes Bacchanales, étoient anniversaires à Athénes. Il dit la même chose des Grands Mysteres : quoi que Scaliger, au lieu allegué, prétende qu'on les célébroit seulement de cinq en cinq ans. Samuel Petit, sur les Loix Attiques, croit au contraire que ce fut au temps de la Fête de Bacchus appellée *des Champs*, qu'arriva l'Histoire de notre Comédie. Et il se fonde sur ce que la Scene étoit aux champs, où Ménédéme travailloit à faire des fossez pour faire écouler les eaux, à labourer la terre, & à l'émoter : qui sont toutes actions, dit-il, qui se font au mois de Posideon : auquel temps, comme il vient d'être remarqué, on celebroit ces Dionysiaques des Champs. Mais toutes ces raisons ne me semblent pas fort concluantes; car on béche & on laboure la terre en tout temps, quand elle n'est point gelée : & la terre est d'ordinaire gelée au mois de Posidéon, lequel, comme il sera justifié ci-après, étoit renfermé entre le 22. Novembre & le 22. Decembre. Je suis donc ici de votre avis, & je croi que cette Histoire arriva au temps de la Fête de la Pithégie; car outre que le nom de cette Fête, comme vous l'avez très-bien remarqué, se rencontre en ce vers, *Relevi omnia dolia : omnes serias : J'ai percé tous mes muis : j'ai décoiffé toutes mes bouteilles*; on goûtoit ce jour-là les vins nouveaux : ce que nous voyons qui a été fait en cette Comedie. *Nam, ut alia omittam, pytissando modò mihi quid vini absumpsit? Sic hoc dicens, asperum, pater, hoc est : aliud lenius, sedes, vide.* Car

py-

pytissare, ce sont les termes d'Eugraphius sur ce mot *pytissando*, *propriè dicitur quod* gustare : *quasi cum quadam probatione expuere*. Et le Copiste de l'exemplaire manuscrit de Térence du Cardinal Bembo, le plus ancien de tous les Manuscrits au jugement de Politien, a fait la même remarque à côté du même mot. Voici ses termes : *Expressis labris spuendo*, *dum saporem vini probat*. Et ce mot *pytissare* a été fait de πυτίζειν, qui signifie *expuere*. Et c'est pourquoi il doit être écrit par un y. Ceux qui ont dit qu'il avoit été fait par onomatopée, n'ont pas bien rencontré.

Mais je ne demeure pas d'accord avec vous que le mois d'Anthestérion soit le notre d'Avril.

Il est difficile, & comme impossible, de rapporter précisément les mois des Grecs à ceux des Romains. Outre que les Grecs étoient peu exacts dans leur maniere de compter les années & les mois ; ce qui a été remarqué par Ciceron en ces termes, qui sont de la seconde contre Verrês : *Est consuetudo Siculorum*, *cæterorumque Græcorum*, *quòd suos dies*, *mensesque*, *congruere volunt cum Solis Lunæque ratione : ut nonnumquam*, *si quid discrepet*, *eximant unum aliquem diem*, *aut summum biduum*, *ex mense : quos illi* exæresimos *nominant. Item*, *nonnumquam uno die longiorem mensem faciunt*, *vel biduo* ; la plûpart de leurs Républiques, & même de leurs villes, avoient une maniere particuliére de compter les années & les mois. Les Athéniens, les Béotiens, les Lacedemoniens, les Corinthiens, les Cypriots, les Sicyoniens, les Delphiens; tous ces peuples comptoient les mois differemment. Et même la plûpart d'entre eux les nommoient differemment. Et la plûpart regloient d'ailleurs leurs mois selon la Lune : ce qui a été remarqué par Galien dans son premier Commentaire sur le livre premier des Epidemiques d'Hippocrate. Et les Romains, depuis la reformation de leur Calendrier par Jules Cesar, regloient les leurs selon le Soleil.

Mais comme l'action de notre Comédie s'est passée

sée dans le voisinage d'Athénes, il n'est ici question que des mois Attiques.

Il est constant que le premier établissement de l'année Attique fut au Solstice d'hiver : ce qui a été fort bien prouvé par le Pere Pétau dans ses livres de la Doctrine des Temps, & dans ses Dissertations sur ces mêmes livres. Mais ce commencement d'année fut ensuite transferé au Solstice d'Eté, qui est fixé dans l'année Romaine au 22. Juin, comme le Solstice d'hiver l'est au 22. Decembre. Et c'est ce commencement d'année qui étoit en usage du temps de Ménandre, auteur de notre Comédie. Et en ce temps-là, les douze mois de l'année Attique étoient chacun de 30 jours : ce qui fut établi par Solon, comme nous l'apprenons de Plutarque en la vie de Solon. Et le premier mois de cette annee Attique s'appella *Hecatombæon*, des hécatombes qu'on sacrifioit au Soleil, qui paroît vers la fin de Juin avec tout son éclat & toute sa force. Mais comme l'année Attique étoit Lunaire, & que l'année Solaire est plus longue d'onze jours que la Lunaire ; on inventa un mois intercalaire, afin que le commencement de l'année ne s'éloignât pas tout-à-fait du Solstice d'Eté : lequel mois on inséroit de 3. en 3. ans après le mois de Posidéon : car ces onze jours qui étoient de moins dans l'année Lunaire que dans la Solaire, ramassez ensemble, faisoient au bout de trois ans un mois & trois jours. Et on appella ce mois *le second Posidéon.*

Cela presupposé, il faut examiner en quel rang des mois Attiques étoit celui d'Anthestérion.

Les Auteurs sont extremement partagez sur le rang de ce mois. Les uns le rapportent au mois de Novembre, les autres, au mois de Decembre ; les autres, à la fin de Janvier & à la plus grande partie de Février ; les autres, à la fin de Février & à la plus grande partie de Mars ; les autres, au mois de Mars ; les autres, au mois d'Avril ; & les autres au mois d'Août.

Examinons d'ordre toutes ces opinions, afin d'en choisir la véritable.

Gaza dans son livre des Mois, l'a expliqué du Mois de Novembre, second mois de l'Automne; & il a cru qu'il avoit été appellé Ἀνθεστηριών, à cause qu'en ce mois il n'y a plus de fleurs sur la terre, ἀπὸ τῆς τῶν ἀνθέων στερήσεως. Et comme Gaza étoit Grec de nation, (il étoit de Thessalonique) & que c'étoit d'ailleurs un des plus savans hommes de l'Europe en Grec & en Latin, son opinion a été suivie par plusieurs célébres Ecrivains; par Lilius Gyraldus dans son Traité *de Annis & Mensibus*; par Blaise de Vigénére dans son Calendrier Grec, imprimé avec sa version des Pseaumes en vers François; par Volphius, dans sa version de Démosthéne, en l'Oraison contre Néæra, & en celle de la Couronne; par Daléchamp, dans sa version d'Athénée, livre 8. chapitre 3. par Mercurialis dans ses Diverses Leçons, livre 1. chapitre 15. & par Hadrianus Junius dans son livre *de Anno & Mensibus*. Mais il n'est plus revoqué en doute que Gaza & ses sectateurs ne se soient trompez, & que le mois d'Anthestérion ne soit en partie un mois d'hiver Astronomique, en partie un mois de printemps populaire : ce qui sera expliqué ci- après. Et l'étymologie de Gaza est tout-a-fait ridicule & contraire à l'analogie. Comme les mois de Thargélion, de Pyanepsion, de Scirrophorion, de Munichion, & de Lénæon, ont pris leurs noms des Fêtes, qu'on célébroit dans ces mois-là, celui d'Anthestérion a été ainsi appellé des Anthestéries, celébres Fêtes de Bacchus, qu'on célébroit en ce mois-là : & non pas, comme le prétendent la plûpart des Grammairiens, à cause des fleurs qui commencent alors à paroître. διὰ τὸ τὰ πλεῖστα τῶν ἐκ γῆς ἀνθεῖν τότε, dit Ister dans Harpocration; ou pour user des termes du Grand Etymologique, ἐπειδὴ ἡ γῆ τότε ἄρχεται τοῦ ἀνθεῖν: ou, pour le dire avec Macrobe, *ab eo quod hoc tempore cuncta florescunt*. Mais il est vrai que les Anthestéries ont été ainsi appellées à cause des fleurs avec lesquelles on les célébroit. παρὰ τὸ τὰ ἄνθη ἐπὶ τῇ ἑορτῇ ἐπιφέρειν, dit l'Auteur du Grand Etymologique.

Car quoi que le mois d'Anthestérion fût un mo
d'hiver, il ne laissoit pas d'être propre pour les fleu
Florum prima ver nunciantium, viola, tepidioribus *lo*
locis hieme eminet, dit Pline. Et quelquefois mêm
on voit des fleurs en Italie tout l'hiver; comme
paroît par cette belle Epigramme du Pape Urbai
VIII.

Veris opes, varios flores mirata, superbit
Purpureas inter cana Pruina rosas.
Ver queritur: marensque, Meos cur, inquit,
nores
Floriferumque rapis tu mihi, Bruma, decus?
Tu quoque, Bruma refert, glaciem furaris, in
Ut sint vina magis grata: nivesque rapis.
Parcite jurgari, clamat Solertia. Per me
Ver æstate riget, florida vernat Hiems.

Et comme la Gréce est un climat plus chaud que l'I
lie, on y voit des fleurs dès la fin de Janvier. Et
Fête des Anthestéries qu'on celebroit au commen
ment de Février, comme il sera prouvé ci-après,
été vraisemblablement ainsi appellée des premieres fle
avec lesquelles on la célébroit. Et il faut expliquer
ces premiéres fleurs ce que dit Philostrate dans ses H
roïques, à l'article d'Ajax fils de Télamon, qu'au m
d'Anthestérion on couronnoit de fleurs les enfans
de trois ans. Ce seul passage suffiroit pour refuter l'
pinion de Gaza. Mais en voici d'autres qui la refut
encore plus expressement. Plutarque, au livre 8.
ses Symposiaques, à la question derniére, dit que
mois d'Anthestérion étoit après l'hiver. Les paro
de Plutarque seront produites au chapitre suivant. D
mosthéne, dans son Oraison de la Couronne, en p
lant de l'Assemblée des Pylagores faite au printem
dit qu'elle fut faite le 16. d'Anthestérion. Et Aristid
dans son Oraison à la louange de Smyrne, dit q
Smyrne, tout au commencement du printemps,

promenoit autour du marché une galére consacrée: Et cette cérémonie se faisoit au mois d'Anthestérion, comme nous l'apprenons de Philostrate en la vie de Polemon. En un mot, l'opinion de Gaza est aujourd'hui abandonnée de tous les Doctes.

Tzetzês sur Hésiode fait le mois d'Anthestérion le septiéme mois des Athéniens, qui est renfermé entre le 22. Decembre & le 22. Janvier. Cette opinion est réfutée par ce qui sera dit à l'article suivant, que le mois d'Anthestérion est le 8e. mois Attique.

Scaliger dans son livre de l'Emendation des Temps, le fait le huitiéme mois de l'année, & le second de la saison d'hiver : comme il paroît par cette Liste qu'il nous a donnée des Mois Attiques divisez par les saisons; & que je produis ici d'autant plus volontiers que nous aurons besoin dans la suite de ce discours de la situation de ces mois.

Mois d'Eté.

Hécatombæon.
Métagitnion.
Boëdromion.

Mois d'Automne.

Pyanepsion.
Mæmactérion.
Posidonion.

Mois d'Hiver.

Gamélion.
Anthestérion.
Elaphébolion.

Mois de Printemps.

Munychion.
Thargélion.
Scirrophorion.

L'o-

L'opinion de Scaliger eſt confirmée par Harpocration & par Suidas, qui ont écrit que le mois d'Antheſtérion eſt le huitiéme mois de l'année Attique. Et le Pere Pétau qui contredit Scaliger dans toutes les choſes dans leſquelles il croit le pouvoir contredire, eſt demeuré d'accord de cette Liſte, à la reſerve du mois de Mæmactérion, qu'il met, comme Gaza, avant le Pyanepſion. Mais comme il n'eſt ici queſtion que de l'Antheſtérion, la queſtion de ſavoir ſi Mæmactérion eſt avant ou après Pyanepſion, ne nous regarde point. Je ne laiſſerai pourtant pas de remarquer ici en paſſant, que cette Liſte de Scaliger eſt conforme à une ancienne Liſte des mois Attiques, eſtimée inconteſtable par Selden; laquelle s'eſt trouvée dans un ancien manuſcrit de Ptolémée, & que Pyanepſion & Mæmactérion ſe trouvent ainſi placez dans les Liſtes des Mois Grecs dont il ſera parlé ci-après, dans leſquelles l'année commence per le mois de Janvier. Et à l'égard du mois d'Antheſtérion, l'opinion de Scaliger, outre le Pere Pétau, a été ſuivie par Selden, dans les Marbres d'Arondel; par Marsham, dans ſon Canon Chronologique; par Uſſérius, dans ſon Traité de l'An Macédonien & Aſiatique, au chapitre 4; par le Pere Gourdon, dans ſa Chronologie; par le Pere Labbe, dans ſon Introduction à la Chronologie, chapitre premier, article 28. & par Amiot dans deux endroits de ſa verſion de Plutarque, qui ſeront rapportez au chapitre ſuivant. Et cette opinion paſſe aujourdhui pour inconteſtable.

Mr. de Saumaiſe, dans ſes Exercitations ſur Pline, page 814, le rapporte à la fin du mois de Février & à la plus grande partie du mois de Mars. Et il eſt vrai que par l'intercalation du mois de Poſidéon, le mois d'Antheſtérion peut avoir occupé tout le temps qui eſt entre le 22. Fevrier & le 22. Mars.

Plutarque & Elian l'expliquent du mois de Mars. Car Plutarque dans la vie de Sylla dit que Sylla avoit écrit dans ſes Commentaires qu'il avoit pris la ville d'Athénes

d'Athénes le jour des Calendes de Mars: lequel jour, dit Plutarque, tombe sur la néoménie; c'est à dire, sur le premier d'Anthestérion: Et Elian, au livre 2. de son Histoire, dit que César fut tué au mois d'Anthestérion: & tout le monde sait qu'il fut tué aux Ides de Mars. Le mois d'Anthestérion peut aussi avoir occupé par l'intercalation dont il vient d'être parlé, le temps qui est entre le 22. Fevrier & le 22. Mars. Mais quoique les néomenies des mois Attiques ne fussent pas toûjours semblables; car il y avoit à Athénes une néoménie selon la commune façon de compter les mois, & une autre selon la Lune, comme nous l'apprenons de cet endroit du livre 2. de Thucydide, τοῦ δ' αὐτοῦ θέρους νουμηνίᾳ κατὰ σελήνην (ὥσπερ καὶ μόνον δοκεῖ εἶναι γίγνεσθαι δυνατὸν) ὁ ἥλιος ἐξέλιπε: & de celui-ci de Plutarque dans la vie d'Alcibiade, où il parle de la calomnie de l'accusateur d'Alcibiade, qui disoit qu'il avoit reconnu Alcibiade à la splendeur des rais de la Lune: ὅτι πρὸς τὴν σελήνην, ἐσφάλη τοῦ παντὸς, ἕνης καὶ νέας οὔσης ὅτε ταῦτ' ἐδρᾶτο. C'est-à-dire, *Nova existente Luna hoc contigisse*: τῇ νουμηνίᾳ κατὰ σελήνην. Et l'accusateur d'Alcibiade rapportoit cette néoménie à la néoménie civile, qui convient rarement avec la céleste; dont elle differe de quelques jours: & particuliérement, lorsque tous les mois sont de trente jours, comme ils étoient à Athénes. Quoique, dis-je, les néoménies des mois Attiques ne fussent pas toûjours semblables, le premier jour de Mars ne peut jamais avoir été le premier jour d'Anthestérion. Et c'est avec raison que le Pére Pétau, au chapitre XI. du livre I. de sa Doctrine des Temps, a repris Plutarque pour avoir dit que les Calendes de Mars tomboient sur le premier d'Anthestérion. Usserius dans ses Annales du Vieux & du Nouveau Testament, en l'an du Monde 3918, page 393. de l'édition de Paris, a repris Plutarque de la même chose, mais par une autre raison. Voici ses termes: *Utut verò Lunaris Atheniensium Anthesterion, Plutarchi ætate,*

Juliano

Juliano Martio quandoque responderit ; in vitiosâ tamen anni ratione hoc tempore à Romanis observatâ Kalendæ Martiæ in Posideonem potius Atticum & Julianum Decembrem incidisse possent videri. Mais Ufférius s'est lui-même trompé en rapportant en cet endroit le mois d'Anthestérion au mois de Décembre du temps du Plutarque. Je croi que Plutarque s'est aussi trompé, en disant, au lieu allégué de ses Symposiaques, que le mois d'Anthestérion étoit après l'hiver. Car comment le mois d'Anthestérion pourroit-il être après l'hiver, puisque, selon Harpocration & Suidas, il étoit le huitiéme mois des Athéniens, & que l'année des Athéniens commençoit par Hécatombæon, au Solstice d'été, fixé dans l'année Romaine au 22. Juin; & qu'il étoit suivi d'Elaphébolion, qui étoit le troisiéme mois d'hiver? Il ne peut pas être révoqué en doute qu'Anthestérion ne fût suivi d'Elaphébolion: ces deux mois étant nommez en cet ordre dans Athénée au livre VIII. Et il paroît d'ailleurs par un passage de Thucydide que l'hiver finissoit vers la fin d'Elaphébolion. C'est au livre V. de son Histoire, où il est dit, qu'un certain Traité fait entre les Athéniens & les Lacédémoniens le 26. du mois d'Elaphébolion, fut fait à l'extrémité de l'hiver, au commencement du printemps. τελευτῶντος τοῦ χειμῶνος, ἅμα ἦρι. Il s'en faut donc deux mois que le mois d'Anthestérion ne soit après l'hiver. D'ailleurs il est constant que l'hiver Astronomique dure jusqu'au 22. Mars: & ainsi, quand même il faudroit expliquer le mois d'Anthestérion par le mois de Mars jour pour jour, comme l'a expliqué Plutarque en la Vie de Sylla, plus des deux parts du mois d'Anthestérion seroient de l'hiver. Après avoir long-temps médité sur cet endroit de Plutarque, il m'est enfin tombé dans l'esprit, que cet hiver, dont parle Plutarque, devoit être entendu de l'hiver populaire, lequel finissoit plus d'un mois avant l'Astronomique. Car, selon Ovide & Ptolémée, le printemps populaire commençoit le

Fevrier

Fevrier, & selon Varron & Columelle, le septiéme, & selon Pline, le huitiéme, & selon Manile, le dix-neuviéme: ce qui sera plus particuliérement expliqué au chapitre suivant. Il en est de même du passage de Démosthéne touchant l'Assemblée des Pylagores, faite au printemps le XVI. d'Anthestérion; & de celui d'Aristides touchant cette galére consacrée qu'on promenoit à Smyrne autour du marché au mois d'Anthestérion au commencement du printemps. Le printemps en ces deux endroits doit être expliqué du printemps populaire.

Il me reste à examiner l'opinion de ceux qui ont expliqué le mois d'Anthestérion par le mois d'Avril. Cette opinion est celle de Macrobe, au chapitre 12. du livre 1. de ses Saturnales. Et c'est aussi celle de l'Auteur de la Liste des Mois Attiques produite par Henri Etienne dans l'Appendice de son Trésor de la Langue Grecque. Et c'est aussi la vôtre. Mais vous me permettrez de vous dire que cette opinion ne peut subsister: étant constant, comme il a été remarqué par l'autorité d'Harpocration & de Suidas, que le mois d'Anthestérion étoit le huitiéme mois des Athéniens: & il en seroit le dixiéme, s'il répondoit au mois d'Avril; car le mois de Munychion qui en est le dixiéme, a été traduit par Pline au chapitre 51. du livre XVIII. par le mois d'Avril. *Plurimi piscium pariunt tribus mensibus, Aprili, Maio, Junio.* C'est ainsi que Pline a traduit ces paroles d'Aristote du chapitre XI. du livre V. de l'Histoire des Animaux, τίκτουσι δ᾽ οἱ πλεῖστοι τῶν ἰχθύων ἐν τρισὶ μησὶ, Μουνυχιῶνι, Θαργηλιῶνι, Σκιῤῥοφοριῶνι. Parce que le mois d'Avril a été appelé *Aprilis* par les Latins, *ab aperiendo*, selon l'opinion commune des Grammairiens: *quasi terras tepore suo aperiat*, dit Servius: Macrobe peut avoir cru qu'il répondoit au mois d'Anthestérion, appellé aussi de la sorte, selon l'opinion commune des Grammairiens, à cause que les arbres fleurissent en ce mois-là: sans faire réflexion que dans le mois d'Avril les arbres ne sont plus en

fleur

fleur dans la Gréce. Mais quand du temps de Macrobe le mois d'Anthestérion auroit été celui d'Avril: car le Pere Besnier, homme intelligent en ces sortes de matiéres, prétend qu'après l'année Athénienne fixée au Calendrier Julien, l'Hécatombæon qui étoit le premier mois de l'année Attique, commençoit au mois de Septembre, & qu'ainsi l'Anthestérion qui en étoit le huitiéme, répondoit au mois d'Avril; & il se fonde sur ces paroles de la Liste des Mois Attiques, produite par Henri Etienne dans l'Appendice de son Trésor de la Langue Grecque, Ἑκατομβαιὼν, ὁ καὶ Κρόνιος, ὁ Σεπτέμβριος: C'est le commencement de la Liste: Ἀνθεστηριὼν, ὁ Ἀπρίλλιος. Quand, dis-je, du temps de Macrobe le mois d'Anthestérion auroit été celui d'Avril, il est certain que du temps de Ménandre, auteur de notre Comédie, auquel temps l'année Attique commençoit par Hecatombæon, au Solstice d'été, le mois d'Anthestérion n'a jamais pu répondre à celui d'Avril. J'ajoute à toutes ces raisons un passage de la Comédie des Acharniens d'Aristophane, dont l'action se passoit le jour de la Fête dite Χόες: laquelle, comme il a été dit au chapitre précedent, faisoit partie des Anthestéries, & se célebroit le douziéme d'Anthestérion. Il est dit dans ce passage, que Lamachus qui étoit en sentinelle, trembleroit de froid. On ne tremble point de froid en Gréce le douziéme d'Avril. Ce passage m'a été indiqué par Mr. Spanheim, lequel, pour le marquer en passant, rapporte aussi le mois d'Anthestérion au mois de Février. Je ne parle point de l'opinion de Selden, qui prétend que le mois de Lenæon, qui est décrit par Hésiode comme le mois le plus froid de l'hiver, est notre mois d'Anthestérion; cette opinion ne me paroissant pas véritable. Dans la Liste de Henri Etienne dont je viens de parler, il y a, Ληναιὼν, ὁ καὶ Ποσειδεὼν.

Dans un Manuscrit Grec de la Bibliothéque du Roi, contenant quelques Traitez de Droit Canon, il y a une Liste des mois Grecs, expliquez par les mois Latins

Latins, où le mois d'Antheſtérion eſt expliqué par le mois d'Août. C'eſt une ignorance de celui qui a fait cette Liſte: lequel a expliqué les mois Grecs par l'ordre des mois Latins. Vous trouverez une Liſte toute ſemblable dans les *Varia Sacra* de Mr. le Moine, pag. 454.

Il paroit par cet Examen des opinions des Auteurs touchant le mois d'Antheſtérion, que la veritable eſt celle qui rapporte ce mois des Athéniens à la fin du mois de Janvier des Romains, & à la plus grande partie de celui de Février. Et le cinquiéme de Février, jour de la Fête de la Pithégie, en laquelle, ſelon vous, l'action de notre Fête s'eſt paſſée, la nuit, du temps de Menandre, auteur de notre Comédie, étoit à Athénes de 14. heures. Les deux prémiers Actes de notre Comédie qui contiennent une nuit toute entiere, comprennent donc 14. heures. Il ſera prouvé ci-après, que les trois derniers en comprennent trois. Et ainſi l'Héautontimoruménos de Térence eſt de 17. heures.

Mais comme cette veritable opinion touchant le mois d'Antheſtérion ſe trouve aucunement embaraſſée par les paſſages ci-deſſus produits, où le mois d'Antheſtérion eſt appellé un mois de Printemps, ſi vous le voulez, nous partagerons le different; & conformement à l'opinion de Plutarque & d'Élian, nous expliquerons ce mois de celui de Mars. Et l'onziéme de Mars, qui en ce cas auroit été le jour de notre Fête de la Pithégie, le Soleil du temps de Ménandre ſe levoit à Athénes à ſix heures & demie du matin, & ſe couchoit à ſix heures & demie du ſoir: Et ainſi, la nuit y étoit de treize heures: leſquelles, avec les trois des trois derniers Actes, font ſeize heures toutes entiéres.

CHAPITRE XIII.

Réfutation de la Réplique de Mr. d'Aubignac touchant les Anthestéries. Passage des Caractéres de Théophraste non entendu par Mr. d'Aubignac. Dionysiaques de la Ville appellées Dionysiaques *par excellence. Diverses opinions touchant le commencement du Printemps. Temps de la navigation parmi les Anciens. Erreur de Meursius touchant les Panathénées. Méprise de Mr. Guyet & de Mr. de la Peyraréde.*

PAr toutes ces raisons & par toutes ces autoritez, je croyois avoir démontré que le mois d'Anthestérion des Athéniens n'a pu être, comme vous le prétendez, le mois d'Avril des Romains du temps de l'action de notre Comédie. Et vous, MONSIEUR, de votre côté, tant les opinions des hommes sont différentes, vous croyez, dans votre Réplique, avoir établi de sorte votre opinion, qu'elle ne peut être révoquée en doute. Voici vos termes, qui sont de la page 162. *Premiérement, la Fête Pithœgia étoit célébrée l'onziéme d'Anthestérion : cela n'est pas contesté : & cette Fête en laquelle on ouvroit les vins nouveaux, n'étoit point célébrée dans Athénes que le vent Favonius ne fût passé. Plutarque l'écrit formellement. Et la raison qu'il en rend, est, que dans la Gréce ce vent gâtoit les vins quand on les mettoit plûtôt en perce. Or le vent Favonius est le vent qui commence le Printemps, & souffle, au moins, jusqu'au* 80e.

80e. jour depuis le Solstice d'Hiver; c'est-à-dire, dix jours, ou environ, devant l'Equinoxe. Nous en avons les témoignages de Pline & d'Horace: Et partant, l'onziéme d'Anthestérion auquel étoit celébrée cette Fête, étoit reguliérement après l'Equinoxe: c'est-à dire, après le 21. de Mars: & partant il faut que la plus grande partie du mois d'Anthestérion entre dans le mois d'Avril. Davantage, les Athéniens ne mettoient point sur Mer qu'après les Fêtes de Bacchus, dont Pithœgie faisoit partie, ainsi que Théophraste nous apprend, quand il écrit que la mer s'ouvre incontinent après les Dionysiaques. Or il est certain qu'ordinairement l'on ne monte point sur Mer qu'après l'Equinoxe. Et aussi dit-on que c'est le Printemps qui ouvre la mer, dautant qu'auparavant les vents sont trop violens & les tempêtes trop longues. D'où s'ensuit que l'onziéme d'Anthestérion étoit après l'Equinoxe. De plus, ce mois étoit après l'Hiver, & un de ceux du Printemps, comme on voit clairement dans Thucydide, Démosthéne, & Plutarque. Et l'on sait bien que les Anciens établissoient, comme nous, à l'Equinoxe, le Soleil dans le signe du Belier. Car si Pline a mis les quatre saisons entre les Solstices & les Equinoxes, c'est plutôt par une ingénieuse division & populaire que par un ordre d'Astronomie, voulant même que les fleurs & les papillons soient une preuve certaine du Printemps. Donc Anthestérion doit réguliérement occuper la fin de Mars & la plus grande partie d'Avril: puisque Thargélion & Scirrophorion occupoient le reste du Printemps jusqu'au Solstice d'Eté, comme nous avons montré ci-dessus. Ce ne sont pas là des imaginations recherchées pour contredire les sentimens d'autrui, mais des raisons qui vous doivent convaincre, & détruire tous les artifices dont vous avez essayé de ruiner ou de cacher la vérité.

REPONSE.

PRemiérement, dans votre première Dissertation vous dites affirmativement que le mois d'Anthestérion est celui d'Avril : & ici, dans votre Réplique, vous dites qu'il comprend la fin de Mars & la plus grande partie d'Avril.

En second lieu, Plutarque que vous alléguez pour vous, est tout-à-fait contre vous. Car nous venons de voir que dans la Vie de Sylla il dit nettement, que le mois d'Anthestérion des Athéniens répondoit jour pour jour au mois de Mars des Romains : & vous pouvez bien croire qu'il ne s'en est pas dédit dans les deux endroits de ses Symposiaques que vous avez alléguez dans votre Réplique en votre faveur.

En troisiéme lieu, il n'est point vrai que Plutarque au Livre 3. de ses Symposiaques, à la Question septiéme, ait écrit qu'on ne célébroit point à Athénes la Fête de la Pithégie que le vent Favonius ne fût passé. Plutarque ne parle pas d'Athénes, mais de Chéronée, ville de la Béotie dans les confins de la Phocide. Voici ses termes, de la Traduction d'Amiot, le plus savant de ses Traducteurs : *On essaie du vin nouveau à Athénes l'onziéme jour du mois de Févrer* (Remarquez qu'Amiot a traduit Anthestérion par le mois de Fevrier.) *Et appelle t'on ce jour* πιθοιγία : *c'est-à-dire*, ouverture des tonneaux. *Et anciennement, avant que d'en boire, ils en répandoient les premices aux Dieux, en leur faisant priere que l'usage de ce médicament leur fût salutaire, & non dommageable. Mais en notre païs* (Plutarque étoit de Chéronée) *ce mois s'appelle* Προστατήριος : *& est la coutume que le sixiéme on tâte des vins nouveaux, après avoir fait sacrifice à la Bonne Fortune & au Bon Démon ; & après avoir commencé le soufflement de Zéphyre, qui est celui du Ponant : parce que c'est lui qui plus trouble & emeut le vin. Tellement que celui qui s'en est pu sauver, on a esperance qu'il demeurera ferme, & tiendra bon*

te l'année. Il y a dans le Grec, μετὰ τὸν ζέφυρον, qui signifie simplement *après le Zéphyre.* Tout le monde ne demeure pas d'accord que ζέφυρος soit Favonius. Végece, Livre v. Chapitre 8. explique Ἰάπυξ par Favonius. Mais j'en demeure d'accord. *Favonius*, Zephyrus *Græcis nominatus*, dit Pline. Favorin dit la même chose dans Aulu-Gelle. Je demeure aussi d'accord que le vent Favonius commence le Printemps, & qu'il commence à souffler le 70.e jour depuis la Brume; c'est-à-dire, depuis le jour le plus court de l'année, qui est le 21. Décembre; & qu'il souffle neuf jours. C'est ce qu'a écrit Pline en ces termes, qui sont du Chapitre 47. du Livre 2. *Favonium quidam ad* VII. *Calendas Martii* Chelidoniam *vocant ab hirundinis visu. Nonnulli verò* Ornithiam, *uno & LXX. die post brumam, ab adventu avium flantem per dies novem.* Ce vent commençant donc à souffler le 71. jour depuis le jour le plus court de l'année, qui est le 21. Decembre, il commence à souffler le 2. Mars; & ne soufflant que neuf jours, il cesse de souffler l'onziéme Mars, qui est le jour de notre Fête de la Pithégie. Ce que vous alleguez donc ici contre moi, fait contre vous; car la Fête de la Pithégie se célébrant à Athénes immédiatement après que le vent Favonius avoit cessé de souffler, si on l'eût célebrée l'onziéme du mois d'Avril, on l'eût celebrée un mois après que ce vent eût cessé de souffler: supposé, que ce vent, comme vous le dites, souffle en Gréce de même qu'en Italie, ce qui est assez vraisemblable, ce vent étant un vent général.

Voici un autre calcul. Le vent Favonius, selon Pline, commence à souffler le huitiéme Fevrier, & selon Columelle, le septiéme. Les passages de Pline & de Columelle seront rapportez ci après. Et il souffle neuf jours. Et on célébroit à Chéronée le sixiéme d'Anthestérion la Fête de la Pithégie après qu'il avoit cessé de souffler. Quoi que Plutarque n'ait parlé que de Chéronée il est à croire qu'on observoit la même chose à Athénes qu'à Chéronée; c'est-à-dire, qu'on n'y

mettoit point les vins nouveaux en perce que ce vent n'eût cessé de souffler. Donc le mois d'Anthestérion occupoit la plus grande partie du mois de Février. Mais tous ces calculs doivent s'entendre commodément : les vents n'étant point fixes, & ne pouvant pas d'ailleurs commencer & cesser de souffler en Gréce dans le même temps justement qu'ils commencent & qu'ils cessent de souffler en Italie.

Voions maintenant à quel jour le Printemps commence parmi les Grecs & parmi les Romains.

Il y a deux commencemens de Printemps : l'un, populaire ou civil, & l'autre, Astronomique. Le Printemps Astronomique commence le 21. Mars : c'est-à-dire, à l'Equinoxe, lorsque le Soleil est dans le signe du Belier, comme l'a écrit Géminus au chapitre premier de ses Elémens d'Astronomie.

Il est comme impossible de décider en quel mois & à quel jour le Printemps populaire commençoit parmi les Romains avant la réformation du Calendrier par Jules César, faite 45. ans avant la naissance de Jesus-Christ. Car avant ce temps-là les Pontifes à qui il appartenoit de regler les années, plaçant où ils vouloient & de la maniére qu'ils le vouloient, le mois intercalaire Merkedonius, il y avoit quelquefois tant de confusion dans les mois, que celui de Janvier se trouvoit dans l'Automne, & que le premier de Janvier répondoit au sixiéme de Décembre, & l'onziéme de Juillet au quatorziéme de Mars, & le premier de Septembre au dixiéme de Juin. C'est l'observation du Pere Pétau. Mais depuis cette réformation, les commencemens des saisons ont été assez bien reglez parmi les Romains, quoi qu'un peu diversement. Selon Ovide, au Livre 2. de ses Fastes, le Printemps populaire commençoit parmi eux au cinquiéme Février.

Quintus ab æquoreis nitidum caput extulit undis
Lucifer : & primi tempora veris eunt.

Et

Et selon Varron, dans son premier Livre *de Re Rustica*, au 7e. des Ides de Février : c'est-à-dire, au 7e. de Février. Et selon Pline, au 8. du même mois. Voici les paroles de Pline : *Ver ergo aperit navigantibus maria: cujus in principio Favonii hibernum molliunt cælum : Sole Aquarii* XXII. *obtinente partem. Is dies sextus ante Februarias Idus.* C'est au Chapitre 47. du Livre 2. Columelle au Chapitre 2. du Livre 10. met le commencement de Favonius, & conséquemment celui du Printemps, un jour plus tard que Pline. C'est-à-dire, qu'il le met, comme Varron, au 7e. de Février. L'Auteur du Livre *de Inerrantium significatione*, attribué faussement à Ptolémée, comme l'a très-véritablement remarqué Usserius au Chapitre 6. de son Traité de l'An Macédonien & Asiatique, fait de même commencer le Printemps par le 7e. des Ides de Février. Ptolémée le fait commencer, selon César & Métrodore, le XVI. de Μεχὶρ, à la moitié du Verseur d'eau, qui est le 5. Février. Mais Manile le fait commencer lorsque le Soleil est dans le signe des Poissons, c'est-à-dire, vers le 19. Février.

> *Temporibus quoque sunt propriis pollentia signa.*
> *Æstas à Geminis, Autumnus Virgine surgit.*
> *Bruma Sagittifero, Ver Piscibus incipit esse.*

Et l'Auteur de ce distique,

> *Dat Clemens Hiemem, dat Petrus Ver Cathedratus.*
> *Æstuat Urbanus : autumnat Symphorianus,*

le fait commencer par le 22. Février, jour de la Fête de la Chaire de St. Pierre. Et selon le Breviaire, il commence par le premier jour de Carême.

Pline n'est donc pas le seul, comme il semble que vous le croyiez, qui n'a point eu d'égard à l'Equinoxe pour la définition du commencement du Printemps.

Le Pere Pétau au Chapitre 8. du Livre VI. de ses Dissertations sur la Doctrine des Temps, prétend que les Grecs n'ont point consideré les Equinoxes & les Solstices pour la définition des saisons. Ce qui ne s'accorde pas avec ce qu'a écrit Denis d'Halicarnasse, au Livre premier, que la ville de Troie avoit été prise sur la fin du Printemps, 17. jours avant le Solstice d'Eté. Si le Printemps commençoit, comme le prétend le Pere Pétau au lieu allegué, un mois & demi avant l'Equinoxe, il ne seroit pas sur sa fin 17. jours avant le Solstice : puisque selon le systême du Pere Pétau, l'Eté commence un mois & demi avant le Solstice.

Je remarquerai ici une chose très-remarquable, qui est, que Galien dans son premier Commentaire sur les Epidémiques d'Hippocrate, a écrit qu'en son païs (Galien étoit de Pergame) le Printemps commençoit à l'Equinoxe, & qu'il finissoit au lever des Pleïades, & qu'ainsi le Printemps de Pergame ne duroit pas deux mois entiers. Ce qui fait voir que pour le commencement du Printemps on se servoit à Pergame du Printemps Astronomique, & que pour sa fin, on la regloit selon l'opinion populaire.

Je viens à votre passage des Caracteres de Théophraste, du Chapitre du Caquet, où il est dit que la mer s'ouvre immédiatement après les Dionysiaques. Je demeure d'accord que la mer s'ouvre immédiatement après les Dionysiaques. Mais je ne demeure pas d'accord que ces Dionysiaques soient nos Anthesteries. Il est vrai que Castellanus a écrit dans son Livre des Fêtes de la Gréce que le mot de Διονύσια parmi les Grecs, emploié tout seul, s'entendoit des Fêtes de Bacchus appellées *les Grandes Dionysiaques*, qui sont nos Anthestéries, & que Selden a écrit dans ses Marbres d'Arondel, que les Anthestéries sont le plus souvent appellées *Dionysiaques* simplement. Mais ce sont les Dionysiaques Attiques, ou de la Ville, qui ont été ordinairement appellées *Dionysiaques* par excellence. Ce qui a été très-véritablement remarqué par

Ca-

Casaubon sur l'endroit de Théophraste dont il vient d'être parlé : & ce qui est demontré par ce passage de Thrasylle dans Diogéne Laërce en la vie de Platon, τέτρασι δράμασιν ἠγωνίσαντο. Διονυσίοις, Ληναίοις, Παναθηναίοις, Χύτροις. ὧν τὸ τέταρτον ἦν Σατυρικόν. *Les Poëtes combattoient aux Dionysiaques, aux Lénées, aux Panathenées, & aux Chytres, avec quatre Poëmes Dramatiques, dout le dernier étoit Satyrique* : Et par cet autre d'Elian, qui est du Chapitre 43. du Livre 4. de son Histoire des animaux, κεκήρυκται τὰ Διονύσια, καὶ Λήναια, καὶ Χύτροι. Car la Fête des Chytres, comme il a été remarqué au Chapitre XI. faisoit partie des Anthestéries. Et ainsi, Διονυσίοις dans l'endroit de Thrasylle, & Διονύσια dans celui d'Elian, s'entendent indubitablement des Dionysiaques Astiques, ou de la Ville. Ce qui est encore confirmé par cet endroit du Scholiaste d'Aristophane sur les Oiseaux, λήγοντος τοῦ χειμῶνος, ἀρχομένου δὲ ἔαρος, γίνεται τὰ Διονύσια: *On célébre les Dionysiaques à la fin de l'Hiver & au commencement du Printemps.* Car c'est dans ce temps-là qu'on célébroit les Dionysiaques Astiques, comme il paroit par le passage du Livre V. de l'Histoire de Thucydide ci-dessus indiqué, où il est dit que le Traité fait entre les Athéniens & les Lacédémoniens le 26. du mois d'Elaphébolion, fut fait à l'extremité de l'Hiver au commencement du Printemps, aussi-tôt après les Dionysiaques Astiques. τελευτῶντος τοῦ χειμῶνος, ἅμα ἦρι, ἐκ Διονυσίων εὐθὺς τῶν Ἀστικῶν. Tous ces passages me font croire qu'il faut aussi entendre de ces Dionysiaques Astiques ces paroles de Maxime de Tyr, de sa Dissertation 33. où il est dit que chaque saison a ses fêtes & ses réjouïssances, & que les Dionysiaques sont échues en partage au Printemps : Καὶ διέλαχον αὐτοῖς ὧραι τὰς ἡδονάς· ἦρος, Διονύσια. μετοπώρου, Μυστήρια· καὶ ἄλλην ὥραν ἔχει ἄλλος Θεός. Je demeure pourtant d'accord que Διονύσια tout seul a été dit quelquefois des Anthestéries, comme il paroît par ce passage d'Aristides, ci-dessus indiqué, ἦρος ὥρα πρώτη, Διονυσίοις, τελετῆς ἱερὰ τοῦ Διονύσου φέρεται κύκλῳ δι' ἀγορᾶς.

 Quand

Quand Théophraste a dit que la mer étoit navigab aussi-tôt après les Dionysiaques, il a donc entendu pa ler des Dionysiaques de la Ville, qui se célébrent a passage de Thucydide dans le mois d'Elaphébolion au commencement du Printemps, & qui pour ce sont appellées *Printanniéres* par Casaubon sur ce passag de Théophraste; & non pas des Dionysiaques Anthe stéries, qui se celébroient l'onziéme, le douziéme, le treiziéme du mois d'Anthestérion, lequel mois étoi dans l'Hiver Astronomique.

Ce que vous dites ensuite, qu'on ne montoit poi sur mer qu'après l'Equinoxe, est très-véritable. Ari tote le dit en termes exprès au Chapitre 24. du Liv 5. de ses Métaphysiques. ἐξ ἰσημερίας ἐγένετο ὁ πλο ὅτι μετὰ ἰσημερίαν ἐγένετο. Aujourd'hui que la navig tion est perfectionnée par l'usage de la boussole & p la fabrique des grands bâtimens, on navige dans to les mois de l'Hiver, quand la glace permet aux va seaux de sortir des ports. Mais anciennement les me étoient fermées pendant tout l'Hiver. Le Printem les ouvroit. *Ver aperit navigantibus maria. Solvit acris Hiems grata vice Veris, & Favoni, Trahuntq siccas machinæ carinas.* D'où vient que les Grecs m dernes ont appellé le Printemps ἄνοιξις, c'est-à-dir *l'ouverture.* Mais outre cette navigation qui se fais au commencement du Printemps, il y en avoit une a tre qui commençoit aussi-tôt après les Fêtes des Pa thénées. C'est ce que nous avons appris d'un endro du Chapitre 18. du Livre 1. d'Aristote de la Generati des Animaux : où Aristote remarque que la particu ἐκ signifie quelquefois *après* : comme quand on d ἐκ Παναθηναίων ὁ πλοῦς : *La navigation se fait aussi après les Panathénées.* Il y avoit parmi les Atheni deux *Panathénées*, les Grandes & les Petites. L Grandes se célébroient le 23. d'Hécatombæon, com me nous l'apprenons de Proclus dans son premier Com mentaire sur le Timée de Platon. Les Petites se c lébroient le 20. de Thargélion, comme nous l'app no

nons du même Commentateur de Platon, au même endroit. Le mois d'Hécatombæon, comme il a été remarqué, commençoit au 22. Juin. Ce qui a fait dire a Meursius dans son Traité des Panathénées, que ce passage de Proclus ne peut être entendu des Grandes Panathénées, & qu'il faut l'entendre des Petites, qui se celebroient au mois de Thargélion. Ce mois, selon Scaliger & le Pere Pétau, commençoit au 22. d'Avril. Il est fait mention de ces deux navigations dans Hésiode. Il y est dit, à l'égard de la premiere, qu'il appelle *Printanniére*, qu'elle commence dans le temps que les figuiers commencent à pousser. Hésiode ajoute, que cette navigation n'est pas fort sûre. Et à l'égard de la seconde, il dit qu'elle commence 50. jours après l'Equinoxe du Printemps, l'Eté tirant vers sa fin: & que cette navigation est très-sûre. Il paroît par ces mots, *l'Eté tirant vers sa fin*, que Meursius s'est trompé en expliquant des Petites Panathénées le passage d'Aristote ci-dessus rapporté.

A l'égard de votre passage de Plutarque de la Question derniére du Livre VIII. des Symposiaques, il fait tout-à-fait contre vous. Voici les termes de Plutarque, de la version d'Amiot : *Et quant au vin nouveau, ceux qui le boivent le plus récent, c'est ordinairement au mois de Février, après l'Hiver. Et ce jour là auquel on commence, nous autres, en notre païs, appellons ce jour* de la Bonne Fortune : *& les Athéniens l'appellent* Pithœgia, *parce que l'on y ouvre les tonneaux.* Il y a dans le Grec Ἀνθεστηριῶνι μηνὶ, μετὰ χειμῶνα. Remarquez qu'Amiot a encore ici rendu par le mois de Février le mois d'Anthestérion. Mais il n'est pas ici question d'examiner si dans ce passage le mois d'Anthestérion est le mois de Février. Il est question de vous faire connoître que la Fête de la Pithégie, qui est, selon vous, le jour de l'action de notre Comédie, & qui se celebroit l'onziéme d'Anthestérion, ne pouvoit être, selon vous, après l'Hiver : puisque, selon vous, le Printemps parmi les Grecs commençoit à l'Equinoxe, c'est-à-dire, au 21. Mars.

J'ajoute à toutes ces raisons l'autorité du Pere Petau, lequel, dans ses Additions sur les Livres de la Doctrine des Temps, au Livre 17. de ses Diverses Dissertations, a produit une Table de quatre années de la premiere Periode de Calippus, avec les Néoménies des mois Attiques, ajustées aux mois Romains selon l'année Julienne; dans laquelle Table le mois d'Anthestérion de la premiere année répond au 24. Janvier : & celui de la seconde, au 13. Février : & celui de la troisiéme au 22. Janvier : & celui de la quatriéme, au 10. Fevrier.

Je pense avoir démontré une seconde fois que le mois d'Anthestérion des Athéniens n'a pû être du temps de Menandre, le mois d'Avril des Romains.

Ce qui pourroit avoir donné sujet de croire que l'action de notre Comédie s'est passée au mois d'Avril, c'est ce qui est dit dans la Didascalie, que cette Comédie fut representée pendant les Ieux Megalésiens: car ces Jeux se célébroient à Rome le cinquiéme Avril. Et Mr. de Marolles a donné dans cette opinion, expliquant des Jeux Megalésiens les Dionysiaques dont parle Terence. Mais notre Comedie est Greque, & faite par Menandre. *Græca est Menandri, acta ludis Megalensibus.* Ce sont les termes de la Didascalie. Et il paroît d'ailleurs par plusieurs passages d'anciens Auteurs, que Ménandre avoit fait une Comedie, intitulée *Héautontimorumenos.* Galien, sur le prem. Περὶ ἄνθρων d'Hippocrate : καὶ Ἑαυτὸν τιμωρούμενον γέγραπται τὸ Μενάνδρου δρᾶμα. Et je ne puis assez m'étonner que le savant & le judicieux Monsieur Gu... en ait pu douter, sur ce que dit Ménédême dans la premiere Scéne, que son fils étoit allé à la guerre en Asie servir le Roi de Perse : (car c'est ainsi qu'il faut expliquer ces paroles, *In asiam ad Regem militatum abiit*), sur ce que dans le temps qu'écrivoit Ménandre, il n'y avoit point de Perse; le Royaume de Perse ayant été détruit par Alexandre en la seconde année de la 11... Olympiade. Comme si Ménandre n'eût pu mettre

ſur le Théatre une action paſſée à Athénes dix ou onze ans depuis ſa naiſſance. Menandre nâquit en la 3. année de la 103. Olympiade.

Mr. de la Peyrarede, qui a remarqué ſur ces mots de la premiére Scéne de l'Acte 3. *Satrapes ſi ſiet*, que Terence s'eſt ſervi de ce mot de *Satrape*, qui eſt un mot Perſan, à cauſe que l'Héautontimoruménos eſt tiré de Menandre, & que les Rois de Perſe regnoient alors en Aſie, s'eſt auſſi tout-à-fait trompé : ce qui a été remarqué par Mr. le Fevre.



CHAPITRE XIV.

Examen de la Note de Me. Dacier sur ce vers de l'Héautont. Dionysia hîc sunt : hodie apud me sis, volo.

JE demande permission à mes Lecteurs d'insérer ici cet Examen, quoi que fait long-temps après la mort de Mr. d'Aubignac.

J'ai remarqué ci-dessus au Chapitre XII. que Samuel Petit dans ses Commentaires sur les Loix Attiques, avoit cru que l'action de notre Comédie s'étoit passée le jour des Bacchanales appellées *des Champs*, ou *Lenéei*: & qu'il l'avoit cru, parce que la Scéne de cette Comédie est aux champs, où Ménédême travailloit en son champ lors que Chrémês lui parle en la Scéne premiere. Madame Dacier, dans sa Note sur ce vers de cette premiére Scéne, *Dionysia hic sunt : hodie apud me sis volo*, a suivi cette opinion de Samuel Petit. Et elle a fort severement repris Mr. d'Aubignac, qui a cru que cette action s'étoit passée le jour de la Pithégie; qui étoit le premier des trois jours qui composoient les Fêtes de Bacchus appellées *Anthesteries*. Voici ses termes : *Les Atheniens celébroient plusieurs Fêtes de Bacchus. Mais il y en avoit deux principales : l'une, que l'on célébroit au Printemps, & l'autre, en Automne. Mr. d'Aubignac a recherché avec soin toutes ces Fêtes : & après en avoir cité un grand nombre, il a pris malheureusement le méchant parti. Car il a cru que la Fête dont parle ici Térence, est la Fête du Printemps, que l'on appelloit* Anthestéries, *& où il fait aussi tomber la Fête appellée* Pithoigie, *parce qu'on perçoit alors les tonneaux.*

C'

Ce qu'il fonde sur le 50. vers de la Scéne 1. du 3e. Acte. Relevi omnia dolia : omnes ſerias. J'ai percé tous mes tonneaux : j'ai ouvert toutes mes cruches. *Mais ce raiſonnement eſt bien foible : comme ſi dans les autres Fêtes on ne pouvoit pas percer les tonneaux, & comme ſi ce n'étoit pas l'ordinaire dans les grandes Fêtes d'en percer beaucoup pour choiſir le meilleur vin D'ailleurs, on voit bien que ce n'eſt point ici une choſe de coutume, & que Chremes ne le fait que par ce qu'il y eſt forcé par l'importunité de Bacchis qui n'en trouvoit jamais d'aſſez bon : & qu'il ne le dit même à Ménedême que pour lui faire voir la furieuſe dépenſe à quoi il va être expoſé Cette faute eſt plus importante qu'elle ne paroît : car elle en entraine d'autres : & elle eſt cauſe que Mr. d'Aubignac a fort mal placé la Scéne de cette Piéce. Je ſuis fâchée d'être obligée de faire cette remarque, & de relever la faute d'un homme qui a fait un ouvrage auſſi utile que ſa Pratique du Theatre, où il paroît tant de belle érudition & tant de jugement La Fête dont il s'agit, eſt la Fête qu'on celebroit en Automne, & qu'on appelloit* Dionyſia in agris : Les Dionyſiaques des champs. *Et la Scéne n'eſt pas dans Athénes, comme l'a cru Mr. d'Aubignac. Elle eſt dans un petit hameau où Ménédême & Chremês avoient chacun une maiſon. Cela paroît par toute la Piéce. Et d'ailleurs, Ménédême n'a t-il pas déja dit qu'il avoit vendu la maiſon qu'il avoit à la ville? La ſeule difficulté qui reſte, c'eſt de ſavoir pourquoi Chremês dit,* Dionyſia hic ſunt : On celebre ici la Fête de Bacchus. *C'eſt parce que durant pluſieurs jours, on ne la célébroit pas en même temps dans tous les hameaux de l'Attique. On la célébroit aujourd'hui dans un lieu, & demain dans l'autre, afin qu'on pût aſſembler ſes voiſins, & que la compagnie fût plus nombreuſe.*

Comme jai ſuivi l'opinion de Mr. d'Aubignac touchant les Dionyſiaques de notre Comédie, je me ſens obligé de dire ici les raiſons qui m'ont obligé de la préférer à celle de Samuel Petit. Je m'étois d'abord rangé du côté de Samuel Petit à cauſe que la Scéne de notre

tre Comédie eſt aux champs. Mais cette Scéne étan
dans un hameau proche d'Athénes, qui étoit comm
un des fauxbourgs d'Athenes; ce qui a fait dire à Mr. de
Marolles qu'elle étoit au bout d'un fauxbourg d'Athénes,
& à Nannius, qu'elle étoit *in rure ſuburbano* : voyez
ci-deſſus au Chapitre onziéme : j'ai cru qu'on celébroit
dans ce hameau les mêmes Fêtes que l'on celébroit à
Athénes. Et j'ai paſſé du côté de Mr. d'Aubignac,
voyant que les deux choſes qui ſe pratiquoient dans la
Fête de Pithégie, qui eſt d'ouvrir les tonneaux & de
goûter les vins, étoient nettement marquées dans no-
tre Comédie. *Relevi omnia dolia : omnes ſerias. Nam
ut alia omittam, pytiſſando modò mihi quid vini abſump-
ſit?* Madame Dacier dit qu'on pouvoit faire les mêmes
choſes en d'autres Fêtes. Mais on pouvoit auſſi ne les
pas faire. Et, apparemment, on pouvoit ne les pas
faire. Et ces mots, *tous mes tonneaux*, *toutes mes cru-
ches*, me ſembloient marquer en quelque façon une
cérémonie extraordinaire. A quoi on peut ajouter que
Bacchis avoit amené avec elle toutes ſes Servantes, juſ-
ques au nombre de plus de dix. *Ancillas plus decem*.
Cette particularité me donnoit encore ſujet de croire
que la Fête de notre Comédie étoit celle de la Pithé-
gie, que les Serviteurs célébroient conjointement avec
leurs Maîtres. Dans une autre occaſion, il eût été ri-
dicule à une femme qu'on menoit à un Feſtin, d'a-
mener avec elle ce grand nombre de Servan-
tes.

Voici une autre raiſon qu'un homme ſavant de
mes amis m'a alleguée en faveur de l'opinion de
Mr. d'Aubignac. La Fête de Bacchus dont par-
ici Térence, n'étoit pas, diſoit-il, une Fête chom-
mable : car Ménédême travailloit dans ſon champ
le jour de cette Fête : & il pourroit paroître étran-
ge qu'on ne chommât pas aux champs une auſſi
grande Fête qu'étoit celle des Dionyſiaques des
Champs.

'Ex-

Ἐγὼ δὲ πολέμου καὶ κακῶν ἀπαλλαγεὶς,
Ἄξω τὰ κατ' ἀγροὺς, εἰσιὼν, Διονύσια.

Quittant la guerre, & les fatigues de la guerre, j'irai aux Champs célébrer les Dionysiaques des Champs, dit Dicæopolis dans les Acharniens d'Aristophane : ce qui prouve en quelque façon qu'on ne travailloit point aux champs le jour de la Fête des Dionysiaques des Champs. Et à l'égard de la Pithégie, comme elle ne consistoit qu'à mettre les vins nouveaux en perce & à les goûter; ce qui pouvoit se faire commodément immédiatement après le souper, il n'y avoit pas d'inconvenient à travailler ce jour-là. Et il paroit par ces mots de Chrémês à Ménédême, *Dionysia hîc sunt : hodie apud me sis, volo*, que la principale celebrité de cette Fête consistoit à souper ensemble en débauche. Mais je n'appuie pas sur cette raison; le jour, parmi les Athéniens, selon l'observation de Varron dans Aulu-Gelle, Livre 3. chapitre 2. commençant par le Soleil couchant : *à sole occaso ad solem iterum occidentem, omne id medium tempus, unum diem esse dicere Athenienses, scripsit Varro.* Ce sont les paroles d'Aulu-Gelle.

Madame Dacier ajoute que Chrémês n'avoit ouvert ses tonneaux & ses cruches que par l'importunité de Bacchis qui ne trouvoit point de vin à son gré. Cela ne paroit pas par le discours de Chrémês. Et selon Madame Dacier, quand Bacchis n'eût point été de la Fête, Chrémês en eût usé de la sorte qu'il en a usé; puisque, selon Me. Dacier, on en use ordinairement de la sorte dans les grands Festins, afin de choisir le meilleur vin.

Mais en suivant l'opinion de Mr. d'Aubignac sur cet Article des Dionysiaques, je ne l'ai pas suivie sur celui de la Scéne de notre Comédie : ce qui fait voir que la faute qu'il a faite touchant la Scéne, est indépendante de l'opinion qu'il a euë touchant la Fête.

Je veux bien au reste demeurer d'accord avec Me. Da-

Dacier que ces Dionysiaques dont parle Térence, sont les Dionysiaques des Champs. Car outre que cette opinion n'est pas sans apparence, elle m'est beaucoup plus favorable que celle de Mr. d'Aubignac.

J'ai à prouver que l'Héautontimorumenos de Térence comprend plus de douze heures. Supposons donc que l'action de cette Comedie se soit passée le jour des Dionysiaques des Champs. Ces Dionysiaques se celebroient au mois de Posidéon, comme il a été prouvé au chapitre XI. Le mois de Posidéon étoit le sixiéme mois de l'Année Attique : ce qui a eté remarqué par Harpocration. L'année Attique commençoit par le mois d'Hécatombæon, environ le Solstice d'Eté, fixé dans l'année Romaine au 22. Juin. Et ainsi l'Hécatombæon suivi du Metagitnion & du Boëdromion, remplissoit l'espace compris entre le Solstice d'Eté & l'Equinoxe d'Automne. Et selon Scaliger & le Pere Petau, & l'ancienne Liste des mois Attiques du Manuscrit de Ptolémée, estimée incontestable par Selden, il étoit le dernier mois de l'Automne. Ce qui est conforme à ce qu'a écrit Aristote au chapitre 9e. du livre v. de l'Histoire des animaux, que le Solstice d'Hiver est vers le mois de Posidéon. Et comme l'année Attique commençoit par le 22. Juin, le mois de Posidéon tenoit de la fin de Novembre & de la plus grande partie de Decembre : d'où vient qu'il est expliqué Δεκέμβριος par Suidas. Plutarque, dans la vie de César, dit que c'est le mois de Janvier : mais il le dit douteusement. χειμῶνος ἐν τροπαῖς ὄντες, ἱσταμένου Ἰανουαρίου μηνός. ὃν ἂν εἴη Ποσιδεὼν Ἀθηναίοις.

On ne sait point precisément à quel jour du Posidéon étoient les Dionysiaques des Champs. Mais il y a apparence qu'elles étoient devant le jour qui finissoit l'Automne, étant appellées *Lenées de l'Automne* : Λήναια, ἐν τῷ μετοπώρῳ, par le Scholiaste d'Aristophane sur les Acharniens, page 390. Et Selden n'a pas raison de dire que ce Scholiaste s'est trompée, & qu'aucune des Fêtes de Bacchus n'a été celebrée en Automne.

Le

Les Dionysiaques des Champs se celebroient au mois de Posidéon : le mois de Posidéon, selon Scaliger & le Pere Petau, est le dernier mois d'Automne : donc les Dionysiaques des Champs se celebroient en Automne. Ce que je remarque particulierement en faveur de Madame Dacier qui a dit que les Dionysiaques des Champs se celebroient en Automne. Et à la fin de Posidéon, laquelle fin répond au 8e. de Novembre, du temps de Menandre, auteur de notre Comédie, la nuit étoit à Athénes d'environ quinze heures. Il est constant d'ailleurs que notre Comédie commence lors que le Soleil se couche, comme il paroît par le mot de *vesperascit* de la 3e. Scéne du second Acte. Voiez ci-dessous le Chapitre 17. Le jour commence avec le 3e. Acte, *Luciscit hoc jam*. Voila une nuit entiere, c'est-à-dire, 15. heures. Les trois derniers Actes, selon Me. Dacier, comprennent trois heures. Et ainsi, en expliquant les Dionysiaques dont parle ici Terence, des Dionysiaques des Champs, conformement à l'opinion de Me. Dacier, l'Héautontimoruménos seroit de 18. heures. Et il auroit commencé entre les cinq & six heures du soir, & fini sur les dix heures du matin.

Mais comme j'ai dit que le hameau dans lequel s'est passée l'action de notre Comédie, étoit si proche d'Athénes qu'apparemment on y célébroit les mêmes Fêtes qu'on célébroit à Athénes, on pourroit dire que les Dionysiaques dont parle ici Térence, pourroient être les Dionysiaques Attiques, ou de la Ville. Et il semble que Philippe Melanchthon ait été de cet avis. Voiez ci-dessus au Chapitre xI. Si on me faisoit cette objection, je n'aurois pas grand intérêt de la refuter; cette interprétation ne m'etant guere moins favorable que celle de Mr d'Aubignac & celle de Me. Dacier. Car ces Dionysiaques Attiques se celebroient au mois d'Elaphebolion, comme il a été prouvé ci-dessus. Et le mois d'Elaphebolion, selon Scaliger & le Pere Petau, étoit le dernier mois d'Hiver. Et ce

mois répondoit à notre mois de Mars. Et au mois de Mars, ce que j'ai déja remarqué, la nuit, dans le temps de l'action de notre Comédie, étoit à Athénes de *13. heures. Et ainsi, avec les 3. heures qu'ont duré les 3. derniers Actes selon Me. Dacier, notre Comédie seroit toûjours de seize heures.

J'espere que lors que Me. Dacier aura lû ce Chapitre, elle ne croira plus que l'Héautontimoruménos de Térence ne comprend pas plus de douze heures: ni qu'il commence après les huit heures du soir, & finisse avant les sept heures du matin. Et j'espere de plus qu'elle quittera le parti de mon adversaire pour prendre le mien.

Il me reste à remarquer, que ce qu'a écrit Me. Dacier, après Mr. le Fevre son pere, qu'on ne celebroit pas en même temps dans tous les hameaux de l'Attique la Fête de Bacchus dont parle ici Térence; mais qu'on la célébroit aujourd'hui dans un hameau & demain dans l'autre, afin que la compagnie fût plus nombreuse, a extrêmement besoin de confirmation, ne se trouvant rien de semblable dans aucun Auteur ancien.

Mais ce qu'elle dit, & Mr. son Pere, que cette Fête duroit plusieurs jours, favorise tout-à-fait l'opinion de Mr. d'Aubignac: nos Dionysiaques Anthestéries, dont la Fête de la Pithégie faisoit partie, étant de trois jours comme nous l'avons fait voir en son lieu; & n'étant dit nulle part que les Dionysiaques des Champs durassent plusieurs jours. Et à l'égard de ces mots, *On célébre ici les Fêtes de Bacchus*, il est à remarquer que Ménédême auquel Chrémès les dit, étant nouveau venu dans le hameau, pouvoit ignorer qu'on célébrât ce jour-là dans ce lieu-là la Fête de la Pithégie, qui étoit une Fête de ville, & non pas de campagne. J'oubliois de remarquer, qu'il paroît par ce passage de Philostrate, qui est du sixiéme livre de la Vie d'Apollonius Tyanéen: καί τοι τραγῳδίας μὲν εὖ κεκοσμημένης ὀλίγη χάρ[is] εὐφραίνει γὰρ ἐν μικρῷ τῆς ἡμέρας, ὥσπερ ἡ τῶν Διονυσί[ων] ὥρα, ainsi traduit par Morel, *Verumenim verò enim*

tæ exornatæve Tragœdiæ non magna est gratia; quòd brevi diei spatio ejus voluptas, ceu Bacchanalium, permaneat, que la Fête des Dionysiaques ne duroit pas même un jour entier. Ce qui ne pouvant être entendu des Anthestéries qui duroient trois jours, le doit être des Dionysiaques des Champs, ou de celles de la Ville.



CHAPITRE XV.

Ménédême travailloit dans son champ, lors qu'Chrémês lui parle en la premiere Scéne d'l'Héautontimorumenos de Terence.

VOyons maintenant quelle heure il peut être quand la Comédie commence, & s'il est nuit, comme vous le croyez. Dans la premiére Scene Ménédême travaille en son champ : & conséquemment il faisoit encore jour : la coûtume n'étant pas, comme nous l'avons déja dit, de travailler à la terre pendant la nuit. Je m'étonne, MONSIEUR, que vous ayiez pû douter que Ménédême travaillât dans son champ, après ces paroles que lui dit Chrémês, *Je ne sors jamais si matin, & je ne reviens jamais si tard, que je ne vous voye travailler en votre champ : Numquam tam mane egredior, neque tam vesperi Domum revortor, quin te in fundo conspicer,* (remarquez ce *conspicer*) *aut fodere aut arare, aut aliquid ferre denique.* Et particuliérement après celles-ci : *Istos rastros interea tamen adpone ne labora. Quittez cependant ce rateau, & ne travaillez pas.* C'est ainsi que la plûpart des Commentateurs de Térence, & le Pere Jouvency entr'autres, expliquent ces mots. Mais je veux bien demeurer d'accord avec vous qu'ils signifient, *Ne vous tourmentez pas,* & comme l'ancien Traducteur Italien, de l'édition de Jean Baptiste da Borgo Franco, les a traduites, *non ti cruciar tanto.* Mais c'est par rapport au travail que Ménédême faisoit dans son champ, qu'ils le signifient. Menedême refusant de quitter son rateau, Chrémês le presse de le quitter, & Ménédême lui dit, *Sine me : vacivum tempus ne quod dem mihi laboris.* Il le quitte néantmoins enfin : & Chrémês en le maniant, s'é-

s'étonne de sa pesanteur. *Hui! tam graves hos quæso.* Ce qui a fait dire à Fulvius Ursinus que Virgile avoit visé à cet endroit de Terence, lors qu'il a dit dans le premier des Géorgiques, *Et iniquo pondere rastri* : ce qui n'est pas veritable : Virgile parlant en cet endroit des grands rateaux que nous appellons *une herse.* Comment tout ceci, je vous prie, peut-il s'entendre, comme vous l'expliquez, d'un laboureur qui revient de son travail, portant son rateau sur son épaule? Et pour quelle raison Ménédême se fût-il fait prier si longtemps de quitter son rateau, s'il n'en eût point travaillé, & qu'il l'eût eu seulement sur l'épaule? Son travail n'eût point pour cela été retardé, qui est la cause pour laquelle il ne vouloit point quitter son rateau. *Vacivum tempus ne quod dem mihi laboris.* Ce que Chrémês qui le pressoit de le quitter, n'eût pas oublié de lui representer.

J'ajoûte à toutes ces raisons la remarque de George Fabrice sur ces mots, *Istos rastros interea tamen adpone.* Apponere, *est non planè deponere, quasi opere aliquo perfuncti faciunt : sed apud se ponere : quasi idem sis statim aggressurus.* Ce qui fait voir que Ménédême travailloit avec son rateau. Car s'il n'en eût point travaillé, il eût été ridicule de lui dire qu'il le reprendroit : ne pouvant être revoqué en doute qu'il ne le reprît : car il eût été ridicule de croire qu'il l'eût laissé dans la place publique. La leçon d'*appone* est preferée à celle de *depone* par les plus celebres Interprêtes de Terence : & c'est celle du Manuscrit de la Bibliotheque du Roi, de celui de la Bibliotheque de Mr. Colbert, & de celui de la Bibliotheque de Mr. Le Tellier, Archevêque de Reims, desquels il sera parlé ci après au chapitre 12. de celui de la Bibliotheque de Mr. Bigot, & de celui du Bembo, le plus ancien de tous les Manuscrits.

Et j'ajoute à la remarque de George Fabrice une considération très-considérable qui vient presentement de me venir dans l'esprit. Si Ménédême s'en fût re-

tourné de son travail lors que Chremês l'aborde, il auroit quitté son travail plûtôt qu'il n'avoit accoutumé de le quitter. Il avoit accoutumé de travailler depuis le matin jusqu'au soir; depuis le Soleil levant jusqu'au Soleil couchant. *Numquam tam manè egredior, neque tam vesperi* : & ce qui suit. Car il est à remarquer, que dans la Scene troisiéme de l'Acte second, selon la division commune, le crepuscule commence à paroître. *Et vesperascit : & non noverunt viam* : & que du temps de Menandre, dans le mois de Fevrier, qui est le temps auquel l'action de notre Comedie s'est passée, comme il a été prouvé ci-dessus, le crepuscule n'étoit à Athénes qu'environ d'un quart d'heure. Et ainsi, en déduisant le temps que contiennent les deux premiéres Scenes de l'Acte second ; celui que contient l'intervalle qui est entre le premier & le second Acte ; & celui qu'il a fallu emploier à Ménédême pour venir de son champ dans la Ville d'Athénes; car selon vous la Scene est dans l'enclos de la ville d'Athénes, il se trouveroit que Ménédême auroit quitté son travail avant le Soleil couchant.

Pour réponse à l'objection que je vous ai faite, que Ménédême ne se fût pas fait prier si long-temps de quitter son rateau s'il n'en eût point travaillé, vous dites qu'il se punissoit lui-même de gayeté de cœur, & pour user de ce terme, qu'il se héautontimoruménisoit, à cause de l'absence de son fils : *Usque illi de me supplicium dabo* : & que pour cela il vouloit toûjours avoir son rateau sur son épaule. Mais il n'étoit pas si fort ennemi de lui-même, qu'il voulût se tourmenter de la sorte sans qu'il lui en revint aucun profit. Aussi après avoir dit, *Interea usque illi de me supplicium dabo*, il ajoute, *laborans, quærens, parcens, illi serviens*; car *laborans* en cet endroit-là signifie constamment *en travaillant*. Ce qui montre que c'étoit particuliérement pour lui amasser du bien qu'il se peinoit de la sorte. Et il avoit dit auparavant, *Sumptus domi tantos ego solus faciam* ! Et Chrémês lui dit ensuite, *vehemens in*

tran-

tramque partem, Menedeme, es nimis, Aut largitate nimia, aut parcimonia.

D'ailleurs, quoi que ce rateau ne fût pas leger, Ménédême n'eût point souffert en le portant sur son épaule. On porte aisément sur l'épaule des ferremens emmanchez incomparablement plus pesants. Et il n'y a point d'apparence de plaindre si fort un homme de porter pour un moment sur son épaule un outil dont il a travaillé tout le jour.

Ajoutez à cette reflexion ce que Ménédême dit ensuite, *agrum hunc mercatus sum : hîc me exerceo.* Car il ne dit pas *illic*, mais *hîc* : en ce lieu où nous sommes. Que si on disoit, comme a dit Mr. de Marolles, que Ménédême n'étoit pas dans son champ, parce que Chrémês lui dit qu'il ne le connoît que depuis qu'il a acheté un champ ici près : *Inde adeo quòd agrum in proximo hîc mercatus es* : on répondroit que le mot *ager* ne se prend pas là pour le champ, mais pour la maison des champs : ce qui a été observé par Calphurnius. *Superius dixit*, Agrum in proximo hîc mercatus es : *fundus enim ab agro continetur.* C'est dans sa Note sur ces mots, *Quin te in fundo conspicer.* Et dans ce sens, Mr. de Martignac a rendu l'*inde adeo quòd agrum in proximo hîc mercatus es*, par ces paroles, *De ce que vous avez acheté une Terre ici près.*

J'ajoute à ce grand nombre de raisons l'autorité d'un très-grand nombre de celebres Ecrivains, qui ont remarqué, ou dans leurs Argumens, ou dans leurs Notes sur cette premiére Scéne de l'Héautontimorumenos ou ailleurs, que Ménédême travailloit dans son champ dans cette premiere Scéne.

Voici ceux qui ont fait cette remarque dans leurs Argumens.

Le Copiste du manuscrit de Terence de la Bibliothéque du Roi, coté 1554. qui peut avoir 500. ans: *Chremes videns Menedemum nimis laborantem in agro, quærit causam cur tantùm laboret, cùm dives sit, & multos habeat servos.*

Joannes Ericius : *Menedemum excruciantem se-se in agro laboribus Chremes alloquitur : sedulò causam inquirens, cur præter ætatem ille suam id faciat.*

Hadrianus Barlandus : *Menedemum excruciantem sese in agro Chremes alloquitur.*

Antesignan : *Argumenti in sequenti Scena pars aperitur per Menedemum sese excruciantem in agro, ob discessum filii, quem Chremes alloquitur.*

Muret, le plus savant homme de son siecle dans l'intelligence des Poëtes Grecs & Latins, & qui avoit fait une Etude particuliere de Terence, dont il nous a donné une Edition très-correcte, avec des Argumens admirables : *Menedemum excruciantem sese in agro Chremes alloquitur.*

Paulus Malleolus: *In sequenti Scena justa argumenti pars aperitur per Menedemum, quem sese excruciantem in agro ob discessum filii, Chremes consolando alloquitur.*

L'anonyme, qui a publié Terence imprimé in 8°. à Geneve, avec des figures, chez Jean de Tournes en 1614. *Menedemum excruciantem sese in agro laboribus Chremes alloquitur.*

Le Pere Jouvency de la Compagnie de Jesus, & un des premiers sujets de cette illustre Compagnie : *Menedemum, qui se rustícano opere faciendo cruciabat, Chremes offendit.* Et dans sa Note sur ces mots, *Istos rastros interea tamen depone : ne labora* : ne labora : *laborem, opus, omitte.* Ce qui détruit la remarque qu'il a faite sur le mot *lucescit*, premier mot de l'Acte 3e. *Pridie Chremes ab agro redeuntem offenderat Menedemum sub vesperam.* Car cette remarque qui est dans un lieu étranger, doit ceder à celle qui est dans le lieu dont il est question. Et le Pere Jouvency m'a dit qu'il s'en dediroit dans la seconde Edition de son Terence, à laquelle il travaille presentement.

Mr. De Marolles : *Chrémês aborde Ménédême qui travaille en son champ.*

Voici ceux qui ont traduit cet endroit, *At istos rastros*

tros interea tamen adpone, de forte qu'il paroît qu'ils ont cru que Ménédême travailloit dans son champ lors qu'il fut rencontré par Chrémês en la premiére Scéne.

L'Auteur de l'ancienne Traduction de Terence en prose & en vers, imprimée in folio à Paris en lettre Gothique en 1539. avec des figures des choses contenues dans les Actes :

Chr. *Entretant, laisse ces rateaux.*
Mets les près toi : point ne labeure.
Men. *Non ferai. Je vueil à toute heure*
Labourer fort, sans que repose
Aucunement &c.
Laisse moi en paix,
Afin qu'aucun temps je ne donne
De labeur vuide à ma personne.
Faire me le faut en ce point.
Parle à moi sans faire plus rien.

Il est à remarquer, que dans la figure qui est au commencement du premier Acte, il y a representé Ménédême travaillant en son champ avec son rateau; & que dans l'argument de la premiére Scéne, il a écrit ces paroles, *Ainsi Chrémês voyant Ménédêmus en son champ, où il laboure, dit ainsi*, &c.

Le Parafraste François, imprimé par Antesignan : Je ne l'endurerai point : *à savoir que vous travailliez, pendant que vous me raconterez la cause de votre ennui & fascherie. Ces rasteaux-ci ne m'échaperont point d'entre mes mains ; car je veux que vous laissiez un peu la besogne.* Hæc dicens Chremes, eripit Menedemo rastros tamquam per vim. *Vous faites une chose inique. Vous me faites tort de ne me laisser travailler, ou de m'ôter le rasteau duquel je travailloye. Chrémês s'ébahit de la pesanteur des rasteaux qu'il avoit ostez à Ménédêmus d'entre ses mains. Or maintenant que vous avez laissé votre besogne, recitez moi ce que vous me voulez dire de la cause de votre fascherie.*

Mr.

Mr. De Martignac : *Mais cependant quittez* *rateau. Ne travaillez pas davantage.* Menedeme *Point du tout.* Chremes. *Que voulez-vous faire* Menedeme. *De grace laissez moi travailler, afin que je ne perde pas un moment de temps.* &c.

Paul Rogier Sibour, Sr. du Plaisir, dans sa Traduction Françoise de Terence, imprimée à Strasbourg en 1681. *Mais cependant quittez ce rateau. Ne travaillez pas davantage.* Chr. *Que voulez-vous faire?* Men. *De grace laissez moi travailler, afin que je ne perde pas un moment de temps.*

Ægidius Campensis, Blesëius: c'est-à-dire, *Gilles des Champs, de Blois* : dans son *Terent. selectiores & puriores loquendi Formulæ*, imprimé à Paris in octavo en 1579. *Sine me, vacuum tempus ne quod dem mihi laboris. Laissez moi faire, afin que sans cesse je travaille, & ne perde une seule heure de temps.*

Le Traducteur Flamand Zwaerde-Croon a traduit dans le même sens, le même endroit de Terence. Voici la Traduction Françoise de son Flamand: Chr. *Mais cependant mettez ce rateau hors de la main. Quittez votre travail.* Men. *Nullement* Chr. *Que faites-vous donc?* Men. *Laissez moi : que je ne perde point inutilement mon temps.* Ce Zwaerdecroon a fort bien penetré dans le sens de Terence, comme il paroit par les petites Notes Latines qu'il a faites sur Terence, imprimées à la fin de sa Traduction Flamande.

Mr. L'Abbe de Marolles : Chr. *Mais quittez auparavant ces rateaux, & n'en travaillez pas davantage.* Men. *Non, non, il n'est point nécessaire que je les quitte pour cela.* Chr. *Hé bien : que faites-vous?* Men. *Laissez moi, je vous prie, afin que je ne me donne pas un moment sans l'emploier au travail.* Nous avons vû que Mr. l'Abbé de Marolles avoit aussi remarqué dans son Argument sur la premiére Scéne de notre Comédie que Ménédême, en cette Scene, travailloit en son champ. Il a voulu dans ses Notes se dedire et vo

votre faveur & de sa remarque & de sa version : Mais il s'en est dédit par des raisons qui sont si pitoiables, que je ne puis mieux les refuter qu'en rapportant ici ses propres paroles. Les voici : *Mais quittez auparavant ces rateaux, & n'en travaillez pas davantage. Ceci a donné sujet de croire à quelques-uns que Ménédême travailloit effectivement en son champ. Mais il me semble qu'il n'y a point de nécessité de le penser. Et cela veut dire seulement* : Déchargez-vous de ces outils de labourage que vous portez, & n'en travaillez pas davantage. *C'est-à-dire*, n'en travaillez plus desormais : ne vous amusez plus à cela, & laissez faire cette besogne à vos valets. *Et quand Ménédême replique*, Non, non, il n'est point necessaire que je les quitte pour cela, *il veut dire*, Il n'est point necessaire que je quitte mon labourage pour cela ; *ou bien*, que je decharge ces outils dont vous me parlez de dessus mes épaules ; *ou bien*, que je les emploie toûjours à quelque usage. *Car on peut aisément supposer que Ménédême tenant un rateau, ou quelqu'autre instrument de labourage entre ses mains, en ratissoit quelques herbes qui pouvoient se rencontrer en son chemin, & même devant sa porte. C'est pourquoi, il ajoute*, Laissez moi, je vous prie, afin que je ne me donne pas un moment sans l'emploier au travail. *Encore, peut-on dire que ce discours ne regarde pas le travail présent, mais celui qu'il venoit de faire, & celui auquel il se destinoit pour le lendemain.*

Voici quelques autres celebres Ecrivains qui ont aussi remarqué que Ménédême travailloit dans son champ en la Scéne première de notre Comedie.

Samuel Petit, homme d'un grand merite dans les lettres : *In Palliata Terentii Heautontimorumeno, dies quo erant Dionysia τὰ κατ' ἀγροὺς, Menedemo qui in illo populo Lenæo, apud quem agitabantur hæc Dionysia, degebat, fuit ἐργάσιμος. Ecce namque Menedemum occantem : huic quippe rei rastros præ manibus habebat.* C'est à la page 43. de ses Loix Attiques.

Wilichius, ſur ces mots de la premiére Scé de Terence, Ah, Non est : *Dolet ita; raſtris* *Chremetem ex manibus ſublatis.* Il avoit donc ſon teau dans ſes mains.

Jean Fabrini, Florentin, un des hommes de toute l'Italie qui a penetré le plus avant dans l'intelligence des anciens Poëtes Latins : *Riſponde Menedemo, e non ceſſa per queſto di lavorare.* C'eſt ſur ces mots de la premiére Scéne de Terence, Sine me : vacivum tempus ne quod dem mihi laboris. Sur leſquels il dit enſuite *Laſciami lavorare.* Et il avoit dit auparavant, *Menedemo, mentre che parlava, ſtava chinato, attendendo a lavorare : e non guardava Chremete in viſo.*

Il me reſte à remarquer, que dans l'édition de Paris in Folio de 1512. par Jean de Roigny, dans la figure qui eſt au commencement de la premiére Scéne, Ménédéme y eſt repreſenté travaillant dans ſon champ avec ſon rateau.

J'ajoute à cette remarque, que dans le Privilege pour cette Edition, accordé à ce Jean de Roigny Libraire de Paris, il eſt dit qu'elle a été faite par l'avis & par les ſoins de Jean Thierri de Beauvais. Et ainſi, on peut mettre ce Jean Thierri au nombre de ceux qui ont cru que Ménédême travailloit dans ſon champ quand Chrémês l'aborda en la premiére Scéne de notre Comédie. Ce Jean Thierri avoit fort étudié Terence, comme il paroit par les Remarques qu'il a faites ſur Terence, intitulées *Promptuarium.* Et c'étoit d'ailleurs un des plus ſavans hommes de ſon temps dans la connoiſſance de la Langue Latine.



CHA-

CHAPITRE XVI.

Il faut lire dans la Scéne premiére de l'Heautont. aut aliquid facere denique, *& non pas*, aut aliquid ferre denique.

VOus dites que ces mots, *aut aliquid ferre denique*, marquent l'état auquel Chrémês rencontre Ménédême : c'est-à-dire, portant son rateau sur l'épaule. Vous me pardonnerez, MONSIEUR, si je vous dis qu'ils ne le marquent point. Car pourquoi le mot de *ferre* marqueroit-il plûtôt l'action en laquelle Chrémés rencontre Ménédême que de celui de *fodere*, & celui d'*arare* ? Cette pensée d'ailleurs est tout-à-fait contraire à ces paroles de Chrémês *quin te in fundo conspicer*. Car il paroit par ces paroles que Ménédême étoit dans son champ lors que Chrémês le voioit toûjours porter quelque chose. Cet *aliquid ferre* ne peut donc pas être relatif à ce que portoit Ménédême étant hors de son champ, & étant en la ville d'Athénes retournant de son travail; car vous pretendez qu'il étoit dans Athenes lors qu'il fut rencontré par Chrémês. Et je ne puis assez m'étonner que cette pensée vous soit venue dans l'esprit. Et lors que Ménédême étoit dans son champ, il ne portoit pas son rateau sur l'épaule, il en travailloit.

Mais je soutiens de plus qu'il faut lire *facere* en cet endroit, & non pas *ferre*.

Numquam tam manè egredior, neque tam vesperi
Domum revortor, quin te in fundo conspicer
Fodere, aut arare, aut aliquid facere denique.

Ou-

Outre que c'est la leçon de quelques Manuscrits de Terence, selon le témoignage de Parëus & de Mr. Guyet, ce dernier vers se trouve écrit de la sorte dans tous les manuscrits & dans toutes les Editions de Donat, qui le cite sur ces mots du Phormion QUID FIT DENIQUE, qui sont de la Scéne seconde de l'Acte premier. *More suo* ; ce sont les paroles de Donat; *Terentius posuit in fine sensus* : Il parle du mot *denique* : *& est adverbium ordinis. Sic in Heautontimorumeno Terentii*, Fodere, aut arare, aut aliquid facere denique. La leçon de *facere* est aussi celle qu'Eugraphius a suivie dans la Note qu'il a faite sur ces mots de Terence, *Numquam tam manè egredior.* Voici sa Note, de l'édition de Lindembrog : *Hic est labor ille qui fit plurimus : quo cotidie...... labore constitutus : quòd, aut fodere invenitur, aut aliquid facere.* Dans un ancien Manuscrit d'Eugraphius de la Bibliothéque de Mr. Colbert, coté 3635, il y a, *Hic est labor ille qui fit plumirimus : quo quotidie toto die in alioquopere constitutus : quo aut fodere invenitur, aut arare, ant aliquid facere.* Et à la marge, vis-à-vis d'*alioquopere*, il y a *labore*. Mr. Baluze croit que ce mot *labore* de la marge est une correction du Copiste qui n'entendoit pas, & avec raison, *alioquopere*. Et il lit ce passage de la sorte ; *Hic est labor ille qui fit plurimus* ; (ou *qui fit plurimus*) : *quo quotidie toto die in aliquo opere constitutus : quo, aut fodere invenitur, aut arare, aut aliquid facere.* Et je suis en cela de son avis.

Dans un Manuscrit de Ciceron, lequel allegue ce même vers au commencement du premier livre de *Finibus*, il y a aussi *facere*, & non pas *ferre*, selon le témoignage de Rivius dans ses Castigations sur Terence. Et on m'assure que quelques éditions de Ciceron ont la même leçon. Et c'est aussi de la sorte que ce vers de Terence a été traduit par l'Auteur anonyme de la Traduction Françoise de Térence en prose & en vers, imprimée à Paris in folio en lettre Gotthique en 1539. *Jamais je ne me lieve*

ne voys dehors si matin, ne me retourne en mon hostel si tart, que je ne te voie où millieu, ou becher, ou arer, ou faire aucune autre chose. Et il a été lu de la sorte par Guido Juvenalis, Manceau: comme il paroît par cette Note qu'il a faite sur ce même vers: QUIN. *Id est*, quod. NON CONSPICER. *Id est*, videam. TE FODERE IN FUNDO. *Id est*, in parte agri tui. *Aut*, quin videam te arare, aut aliquid facere, in fundo, *inquam*, tuo. Et par J. Jovet dans son *Flores, seu Formulæ loquendi, ex Terentii Comœdiis*, imprimé à Rouen in 12. en 1611. Et Parëus l'a fait imprimer de la sorte dans son Edition de Terence de 1519. à Spire; conformément à un Manuscrit de Terence de la Bibliothéque Palatine: Voyez ci-dessus le Chapitre 17.

Mais sans rien donner à toutes ces autoritez, vous voyez bien vous même qu'il y a grande raison de lire cet endroit de la sorte: & que quand il faudroit lire *ferre*; comme j'avoue qu'ont la plûpart des Editions & presque tous les Manuscrits de Terence; il faudroit entendre ce mot de quelque chose qu'on porte dans un champ à diverses fois, & non pas d'un rateau qu'on n'y porte qu'une fois le jour.

Mr. Guyet à qui j'avois communiqué cette remarque, l'approuva d'abord; mais il s'en dedit ensuite: & voici la Note qu'il a faite sur l'endroit de Terence dont est question:

Fodere, aut arare, aut aliquid ferre denique.
Nullum remittis tempus, neque te respicis.

Sic Cicero scribebat & distinguebat libro primo de Finibus. Sed ego post τὸ ferre, *duo puncta pono, & comma facio cum editione Roberti Stephani, & aliis.*

Fodere, aut arare, aut aliquid ferre: denique
Nullum remittis tempus, neque te respicis.

Priorem versum sic habet Donatus ad Phormionem, Actu I. Scena 2. Fodere, aut arare, aut aliquid facere denique:

nique: *quibus etiam libri quidam scripti suffragantur. Sed* τὸ aliquid facere *locum hic habere non videtur : à superioribus enim* fodere *&* arare *diversum non est : quod esse debebat :* fodere *enim &* arare, *quid aliud sunt quam* aliquid facere? *Si* aliquid aliud facere *dixisset, ferri poterat : sed* aliquid facere *nihil à superioribus diversum includit. Quapropter τὸ* ferre, *quod à suprà dictis diversum est, suo loco maneat.*

Je demeure d'accord que la ponctuation de Mr. Guyet, qui joint *denique* avec *Nullum remittis tempus*, fait un beau sens, & marche bien.

> *Numquam tam manè egredior, neque tam vesperi*
> *Domum revortor, quin te in fundo conspicer*
> *Fodere, aut arare, aut aliquid ferre : denique*
> *Nullum remittis tempus, neque te respicis.*

Mais nonobstant ce beau sens & cette belle cadence, & nonobstant l'autorité des Editions de Robert Etienne, de Govean, d'Antesignan, du Fabrini, du Pere Jouvenci, de Mr. le Camus, qui sont conformes à la ponctuation de Mr. Guyet, comme le sont aussi plusieurs Manuscrits; & entr'autres, celui de la Maison de Sorbonne : laquelle ponctuation est d'ailleurs confirmée par Eugraphius : je soutiens positivement qu'il faut joindre *denique* avec *facere*, ou *ferre*. Premierement, c'est la leçon de plusieurs Manuscrits de Terence, & entr'autres, de celui de la Bibliothéque du Roi, où il y a des figures, côté 5572. qui est de plus de 800. ans : & de celui de la Bibliothéque Palatine allégué par Paréus. Et c'est aussi celle de la plûpart des Editions : & entr'autres, de celle de Faërnus, & de celle de Mr. le Fevre, qui sont les plus correctes. En second lieu, Ciceron au lieu allegué, cite ce vers de la sorte. Voici les paroles de Ciceron : *Terentianus Chremes non inhumanus, qui novum vicinum non vult*

Fodere, aut arare, aut aliquid ferre denique.

Non enim illum ab industria, sed ab illiberali labore deterret. Il est vrai que quelques Exemplaires des Livres *de Finibus* de Ciceron n'ont point le *denique :* comme l'a remarqué Lambin. Mais outre qu'il se trouve dans tous les Manuscrits, & dans un nombre infini d'Editions, & dans les plus correctes, il ne peut être revoqué en doute que Terence n'ait joint *denique* avec *ferre*, ou *facere :* Donat, au lieu allegué, aïant remarqué que Terence dans le Phormion a mis *denique* à la fin du sens, selon sa coûtume, comme en cet endroit de l'Héautontimoruménos, *Fodere, aut arare, aut aliquid ferre denique.* Que peut-on répondre à cette autorité du premier Commentateur de Terence, non seulement par l'ordre du merite, mais par celui du temps? Donat vivoit dans le milieu du quatriéme siécle, il y a treize cens ans. Il faut donc demeurer d'accord que *denique* dans le vers de Terence dont est question, doit être joint avec *ferre* ou *facere*, & qu'il n'en a été separé par les Copistes des Manuscrits de Terence, que parce que la collocation de ce mot à la fin du sens leur paroissoit bizarre, & que la ponctuation de *denique Nullum remittis tempus* leur paroissoit plus naturelle.

Si *denique* étoit joint avec *Nullum remittis tempus*, Mr. Guyet auroit quelque raison de dire qu'*aliquid facere* ne marque rien de different d'avec *fodere, aut arare :* mais étant joint avec *aliquid facere*, je soutiens encore une fois qu'il marque de la difference entre *fodere* & *arare*. On ne pourroit peut-être pas fort bien dire, *Je ne sors jamais si matin, & je ne reviens jamais si tard, que je ne vous voye bécher dans votre champ, ou labourer, ou faire quelque chose.* Mais on dit fort bien, *Je ne sors jamais si matin, & je ne reviens jamais si tard, que je ne vous voye bécher dans votre champ, ou labourer, ou enfin faire quelque chose.* Ce mot d'*enfin* emporte celui de *quelqu'autre chose*. Et je doute qu'on puisse fort bien dire, à parler exactement; *Je ne sors jamais si matin, & je ne reviens jamais si tard, que je ne*

ne vous voye dans votre champ, ou bécher, ou labourer ou porter quelque chose. Après les verbes de *bécher* & de *labourer*, il en faut un plus géneral que celui de *porter*: tel qu'eſt celui de *faire*.



CHA

CHAPITRE XVII.

Réponse à l'objection tirée d'un ancien Manuscrit de Térence de la Bibliothéque du Roi, où Ménédême est réprésenté portant sur l'épaule un outil de jardinage.

MAis on dit; car ce n'est pas vous, MONSIEUR, qui me faites cette objection; que dans un Manuscrit de Terence de la Bibliothéque du Roi, lequel a du moins neuf cens ans, Ménédême y est representé portant ses outils de labourage sur ses épaules, & Chrémês les lui arrachant par force.

Je répons à cette objection, que les Argumens qu'on tire de ces sortes de figures, sont d'ordinaire peu considérables : la plûpart des Peintres faisant ces sortes de figures à leur fantaisie. Et on peut dire que les Peintres n'altérent pas moins la verité que les Poëtes. Ils peignent Ganyméde jambe deça jambe delà sur l'aigle qui l'enleva : & cette aigle l'enleva en le prenant par ses habits. Ils peignent Bacchus avec un gros ventre: & Bacchus avoit le ventre si bien proportionné qu'Anacréon dit à son Peintre de lui peindre son Bathylle avec le ventre de Bacchus. Ils peignent Cléopatre piquée au sein par une vipére : & ce fut au bras que Cléopatre fut piquée par une vipére. Ils peignent St. Jérome en habit de Cardinal : & les Cardinaux ne portent l'habit rouge que depuis 1245. auquel temps le Concile de Lion ordonna qu'ils le porteroient.

Mais pour ne parler que de notre Ménédême, voiez,

je

je vous prie, en combien de façons on l'a peint au commencement du premier Acte de notre Comedie. Nous avons cinq éditions de Térence où il y a des figures devant les Actes, représentatives des choses contenues dans les Actes. Celle de Geneve in 8o. en 1614. par Jean de Tournes : celle de Venise in Folio par Jean Scot, en 1569. celle de Venise in Folio chez Jean Marie, en 1567. celle de Paris in Folio en 1512. par Jean de Roigny : & celle de Paris in Folio, en lettre Gottique, par Guillaume de Bossozel, pour Guillaume le Brêt. Dans les deux premiéres de ces éditions, Ménédême y est representé sans rateau, ni dans ses mains, ni sur son épaule, ni à ses pieds : ce qui ne s'accorde pas avec le texte de Térence, qui porte que Ménédême avoit un rateau. Dans la troisiéme, il y est representé aiant une pioche sur son épaule : ce qui ne s'accorde pas non plus avec le texte, qui porte, comme il vient d'être dit, que Ménédême avoit un rateau: & ce qui s'accorde encore moins avec les deux Argumens qui sont au dessus de la figure, lesquels portent que Ménédême travailloit dans son champ lors qu'il fut abordé par Chrémês. Mais dans la quatriéme & dans la cinquiéme de ces éditions, Ménédême y est representé travaillant dans son champ avec son rateau. Ainsi, j'ai pour moi la pluralité des figures qui sont dans les éditions.

Il reste à repondre au Manuscrit de la Bibliothéque du Roi.

Je dis en premier lieu, que l'opinion du Copiste de ce Manuscrit, quel qu'il soit, doit céder aux raisons que j'ai alleguées pour montrer que Ménédême travailloit dans son champ quand il fut rencontré par Chrémês en la premiére Scéne de l'Héautontimoruménos. Et je dis en second lieu, que l'autorité de ce Copiste ne doit pas l'emporter sur celle de quinze celebres Ecrivains qui sont d'opinion contraire à la sienne ; & que la seule autorité de Muret doit l'emporter sur la sienne

ſienne. Car quel homme étoit comparable à Muret dans le ſiecle auquel a vêcu ce Copiſte ? Mais dans les autres ſiécles y a-t-il eu un Grammairien comparable à Muret ?

J'oppoſe d'ailleurs à ce Manuſcrit de Térence de la Bibliothéque du Roi deux autres Manuſcrits du même Poëte : l'un, de la Bibliothéque de Mr. Colbert, coté 2072. & l'autre, de celle de Mr. le Tellier, Archevêque de Reims, côté 275. Dans le premier de ces Manuſcrits, qui paroit avoir cinq ou ſix cens ans, à côté de ces mots, *Quin te in fundo conſpicer Fodere, aut arare, aut aliquid ferre*, il y a une figure où Ménédême eſt peint tenant une pioche en l'air, prête à être enfoncée dans la terre. Il y a davantage. A la marge, vis-à-vis de cette figure, le Copiſte du Manuſcrit y a mis cette Note : *Menedemum ſenem ſe excruciantem cum raſtro in agro, præ dolore filii, alloquitur ita Chremes.* Dans le Manuſcrit de Mr. l'Archevêque de Reims, qui eſt de près de 400. ans, Ménédême y eſt peint, travaillant à la terre avec ſon rateau, & aiant une beſoche à ſes pieds. Il eſt à remarquer, que les figures de Ménédême de ces deux Manuſcrits ſont une ſixiéme & une ſeptiéme différence d'avec celles des éditions, & que celle du Manuſcrit de la Bibliothéque du Roi en fait une huitiéme.

Je viens de voir ce Manuſcrit. Il paroit avoir 700. à 800. ans. Les figures en ſont très-mal faites ; & elles ſont d'ailleurs très-groſſiéres. Dans la planche qui eſt à la tête du premier Acte de l'Héautontimoruménos, Ménédême y eſt peint à main droite aïant en ſa main gauche un de ces outils de jardinage que nos Jardiniers appellent *un Croiſſant*, qu'il tient en l'air, mais qu'il appuie ſur ſon épaule gauche. Et à ſes pieds, du côté gauche, il y a une herſe. Et Chrémês y eſt repreſenté, à côté droit, tenant en ſes mains un autre outil de jardinage que nos Jardiniers appellent *un Cerfouêt*. Le bas

de ce Cerfouêt ne touche pas à terre : & Chrémês qui le tient, est extrêmement courbé : ce qui fait voir qu'il le souspése avec peine à cause de sa pesanteur; quoiqu'il ne paroisse qu'un petit baton. Il faut présupposer que Chrémês l'avoit arraché des mains de Ménédême. Ces figures de Chrémês & de Ménédême ne s'accordent point du tout avec le texte de Térence, qui porte que Ménédême avoit un rateau, *At istos rastros interea tamen appone.* Et comme il n'avoit que cet outil; quand Chrémês le lui eut ôté, il n'en avoit plus. Et ainsi, le peintre n'a pas dû lui mettre sur l'épaule ce Croissant, après avoir mis dans les mains de Chrémês le Cerfouêt que Chrémês lui avoit ôté. Ce qui confirme ce que j'ai dit au commencement de ce chapitre, que les argumens qu'on tire de ces sortes de figures, sont peu considerables. Mais si à cause de ce Croissant que Ménédême a sur son épaule, ce Manuscrit est contre moi, il est pour moi du côté de la herse ; car cette herse fait voir que Ménédême étoit dans son champ. D'ailleurs, l'Argument qui est dans ce Manuscrit à la tête de la premiére Scéne, porte en termes exprès que Ménédême travailloit dans son champ, lors qu'il fut abordé par Chrémês. *Menedemum senem assiduo labore se excruciantem in agro cum rastro præ dolore filii sui quem à se expulerat, alloquitur Chremes, alius senex : eum de tam immoderato labore reprehendens.* Ce sont les termes de cet Argument. Il est vrai que cet Argument est d'une écriture plus récente que celle du corps du Livre. Mais elle ne laisse pas d'être ancienne. Elle a du moins 400. ans. Il me reste à remarquer que ce Manuscrit est côté 5572.

CHA-

CHAPITRE XVIII.

Extrait d'une lettre de Mr. Grævius, par laquelle il paroit qu'il ne doute point qu'il ne faille lire dans l'endroit de Térence dont il a été parlé au chapitre XV. Fodere, aut arare, aut aliquid facere denique.

COmme Mr. Grævius est aujourd'hui l'Oracle de la Langue Latine, je l'ai consulté sur l'opinion de Mr. Guyet & sur la mienne ; & il m'a répondu que mon opinion étoit la sienne. Voici ses paroles : *Locus Terentii ex Heautontimorumeno, scribendus, & interpungendus omnino, ex tua sententia. Sic sane legitur in editione Philippi Parei quæ prodiit Neapoli Nemetum anno undevicesimo hujus seculi. In margine notavit :* „ Sic est in MS. Pal. tert. Cæteri *ferre.* Phorm. II. 2. versu II. *ne in nervum erumpat denique.* „ *Friget sane* τὸ ferre. *Acutissimi Guyeti ratio quam attulit in asserenda sua interpunctione, & lectione* τῷ ferre, *infirmior est. Nam quamvis aliquid faciant qui fodiunt & arant, multa tamen alia non minus molesta sunt facienda ruri. Nec dubito subaudiri* opus. Facere aliquid operis, *est* facere aliquid operis rustici : *ut paullo post dicit,* quantum hic operis fiat. *Et :* quod in opere faciendo operæ consumis tuæ. Opus *enim apud Latinos, & apud Græcos* ἔργον, κατ' ἐξοχὴν *labores rusticos denotat. Hinc Hesiodi* ἔργα καὶ ἡμέραι. Denique *vero hic est, ut uno verbo dicam, vestris* enfin. Florus libri I. 16. Pulcherrima Campaniæ plaga est. Nihil mollius cœlo. Denique bis floribus vernat. *Sic Cicero, alii que loquuntur, ut ad Ci-*

Ciceronem ostendi. Non tantum autem, ut tu recte confes distinxit Tanaquillus Faber, & Parëus : sed & Muretus in editione pulcherrima Aldina, anni CIↃ IↃ LVIII. *quam plurimi facio : & Boeclerus, in illa cui subjecit Guyeti Notas. In Mureti Notis, laudat ipse Notas alias in hunc Comicum, Lutetiæ à se publicatas, quas nunquam mihi videre licuit. Accedit auctoritas Donati : denique ipsius Ciceronis. Nam quamvis in nonnullis codicibus omittatur* denique, *in pluribus tamen, melioribusque additur. Hujus tanti viri testimonio hanc distinctionem munit quoque Muretus. Mihi nihil certius, & planius.*

Après l'autorité d'un si grand personnage, je suis persuadé que ceux qui soûtenoient mon opinion insoutenable, ne la croiront plus telle; & qu'ils abandonneront le parti de Mr. Guyet, pour prendre le mien.



CHAPITRE XIX.

Méprise de Mr. d'Aubignac touchant le mot de vesperascit.

MAis pour vous montrer encore plus clairement qu'il n'étoit pas nuit à ne voir goutte, lors que ce premier Acte commence, c'est qu'il ne l'étoit pas au second. Car dans la premiére Scéne de ce second Acte Clitiphon avertit son ami Clinia de prendre garde qu'il ne soit aperçu par ceux qui pourroient sortir du logis de son pere. *Etiam caves ne videat fortè hinc te à patre aliquis exiens.* Et dans la troisiéme, selon la division ordinaire, Syrus parlant de Bacchis & d'Antiphile, dit à Dromo, *Non oportuit relictas. portant quid rerum, aurum, vestes : & vesperascit.* Ce que vous alleguez néanmoins à votre avantage, soutenant que *vesperascit* signifie qu'il est nuit toute noire. Vous dites dans votre Réplique que je vous ai ici imposé : ce qui m'oblige de vous rapporter vos propres termes. Les voici : *Au second Acte, les Esclaves Syrus & Dromo envoiez il y avoit déja long-temps par Clitiphon & Clinie pour faire venir Antiphile & Bacchide, leurs Maitresses, arrivent ; & s'appercevant qu'ils s'en étoient éloignez en discourant, Syrus dit,* Non oportuit relictas. portant quid rerum : aurum, vestes : & vesperascit : & non noverunt viam. *Et Dromo retourne au devant d'elles. Ce qui montre que non seulement il étoit nuit, mais noire nuit. Vesperascit* ne signifie autre chose sinon qu'il se fait tard : que le crépuscule vient de commencer : que l'étoile Hespérus va paroitre : laquelle paroit aussi-tôt après le Soleil couché. Et c'est ce que Virgile a dit, *Venit hesperus : Ite domum saturæ ; venit hesperus ; ite capel-*

capella : & ce que Varron appelle *contenebrare*. Et ce temps-là, il fait encore jour.

Pars adaperta fuit, pars altera clausa fenestra:
Quale ferè silvæ lumen habere solent.
Qualia sublucent fugiente crepuscula Phœbo :
Aut ubi nox abiit, nec tamen orta dies :

dit Ovide dans ses Amours. Et dans sa Métamorphose :

Jamque dies exactus erat, tempusque subibat,
Quod tu, nec tenebras, nec possis dicere lucem:
Sed cum luce tamen dubiæ confinia noctis.

Ce qui a fait dire à Aristote que les Poëtes peuvent appeller la vieillesse le vespre de la vie; je me sers de ce mot après vous; & le vespre, la vieillesse du jour: y aïant même proportion du vespre au jour que de la vieillesse à la vie. Et comme la vieillesse est une partie de la vie, le vespre en est une du jour. Et c'est pourquoi Virgile ne l'appelle pas *noir*, qui est la couleur qu'il donne à la nuit : mais il l'appelle *rouge*.

Nosq; ubi primus equis Oriens afflavit anhelis,
Illic sera rubens accendit lumina Vesper.

Et Ovide ne dit pas que ses chevaux soient de poil noir, comme sont ceux de la Nuit, mais de bay-brun. *Hesperus & fusco roscidus ibat equo.* Que s'il ne fait pas nuit pendant le crépuscule, il fait encore moins nuit quand le crépuscule ne fait que commencer. Car vous remarquerez, s'il vous plait, que Syrus ne dit pas qu'il est tard : *vesper est* : mais qu'il se fait tard : *vesperascit*: qu'Eugraphius explique par *nox fit*, & que l'ancien Traducteur François a traduit par *il annuite*, & l'ancien Traducteur Italien par *si appropinqua la sera* : ces verbes terminez en *sco* étant inchoatifs, comme parlent les

les Grammairiens. Et auſſi, long-temps après que cette parole a été dite, Clitiphon & Clinia voient venir d'aſſez loin leurs Maitreſſes : ce qui montre qu'il faiſoit encore jour. Pour montrer qu'il faiſoit nuit toute noire, vous alleguez ces paroles de Syrus à Dromo : *Non oportuit relictas. portant quid rerum : aurum, veſtes : & non noverunt viam.* Vous voulez qu'elles donnent à entendre, que comme il faiſoit nuit, Bacchis & Antiphile euſſent pu être volées, ſi elles n'euſſent été accompagnées de Syrus & de Dromo ; & que d'ailleurs elles n'euſſent trouvé perſonne dans les rues à qui demander le logis de Chrémês. Et moi, je prétends qu'elles ne veulent dire autre choſe, ſinon que Bacchis & Antiphile aiant encore beaucoup de chemin à faire, comme il paroit par ces mots de Clitiphon à Clinia, *Non cogitas hinc longulè eſſe*, & ne ſachant pas le chemin, elles euſſent pu s'égarer, & en s'égarant, s'engager dans la nuit, & ſe mettre en hazard d'être volées. D'ailleurs, il n'eſt pas impoſſible que des perſonnes ſoient volées pendant le crépuſcule : & c'eſt d'ordinaire en ce temps-là que nos Filoux tirent la laine.

Je ne refuterai point ici le long diſcours que vous avez fait dans votre Réplique contre ma remarque ſur le mot de *veſperaſcit* ; car je prétends qu'il ſe refute de lui-même. Je vous dirai ſeulement que votre bon ami Mr. de Marolles vous a ici abandonné. Voici ſa remarque : *Cependant de ce que le Poëte dit* veſperaſcit : il ſe fait tard ; *ce n'eſt pas à dire qu'il ſoit encore nuit, mais que le Soleil ſe baiſſe fort. Il faut donc que l'action de cette Fable ait commencé de fort bonne heure, comme nous l'avons déja obſervé, par les raiſons que nous avons conſidérées ; & que le* veſperaſcit *de cette Comédie ne ſe doit point entendre d'autre ſorte que l'*adveſperaſcit *de l'Andrienne.*

CHA-

CHAPITRE XX.

De l'Unité du Lieu dans les Poëmes Dramatiques.

ICi vous me faites une objection qui est considérable. Si Ménédême étoit dans son champ, il faudroit que le lieu changeât en la Scéne suivante, où Chrémès & Clitiphon parlent ensemble en l'absence de Ménédême : qui est une faute que Térence, très-intelligent dans son métier, ne peut avoir faite. A quoi vous ajoutez, que Ménédême disparoit, & que Chrémès demeure sur la Scéne, dont le contraire fût arrivé, si Ménédême eût été dans son champ. Cette objection, dis-je, est considerable : mais elle n'est pas sans réponse : cette unité de lieu n'aiant pas été observée par les Anciens si religieusement que vous pensez. Ce que je vais vous faire voir par deux exemples considérables.



CHA-

CHAPITRE XXI.

Unité du Lieu non obſervée dans les Euménides d'Eſchyle.

DAns les Euménides d'Eſchyle, la Scéne qui eſt d'abord dans le Temple de Delphe, dont la Prêtreſſe fait l'ouverture de la Piéce, & où Oreſte ſe trouve tourmenté des Furies; eſt tranſportée enſuite, & ſubitement, à Athénes au Temple de Minerve, où Apollon avoit exhorté Oreſte de ſe rendre, & où il paroit tout auſſi-tôt, & où les Furies, ſes fâcheuſes compagnes, le pourſuivent, comme un Chaſſeur pourſuit ſa proie.



CHAPITRE XXII.

Unité de Lieu non observée dans les Grenouill[es] d'Aristophane. Ces mots d'Aristophane ὅτι δὲ δή τινες εἰσιν, mal entendus par Mr. d'Au[bignac]. bignac.

DAns les Grenouilles d'Aristophane, la Scéne e[st] dans ce monde ici & dans l'autre. Car étant a[u] commencement du premier Acte devant la porte d[u] logis d'Hercule, elle est ensuite au port du Styx, [&] sur le Styx, & dans les Enfers, & en différens endroi[ts] des Champs Elysées.

Vous dites dans votre Réplique, que *le Poëte suppo[se] qu'Hercule avoit sa maison à l'un des côtez du Théatre & que de l'autre étoit le Palais de Pluton : & entre les deux, le Styx : dont le Poëte fait un lac marécageux, & non pas une riviére ; afin que Xanthia qui n'entre point dans la barque avec Bacchus, puisse tourner vraisemblablement tout à l'entour avec son âne, pour reprendre son maitre à l'autre bord.* Et vous ajoutez ensuite : *Ma[is] ce qu'il faut bien observer, est que de la maison d'Hercu[le] on decouvroit par dessus le Styx jusques aux portes [du] palais de Pluton, où même Bacchus aiant veu quelques gens, Hercule lui dit que c'étoient des Initiez, ou Co[n]freres de Cérês, qui demeuroient auprès de ce Palais, [où] il apprendroit ce qui lui étoit nécessaire.*

REPONSE.

Et moi, MONSIEUR, je dis que c'est vous q[ui] supposez cette supposition d'Aristophane. Jamais pe[r]sonne n'a dit que la maison d'Hercule fût dans le vo[i]sinag[e]

finage des enfers, proche les bords du Styx: c'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *de Styx*: & il n'y a point d'apparence qu'Ariſtophane l'ait miſe en cet endroit-là, éloigné de toute ſorte de commerce du monde. L'Auteur du ſecond Argument Grec ſur cette Comédie d'Ariſtophane dit qu'on ne ſait pas bien où eſt la Scéne de cette Comédie; mais qu'il eſt vraiſemblable qu'elle eſt à Thébes, d'où étoient Bacchus & Hercule. Mais l'Auteur du troiſiéme Argument la met à Thébes, ou à Tirynthe. Et Ariſtophane ne dit point que la maiſon d'Hercule fût voiſine des bords du Styx. Il dit au contraire qu'il y avoit un très-grand eſpace entre cette maiſon & les enfers: qu'il y avoit des étangs, des lieux où l'on vendoit du pain, des lieux de débauche, des repoſoirs, des fonteines, des chemins, des villes, des auberges, & des hôteleries. Et Hercule dit à Bacchus, que le chemin qu'il avoit fait autrefois pour aller aux enfers, étoit fort long. Et vers la fin du premier Acte, le Sémichorion dit que Bacchus a fait beaucoup de chemin ſans fatigue. En un mot, on ne peut nier que la vraiſemblance ne ſoit étrangement choquée en cet endroit par le rapport des idées ordinaires qu'on a de la différence du ſéjour de la Terre à celui des enfers.

Pour ce qui eſt de votre obſervation touchant la maiſon d'Hercule, de laquelle on découvroit juſqu'aux portes du Palais de Pluton, & touchant ces Confréres de Cérês qui demeuroient au pié de ce Palais, vûs par Bacchus, vous me permettrez, MONSIEUR, de vous dire que vous n'avez pas bien entendu les paroles d'Ariſtophane. Ces mots de Bacchus, ὗτοι δὲ δὴ τίνες εἰσι; *Quelles ſont ces perſonnes là?* ne veulent pas dire, *Quelles ſont ces perſonnes que je voi d'ici?* comme vous les expliquez: mais, *Quelles ſont ces perſonnes dont vous me parlez?* Et il ne paroit point d'ailleurs par les termes d'Ariſtophane qu'on découvrît du logis d'Hercule le Palais de Pluton.

CHAPITRE XXIII.

Unité de Lieu doit être observée dans les Poëmes Dramatiques. La raison pourquoi elle y doit être observée. Louange de la Scéne des Horaces de Mr. Corneille. La Scéne de la plûpart des Tragédies des Anciens mise contre la vraisemblance dans les Places publiques.

IL y a beaucoup d'autres Poëmes Dramatiques chez les Anciens où l'unité du lieu n'est point gardée. Il est vrai que tous ces Poëmes ont été accusez d'irrégularité par les Critiques : car le Poëme Théatral étant une poësie répréfentative, comme nous l'avons déja dit; d'où vient que toutes les choses qui le concernent, ont pris leur dénomination de la vûë, & non pas de l'ouïe : car nous disons *un Théatre*, & non pas *un Auditoire*; *des Spectateurs*, & non pas *des Auditeurs*; *des Acteurs*, *& des Représentations*, & non pas *des Récitateurs* & *des Récitations* : *voir la Comédie* & *la représenter*, & non pas *ouïr la Comédie* & *la réciter* : le Poëme Théatral étant, dis-je, une Poësie représentative, il est certain qu'il ne doit pas représenter des lieux qui soient beaucoup éloignez les uns des autres; ne se pouvant faire que nous puissions être naturellement en plusieurs lieux.

DESMARETS

De même arrive-t'il si l'on change de lieu.
On se plaint de l'Auteur. Il m'a fait un outrage.
Je pensois être à Rome : il m'enléve à Cartage.
Vous avez beau chanter, & tirer le rideau.
Vous ne m'y trompez pas : je n'ai point passé l'eau.

Ain

Ainsi les Peintres ne doivent rien répréſenter dans un même temps. Et c'eſt avec raiſon qu'on a repris Raphaël d'Urbin, le premier Peintre des derniers ſiécles, d'en avoir uſé autrement. Et Mr. de la Ménardiere de l'Académie Françoiſe, qui dans ſa Poëtique a donné à la Scéne l'étendue d'une ville entiere, a été en cela trop libéral.

Le moins d'eſpace que contient la Scéne, c'eſt donc ſans doute le mieux. Et c'eſt pour cette raiſon que les Phéniſſiennes d'Euripide, dont toute l'action ſe paſſe devant le palais de Jocaſte, ont été extrémement louées par les Maitres de l'Art. *Locus quoque Fabulæ, non duplex, ut alibi,* (Remarquez ces mots, *ut alibi*) *ſed unicus; ante ipſam Regiam. Nam ibi ſtant feminæ peregrinæ : eò venit Polinices : excitatur Jocaſta : advenit Eteocles, quem reperit ibidem Creon : advocatur Tireſias : Creonti adeſt Menœceus, ut reſponſum ad ſe pertinens exaudiat : eodem veniunt nuncii : redit eodem Creon, filii corpus ſorori ad pollinſturam commendaturus : mox Oedipus eodem educitur. Qui contextus magnum oſtendit Poëtæ artificium*, dit l'admirable Mr. Grotius dans ſa belle Préface ſur cette Tragédie d'Euripide. Car ce que diſent quelques Critiques trop critiques, qu'il y a changement de lieu, & qu'Antigone monte ſur les murs de la ville, pour conſidérer l'armée de ſon frere Polinice, n'eſt pas véritable. Elle monte au haut du palais de Jocaſte. μελάθρων δ' ἐς διῆρες ἔσχατον. C'eſt ce que ſignifie διῆρες. Et c'eſt ce qui s'appelle, en termes de Théatre, διστεγία, comme l'a remarqué Pollux. Ses paroles ſont conſidérables : & comme il y eſt fait mention de ce haut du palais de Jocaſte, elles méritent d'être ici rapportées. Les voici : ἡ δὲ διστεγία, ποτὲ μὲν ἐν οἴκῳ βασιλείῳ, διῆρες δωμάτιον. οἷον, ἀφ' οὗ ἐν Φοινίσσαις ἡ Ἀντιγόνη βλέπει τὸν στρατόν : & ce qui ſuit. Et comme les maiſons des Rois n'étoient pas en ce temps-là fort ſpacieuſes, ce lieu pouvoit être au deſſus de la porte du palais de Jocaſte.

Pour une ſemblable unité de lieu, nous avons depuis

peu admiré la Tragédie des Horaces de Mr. Corneille, dont toute l'action se passe dans la salle du vieux Horace. Et cette Scéne des Horaces est d'autant plus admirable, que, contre la vraisemblance, la plûpart des Scénes des Tragédies d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, de Sénéque, sont dans des places publiques, devant les palais des Rois : car il n'est point vraisemblable que les Rois parlent en ces lieux là de leurs affaires les plus importantes & les plus secretes, en présence du Chœur : c'est-à-dire, en présence de plusieurs particuliers. Ce qui a été fort bien remarqué par le Pere Jourdan de la Compagnie de Jesus, dans la belle Préface de sa Tragédie de Susanne Chrétienne. Lequel, pour cet inconvénient, souhaitteroit qu'on ôtât les Chœurs des Tragédies, comme on les a ôtez des Comédies. Ses paroles sont très-sensées : ce qui m'oblige de les rapporter en ce lieu. Les voici : *Chorus igitur qui olim Tragœdia tota fuerat, pars Tragœdiæ modò tum fuit, ut ita deinceps necessaria ut tolli non posset : quemadmodum sublatum ex Comœdiis illum fuisse videmus ; quibus antè, non minùs quàm Tragœdiis, inserebatur. Retinentior tamen Tragœdia in omni ætate fuit : ut vel hinc saltem agnosceret unde nasceretur. Jam verò ne videretur Chorus esse tamquam aliquid insititium & alienum, sed pars fieret operis intima ; hac arte delineabant, agebantque Tragœdiam, ut semper Chorus remaneret in Theatro spectator, & testis omnium quæ dicerentur. Id enim accidebat, ut ex iis quæ audierant, aut viderant, aptum deinde & consentaneum cantus sui argumentum Chori personæ dicerent. Quod eo quoque commodiùs fiebat, quòd non domi, sed in loco publico, in via & in platea, in limine ædium, regiarum, loquentes personas inducere solerent, ut animadvertere potuit quilibet qui cursim modò & obiter Sophoclem & Euripidem legit. Nihil autem indecori videbatur, si semper astarent in plateis aliqui qui testes rerum essent, quæcunque ibi gererentur. Hic Chori usus in Tragœdia fuit. Verùm cùm postea minimè id è ratione ac decoro videretur esse sic in platea personas graves loqui ; quòd locus ejusmodi fa-*

ſatis commodus non foret ad deliberandum de rebus ſæpe ſecretiſſimis; quæ teſtes, ut ajunt, nec oculatos nec auritos, patiuntur; præſertim cùm nemo exire domo ſoleat ut in vico conſilium cum amico de re arcana coram tot teſtibus habeat; neglecta propterea à poſteris hæc ſcenæ forma eſt: & in ea parte Sophocles, Euripides, cæterique Græci, deſerti. Meritò. *Quid enim minùs eſſe ſimile vero potuit quàm Creuſam, dum in Euripide deperdendo Jone deliberat; Electram, dum in Sophocle agi cum Oreſte de Clytemneſtra matre & Ægiſto interficiendis, id facere velle palam, & communicare cum quindecim plus minus mulieribus quæ aderant in theatro, & chorum agebant? Huic autem ut occurreretur incommodo, removeri ex theatro Chorus deberet*: & ce qui ſuit. Ce n'eſt pas à dire pourtant que la Scéne doive toujours être bornée dans un ſi petit eſpace. Elle peut bien comprendre davantage de lieu: comme il ſe peut voir par les deſcriptions que les Anciens nous ont laiſſées du Théatre. Elle peut comprendre, par exemple, une petite campagne; ou un cartier d'une ville; ou, pour le dire en un mot, tout ce que la vûë peut diſtinctement découvrir à la fois. Et je ne ſai pourquoi nos Poëtes font difficulté d'en uſer de la ſorte. *Ut olim vitiis, ita nunc legibus laboramus.* Car pour ſoixante piés, ou moins, de diſtance, on perd quelquefois des incidens qui valent bien l'action principale.

Et ſi la Scéne ne devoit pas contenir plus d'eſpace qu'un jardin, ou une ſalle, ou un carrefour, on n'y pourroit repréſenter un nombre infini de choſes conſidérables qui ne peuvent être faites en ſi peu de lieu. On ne pourroit introduire ſur le Théatre un Acteur appercevant de loin un autre Acteur; ce qui ſe pratique dans la plûpart des Piéces de Théatre.

Se ben ravviſo di lontan la faccia,
Aminta è quel che di là ſpunta. è deſſo,

dit Tyrſis à Daphné dans l'Amynte du Taſſe. Et dans

notre Comédie, Clitiphon voit venir de loin Syrus & Dromo, Bacchis & Antiphile : *Eccum Dromonem cum Syro. una adsunt tibi.*

La Scéne peut donc être un lieu assez ample. Elle peut comprendre plusieurs endroits : pourveu toutefois qu'ils ne soient pas bien éloignez les uns des autres, & qu'on les puisse découvrir d'une vûë; car autrement, elle ne seroit pas reguliére. Telle est la Scéne de la Thébaïde attribuée à Sénéque : où l'Auteur a fait représenter sur le Théatre ce qui s'étoit passé dans la ville de Thébes; & hors cette ville, dans le camp de Polinice. La Scéne de notre Comédie comprenoit donc une petite partie du champ de Ménédême, & une grande place sur laquelle regardoit son logis, celui de Chrémés, celui de Simon, celui de Critus, celui de Charinus, & celui de Phanias.



CHA

CHAPITRE XXIV.

Du Théatre des Anciens.

ET comme nous avons des rideaux pour cacher ce qui ne doit plus paroitre, il ne faut pas douter que les Anciens qui ne manquoient pas de bons Décorateurs, & qui faisoient de l'appareil du Théatre, comme nous l'apprenons de la Poëtique d'Aristote, une partie essentielle du Poëme Dramatique, n'eussent aussi quelque chose pour faire disparoitre ce qui ne devoit plus être vû. Nous apprenons d'ailleurs de Servius sur ce vers du 3e. des Géorgiques,

Vel scena ut versis discedat frontibus, utque
Purpurea intexti tollant aulæa Britanni,

que pour cet effet ils avoient des Scénes tournantes. *Scena*, ce sont les paroles de Servius, *aut versilis erat, aut ductilis. Versilis tunc erat, quum subitò tota* (remarquez ce mot *subitò*) *machinis quibusdam vertebatur, & aliam picturæ faciem ostendebat. Ductilis tunc, cùm tractis tabulatis hac atque illac species picturæ nudabatur interior. Unde perite utramque tetigit, dicens*, versis discedat frontibus. Ils appelloient ces machines qui servoient à faire jouer cette Scéne ductile par le moien de laquelle on faisoit voir aux Spectateurs ce qui se passoit dans le logis des Acteurs, στατὰ ἀυτόματα, ἐγκυκλήματα, & ἐξώστρας: comme nous l'apprenons de Pollux, d'Eustathius sur Homére, du Scholiaste d'Aristophane, & de Héron Alexandrin. Boulanger, dans son livre du Théatre, distingue la Scéne ductile d'avec ces Exostres. Les machines qui servoient à la Scéne tour-

tournante, s'appelloient *περίακτοι* : c'est-à-dire, *versatiles.* Le Commentateur de Vitruve les a mal confondues avec les *versuræ* de Vitruve : qui étoient certaines petites portes par lesquelles ceux qui venoient de la ville, ou des champs, entroient sur le Théâtre. Ce qui a été fort bien remarqué par Mr. de Saumaise dans son livre *de Modo usurarum.* Ces machines versatiles s'appelloient autrement ὑπάγοντα αὐτόματα. C'est ainsi du moins que les nomme Héron dans son livre des Choses qui se meuvent d'elles-mêmes.

Mais pour l'intelligence de toutes ces machines Théatrales, & de la question que nous traitons, il est à propos de dire quelque chose de la disposition du Théatre des Anciens. Julius Pollux, qui est celui qui en a le plus amplement & le mieux traité, nous apprend qu'il y avoit trois portes principales par lesquelles on entroit sur la Scéne : l'une, au milieu ; & les deux autres, aux deux côtez. Dans la Comédie, la maison du personage le plus considérable étoit à cette porte du milieu. Et c'étoit par cette porte qu'entroit ordinairement sur le Théatre le Protagoniste ; c'est-à-dire, le premier Acteur. Par la porte qui étoit du côté droit, sortoit le second Acteur, qui s'appelloit *Deutéragoniste.* Et par celle qui étoit au côté gauche, sortoient les moindres personnages. Ou bien c'étoit un Temple, ou quelqu'autre lieu dans lequel personne n'habitoit. Dans la Tragédie, selon Pollux ; car Vitruve en parle differemment ; à la porte du côté droit étoit d'ordinaire une Hôtelerie ; & à celle du côté gauche, il y avoit une Prison. Et à celle du milieu, c'étoit le Palais du Roi, dans lequel étoient les principaux Acteurs. Des deux côtez de cette porte du milieu, outre les deux portes dont nous venons de parler, il y en avoit deux autres petites ; Vitruve les appelle *versuras* ; ausquelles étoient attachées ces machines tournantes ; lesquelles faisoient changer la face du Théatre selon que le sujet le requéroit. Par cette petite porte du côté droit, on faisoit venir les Personnages qui arrivoient de

de la campagne. On faiſoit venir par l'autre ceux qui venoient de la ville, ou du port. Cette deſcription ſeule du Théatre ſuffiroit pour montrer que la Scéne ne contenoit pas ſi peu d'étendue que vous penſez. Quand il n'étoit queſtion que de tranſporter la Scéne en un lieu voiſin, comme, par exemple, d'une chambre dans une autre; d'une court, dans un jardin; d'un carrefour, dans un champ; on ne faiſoit jouer qu'une de ces machines verſatiles. Mais quand le ſujet requéroit qu'on tranſportât la Scéne en un lieu plus éloigné; comme nous avons fait voir qu'il y avoit des Poëmes où l'unité de lieu n'étoit pas bien obſervée; alors on faiſoit jouer toutes les deux machines: leſquelles faiſoient changer la Scéne de contrée. Les paroles de Pollux ſont ſi expreſſes pour cela, & elles ſont tellement à notre ſujet, que je ne puis m'empêcher de les rapporter en ce lieu. Les voici : *εἰ δὲ ἐπιστρέφοιεν αἱ περίακτοι, ἡ δεξιὰ μὲν, ἀμείβει τόπον. ἀμφότεραι δὲ, χώραν ὑπαλλάττουσι.* C'eſt-à-dire : *Si on fait jouer les deux machines périactes, la droite, change le lieu particulier : mais les deux changent la région.*

Ce que vous alléguez donc ici du changement du lieu de la Scéne, n'empêcheroit pas que Ménédême ne fût dans ſon champ quand Chrémês lui parle en la premiére Scéne du premier Acte.

Mais ſans avoir recours aux machines, je dis que Ménédême étant dans ſon champ, dont la Scéne comprenoit une partie, il s'en retourna chez lui par ſur le Théatre, ſur lequel il laiſſa Chrémês.

Il faut ſe figurer que ce champ étoit enfermé d'un foſſé qui le ſeparoit de la place publique; laquelle étoit devant les logis de Chrémês & de Ménédême; & qu'il y avoit une porte ſur ce foſſé, auprès de laquelle Ménédême travailloit, & par laquelle Chrémês étoit entré dans ce champ, & par laquelle & lui & Ménédême en ſortent. Et comme cette porte étoit proche du logis de Ménédême, Ménédême entrant dans ſon logis, diſparoit de deſſus le Théatre, dans le même temps que Chrémês & lui ſe diſent adieu.

Il me reste à remarquer, que ce que j'ai dit que la Scéne de notre Comédie comprenoit une partie du champ de Ménédême, est tout-à-fait confirmé par l'ancien Manuscrit de Térence de la Bibliothéque du Roi, dans lequel il y a des figures : car dans la planche qui est à la tête de la premiére Scéne de notre Comédie, il y a une herse qui marque le champ de Ménédême. Voiez ci-dessus au chapitre 16.



CHA-

CHAPITRE XXV.

Réponſe à quelques objections de Mr. d'Aubignac. L'heure du ſouper des Grecs.

VOus me faites encore d'autres objections. Au commencement de la premiére Scéne, Chrémês s'étonne qu'il ne revient jamais ſi tard qu'il ne rencontre Ménédême travaillant dans ſon champ. Et vers la fin de la Scéne, il dit que ceux qu'il a conviez à ſouper, ſont chez lui, & qu'il les fait attendre. Ce qui montre, dites-vous, qu'il étoit fort tard : parce que les Anciens ne ſoupoient que bien avant dans la nuit, & que Chrémês ne ſe fût pas étonné de voir travailler Ménédême pendant le jour. Mais toutes ces raiſons ne prouvent rien. Pour dire à un homme qu'on le trouve toûjours travaillant fort tard, il ne s'enſuit pas néceſſairement qu'à l'heure qu'on lui parle, il ſoit ce temps-là. Et ſi cette conſéquence étoit bonne, j'en pourrois tirer une contraire, & conclure qu'il étoit extrémement matin quand Chrémês parla à Ménédême, puis qu'il dit auſſi qu'il ne ſort jamais ſi matin, qu'il ne le trouve travaillant. *Numquam tam manè egredior.* Mais il eſt vrai qu'il ſe faiſoit tard. Il étoit le Soleil couchant. Pour montrer qu'il étoit nuit, vous dites que Chrémês ne ſe ſeroit pas étonné de voir travailler Ménédême pendant le jour. Vous vous ſouviendrez, s'il vous plait, que ce n'eſt pas tant à cauſe de l'heure que Chrémês s'étonne de voir travailler Ménédême, que parce qu'il étoit âgé, & riche.

Quod mihi videre præter ætatem tuam
Facere, & præterquam res te adhortatur tua.
Nam, proh Deûm atque hominum fidem! quid t
tibi, aut
Quid quæris? annos sexaginta natus es,
Aut plus eo, ut conjicio. Agrum in his regio
bus
Meliorem, neque pretii majoris nemo habet,
Servos complures : &c.

Pour ce qui eſt de votre raiſon, *egomet convivas mor* je ne la tiens pas plus concluante : les anciens Gr ne dînant que fort légérement, & la plûpart d'e ne faiſant qu'un repas; qui étoit celui du ſoupe comme l'a remarqué Hippocrate; (ce qu'ils app loient μονοσιτεῖν) il eſt certain qu'ils ſoupoient de bonne heure : c'eſt-à-dire, environ le crépuſcule d'où ce repas a été nommé par les Latins *veſper cœna*; & en un ſeul mot, *veſperna*. J'ajoute à cett raiſon, que devant que de ſe mettre à table, les co viez pouvoient bien prendre quelque divertiſſement auquel la préſence du maître étoit néceſſaire : ou moins il étoit de la bienſéance qu'il ne fût pas abſent ce qui obligeoit Chrémês de dire qu'il faiſoit atten ſes conviez. *Jamdudum domi præſtò apud me eſſe aj Egomet convivas moror.* Et à ce propos, il eſt à rem quer, que Chrémês s'étant avancé à la porte de ſon l gis pour voir ſi Phanias qu'il avoit prié à ſouper, ét arrivé; *Ibo : viſam, ſi domi eſt*; ſes gens qui étoient d ſon logis, lui diſent, ſans ſortir du logis, que Phani étoit arrivé. Car s'il eût entré dans ſon logis, la S ne fût demeurée vuide, & ſon retour ſur le Théatre eût fait une nouvelle Scéne. C'eſt la penſée de M ret.

Mais après tout, il étoit ſi peu tard, que dans Scéne ſuivante Chrémês propoſe d'envoier prier M nédéme. *Quàm vellem Menedemum invitatum, ut*

biscum esset hodie, amplius : atque etiam nunc tempus est: Pour ne rien dire du mot *diei* : sur lequel toutefois on pourroit faire quelque force. *Sed ut diei tempus est, monere oportet me hunc vicinum Phaniam, ad cœnam ut veniat* : & sur lequel le Pere Jouvancy a fait cette Note : UT DIEI. *Quoniam dies inclinat in vesperam.* Qui est une façon de parler dont les Auteurs Latins ne se sont guere servis que pour exprimer quelqu'heure du jour. Ce qui paroit par l'explication de Macrobe de ces mots des Douze Tables, SOLIS OCCASUS, SUPREMA TEMPESTAS ESTO. *Suprema tempestas, hoc est, diei novissimum tempus.* Toutes ces raisons font voir clairement, si je ne me trompe, qu'il n'étoit pas si tard que vous le croyez, quand Térence a mis ses Acteurs sur le Théatre. Selon moi, encore une fois, le Soleil ne faisoit que de se coucher : ce qui paroit par le *vesperascit* de la Scéne 3e. de l'Acte second. Et c'est aussi l'opinion des Commentateurs de Térence. George Fabrice, au lieu allegué au chapitre 7. *sub crepusculum media finita.* Si les deux premiers Actes finissent au crépuscule, le premier avoit donc commencé devant le crépuscule; & consequemment, dans le temps que le Soleil ne venoit que de se coucher. Le Pere Jouvancy, à l'endroit que je viens de rapporter : *Quoniam dies inclinat in vesperam.* Si à la fin de la seconde Scéne le jour ne faisoit que pancher vers le vespre, donc au commencement de la premiére le vespre n'étoit pas encore. Mr. de Marolles, votre bon ami, a enchéri sur Fabrice & sur le Pere Jouvancy, comme il paroit par cette Note qu'il a faite sur ces mots, *Sed ut diei tempus est : Chrémês dit ceci tout seul ; & fait connoitre que le soir n'est pas venu, & qu'il est encore grand jour.*

Voyons maintenant si Térence tire, comme vous dites, ses Acteurs de dessus le Théatre devant le Soleil levé.

Je serois bien fondé à vous soutenir que même devant le troisiéme Acte il faisoit déja grand jour. Il commence par ces mots, *Luciscit hoc jam*, & puisque vous nous vou-

voulez faire croire que le mot *veſperaſcit* ſignifie qu
eſt nuit toute noire, il faudroit auſſi que vous deme
raſſiez d'accord que celui de *luciſcit* ſignifie qu'il
grand jour ; y aiant même proportion de *luciſcit* au jou
que de *veſperaſcit* à la nuit. Mais je ne veux point
prévaloir d'une choſe que je ne croi pas, ni me ſer
d'une explication que je tiens tout-à-fait éloignée de l
ſage commun. Je dis donc ſeulement, que le troiſiém
Acte commence avec la pointe du jour : *Luciſcit*
jam : & qu'il eſt impoſſible que ce qu'on y repréſent
& dans les deux autres ſuivans, ſe ſoit paſſé en moi
de trois heures ; car ces trois derniers Actes compre
nent l'épitaſe, la cataſtaſe, & la cataſtrophe. Exam
nons les plus particuliérement.



CHAPITRE XXVI.

Examen du 3e. Acte de l'Héautontimoruménos. Artifice de Térence. Ce que dit Mr. d'Aubignac que Chrémês avoit donné ordre d'exposer Antiphile, n'est pas véritable. Méprise de Mr. d'Aubignac touchant ce vers d'Ovide, Sacra lavaturas mane petebat aquas. *De l'heure du bain des Anciens.*

AU commencement du troisiéme Acte Chrémês va trouver Ménédême, auquel il annonce le retour de son fils, & il lui fait un grand discours de la façon dont il se doit comporter en son endroit : & il lui promet de lui rendre toute sorte d'assistance. Pour cet effet, il va chez Criton & Simus qui avoient procès ensemble, & qui l'avoient pris pour arbitre de leur différent, leur dire qu'il ne pouvoit les juger ce jour-là. Il revient aussi-tôt trouver Ménédême, auquel il dit ces paroles, *Dissolvi me, otiosus operam ut darem tibi.* Ménédême ne répond rien à ces paroles de Chrémês : & là finit la Scéne : ce qui a fait croire à quelques Critiques qu'il n'y avoit aucune préparation pour la Scéne suivante, & que contre la pratique du Théatre, on ne savoit ce que devenoit Ménédême ; car, comme vous l'observez très-bien, les Poëtes Dramatiques qui entendent leur métier, font dire aux Acteurs qui sortent, où ils vont, & à ceux qui entrent, d'où ils viennent, & ce qu'ils ont fait. Térence ne manque point à l'observation de cette regle. *Frequenter hoc modo Terentius compendium facit, ut egrediens loquatur persona de eo quod est gestura, & simul doceat quod ab altera gestum*

gestum sit : dit Donat sur l'Andrienne, Acte 1. Scen. 4. Et sur la même Comédie, Acte 3. Scéne 2. *Spect. quàm scitè expressa sit consuetudo Medici vel Medicæ, egre- dientis ex ægri domo. Nam veniens, de negotiis ejus loqui- tur; abiens, de morbo. Et hæc sunt præter* οἰκονομίαν *quæ dicuntur* εὑρήματα. Je remarquerai, ici en passant, qu- ce que vous dites dans votre Réplique, que Donat est très ignorant des regles Dramatiques, est dit contre toute sorte de vérité. Je reviens à Térence. Il fait aussi assez connoitre ici ce qui se doit passer en la Scé- ne suivante, & ce que devient Ménédême. Car il fait dire à Ménédême par Chrémês, qu'il rentre dans son logis, afin qu'en son absence il puisse entretenir Syrus en toute liberté, & sans aucun soupçon. *Syrus est pr- hendendus atque adhortandus mihi. A me nescio quis ex- Concede hinc domum, ne nos illi inter nos congruere se- tiant.* Et ainsi, Ménédême rentroit chez lui, quand Chrémês lui dit, *Dissolvi me, otiosus operam ut dar- tibi.*

En la Scéne seconde, Syrus trompe Chrémês qui vouloit tromper.

Dans la troisiéme, Chrémês fait réprimande à son fils Clitiphon, de ce qu'il avoit mis la main dans le sein de Bacchis, que ce vieillard prenoit pour la maîtresse de Clinia : & Syrus, pour parvenir à ses fins, fait en sorte que Chrémês l'envoye à la promenade.

Cet Acte, selon la division ordinaire, finit par ces mots de Chrémês à Syrus, qui sont de la Scéne troisié- me, *Mane, Mane. Quid est, quòd tam à nobis grav- crepuerunt fores?* Mais il ne doit finir que par la Scéne suivante, comme l'ont très-judicieusement observé Fa- landus & Muret, & comme le subtil Govéan l'a dit. Car il paroit par ces paroles que nous venons d'alleguer, que Syrus & Chrémês demeurent sur le Théatre. Or quand un Acte finit, il ne doit plus rester d'Acteurs sur le Théatre. Ce qui peut avoir donné lieu à cette mé- prise, c'est que ces deux Scénes, en quelques éditions commencent par ces paroles, *Nisi me animus fallit.* D-

Dans la plûpart des éditions, par une faute semblable, pour le marquer en passant, le premier Acte finit par ces mots de Chrémês, *Tu. ut tempus est diei, videsis, ne quò hinc abeas longiùs :* & le second commence par ceux-ci de Clitiphon, *quam iniqui sunt patres :* lesquels, non seulement, comme le prétend Muret, ne peuvent être le commencement d'un Acte, à cause que Clitiphon reste sur le Théatre, mais ils ne le peuvent être d'une Scéne, à cause que Clitiphon étoit auparavant sur le Théatre. Et aussi, ni Govéan, ni Heinsius, n'en ont point fait de nouvelle Scéne.

Ce qui est cause, pour le dire en passant, que nous voyons tant de diversité touchant les divisions des Actes & des Scénes, c'est que les anciens Poëtes, & Grecs & Latins, n'ont laissé aucune marque de ces divisions, non pas même Séneque, le dernier des Poëtes Dramatiques Latins.

Je reviens à notre quatriéme Scéne de l'Acte 3e. C'est en cette Scéne que se fait la reconnoissance d'Antiphile, par le moien d'un anneau qu'elle avoit donné à garder à Sostrate en se mettant au bain : qui étoit celui que Sostrate avoit autrefois donné à une vieille de Corinthe, avec une petite fille qu'elle lui avoit fait exposer. Vous voulez que cette fille ait été exposée par l'ordre de Chrémês. Je m'étonne, MONSIEUR, que vous, qui avez lu si soigneusement cette Comédie de Terence, & qui m'accusez de l'avoir lûë negligemment, ne vous soiez pas apperçu que ce fut au contraire contre l'exprès commandement de Chrémês ; car Chrémês avoit ordonné qu'on la fît mourir. *Nam jam primùm, si meum imperium exequi voluisses, interemptam oportuit, non simulare mortem verbis.* De ce qu'Antiphile est au bain pendant l'action de cette Scéne : *Abi jam nunc intrò : atque illa si jam laverit, mihi nuncia :* vous conjecturez qu'il ne faisoit pas encore jour : parce qu'on avoit de coûtume, dites vous, de se baigner de grand matin : & là-dessus vous alleguez ce vers d'Ovide, *Sacra lavaturas ma-*

 nas

ne petebat aquas. Vous me permettrez, MONSIEUR, de vous dire que ce vers ne dit rien de ce que vous lui faites dire. Ovide parle en cet endroit de la Vestale Rhéa Sylvia, qui alloit querir de l'eau à la riviére pour les Sacrifices & non pas pour se baigner. Prenez la peine de voir l'endroit; c'est au commencement du 3e. des Fastes; vous verrez que ce que je vous dis est véritable, & qu'il n'est parlé de bain en cet endroit en aucune façon. Et si vous avez allegué ce vers sur la foi des Commentateurs, pour prouver qu'on se baignoit de grand matin, vous avez raison de ne vous point fier en eux, & de les mesestimer comme vous faites. Il est vrai néantmoins qu'on se baignoit le matin : mais non pas deux heures avant le Soleil; comme vous voulez qu'ait fait Antiphile. Quand on se baignoit le matin, on se baignoit après le Soleil levé. Voiez la fin du Sympose de Platon. J'entens parler des personnes reglées, & non pas des débauchez, *qui crudum pavonem in balnea portant.* Et le matin de notre Comédie aiant duré toute la nuit selon votre créance, quelle apparence qu'Antiphile, qui étoit une honnête fille, contre les préceptes de la Médecine, & contre la pratique ordinaire, soit allée de la table au bain, que vous appellez vous-même une action de santé. Je voudrois donc conclure tout au contraire, que le Soleil étoit levé en ce temps-là, puis qu'Antiphile se baignoit. Et il est certain qu'il faisoit alors grand jour, puis qu'on pouvoit reconnoitre les passions sur le visage. Car Syrus regardant d'assez loin Sostrate, dit à Chrémès. *Te volt; videas quid velit : nescio quid tristis est.*

Quand j'ai dit au reste qu'on se baignoit le matin, je n'ai pas voulu dire qu'on ne se baignât que le matin, comme vous voulez me le faire acroire. Et ce n'est qu'après vous que j'ai dit qu'on se baignoit le matin. Les débauchez se baignoient à toute heure; & les personnes reglées se baignoient ordinairement avant le repas. Et ainsi, tout votre grand discours sur l'heu-

l'heure de se baigner, si farci de passages, que vous avez débitez pour me convaincre d'ignorance, ne mérite pas de réponse. Il est à remarquer, qu'Antiphile ne peut avoir été dans le bain moins d'une heure.



CHAPITRE XXVII.

Examen du 4e. Acte. Méprise de Mr. d'Aubignac touchant ces mots , Dormiunt, ego pol istos commovebo.

C'Est dans le 4e. Acte que se font les grandes intrigues. Dans la premiére Scéne, selon notre division, Syrus plaint l'occasion qu'il a perdue d'excroquer l'argent de Chrémês ; & il songe à trouver une autre invention, qu'il propose à Clinia en la Scéne suivante. Cette invention est de feindre que Bacchis est la Maîtresse de Clinia. A quoi Clinia aiant peine à se resoudre, Syrus lui promet que cette feinte ne durera pas plus d'un jour. *Me ætatem censes velle id assimularier. Unus est dies , dum argentum eripio. pax. nihil amplius.* D'où l'on peut apparemment inférer que cette fourbe ne s'est pas faite en un moment.

Daus la troisiéme Scéne, Bacchis menace Syrus de s'en aller , sans souffrir que Clitiphon la voie , si on ne lui donne l'argent qu'on lui a promis. Et à l'égard de ces mots, *dormiunt , ego pol istos commovebo* , ils ne justifient point , comme vous croyez, qu'il fût matin. Car il ne faut pas les entendre littéralement , comme vous faites, ni croire que Syrus fût yvre & endormi. Bacchis n'avoit garde de se persuader que des gens dormissent , qu'elle voioit debout dans une place publique. Et si Clinia & Syrus eussent été fort endormis , à cause, comme vous dites, de la débauche qu'ils avoient faite, c'eût été une extrême sottise à cette Courtisane de s'imaginer qu'elle les eût réveillez en parlant à sa Servante. Mais voici, en un mot, comme l'action de cette Scéne se passe. Bacchis, sans faire semblant d'y voir

voir avisé Syrus & Clinia, commence à se plaindre de ce qu'on ne lui donnoit point l'argent qu'on lui avoit promis. Ce que Syrus & Clinia faisant semblant de ne point entendre, elle dit tout bas à sa Suivante : *Dormiunt, ego pol istos commovebo. Quoi? Ils sont donc ainsi les endormis : vrayement, je vais bien les réveiller.* Et en même temps, pour leur donner l'allarme, elle lui dit tout haut de s'en aller le plus vîte qu'elle pourra en une maison voisine, où un soldat de ses galants passoit la Fête, l'avertir qu'on la retenoit par force chez Chrémês : mais qu'elle feroit en sorte de s'échapper, & qu'elle ne manqueroit pas de l'aller trouver. Cela oblige Syrus qui auparavant ne faisoit pas semblant de l'entendre, de la supplier instamment de n'envoyer point sa suivante en cette maison : à quoi elle s'accorde : & après plusieurs promesses qu'on lui fait de lui donner de l'argent, elle passe enfin avec toute sa suite au logis de Ménédême, afin que Syrus eût plus de commodité d'excroquer le bon homme Chrémês. Il est à remarquer que tout ce que dit ici Dromo, il le dit étant sur la porte du logis de son Maître, & non pas sur le Théatre : & c'est pourquoi Dromo ne fait pas une Scéne nouvelle. Il est aussi à remarquer que Térence a introduit en cette Scéne cinq Entreparleurs, quoiqu'Horace semble n'en admettre sur la Scéne que trois seulement. *Nec quarta loqui persona laboret.* Il n'a pourtant rien fait en cela contre la pratique ordinaire du Théatre : cette regle n'aiant jamais été bien observée, comme il se peut voir en plusieurs endroits des Comédies de Plaute & de Térence, & des Tragédies de Senéque ; pour ne rien dire de l'ancienne Comédie, dans laquelle on introduisoit souvent jusques à cinq Entreparleurs ; & dans laquelle les Chœurs étoient de 24. personnes. Ils étoient de quinze dans les Tragédies. Et ces quinze & ces vint-quatre personnes parloient même d'ordinaire toutes ensemble. *In Choro junctim omnes loqui debent, quasi voce confusa*, dit Dioméde. Mais pour revenir à notre regle d'Horace, quoi qu'el-

le n'ait jamais été exactement observée, & que Di-
méde permette jusques à quatre Entreparleurs, il e
vrai néanmoins que lorsque les Comiques Latins intr
duisent sur leur Scéne plus de trois Acteurs, le quatri
me & le cinquiéme ne parlent point, ou parlent pe
Et, c'est à mon avis, ce qu'a voulu dire Horace p
ce mot de *laboret*. Ainsi, dans cette Scéne 4e. du 4
Acte Phrygia ne dit qu'un mot, à deux diverses foi
Audivi, memini. Dromo, qui y fait le cinquiém
Acteur, y parle aussi peu. Autrement, si tant d'A
teurs parloient beaucoup dans une même Scéne, l'es
prit du Spectateur se trouveroit embarrassé. Et les an
ciens Dramatiques appréhendoient si fort d'embarrasse
l'esprit de leurs Spectateurs, qu'ils n'introduisoient j
mais plus d'un Acteur à la fois. Ce fut Eschyle qui
premier en introduisit deux. Car c'est ainsi qu'il fa
entendre ce texte d'Aristote, καὶ τό, τε τῶν ὑποκριτ
πλῆθος ἐξ ἑνὸς εἰς δύο πρῶτος Αἰσχύλος ἤγαγε, comm
l'a fort bien interpreté Victorius. Mais pour preuv
de son opinion, dans une chose si diversement expl
quée qu'est celle-ci, je m'étonne qu'il ait oublié celle
de Philostrate, qui est du 6e. de la vie d'Apollonius
Αἰσχύλος τὰς τῶν ὑποκριτῶν ἀντιλέξεις εὗρε. Après quoi
je ne voi pas qu'on puisse douter que cette interpréta
tion de Victorius ne soit conforme au sentiment d'A
ristote, & que celle des autres interprétes ne doive ét
rejettée. Et ce fut Sophocle, qui le premier introdu
sit sur la Scéne le troisiéme Acteur, comme nous l'appre
nons d'Aristote dans sa Poëtique & de Laërce en l
vie de Platon.

Je reviens à nos cinq Entreparleurs de notre Scén
4e. Térence en a encore introduit cinq en la Scéne
de l'Acte 5e. de l'Eunuque : mais avec tant d'ordre
qu'il n'y a nulle confusion : ce qui a été remarqué pa
Donat, homme savant dans le Théatre, quoi que vou
en disiez. Voici ses termes : *Hic inducitur multiplex con
cursus dissimilium personarum : & tamen virtute & consilio
Poëtæ discretarum, ut confusio nulla sit.*

Daci

Dans la Scéne 5e. Syrus entretient Chrémês d'une invention qu'il avoit trouvée pour tromper Ménédême.

En la sixiéme, Clitiphon revenant de la promenade, dit à Syrus,

Nulla est tam facilis res, quin difficilis siet
Quam invitus facias. vel me hæc deambulatio
Quàm non laboriosa ad languorem dedit.

Ce qui ne permet pas de douter qu'il n'eût emploié du moins une heure en sa promenade. Et ainsi, depuis la Scéne 4e. de l'Acte 3e. dans laquelle Syrus envoie Clitiphon à la promenade, jusqu'à la Scéne dont nous parlons, il s'est passé du moins une heure: laquelle jointe aux treize ou quatorze que dure la nuit, fait quatorze ou quinze heures. Voyons ce qui se passe ensuite. Dans cette même Scéne, Clitiphon se plaint à Syrus de ce qu'il ne pouvoit coucher avec Bacchis à cause qu'il n'avoit point d'argent, & il apprend qu'elle n'est plus chez son pére, & qu'elle est au logis de Ménédême.

En la sixiéme, Syrus tire subtilement l'argent de Chrémês. En la derniere, Ménédême dit à Chrémês, que ce n'est pas Clinia qui est amoureux de Bacchis, mais Clitiphon: ce que Chrémês ne veut pas croire.



CHAPITRE XXVIII.

Examen du dernier Acte. Réflexions sur une correction de Mr. Le Fêvre, Professeur de Saumur.

EN la premiére Scéne du dernier Acte, Ménédême conte à Chrémês comme il avoit vu Clitiphon couché avec Bacchis : & il lui persuade enfin que c'est d'elle dont il est amoureux ; ce qui le met en une si grande colére, qu'il en est hors de lui-même.

A la fin de cette premiere Scéne, je trouve quelque chose qui n'est pas selon l'art. Car il ne paroit point que Ménédême sorte de dessus le Théatre. *Quid eum?* dit-il à Chrémês qui menaçoit Syrus. Et Chrémês lui répond :

> —— *Egone! si vivo, adeo exornatum dabo,*
> *Adeo depexum, ut, dum vivat, meminerit semper mei :*
> *Qui sibi me pro ridiculo ac delectamento putat.*
> *Non, ita me Dii ament, auderet facere hæc viduæ mulieri,*
> *Quæ in me fecit.*

Et là, finit la Scéne. Et la suivante commence par ces mots de Clitiphon à Ménédême,

> *Itane tandem quæso est, Menedeme, ut pater*
> *Tam in brevi spatio omnem de me ejecerit animum patris ?*

Et Clitiphon dit ensuite à Ménédême, *hic patrem ad-fu-*

ſtare aiebas. Ce qui fait voir que Ménédême étoit entré dans le logis où demeuroit Clitiphon, & qu'il lui avoit donné avis de la colére de ſon pere. Govean, pour excuſer ce defaut, veut que Ménedême diſe ces mots *quid eum?* en s'en allant. Mais ce ne ſont point là des mots d'adieu : ce ſont des mots au contraire d'une perſonne qui attend une réponſe. Ce qui pourroit donner quelque ſujet de croire que quelques vers manqueroient en cet endroit. Car comme nous voyons que les anciens Grammairiens citent des vers de quelques Comédies de Plaute que nous avons qui ne ſe trouvent point dans ces Comédies, il ſe peut faire que celles de Térence n'ayent pas eu un meilleur deſtin: c'eſt-à-dire, que nous en ayions perdu quelques vers. Comme, au contraire, Donat & Eugraphius remarquent que quelques vers ont été ajoutez à l'Andrienne : & Mr. Guyet, qui eſt un des plus ſavans hommes de ſon temps, & qui eſt très-entendu à diſcerner les ſtyles, & particulierement celui de Térence, ſoutient que dans le Phormion de Térence il y a des Scénes entieres qui ne ſont point de Térence.

Je trouve auſſi quelque choſe à dire à la fin de la ſeconde Scéne de ce dernier Acte. Clitiphon aiant approuvé l'expedient que lui avoit propoſé Syrus d'aller trouver ſa mere; & de lui dire qu'il voyoit bien qu'il n'étoit pas ſon fils, puis qu'on le traitoit ſi mal, ſort enſuite de deſſus le Théatre, où il laiſſe Syrus: lequel après avoir recité trois vers ſeulement, apperçoit Soſtrate, & Chrémês : car c'eſt Soſtrate qui fait le commencement de la 3e. Scéne : & cependant, il paroit par cette 3e. Scéne que Clitiphon l'avoit déja entretenue en l'abſence de Chrémés ſon mari. *Subditum ſe ſuſpicatur.* A quoi Chrémês répond, *Subditum ! ain tu?* Et il n'y a point d'apparence que Clitiphon l'ait pu entretenir dans ce peu de temps. Je croi donc qu'il eût été plus à propos de faire venir Chrémês ſeul ſur le Théatre; où, enſuite de ſon monologue, Soſtrate le fût venu trouver pour lui dire le ſoupçon qu'avoit Clitiphon.

Mr. Le Fèvre, Professeur de Saumur, n'avoit pas l[u]
ce Discours que j'ai fait sur cette Comédie de Téren-
ce, lors qu'il a écrit dans ses Notes sur Térence, im-
primées long-temps après ces Discours, qu'il étoit le
premier qui s'étoit apperçu de ce defaut de notre
Poëte. Je rapporterai ici ses propres termes, afin de
ne rien diminuer, par mon expression, de la force des
raisons qu'il allégue du changement, qu'il fait ensuite
dans le texte de Térence, du mot de *suspicatur* en ce-
lui de *suspicetur*. Les voici : *Omnium Scriptorum, qui*
legerim, prudentissimum fuisse arbitror Terentium. Vete-
res in eo artem præcipuè commendant. Et tamen hoc loco
ego hodie adversùm illum dicere possim, quod in prim
Comœdia est : Malè tibi divisa sunt ibi temporibus hæc
Nam gravissimum contra œconomiam Fabulæ peccatum est,
quod ego primus ostendo. Quippe unde resciscere pot
Sostrata Clitiphonem suspicari esse se subditum? Nam
dò id consilii dedit Syrus. At Syrus ex eo tempore Sostra-
tam non vidit. Clitipho autem ad eam non adibit
Scena sequenti. Ibi sic eam alloquetur : Si unquam ul-
lum fuit tempus, &c. Quod peto & oro, parentes
meos ut commonstres mihi. &c. *Est verò tale illud*
ut à nemine negari possit. Omnia clara & manifesta.
Ergo & error clarus est & manifestus. Totum hoc
me dictum est, non ut Terentium reprehenderem; sed
tantùm ostenderem errasse multos, qui, quod moneo, n
animadverterint. At, si scias, nihil facilius quàm T
rentium purgasse ab errore tam fœdo: qui antequam
monstratus à me fuerat, non apparebat. Sic igitur
& crede: unius literulæ mutatione tota res conficitur.
Non est legendum suspicatur, *sed* suspicetur. *Nam*
quo dixeris suspicatur, *illius animus planè & pro c*
commotus & impulsus suspicione est: at si dicas, Clit
suspicetur, &c. *erit istud in modo potentiali positum,*
ut, non affirmativè & theticωs dicas suspicari, sed
tùm posse suspicari se esse subditum, cùm nimiam imp
asperitatem videat. Lectores prudentes ac bene cor
oro ac quæso, ut quod à me dictum est modò, id conf

rent diligentiùs paulò : & hoc meminerint, libros veteres non ſine acri & attento judicio legi debere.

J'ai conſidéré attentivement la correction de Mr. Le Fêvre ſelon la priére qu'il en a faite à ſes Lecteurs. Et après l'avoir conſidérée de la ſorte, je fus d'abord pour *ſuſpicatur*, par les raiſons que je dirai tantôt. Mais reliſant enſuite le texte de Térence avec plus d'attention, je fus pour *ſuſpicetur*, à cauſe de *certè ſic erit*, qui eſt la leçon du Manuſcrit de Bembo. Car ce futur *erit*, ce qui n'a point été remarqué par Mr. le Fêvre, témoigne que cette penſée de ſoupçon n'étoit point encore venue à Clitiphon, de la connoiſſance de Soſtrate. *Subditum ſe ſuſpicetur.* CHR. *ſubditum ! ain tu ?* Soſt. *Certè ſic erit, mi vir.* Avec *ſuſpicatur*, il faudroit, *certe ſic eſt.* Mais aïant lu dans la Note de Faërnus, & dans celle de Mr. Guyet ſur cet endroit, que *ſic erit* y eſt dit pour *ſic eſt*, le futur, pour le préſent, comme en cet endroit de l'Eunuque, *Verbum hoc verum erit, ſine Cerere & Libero friget Venus :* Et en cet autre de Plaute, *Bono hac erit genere nata :* Et ayant lu auſſi dans les Emendations de Faërnus, & dans les Notes de Muret, & dans l'édition de Bécler, & dans celle de Lindembrog, & dans celle de Mr. de Martignac, & dans celle du Pere Jouvancy, & dans les Manuſcrits de Térence de la Bibliothéque du Roi, & dans celui de celle de Mr. Colbert, & dans celui de celle de Mr. Le Tellier, Archevêque de Reims, deſquels il a été parlé ci-deſſus : aiant lu, dis-je, dans ces endroits les paroles ſuivantes, *Subditum ſe ſuſpicatur :* CHR. *ſubditum ! ain tu ?* Soſt. *Certè inquam, mi vir :* qui eſt une leçon qui ôte toute ma difficulté ; car pour en parler franchement, l'obſervation de Faërnus & de Mr. Guyet du futur pour le préſent ne me ſatisfaiſoit pas ; & voyant d'ailleurs que l'Ancien Traducteur Italien, homme ſavant & judicieux, avoit ſuivi cette leçon, je ſuis revenu à ma premiére opinion, pour les raiſons que je vais dire. Premiérement, la leçon de *ſuſpicatur* eſt généralement

ment de toutes les éditions & de tous les manuscrits. D'ailleurs, cette façon de parler potentielle, *suspicatur*; *il pourroit bien soupçonner*, ne s'accorde pas avec ces mots de Sostrate, qui ont precedé dans la même Scéne, *Oh, iniquus es, qui me tacere de re tanta postules* Ce *res tanta*, marque que Sostrate croyoit que Clitiphon croyoit être fils supposé de Chrémês, & non pas qu'il pourroit bien le croire. Mais cette façon de parler potentielle, *suspicetur*, s'accorde encore moins avec cet endroit de la Scéne précédente,

CLIT. *Quid ergo nunc faciam, Syre?*
SYR. *Suspicionem quære ex illis isthanc: rem profer palam.*

Si non est verum, ad misericordiam ambos adduces citò; aut,
Scibis cujus sis. CLIT. *Rectè suades. faciam.*

Car Clitiphon ayant approuvé le conseil de Syrus, & lui ayant dit qu'il feroit ce qu'il lui conseilloit de faire, il faut que ce soit par lui que Sostrate ait appris cette pensée de soupçon : & particulierement, n'étant pas vraisemblable que cette pensée qui n'est pas fort naturelle, soit entrée d'elle-même dans l'esprit de Sostrate. Ce qui a été fort bien remarqué par Eugraphius, en ces termes : SUPPOSITUM SE SUSPICATUR. *Hic jam intelligendum, venisse adulescentem, & matri, hoc est, mitiori de parentibus, suam suspicionem indicasse.* J'ajoute pour derniere raison, que lors que Clitiphon dit à sa mere, dans la Scéne suivante, qu'il ne croit pas être fils de Chrémês, puis qu'il en est si mal traité, elle ne paroît pas en être surprise ; car elle ne lui répond autre chose, sinon, *Mon fils, ôtez vous cela de l'esprit*: *Obsecro, mi gnate, ne istuc in animum inducas tuum Alienum esse te.* Ce qui a été très-judicieusement re-

marqué par Sebaldus, en ces termes : *Equidem mirari quis posset unde potuerit Sostrata præcedenti Scenæ scire Clitiphonem sè subditum suspicari, cùm illi demum hîc à Clitiphone indicetur. Sed id ab alio debuit omnino fuisse indicatum. Quare cum admiratione id è Clitiphone non intelligit : sed animo composito ad respondendum :*

> Obsecro, mi gnate, ne istuc in animum inducas tuum.
>
> *Hæc tamen sine confusione non pertractantur.*

Pour conclusion, je croi que Térence a cru que dans le temps de la récitation de ces trois vers & demi de Syrus, Clitiphon a pu avoir le temps de dire à Sostrate, sa mere, qu'il ne croyoit pas être le fils de Chrémês, puisqu'il en étoit si mal traité : mais ce qui n'est pas vraisemblable.

Je reviens à notre seconde Scéne. Chrémês y dit à son fils qu'il a donné tout son bien à Antiphile, & qu'il ne doit plus rien espérer en sa succession.

Dans la troisiéme Sostrate employe & priéres & menaces pour adoucir Chrémês.

Dans la quatriéme Clitiphon dit une seconde fois à sa mére qu'il n'est pas son fils : dont il est gourmandé par Chrémês.

Dans la derniére Scéne, Chrémês pardonne à Clytiphon, & à Syrus.

Faites à présent reflexion sur toutes ces choses qui se sont passées en ces trois derniers Actes, & dans leurs intervalles ; & jugez si elles ont pu se passer en deux heures, & avant le Soleil levé.

CHA-

CHAPITRE XXIX.

Des Poëmes Dramatiques, dont l'action se pa[ssa] la nuit.

JE ne sai, au reste, comment vous entendez cet[te] maxime Théatrale, *Quand les Poëtes ont voulu repré-senter quelque chose qui s'est faite de nuit, ils ont pris s[oi]ne de faire entendre industrieusement aux Spectateurs qu'el-le a commencé après le coucher du Soleil, & qu'elle a fi-ni devant que le Soleil fût remonté sur l'horison.* Si tout[e] l'action s'est passée dans ce temps-là, il n'est rien [de] plus vrai que ce que vous dites: mais si une partie [de] l'action a été faite de nuit, & l'autre, de jour, le Po[ë]te ne fera point de difficulté de représenter cette acti[on] sur le Théatre. Outre le Plutus & l'Amphitryon, do[nt] nous avons parlé, vous savez que les Nuées d'Aris[to]phane, le Curculion de Plaute, l'Agamemnon d'[E]schyle, l'Iphigénie & l'Electre d'Euripide, ont com[-]mencé la nuit & fini le jour, long-temps après le So[leil] levé. Et hors le Rhésus d'Euripide; supposé que [cet]te Tragédie soit d'Euripide; & la Nyctégrésie d'Att[ius,] je pense qu'on auroit de la peine à trouver un Poë[me] Dramatique dont l'action se fût passée toute entiere [du]rant la nuit. Et si on ne pouvoit représenter sur [le] Théatre des actions faites dans ce temps-là, il faud[roit] bannir du Theatre un nombre infini de belles actions [fai]tes dans ce temps-là. Il faudroit condamner un no[m]bre infini d'excellens Poëtes Dramatiques qui les ont e[m]ployées. Il faudroit priver les Poëmes Dramatiqu[es] dans ces actions, du retour des Ombres, lesquelles n'[em]bellissent pas seulement une histoire tragique, mais [qui] servent aussi à prédire aux Spectateurs une partie [des] choses qui doivent arriver.

Vous me reprenez dans votre Réplique, pour a[voir]

dit ici, que hors le Rhésus d'Euripide & la Nyctégrésie d'Attius, on auroit de la peine à trouver un Poëme Dramatique dont l'action se fût passée toute entiere pendant la nuit. Voici vos termes: *Et ayant lu Athénée, comme je le croi, vous savez bien qu'il n'y a pas si grande peine que vous dites, à trouver une Piéce de Theatre (hors le Rhésus d'Euripide que nous avons, & la Nyctégrésie d'Attius que nous n'avons plus) dont l'action se soit passée la nuit. Car cet Auteur allégue le Veillant d'Hipparchus; les Veillantes, ou les Fileuses, d'Alexis; la Veille de Phérécratês, & celle de Calippus; & la longue Nuit de Platon le Comique, avec d'autres, intitulées* le Sommeil *ou* la Veille, *attribuées à Antiphanès, ou à Alexis, & à Eubulus, & les Fragmens qu'il en rapporte, nous donnent assez de lumiére pour nous persuader qu'elles se sont faites de nuit.*

REPONSE.

Toutes ces piéces de Théatre dont parle Athénée, ne refutent point ce que j'ai dit, que hors le Rhésus d'Euripide, & la Nyctégrésie d'Attius, on auroit de la peine à trouver un Poëme Dramatique dont l'action se fût passée toute entiére pendant la nuit : car vous ne justifiez point, & vous ne sauriez le justifier, que les actions de toutes ces piéces se soient passées toutes entiéres pendant la nuit.

Vous ne pouvez pas douter, au reste, que je n'eusse connoissance de la longue Nuit de Platon le Comique, puisque j'en ai fait mention ci-dessus au Chapitre X. Que si l'action de cette piéce s'est passée toute entiére pendant la nuit, comme vous le pretendez, & comme je le croi, & si cette longue Nuit est la nuit en laquelle Hercule fut conçu, comme il est vraisemblable, il y a grande apparence que cette Comédie de Platon le Comique comprenoit plus de vint-quatre heures; car cette nuit étoit une nuit de trois nuits.

J'ajoute à vos exemples de Piéces de Théatre dont l'action

l'action s'est passée toute entiere pendant la nuit, la Susanne Chrétienne du Pere Jourdan, qu'il a faite de la sorte à l'imitation de notre Comédie de Terence, comme il le dit lui-même dans le Discours qu'il a mis au devant de cette Tragédie. *Inter actum aliquando & actum, noctem posse integram intercedere, docuit Heautontimorumeno Terentius. quem sequuti in hac Tragœdia inter secundum & tertium actum fluxisse volumus.*





SECONDE PARTIE.

Il n'y a point de vuide dans l'Héautontimoruménos de Térence. Explication de ce vers du Prologue de cette Comédie, Duplex quæ ex argumento facta est simplici. *Il n'est guere vraisemblable que l'Héautontimoruménos de Terence & le Plutus d'Aristophanes ayent été répréſentez à deux fois. Poëmes Dramatiques meſurez à Athénes, à l'horloge, comme les Plaidoyez des Orateurs. Tragédies d'Æſchyle, de Sophocle, & d'Euripide, enrégîtrées au Greffe d'Athénes, & leuës publiquement par le Greffier à certains jours, avec défenſe à tous Acteurs de les répréſenter. Mépriſe de Mr. de la Meſnardiére touchant Lycurgue Legiſlateur des Lacedemoniens & Lycurgue le Rheteur d'Athénes. Unité d'action des Poëmes Dramatiques. L'Héautontimoruménos attribué à Lélius.*

POur ce qui eſt de votre ſeconde difficulté, touchant le vuide prétendu de notre Comédie; quoi que ce ne ſoit pas ma queſtion, & que je n'aye jamais été d'avis contraire au votre, je ne laiſſerai pas de vous dire ici ce que j'en penſe.

Plusieurs Critiques, & entr'autres Govéan, ont crû qu'il n'y avoit point de continuité d'action dans l'Héautontimoruménos, parce qu'il se passe une nuit entiére entre le second & le troisiéme Acte : dont ils prétendent qu'une partie a été employée au repos & au sommeil.

Jules Scaliger, pour excuser Térence de cette accusation, dit que cette Comédie aiant été representée aux Jeux Mégalésiens, comme la Didascalie le porte, on en représenta les deux premiers Actes le soir, & les trois autres le lendemain matin : & qu'il la faut considérer comme deux Comédies. Ce qu'il veut que Térence lui-même ait donné à entendre par ces mots du Prologue, *Duplex quæ ex argumento facta est simplici.* Mais cette remarque de Scaliger ne me plait pas non plus qu'à vous, & pour plusieurs raisons, outre celle que vous alleguez. Premiérement, Scaliger ne justifie point que la représentation de cette Comédie ait été ainsi entrecoupée, ni qu'on ait passé toute la nuit à ces Jeux. Je dis la même chose du Plutus d'Aristophane, qu'on veut aussi avoir été representé à deux fois. Et il n'y a guére d'apparence que le peuple naturellement impatient ait été si long-temps à voir des spectacles : car comme dit le Comique au lieu où vous savez: *Lumbi sedendo, oculi spectando dolent.* Je me sers de ce vers de Plaute en ce sens, après Scaliger & Vossius dans leurs Poëtiques, quoi que Plaute s'en soit servi dans un autre sens : & vous n'avez pas raison de me chicaner là-dessus. Je reviens à l'impatience du peuple. C'est à cause de cette impatience, qu'autrefois à Athénes on avoit prescrit un certain temps aux représentations des Poëmes Dramatiques ; car on les mesuroit à l'horloge, (ce que nous avons appris de la Poëtique d'Aristote) comme dans l'Aréopage les Plaidoiers des Orateurs. D'ailleurs, l'Héautontimoruménos est une Comédie Grecque, faite par Ménandre : & il y a encore moins d'apparence qu'elle ait été representée à deux reprises, comme on le prétend ; car on prétend que

les deux premiers Actes furent jouez le soir après le coucher du Soleil, & les trois autres le matin, à la pointe du jour. Quoique l'action du 3e. Acte commence à la pointe du jour, ce n'est pas à dire que la représentation de cette action ait commencé à cette heure-là. Et quelle apparence qu'elle eût commencé à cette heure-là ? Pour cela, il eût fallu que les Spectateurs se fussent levez avant le jour. Je reviens à nos Jeux Mégaléfiens. Quand ces spectacles auroient duré toute la nuit; & quand ces jeux auroient été représentez entre le second & le troisiéme Acte; (comme en effet après que les Chœurs furent ôtez de la Comédie, on inséroit souvent entre les Actes des Balets, des Mimes, ou quelques Intermédes semblables, détachez de la Piéce) cela n'empêcheroit pas qu'il n'y eût du vuide dans l'Héautontimoruménos, s'il y en avoit d'ailleurs du côté du sujet; c'est-à-dire, si les Acteurs avoient emploié leur temps à autre chose qu'à l'action du Poëme. Comme au contraire, s'ils avoient toûjours agi, l'action ne laisseroit pas d'être bien jointe & bien unie, quoi que la représentation fût divisée en plusieurs piéces. Ce qui paroît par l'exemple du Pastor Fido, dont l'action ne laisse pas d'être continue, quoi que d'ordinaire on le représente à deux reprises. Ajoutez à cette raison, que les Comédies de l'Andrienne, de l'Eunuque, & de l'Hécyre, ont aussi été representées aux Jeux Mégaléfiens; & que les actions n'en sont point interrompues. Et que la Poësie Théatrale n'est pas faite seulement pour être représentée, mais aussi pour être lûë : ce qui a été remarqué par Aristote au Chapitre dernier de sa Poëtique. Et comme une bonne Oraison ne laisse pas de paroître telle sur le papier, sans le secours de la voix & des graces de l'action, un excellent Poëme Dramatique n'est pas moins bon dans le cabinet que sur la Scéne; quoi que destitué de l'action des Comédiens, & de la pompe & des lumiéres du Théatre. Lycurgue le Rhéteur étoit bien de cet avis, quand, pour honorer la mémoire de ces Trium-

virs de la Scéne, Eſchyle, Sophocle, & Euripide, il ordonna que leurs Poëmes ſeroient enregîtrez au Greffe d'Athénes, & que le Greffier de la ville les liroit publiquement à certains jours, avec défenſe à tous Acteurs de les repréſenter ſur le Théatre. C'eſt ce que nous avons appris de Plutarque en la vie de Lycurgue le Rhéteur. Mr. de la Meſnardiere, que j'eſtime d'ailleurs infiniment, s'eſt mépris, en diſant dans la Préface de ſa Poëtique, que cette ordonnance fut faite à Sparte par Lycurgue le Legiſlateur des Lacédémoniens, & que pour lire les Tragédies de ces trois Poëtes, on y créa exprès un Magiſtrat.

Mais d'ailleurs, ce n'eſt pas comme Scaliger l'explique, qu'il faut entendre ce vers du Prologue de notre Comédie, *Duplex, quæ ex argumento facta eſt ſimplici*; puiſque, ſelon cette explication, on pourroit auſſi appeller *doubles* toutes les Comédies dont la repréſentation ſeroit diviſée par quelques jeux, ou par quelqu'autre interméde. Eugraphius, qui eſt aujourd'hui le plus ancien Interprete que nous ayions ſur cette Comédie, le Commentaire de Donat ſur cette Comédie aiant été perdu, dit qu'elle eſt appellée *double*, parce qu'elle a été faite en deux langues : en Grec, par Ménandre, & en Latin, par Térence. Fabrice croit qu'elle a été ainſi appellée, à cauſe des deux jours qu'elle contient. Ces deux interprétations ne me ſemblent pas meilleures que celle de Scaliger. Car à l'égard de la premiere, ſi elle étoit véritable, on pourroit de même appeller *double* l'Hécyre, qui eſt traduite du Grec d'Apolodore. Et elle eſt ſimple, comme Donat l'a obſervé. Voici les termes de Donat : *Argumentum autem non ſimplicis negotii habet*; il parle du Phormion; *nec unius adoleſcentis, ut in Hecyra; ſed duorum, ut in ceteris Fabulis.* Ce qui détruit auſſi l'interprétation de Fabrice; Donat appellant *doubles* toutes les autres Comédies de Térence, leſquelles, à la reſerve de l'Héautontimoruménos, ne comprennent qu'un jour. Nannius au Chapitre 4. du livre 1. de ſes Miſcellanea, veut que cette

Comédie ait été appellée *double*, à cause de ses doubles personnages; car il y a deux peres, deux amants, deux maîtresses, deux valets. Et il prétend que ces personnages étoient simples dans la Comédie de Ménandre: d'où vient, dit-il, que Térence a dit, *Duplex, quæ ex argumento simplici*. Mais dans le Manuscrit de Térence qui appartenoit au Cardinal Bembo, le plus ancien de tous les Manuscrits, comme il a été remarqué, si on en croit Politien; il y a *Duplex quæ ex argumento facta est duplici*. Ce qui a fait dire à Faërnus que l'Héautontimoruménos avoit été appellé *double*, à cause de son sujet, qui est double. Et ce qui s'accorde fort bien avec ce que dit Donat, que tous les sujets des Comédies de Térence sont doubles, excepté celui de l'Hécyre. Cependant Mr. le Fevre, Professeur de Saumur, veut qu'on lise, *Simplex, quæ ex argumento facta est duplici*. Mais il explique cet *argument double* des doubles personnages, ainsi que Faërnus.

Je reviens à ce que dit Donat, que tous les sujets des Comédies de Térence sont doubles, excepté celui de l'Hécyre. Cela étant, on pourroit dire que toutes ces Comédies sont irrégulieres: l'unité de l'action étant requise par Aristote dans les Poëmes Dramatiques aussi bien que dans les Epiques. A quoi on pourroit aussi répondre, qu'Aristote semble permettre plusieurs actions dans les Poëmes Dramatiques qu'il appelle *composez*: pourvu qu'il n'y en ait qu'une principale, à laquelle tendent & viennent se rendre toutes les autres; car il donne l'Odyssée pour un exemple parfait du Poëme composé. Et dans l'Odyssée, il y a deux actions, les erreurs d'Ulysse, & le combat des Amans de Pénélope. Mais ces deux actions ne tendent qu'à une même fin, comme dans l'Eneïde, la navigation d'Enée & la guerre du païs Latin. Ainsi, dans notre Comédie, l'amour de Clitiphon n'est que pour servir à celui de Clinia, qui est l'action principale. Il est vrai que dans l'Andrienne il semble qu'il y ait deux actions principales: l'amour de Pamphyle pour Glycerium, & l'amour de Charinus pour Philuméne: dont le savant Do-

nat s'est fort bien aperçu. *Quia & audacter & artificiosè*, ce sont ses paroles, *binos amores duorum adolescentium & binas nuptias in una Fabula machinatus est; & id, extra præscriptum Menandri, cujus Comœdiam transferebat; idcirco aliud in proscenio, aliud post scenam retulit: ne vel justo longior fieret, vel in eandem, propter rerum similitudinem, cogerentur.* Neanmoins, en considérant cette Comédie attentivement, on trouvera que Pamphile y est le premier personnage, & que l'amour de Charinus n'y est emploié que pour exciter davantage de trouble, & faire paroître Pamphile plus moderé. Et sans cet incident, cette Comédie n'eût pas sans doute été si belle qu'elle est: Comme aussi elle eût eu quelque chose de Tragique, selon la remarque de Donat, si Philuméne se fût trouvée sans mari: Pamphile à qui elle avoit été promise, épousant Glycerium. Mais d'ailleurs, Térence aiant été tenu par tous les Anciens pour très-religieux observateur des regles anciennes; & tous les sujets de ses Comédies, excepté celui de l'Hécyre étant doubles, il y a grande apparence de s'imaginer qu'Aristote, lequel au lieu allégué parle de la Tragédie, n'avoit ordonné cette unité d'action que pour la Tragédie; & non pas pour la Comédie, qui est un Poëme moins parfait, & plus libre; & dans lequel, comme sa fin est de recréer le peuple, la diversité des actions & des intrigues semble devoir être permise. Quoi qu'il en soit, elle y est extrémement agréable. Et ce fut peut-être parce que le sujet de l'Hécyre étoit simple, qu'elle fut rejettée tant de fois par le peuple. Mais dans la Tragédie même, cette unité d'action n'a pas toûjours été religieusement observée par les Anciens. Car dans l'Hercule Furieux d'Euripide, & dans celui de Sénéque, il est certain qu'il y a deux actions principales, comme le Castelvetro l'a très-véritablement observé: l'une, quand pour venger Mégare, Hercule tue Lycus, Tyran de Thébes; & l'autre, quand, devenu furieux, il tue sa femme & ses enfans. Mr. Corneille, *cujus æmulari exoptem*

tem negligentiam potiùs, quàm illorum obscuram diligentiam, a de même traité deux actions dans sa Tragédie des Horaces. Mais il est vrai qn'elles dependent l'une de l'autre.

La reponse de Scaliger ne justifie donc point Térence de l'accusation des Critiques touchant le vuide de notre Comédie. Pour votre réponse, je la trouverois bonne, si elle étoit véritable. Mais vous tâchez plûtôt de prouver que le festin a duré jusqu'au point du jour, & que tous les Acteurs n'ont point dormi, que vous ne le prouvez; car ces mots de Chrémês, *atque hæc una nox*, sur lesquels vous vous fondez, ne le disent pas; mais seulement qu'en une seule nuit que Bacchis avoit été en sa maison, elle lui avoit fait une horrible dépense. Et pour ceux-ci, *Syrus cum illo vestro consusurrat; conferunt consilia adolescentes*, ils ne prouvent pas non plus qu'on ne se soit point couché. A cette heure-là, il commençoit déja à faire jour; & Ménédême, qui n'avoit point été de la débauche, & qui constamment s'est couché, sortoit déja de son logis: de sorte que ces deux valets & ces deux amants pouvoient bien être levez, quoi qu'ils se fussent couchez. Votre *Dionysia agitat: Il y passe la Fête*, & non pas, *Il l'a passée*, ne conclut rien non plus, puisque ces Dionysiaques, comme il a été prouvé ci-dessus, duroient trois jours, & que le jour de notre Fête, comme il a été aussi prouvé ci-dessus, a commencé par le soir, au Soleil couchant, & qu'ainsi il duroit encore. Ces paroles de Clitiphon à Syrus, *Min' tu amicam adduxisti quam non liceat tangere?* ne concluent point aussi qu'il n'a pû trouver occasion pendant toute la nuit de coucher avec Bacchis, à cause que le festin aiant duré tout ce temps-là, la présence de son pére & des autres convives l'en avoit empêché. Ce ne fut pas pour cette raison qu'il ne coucha pas avec Bacchis, mais parce qu'il n'avoit point d'argent pour lui donner. Et ce qui le témoigne, c'est qu'il s'en prend à Syrus qui lui avoit promis de lui faire trouver de l'argent, *tum quod argentum illi espolli-*

citus, eadem inveniam via. Et il ne s'en fût pas pris à lui, si c'eût été seulement à cause de la présence des convives qu'il n'eût pû coucher avec elle : Syrus, en ce cas, n'en étant pas la cause. Mais parce que Bacchis vouloit absolument avoir de l'argent, & que ce valet avoit promis à son Maître qu'il feroit en sorte qu'il en trouveroit ; comme Clitiphon voit qu'il n'en trouve point, il dit à Syrus, *Min' tu amicam adduxisti quam non liceat tangere ?* Et en même temps qu'il a de l'argent, il jouït de Bacchis.

Je sai bien que dans quelques occasions les Anciens passoient les nuits entiéres à table : & que dans le Symposе de Platon, Aristophane & Alcibiade burent toute la nuit. Je sai que dans la Sicile il y avoit une Fête en l'honneur de Bacchus qu'on ne célébroit que la nuit, & qui pour cela s'appelloit ἀγρυπνίς : Et j'avoue qu'il y a grande apparence que le festin de notre Comédie a duré long-temps, à cause de ces Dionysiaques dont nous avons parlé. Mais je ne puis croire qu'il ait duré jusqu'au point du jour ; car à cette heure-là, Syrus, qui dit à son Maître, *Te demiror, Chreme, tam manè, qui heri tantum biberis.* Et Chrémês reproche à Clitiphon, *vel heri in convivio quàm immodestus fuisti* ! Or il est certain que ce mot *d'hier* ne se peut dire proprement d'une chose qui ne vient que d'être faite. Vous n'en doutez pas je m'asseure, & je ne pense pas qu'il soit besoin d'autoritez pour le prouver. Je ne puis neanmoins m'empêcher de vous alleguer à ce propos cette épigramme de Martial, parce qu'elle fait tellement à notre sujet, qu'elle semble avoir été faite pour notre sujet,

Hesterno fœtere mero qui dicit Acerram,
Fallitur : in lucem semper Acerra bibit.

Que si ce festin eût duré toute la nuit, & si tous les Acteurs, comme vous le voulez, ne se fussent point couchez, Syrus qui avoit été de la débauche ; car les Valets mangeoient ce jour-là avec leurs Maîtres ; n'eût point

point eu sujet de s'étonner de voir son Maître levé de si grand matin : puis qu'en ce cas il eût toûjours été avec lui. Il est vrai que Chrémês n'a point dormi, comme il le dit lui-même, *Somnum hercle ego hac nocte oculis non vidi meis.* Mais ce n'est pas, comme vous dites, parce que la débauche avoit duré toute la nuit. C'est à cause de l'impatience qu'il avoit de voir Ménédême, pour lui ramener son fils. *Dum id quæro, tibi quì filium restituerem.* Pour n'avoir point dormi, ce n'est pas à dire qu'on ne se soit point couché. Je croi donc que le festin fini, qui a pû durer jusqu'à minuit, & qui apparemment avoit commencé sur les sept heures du soir, Chrémês laissa, & son fils, & Clinia avec Bacchis, avec laquelle ils passérent le reste de la nuit en discours amoureux. Et ce qui me confirme dans cette créance, c'est la réprimande que fait Chrémês à Clitiphon de ce qu'il avoit mis la main dans le sein de Bacchis, que Chrémês prenoit pour la Maîtresse de Clinia. *Vidin' ego te modò manum in sinum huic meretrici insèrere?* Or ce ne fut pas durant le festin ; car il dit *modò*, *tout présentement.* Et quand il parle de ce qui s'est passé dans le festin, il se sert du mot d'*hier*. *Vel heri in convivio quàm immodestus fuisti !* Et Clitiphon n'eût eu garde de prendre cette liberté publiquement en présence de son pére, lequel étoit du festin, & qui croyoit que cette Courtisane étoit la Maîtresse de Clinia. Et ç'eût été d'ailleurs une extrême effronterie à Clitiphon de le nier, comme il fait, ne pouvant pas douter, en ce cas, que son pere ne lui eût vû faire cette action.

Syrus & Dromo ne se couchérent point non plus ; &, vraisemblablement, ils employérent tout le temps depuis le festin fini jusqu'à la pointe du jour, à follatrer avec les Servantes de Bacchis, & à conférer entr'eux, & avec leur Maîtres, des moiens de trouver de l'argent. *Et si subsensi id quoque illos ibi esse, & inter se agere clanculum. Syrus cum illo vestro consusurrat : conferunt consilia adolescentes.*

Pour ce qui est d'Antiphile, non seulement je ne

croi pas qu'elle soit demeurée avec Clitiphon & Clinia après le festin, mais je ne croi pas qu'elle ait été du festin. Et je ne fais point de doute qu'elle n'ait soupé à part avec Sostrate : n'y aiant point d'apparence que Sostrate, qui étoit une honnête femme, soupât en débauche avec une femme publique telle qu'étoit Bacchis, ni qu'un fils parlât d'amour à une Courtisane en présence de sa mére. Et ce qui me persuade davantage, c'est qu'Antiphile a soupé en particulier avec Sostrate, c'est ce que Syrus, dans le second Acte, répond à Clitiphon, qui lui demandoit ce qu'on feroit d'Antiphile, & si on diroit, comme de Bacchis, qu'elle étoit Maîtresse de Clinia, *Immo ad tuam matrem abducetur.* Et dans la Scéne 4e. de l'Acte 3e. Syrus dit à Chrémês, qu'Antiphile est dans l'appartement de sa femme. *Eaque nunc est ad uxorem tuam.* Sur lesquels endroits les Commentateurs remarquent que l'appartement des femmes étoit separé de celui des hommes : voulant donner à entendre que Sostrate & Antiphile n'avoient point soupé dans l'appartement de Chrémês. Et Clitiphon, demandant à Syrus ce qu'il prétend faire, il lui répond, *Longum est, Clitipho, si tibi narrem quamobrem id faciam: vera causa est.* Et dans la Scéne I. de l'Acte IV. selon la division des Editions, Sostrate dit à Chrémês, qu'Antiphile en se mettant au bain, lui avoit donné sa bague à garder: ce qui donne aussi sujet de croire qu'Antiphile s'est baignée dans l'appartement de Sostrate. Toutes ces choses n'ont pas été marquées inutilement par le Poëte. Car son dessein étant de faire qu'Antiphile se trouve fille de Chrémês, & de la marier ensuite avec Clinia, il insinue d'abord aux Spectateurs qu'elle est honnête fille. Et pour cela, il fait dire à Clitiphon que Clinia a une Maîtresse très-vertueuse : *Bene ac pudice eductam: ignaram artis meretriciæ.* Il fait dire à Syrus, que la Vieille chez qui demeuroit Antiphile avant son départ, & qui la pouvoit prostituer, étoit morte. Il lui fait dire, qu'il avoit trouvé cette jeune fille faisant de la toile: habillée simplement, & negligée en sa personne

ſonne. Il lui fait dire, qu'elle n'avoit qu'une ſervante, laquelle n'étoit même vêtue que de haillons. Ce qui eſt une grande marque, dit Clitiphon, de l'innocence de la Maîtreſſe.

Magnum hoc quoque ſignum eſt Dominam eſſe extra noxiam,
Cùm ejus tam negleguntur internuncii.
Nam diſciplina eſt eisdem munerarier
Ancillas primùm ad Dominas qui adfectant viam.

Il la fait auſſi louer par Bacchis de ſa vie honnête & vertueuſe,

Et cùm egomet nunc mecum in animo vitam tuam conſidero,
Omniumque adeo voſtrarum, volgus quæ ab ſe ſegregant: &c.
Nam expedit bonas eſſe vobis. &c.

Et par Clinia.

Ædepol, Antiphila mea, laudo te, & fortunatam judico,
Id cùm ſtatuiſti, iſti formæ mores ut conſimiles forent.

Et quand elle a été reconnue pour fille de Chrémês, il fait dire à Clinia qu'il n'y a point de bonne fortune dont elle ne ſoit digne. Et comme les perſonages doivent agir dans toute la Piéce conformément aux mœurs qui leur ſont attribuées : *Servetur ad imum qualis abincœpto proceſſerit, & ſibi conſtet*: la bienſeance des mœurs d'Antiphile que nous voyons ici introduite comme une fille vertueuſe, n'y ſeroit pas gardée, ſi elle faiſoit débauche toute une nuit avec une femme publique, & avec de jeunes Garçons amoureux. *Nox, & amor, vinumque, nihil moderabile ſuadent.* Et la bienſeance des mœurs de Soſtrate qui étoit une honnête femme, y ſeroit encore moins obſervée, ſi elle avoit été du feſtin : qui eſt une faute que Terence ne peut avoir faite ; car Terence, au jugement de Varron, le plus docte des Romains, a été le plus excellent des Comiques à exprimer les caractéres des perſonnes. Et on

on a dit de lui, que si la Nature eût voulu parler, elle eût emprunté ses paroles. Et il a été appellé l'image de Ménandre, qui a été appellé le Peintre de la vie. Que s'il a manqué quelquefois à exprimer les mœurs de ses persones, c'est pour avoir introduit dans ses Poëmes des filles de joie plus modestes qu'elles ne sont. Et, pour user des paroles de Mr. de Balzac, les plus libres Courtisanes des Comédies de Térence sont souvent plus modestes que les plus honnêtes femmes des Comédies de Plaute. Mais ce qui fait voir encore plus clairement qu'Antiphile ne fut point de cette débauche, c'est qu'elle se baigne au commencement du jour : ce qu'elle n'eût pas fait, pour les raisons que j'ai alleguées, si elle eût été de ce grand festin, que vous voulez qui ait duré toute la nuit ; car pour ceux qui en ont été, il ne paroît point qu'ils se soient baignez.

Mais quoi que Ménédême & Chrémês, Antiphile, Sostrate, & la Nourrice, se soient couchez, il n'y a point de vuide dans l'Héautontimoruménos : les deux Amans, Clitiphon & Clinia ; la Courtisane Bacchis, Phrygia, & ses autres Servantes, & les deux Valets, aiant veillé, & aiant toûjours fait quelque chose de nécessaire à l'intrigue de la Piéce. Et quand même il n'y auroit qu'un des principaux Acteurs à coucher, cela suffiroit pour la continuité de l'Action.

Voilà, MONSIEUR, ce que je pense de l'Héautontimoruménos de Térence. Nos opinions sont à la verité en quelque sorte differentes : mais nous sommes d'accord du principal point, qui est, que cette Comédie est dans toute la justesse des regles anciennes. Pour moi, je la trouve non seulement réguliére, mais une des plus belles de Térence. Et c'est aussi celle qui a été particuliérement attribuée à Lélius, & celle que Térence semble avoir preferée à toutes ses autres, pour la pureté du langage.

F I N.





Apollon, conseille à Melpomene et à Thalie, de joi
la pratique à la Theorie, dans l'usage du Thea

LA PRATIQUE DU THEATRE

Par L'ABBE' D'AUBIGNAC,

TOME TROISIEME

contenant

TERENCE JUSTIFIE'.

Ou deux Dissertations sur l'Art du Theatre, dont la Premiére est un Discours où l'on fait voir que la troisiéme Comédie de Terence, intitulée HEAUTONTIMORUMENOS est dans les regles des Anciens Poëtes. La Seconde contient plusieurs Maximes du Poëme Dramatique, & diverses Questions curieuses & utiles pour la connoissance de l'Antiquité.



A AMSTERDAM,
Chez JEAN FREDERIC BERNARD,

M DCC XV.



PREFACE.

VOICI un Ouvrage que j'ai tiré de la pouſſiere où il étoit preſque enſeveli, & qui probablement ſembloit être deſtiné à ne voir jamais le jour, ſi je n'en euſſe fait une eſpece de larcin à ſon Auteur. Ceux qui connoiſſent Monſieur l'Abbé Hedelin d'Aubignac n'auront pas beaucoup de peine à ſe perſuader ce que je dis. Ils ſavent que depuis que ſon indiſpoſition & ſes maladies l'ont contraint de ſacrifier au Repos, il l'a trouvé ſi neceſſaire à ſa ſanté, que rien n'a été capable juſques ici de le reſoudre à violer le ſerment qu'il lui a fait. Il y a plus de quinze ans que cette Réponſe eſt achevée, & je croi en verité, que ſi on l'eût voulu laiſſer faire, il lui auroit fallu pour le moins encore autant de temps pour ſe diſpoſer à la faire imprimer. Car outre que ſon inclination naturelle le portoit aſſez volontiers à ne pas ſe donner cette peine, il en avoit une excuſe fort legitime: parce qu'ayant traité dans ces deux Diſſertations pluſieurs

 queſ-

questions du Poëme Dramatique, il sembl
qu'il étoit comme obligé de les joindre à
Pratique du Theâtre, qui est un Ouvrage d
fort longue haleine, qu'il a entrepris, & qu
a déja fort avancé. Mais comme il n'y a p
apparence qu'il soit si-tôt en état de paro
tre, & que des occasions particulieres ne p
mettent pas de differer davantage; j'ai c
qu'en publiant cette réponse separément,
rendrois un service également avantageux
à mon Ami & au public; puis que l'un n
peut remporter que de l'honneur & de
gloire & qu'à l'autre il n'en sauroit rev
nir que du plaisir, & de l'utilité. Au
ne doute-je point qu'elle ne soit parf
ment bien reçuë, le stile en est si pur, l'e
pression si naïve, les pensées si delicates,
sur tout il se remarque en la plûpart des e
droits tant d'érudition jointe à une vivac
d'esprit si merveilleuse, qu'il ne se peut r
concevoir de plus achevé. Mais ce que
prise le plus, c'est qu'au moins elle servira
desabuser le monde, & à reprimer la van
de ce faux Critique qui veut s'ériger par
propre suffrage en arbitre de tous les Do
Ces sortes de guerres qui se font sur le Pa
nasse ne sont ni sanglantes ni funestes, les eff
n'en peuvent être qu'heureux, & comme
les sont toutes spirituelles, la victoire en
meu

meure toûjours au plus digne & à celui qui a le plus de merite. Graces au Ciel, la Tyrannie n'a point encore été établie dans la République des Lettres. C'eſt un païs de franchiſe & de liberté, qui s'eſt conſervé juſques ici dans ſes premiers droits. Ceux qui ont porté leurs conquêtes juſques aux extremitez de la terre, ne les ont jamais eſtenduës juſques à elle. Lors que des ſeditions & des troubles s'y ſont élevez, ce n'a été que pour un temps. La verité à la fin eſt venuë toujours à bout du menſonge; & quand un ſiecle s'eſt montré quelquefois injuſte, la poſterité n'a jamais manqué d'en faire raiſon.



IN TERENTII

DEFENSIONEM A NOBILISSIMO DOCTISSIMOQUE VIRO

D. HEDELINO

ABBATE ALBINIACENSI

EDITAM.

Condemnat quicumque tuos, Venus Afra, lepor
Et nævum in forma vult reperire tua:
Non modo damnati reus est, mihi crede, Terenti
Aut debet pœnas, culte Menandre, tibi.
Scipiadem at Magnum, teque, ô clarissime Læli
Impetit, Heroas sollicitatque duos.
Nimirum vestri Musam juvistis Alumni,
Conditur vestro pagina multa sale.
Ergo age, Docte Hedeline, tuas hîc exere vir
Grandiloquo Illustres ore tuere viros.
Noluerís linguam fortasse impendere Servo;
Dicere pro tantis, gloria magna, Reis.

FRANC. OGERIUS

AVANT.

AVANT-PROPOS
DE MONSIEUR
L'ABBE' D'AUBIGNAC,
A Mr. MENAGE.

VOus ſavez bien, Monſieur, que ce n'eſt pas un deſir impatient de paroître au monde qui m'a fait conſentir à l'impreſſion de cette ſeconde Diſſertation avec la premiere, il y a quinze ans & plus que je la tiens priſonniere dans les tenebres de mon cabinet, d'où je ne l'ai jamais tirée que pour ſatisfaire à la curioſité particuliere de ceux qui me l'ont demandée. A peine étoit-elle achevée que Monſieur d'Ablancourt, & feu Monſieur le Pailleur lors mes voiſins & mes amis, autant par la conſideration de leur merite, que par la douceur de leur ſocieté, en firent beaucoup d'eſtime & beaucoup d'inſtance pour me la faire donner au public. Monſieur Nublé que j'ai toujours mis au rang des premiers Savans de nôtre ſiecle, & un de vos meilleurs amis la vid dès ce temps, & m'en rendit un témoignage très-favorable, pluſieurs autres perſonnes de condition, des Eccleſiaſtiques il-

luſtres, des Preſidens de merite, des Advocats fameux, en ont voulu prendre leur divertiſſement avec une approbation plus grande que je n'avois eſperée, & s'il n'étoit rien arrivé de nouveau qui m'engageat à cette neceſſité, j'aurois peut être, auſſi facilement arrêté le cours de cette impreſſion, comme je fis il y a cinq ans, lors qu'un nommé l'Anglois Imprimeur m'en avoit déja tiré la premiere feuille. Auſſi me puis-je flatter de cette penſée, que je n'ai pas grand beſoin de prendre cette voye pour être connu des gens d'honneur & de capacité, & qu'il y a long-temps que par des moyens plus avantageux & plus conformes à l'une & l'autre profeſſion que j'ai ſuivie, j'ai acquis quelque part en leur bienveillance, & peut-être en leur eſtime. Vous ne pouvez pas dire auſſi que j'écris pour vous faire injure, ce n'a fut jamais mon deſſein, je vous l'ai trop clairement, & trop favorablement juſtifié, & si vous aviez peu prendre les mêmes ſentimens que moi, il n'y auroit pas une parole dans tout mon Ouvrage qui ne fut entierement à vôtre goût. Je vous avouë qu'ayant trouvé vôtre réponſe au retour d'un aſſez grand voyage, dont vous aviez pris l'occaſion pour la faire imprimer, parce que non ſeulement vous l'aviez beaucoup augmentée ſuivant mes avis au delà de ce que vous m'en aviez fait voir ma-

mais que vous l'aviez encore remplie de plusieurs paroles injurieuses que vrai-semblablement vous n'eussiez osé me montrer dans un temps auquel vous feigniez être de mes amis. J'avouë, dis-je, qu'ayant été solicité par plusieurs personnes d'érudition, de justifier mon premier Discours, je le fis avec un peu de chaleur, & l'indignation mêla quelques expressions un peu dures dans l'obligation de me defendre, & de proteger la verité. Mais Monsieur Nublé ayant marqué dans mon manuscrit qu'il prit la peine de lire tout entier, quelques endroits qu'il jugeoit vous devoir être un peu desagreables, & m'ayant conseillé de les adoucir, je pensai qu'il falloit pour cela laisser dormir l'ouvrage & rafraichir l'ardeur de la composition. Et je vous jure qu'ayant revu dans un sentiment plus calme vôtre discours, & mon Apologie, je me trouvai dans un grand mépris de toutes vos injures, & je perdis la pensée d'y répondre. Mais tous ceux qui voyoient cette Dissertation me pressoient si violemment de la donner au public, en me persuadant qu'elle en seroit fort bien reçuë, qu'enfin ma resolution se laissa vaincre: Je crus néanmoins qu'il y falloit agir en galant homme, & reduire notre dispute dans une aussi grande moderation que les matieres en sont belles & curieuses, & pour cela j'en voulus faire toutes les

avan-

avances d'honneur. Il est bien vrai que je n'ai qu'un témoin de mon procedé, mais il est du nombre de ceux qu'on peut dire, aux termes de Seneque, en valoir mille, c'est de Monsieur Chapelain, dont je parle, & de qui la probité n'est pas moins connuë que la haute doctrine. Je lui portai cet ouvrage, pour la publication duquel il m'avoit souvent pressé lui-même, & je l'en rendis maître jusqu'au point d'en pouvoir ôter ou changer tout ce qu'il jugeroit à propos, pour en demeurer aux termes de la derniere civilité; mais à condition qu'il obtiendroit de vous le même pouvoir sur vôtre réponse, m'offrant en ce cas de les faire imprimer ensemble; afin que les Doctes pussent juger de la diversité de nos sentimens avec plus d'ingenuité, n'étant obligez de prendre aucun parti par les interêts des personnes. Vous aviez cet avantage que vôtre réponse avoit déja été vûë du public avec toutes ses injures, & je prenois pour juge votre Ami, qui vous aime au point d'avoir jetté les fondemens de votre fortune, & de votre premier établissement dans le monde, & qui par conséquent pouvoit encore prendre part à vôtre reputation. Aussi crut-il d'abord que vous ne refuseriez pas cette condition, parce que vous ne deviez pas la refuser. Mais quand peu de jours après il fut obligé de me dire l'effet de sa negociation, je vous proteste que les paroles lui

lui manquoient à la bouche, tant il en étoit ſurpris, & qu'il eut bien de la peine à me faire entendre que vous aviez répondu aux termes de Pilate, *Quod ſcripſi, ſcripſi.* Certainement j'eu peine à le croire; mais je n'en doutai plus, quand Monſieur Chapelain tira de ſon cabinet cette Diſſertation pour me la rendre, m'aſſûrant qu'elle étoit telle que je la lui avois donnée, & que ce ſeroit me faire autant d'injure en y touchant que vous m'en faiſiez en ne voulant pas qu'on touchât à votre réponſe. De ſorte qu'en bonne Morale la ſoûmiſſion que j'ai renduë au jugement d'un ſi honnête-homme, & le refus que vous avez fait de vous y ſoûmettre, font que ce n'eſt plus moi qui écrit en cet ouvrage les choſes dont vous vous pouvez plaindre, & que c'eſt vous ſeul qui avez abſolument voulu qu'elles ſoient écrites. Ce n'eſt pas que vous deviez apprehender autre choſe que la manifeſtation & la preuve de vos erreurs, & qu'il y ait rien qui ne ſe puiſſe dire honnêtement dans une diſpute d'érudition, ſelon même le ſentiment de pluſieurs de nos Amis communs. Je vous confeſſe pourtant que je ne peu lors me reſoudre encore à faire voir cet Ouvrage, & j'eſperois que le temps vous donneroit des penſées plus raiſonnables; mais deux ans après vous fîtes imprimer toutes vos œuvres, & je fus bien étonné d'y voir ma premiere Diſſertation, ſans mon

mon consentement, sans m'en avoir parlé, & même sans m'en avoir envoyé un exemplaire par forme d'excuse. Je ne puis comprendre avec quelle autorité ou plûtôt avec quelle temerité vous avez mis la main sur ce qui m'appartient. Je sai bien que vous pretendez être en droit *d'adopter* les ouvrages d'autrui, & que pour faire un petit Volume de mélange, qui pût-être relié autrement qu'en papier bleu, vous avez fait imprimer plusieurs pieces des plus beaux Esprits de ce temps, & que vous vous attribuez sous le nom de livre adoptif. Mais chose étrange! vous êtes tellement en possession de ne rien faire qui ne ressente le larcin, que vous avez même derobé ce tître au docte Heinsius, avec cette difference pourtant qu'après un grand Recueil de diverses Poësies éclatantes d'érudition & d'un beau Genie, il a mis sous ce tître quelques petites pieces de ses amis, qui concernoient son Ouvrage & qui par leurs Eloges servoient à l'intelligence de plusieurs choses, au lieu que vous avez fait un Livre Adoptif aussi gros que tout le reste de vos *Mélanges*, où vous avez fait entrer une infinité de pieces auxquelles vous n'avez aucun interêt, sinon qu'on vous les avoit envoyées. Si pourtant vous eussiez mis mon Ouvrage parmi ceux que vous avez adopté, je me serois consolé de le voir en si bonne compagnie; mais je n'a

n'ai peu souffrir de le trouver comme un miserable captif au milieu des vôtres & de voir la verité si mal traitée, & la lumiere dans les tenebres. Vous ne devez donc pas trouver mauvais que je retire mon bien des mains d'un Usurpateur. Quand vous l'auriez adopté, vous n'auriez pas droit de le retenir contre ma volonté, & souffrez que ma seconde Dissertation comme une genereuse Amazone vange l'outrage que vous aviez fait à mon premier enfant. Mais après tout, Monsieur, vous pourriez-vous bien imaginer que ces considerations soient les veritables motifs qui m'ayent obligé de réveiller cette querelle après quinze ans que je vous ai laissé jouïr paisiblement de la joye de m'avoir dit tant d'injures dans votre réponse? Je vous jure que la gloire de Térence, ni les interêts du Theatre ne me sont pas assez sensibles pour troubler ainsi mon repos. Vous savez bien, & votre conscience seule en sera témoin, que depuis quelques mois vous m'avez reduit à la necessité de faire savoir publiquement que vous n'ètes pas mon Ami. Je ne veux pas qu'on croye que je vous hay; car il n'est pas veritable; mais il faut qu'on sache que vous ne m'aimez pas, car cela m'est important. Souffrez que je ne m'explique pas davantage, & que mon silence serve de voile à votre calomnie, aussi bien qu'à mes ressentimens; Vous n'avez pas d'affection

pour

pour moi, je ne veux pas vous y contraindre; Mais je n'en puis deviner la cauſe. Je n'ai jamais manqué de civilité ni d'eſtime envers vous, & vous m'en devez encore beaucoup de reſte, dont je vous quitte. C'eſt une haine gratuitement conçuë dans votre eſprit, vous n'étes pas obligé de m'en rendre raiſon non plus que Martial à Sabidius; Mais vous ne devez pas trouver mauvais que je le faſſe ſavoir à tout le monde, & je ne le puis faire plus modeſtement que par le conſentement que j'ai donné à l'impreſſion de cet Ouvrage. Ne vous fâchez pas d'y trouver encore la qualité que vous aviez au temps qu'il fut fait; car mes Amis n'en ont rien changé. Vous y rencontrerez encore le grand Luxembourg & l'Hôtel de Richelieu, quoi qu'ils portent maintenant le tître de Palais. Et ſi mes Amis qui l'ont mis ſous la preſſe & qui ont pris le ſoin d'en lire les épreuves, n'en ont auſſi corrigé pluſieurs choſes, je ne doute point qu'il n'y en ait beaucoup hors de ſaiſon. Vous en ferez néanmoins tel jugement qu'il vous plaira; mais plus vous en direz de mal, plus vous me ferez de plaiſir, & vous étes le ſeul de qui j'apprehende l'approbation.

LET-



LETTRE DE Mr. MENAGE A MONSIEUR L'ABBÉ D'AUBIGNAC;

Qui doit servir de fondement à ces deux Dissertations, comme elle en a donné le sujet.



ONSIEUR,

C'est l'Heautontimorumenos qui n'est pas dans la regle du jour artificiel, puisque

que vous expliquez ainsi ces mots d'Aristote ὑπὸ μίαν περίοδον ἡλίου, *comme je ne doute point aussi qu'ils ne doivent s'entendre ; Car vous vous souviendrez, s'il vous plaît, que Chremes dans la premiere Scene du premier Acte trouve Menedemus travaillant à la terre & qu'il le prie de souper ; & néanmoins tout au commencement du troisiéme Acte, il le va chercher le lendemain matin,* lucifcit hoc jam : ceſſo pultare oſtium, *& ce qui suit. Jules Scaliger dans sa Poëtique pour sauver Terence, dit que cette Comedie fut representée à deux fois, la premiere le soir, & l'autre le matin suivant, à cause des jeux ausquels on passa toute la nuit, & qu'il la faut considerer comme si c'étoit deux differens Poëmes : Ce que le Poëte, dit-il, témoigne assez dans son Prologue,* duplex quæ ex argumento facta eſt ſimplici. *Prenez, s'il vous plaît, la peine de voir les paroles de Scaliger, c'est au Livre sixiéme, Chapitre trois. Mais je ne pense pas que cette solution vous satisfasse, outre que ce Veri-*

ne s'entend pas de la sorte, comme vous pouvez voir par ceux qui le precedent & qui le suivent, & aussi par l'interpretation d'Eugraphius qui est le plus ancien Scholiaste que nous ayons à present sur cette Comedie, le Commentaire que Donat y avoit fait, ayant été perdu. Au reste, il est à remarquer que quand Aristote parle de cette regle de la longueur du Poëme Dramatique qu'il enferme entre le lever, & le coucher du Soleil, il use du mot de πειρᾶται, πειρᾶται ὑπὸ μίαν περίοδον ἡλίου εἶναι, *comme s'il vouloit dire que c'est le dessein, mais qui n'est pas toûjours executé, & qu'il ajoûte ensuite* ἢ μίκρον ἐξαλάττειν*: Ce qui montre que cette regle ne s'observoit pas toûjours si exactement. Je ne dispute pourtant pas de l'usage que je sai qui est de vôtre côté: Ce que je soûtiens, c'est qu'il n'y a nul inconvenient de ne le pas suivre, & que l'excès de ces Poëmes doit être proprement consideré par la multitude de la matiere qu'Aristote appelle* Polymythie, *& par le nombre des Vers.* Ma di questo à Bocca, *& quand je se-*

rai dans mon humeur Hypercritique. Je vous envoye le Vitruve que vous m'avez demandé. Munus meum ornato verbis. *Je vous baise les mains de tout mon cœur, & suis de même,*

MONSIEUR,

Vôtre très-humble serviteur

MENAGE.



OBSERVATIONS
SUR LA LETTRE
DE
MR. MENAGE.

CETTE Lettre justifie trois choses qui sont traitées plus au long dans ces deux Dissertations.

La premiere, que Mr. Menage lors de sa conversation avec Monsieur l'Abbé d'Aubignac sur le sujet du Theatre dans le Luxembourg, avoit si peu ou si mal étudié les Comedies de Terence qu'il ne savoit pas laquelle étoit suspecte d'irregularité chez les mauvais Critiques, ayant mis en avant que c'étoit l'Hecyre, qui sans doute est l'une des plus ingenieuses & regulieres de l'antiquité.

La seconde, que Mr. Menage étoit lors dans l'erreur de quelques modernes qui se sont imaginé contre la raison, l'autorité & les exemples, une pretenduë regle de vingt-quatre

tre heures, c'eſt-à-dire, que le Poëme Dramatique repreſente une action arrivée dans l'eſpace d'un jour naturel composé de vingt-quatre heures; puiſque par cette lettre il demeure d'accord qu'il faut entendre le precepte d'Ariſtote du jour artificiel, comme Monſieur l'Abbé d'Aubignac l'en inſtruiſit dans cette converſation, en lui enſeignant les Auteurs qui l'en detromperent dès le ſoir.

La troiſiéme, que Monſieur Menage n'avoit lors aucune connoiſſance de l'art du Theatre, puiſqu'il en ignoroit les maximes les plus communes qui en ſont les rudimens & les principes.

En un mot cette lettre fait voir que la perfidie de ſa memoire s'étoit jointe aux erreurs de ſon jugement.



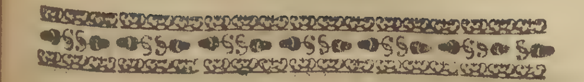


TABLE
DES
CHAPITRES
ET DES
MATIERES

traitées en ces deux Dissertations.

PREMIERE DISSERTATION.

SECONDE DISSERTATION.

A com

TABLE DES CHAPITRES

CHAP. IX.

TABLE DES CHAPITRES

Troisie-

D'un





TERENCE JUSTIFIE'.

I. DISSERTATION OU Discours sur la Troisiéme Comedie DE TERENCE, intitulée HEAUTONTIMORUMENOS,

Contre ceux qui pensent qu'elle n'est pas dans les regles anciennes du Poëme Dramatique.

A MONSIEUR MENAGE.

JE n'entreprends pas cette dispute pour excuser Terence de quelque notable faute qu'il ait commise contre les loix du Poëme Dramatique ni pour sauver avec subtilité quelque licence au delà de son art. Il a trop bien entendu le Theatre pour y avoir failli, & je suis trop rigoureux

pour lui pardonner le moindre desordre auquel il ne me pourroit satisfaire. Je veux que sans mon secours, il repousse l'injure qu'on lui fait, & que son ouvrage se justifie par soi-même. C'est une necessité de ce Poëme, & qui veut beaucoup d'adresse. Il faut que les Acteurs fournissent des réponses à toutes les objections que l'on peut faire contre le Poëte; & ceux qu'il fait parler agreablement en public, nous doivent apprendre qu'il a travaillé judicieusement dans son cabinet. Je vous écris seulement, afin de vous obliger à confesser que vous avez blâmé Terence pour ne l'avoir pas bien lû, & pour n'avoir pas bien exactement consideré les paroles de Scaliger, qui vous ont donné cette pensée comme à beaucoup d'autres : & pour vous montrer que vous ne dites pas tant de veritez dans le Jardin de Luxembourg, que de galanteries.

J'établi donc pour un fondement solide & necessaire à ce Discours, que les Poëtes anciens de Grece & d'Italie, dont il nous reste quelques Ouvrages, n'ont jamais representé sur le Theatre aucune action qui n'ait pû vraisemblablement se faire dans le tour d'un Soleil, c'est-à-dire en moins de *douze heures*. J'en remets toutes les raisons pour une autre occasion, puis que vous en demeurez d'accord. Je dirai seulement que la regle de *vingt-quatre heures*, dont on fait tant de bruit maintenant, est une imagination de quelques-uns qui ont trompé les autres, après s'être trompez eux-mêmes. Et ceux qui demandent, où est écrite cette regle, ont grande raison; car je ne croi pas qu'il s'en trouve rien dans les bons Auteurs. Ceux qui ont enseigné l'Art Poëtique, ont bien dit qu'il falloit renfermer l'étenduë de l'action du Theatre dans le tour d'un Soleil, c'est le mot d'Aristote, que l'on a mal-à-propos interpreté pour (a) *vingt-quatre heures* : & ceux qui ont fait des Poëmes Dramatiques, n'ont jamais pris un si long-temps, comme il est aisé de l'observer, en lisant leurs Ouvrages. Car s'ils mettent sur le Theatre une action faite de jour,

(a) *Poët. Chap. V.* ὑπὸ μίαν περίοδον ἡλίου.

ils font connoître par divers artifices, qu'elle n'a commencé qu'après le lever du Soleil, & qu'elle a fini devant qu'il se soit couché : & s'ils ont representé quelque chose qui se soit passée de nuit, ils ont pris peine à faire entendre industrieusement, qu'elle a commencé après le coucher du Soleil, & qu'elle a fini devant qu'il soit remonté sur l'Horison. Cela posé, je viens à mon sujet.

On accuse Terence qu'en sa troisiéme Comédie, intitulée *Héautontimorumenos*, il met ses Acteurs sur le Theatre dès le soir, & qu'ils n'en sortent que le lendemain; & qu'ainsi leur faisant representer deux actes en un jour, & trois en l'autre, il comprend dans son Poëme, *deux jours & une nuit*; En quoi, dit-on, il excede l'espace de *douze heures*. Et l'on ajoûte que quelques Critiques y ont remarqué cette faute, & que Jules Scaliger la voulant excuser, n'en donne que de mauvaises raisons. Mais je pretends faire voir aisément, que Terence n'a point failli contre cette regle, & que Scaliger ni les Critiques n'ont jamais pensé de l'en accuser. C'est une erreur de ceux qui ont lu dans Scaliger, *Vasta est, inquiunt, hians, & inanis hæc Comœdia*. Car ne sachant pas quelles ont été toutes les maximes des anciens Poëtes Dramatiques, & aiant oüi parler de celle du temps, ils se sont imaginez que Scaliger & les Critiques ont écrit, que cette Comedie excedoit l'espace de *douze heures*. Mais ces paroles ne se doivent pas entendre de la sorte, & ne signifient rien autre chose, sinon, qu'en cette Comedie, *il y a du vuide & du temps perdu*, ce que j'expliquerai dans la suite.

Quant à moi, qui ne me suis jamais satisfait des Critiques ni des Commentateurs, si je n'ai cherché leurs sentimens dans les Auteurs mêmes, j'ai relu cette Comedie fort exactement, & j'ai trouvé qu'elle est toute entiere dans cette regle de *douze heures*, contre la pensée de quelques-uns; & qu'il n'y a *point de temps perdu*, contre l'avis des mauvais Critiques : deux difficultez que je m'efforcerai de resoudre en ce discours.

Pour bien entendre l'une & l'autre, il faut favoir que l'hiſtoire de cette Comedie eſt arrivée dans Athenes, & dans une nuit en laquelle on celebroit l'une des fêtes de Bacchus, particuliere aux Atheniens.

Or les (a) Atheniens avoient deux fêtes principales en l'honneur de Bacchus. La premiere étoit nommée les grands myſteres, qui duroit cinq jours, & ſe celebroit au mois de Boëdromion, qui tenoit d'Août & de Septembre. La ſeconde, nommée les petits myſteres, contenoit diverſes fêtes ſolemniſées au mois d'Antheſterion, d'où elles ſont nommées d'un nom general Antheſteria, & entre leſquelles étoit celle qu'ils nommoient *Pithœgia*, comme qui diroit, *l'ouverture des tonneaux*.

J'eſtime que la fête (b) de Bacchus en laquelle eſt arrivée l'hiſtoire de cette Comedie, étoit celle d'entre les petits myſteres, nommée *Pithœgia*, contre le ſentiment de Melanchthon, & voici pourquoi. Cette fête étoit proprement une fête de bonne chere, en laquelle les voiſins s'aſſembloient avec leurs ouvriers, leurs eſclaves, & quelques compagnies du Bourg: & faiſant débauche toute la nuit *ils ouvroient les tonneaux*, dont la fête eut ſon nom, & commençoient à mettre les vins nouveaux en perce, & beuvoient lors les meilleurs; comme on voit en ces termes d'Hoſpinian: (c) *Servos mercenarios & ruſticam turbam advocabant, reſerabant dolia & nova vina guſtabant.* Et la débauche de cette nuit étoit ſi grande, que les valets traitoient de pair à compagnon avec les maîtres, d'où vint le proverbe Grec: (d) *Dehors Cariens, la fête de Bacchus eſt paſſée.* Voyons maintenant ce qui ſe paſſe dans l'hiſtoire de cette Comédie.

Chr-

(a) *Plutar. in Demetr. Scalig. de Emendat. l.* 1. *Hoſpin. de Orig. Feſt.*

(b) *Tzetzes in heſi. Suidas. Plut. ſympoſ.* 3. *qu.* 7. *&* 8. *qu. ult.*

(c) *De Feſt. Ant.*

(d) Θύραζε καρές οὐκ ἔτι ἀνθεστήρια.

Chremes comme l'un des plus considerables de son Bourg, fait grand festin à ses voisins, il prie Menedemus, *Dionysia hic sunt hodiè, apud me sis volo.* Il trouve bon que son fils Clitiphon ait prié Clinias & sa Maîtresse d'être de la partie, *è navi egredientem adduxi illicò ad cœnam.* Il se met en peine pour avertir Phanias & les autres conviez, qu'il est temps de souper. *Ut dici tempus est, monere oportet me hunc vicinum Phaniam, ad cœnam ut veniat.* Il a soin d'aller lui-même à la cuisine, pour voir s'il y a de quoi les bien traiter. *Ibo huc intro, ut videam quid nobis cœnæ fiet.* Il passe toute la nuit à boire avec sa compagnie, & avec celle que son fils Clitiphon y avoit amenée, composée de femmes débauchées & esclaves. *Et unam cœnam atque ejus comitibus dedi.* Il se plaint lui-même qu'on lui a fait une grande dépense. *Nam ut alia omittam pitissando quid vini assumpsit.* Il ajoute qu'il a ouvert tous ses tonneaux & toutes ses cruches. *Relevi omnia dolia, omnes serias*, c'est le terme de la fête, *Relinere dolia.* Et le lendemain matin, quand Bacchide envoye l'une de ses servantes chez Carinus, pour avertir son Fanfaron du lieu où elle est, elle dit, *apud eum miles Dionysia agitat.* Ce qui montre qu'en cette fête, ils passoient ensemble toute la nuit dans la bonne chere, autrement il n'y eût point eu d'apparence de chercher si matin ce Fanfaron dans la maison d'autrui.

Tout ce grand discours pourroit sembler inutile, si je n'ajoutois encore, que le mois Anthesterion étoit un mois du Printemps, ou des fleurs selon son nom; (*a*) & que cette fête de Bacchus, *Pithœgia*, étoit celebrée le onziéme de ce mois, après l'Equinoxe, & après que le vent Favonius, vent du Printemps, étoit passé; parce que dans la Grece, ce vent, dit (*b*) Plutarque, changeoit &

(a) *Jos. Scalig. de Emend. temp. lib.* 1. *Hospinia. lib.* 2. *c.* 3. *& ibi Autores antiqui.* παρὰ τῶν ἀνθῶν.
(b) *Plut. symp.* 3.

& gâtoit les vins, si on les beuvoit plûtôt. Car il s'ensuit de là, que la nuit, en laquelle s'est faite l'action de cette Comedie, étoit l'une des premieres de notre mois d'Avril, & qu'elle n'avoit pas neuf heures de tenebres, ou peu plus : Car le Soleil se couchoit après six heures, & se levoit devant six heures : Et le crepuscule étoit d'une heure & demie, ou environ, tant le soir que le matin, Athenes étant située au trente-septiéme degré de latitude. Examinons maintenant la Comedie en tous ses Actes & en toutes ses Scenes, & nous verrons, que Terence fait plus qu'il ne devoit, pour nous faire entendre qu'il n'a point peché contre son art, & que s'il y a de l'erreur, c'est dans l'esprit de ceux qui le lisent trop negligemment: & c'est notre premiere difficulté.

En la premiere Scene, Chremes s'étonne de ce qu'il ne peut jamais partir si matin, ni revenir si tard en sa maison, qu'il ne rencontre toûjours Menedeme travaillant en son champ, ou portant quelque marque de sa peine, ou quelque fardeau. *Numquam tam manè egredior, neque tam vesperè domum revertor, quin te in fundo conspicer fodere, aut arare, aut aliquid ferre.* D'où il paroît que cette Comedie commence fort tard, autrement il ne se fût pas étonné de cette rencontre, & Menedeme eût répondu quelque chose, au lieu qu'il en demeure d'accord, & lui rend raison, pourquoi il s'est lui-même condamné à une si laborieuse vie. Ce qui a donné quelque pensée, que cette Comedie commence de bonne heure & durant le jour, est qu'en la lisant, quelques-uns se sont imaginez, que Menedeme travailloit lors dans son champ ; parce que Chremes lui dit, *Quin te in fundo conspicer fodere aut arare.* Mais cela ne peut être : car si Chremes & Menedeme avoient parlé dans le champ, il faudroit que le Lieu changeât en la Scene seconde, où Chremes & Clitiphon parlent ensemble en l'absence de Menedeme : faute que Terence n'eût eu garde de faire, ayant toûjours observé rigoureusement l'unité du lieu. Davantage, Menede-

me

me diſparoit & Chremes demeure ſur la Scene; dont le contraire fût arrivé, ſi Menedeme eût été dans ſon champ, & que Chremes l'eût quitté. Outre que le lieu de la Scene chez les Comiques, eſt preſque toujours une place publique, en laquelle regardent les maiſons de ceux qui agiſſent. Et il ſeroit ridicule de dire, que dans un bourg d'Athenes, cette place fût le champ de Menedeme. Que ſi l'on alleguoit que ce champ eſt près du carrefour, & que ces deux vieillards parlent enſemble, l'un étant dans le carrefour, & l'autre dans ſon champ, je demanderois ce que devient Menedeme, quand Chremes s'en ſepare, quand il ne le voit plus, quand il n'en eſt plus entendu. Car s'il demeure en ſon champ, il ne deviendra pas inviſible aux Spectateurs qui le voyoient auparavant, & qui ne le voyent plus incontinent après: Mais voici comme Terence fait ſa repreſentation. Il étoit ſi tard que Menedeme, opiniâtre en ſon travail, ne pouvoit plus rien faire, & revenoit en ſa maiſon *avec ſes outils qu'il remportoit*: D'où vient que Chremes en le rencontrant devant ſa porte, & ayant dit, *Quin te conſpicer fodere aut arare*, ajoute, *aut aliquid ferre*, qui ſont trois actions differentes que Menedeme ne pouvoit faire toutes enſemble: & Chremes lui veut ſeulement dire que tantôt il le trouve foüillant la terre, tantôt labourant, & tantôt portant *quelques outils ou quelque fardeau*, cette derniere action marque l'état auquel Chremes le rencontre & lui conſeille de ne s'en plus charger. *Iſtos raſtros interea tamen depone*: mais Menedeme lui conte ſa meſavanture, refuſe d'aller ſouper en compagnie, & rentre en ſa maiſon, Chremes demeurant ſur la Scene.

Je dis donc que cette Comedie commence *entre ſept & huit heures du ſoir* aux premiers jours d'Avril, ſelon notre compte des heures & des mois: ce qui le confirme, c'eſt qu'à la fin de cette premiere Scene, Chremes s'aviſe qu'il eſt bien tard, que ſes conviez ſeront déja venus, & qu'il les fera lui-même attendre. *Jamdudum domi aiunt præſto apud me eſſe, egomet convi-*

 vas

vas moror. Depuis cela neanmoins il se passe une grande Scene entre lui & Clitiphon son fils, qui lui conte l'arrivée de Clinias fils de Menedeme, comme il l'avoit retenu pour souper, & qu'il avoit mandé sa maîtresse, pour laquelle Menedeme l'avoit si mal traitté; ce que Chremes ne blâme point, à cause que c'étoit en un temps de débauche.

Au second Acte, les Esclaves Syrus & Dromo, envoiez il y avoit déja long-temps par Clitiphon & Clinias pour faire venir Antiphile & Bacchide leurs maîtresses, arrivent, & s'appercevant qu'ils s'en étoient eloignez en discourant, Syrus dit, *Non oportuit relictas, portant quid rerum, aurum, vestes, & vesperascit, & non noverunt viam.* Et Dromo retourne au devant d'elles, ce qui montre qu'il étoit déja nuit close, puisque ces femmes, chargées de riches habits & de joyaux, pouvoient être volées, si les deux Esclaves ne les eussent accompagnées, & qu'elles n'eussent trouvé personne dans les ruës à qui demander le logis de Chremes. Et sans doute que la nuit étoit bien avancée, d'où vient que Syrus leur dit à la fin de l'Acte, *Ite intro: nam vos jamdudum expectat senex.* Car outre qu'ils s'étoient fait attendre long-temps, ces festins se commençoient *bien tard*, comme il se peut voir dans * Stuckius qui cite les Auteurs anciens.

Entre le second & le troisiéme Acte, se fait la grande debauche, où en l'honneur de Bacchus, ils passent la nuit à boire & à folâtrer sans dormir, comme Chremes le témoigne lui-même. *Somnum hercle ego hac nocte oculis meis non vidi*, parce qu'au lieu de se retirer après la débauche, l'impatience d'avertir Menedeme du retour de son fils, l'avoit fait sortir de sa maison pour l'aller trouver, & s'étonne étant dehors qu'il fasse un peu de jour. *Lucescit jam.* Paroles qui font bien connoitre que c'étoit la premiere pointe du crepuscule, c'est-à-dire environ *les quatre heures du matin.* Aussi dans

* *Antiq. conv. lib. 2. cap. 11.*

dans le même Acte Syrus qui cherchoit les moiens d'excroquer ce bon-homme, pour satisfaire à Bacchide la maîtresse de Clitiphon qu'il avoit amenée avec Antiphile, le trouvant dehors, admire qu'il sorte si matin après avoir tant beu, *te demiror tam mane*.

Le quatriéme Acte se fait encore de grand matin; car outre qu'il n'y a point d'action dans l'intervalle du troisiéme au quatriéme qui demande beaucoup de temps, nous voions que Sostrate commande à la nourrice d'Antiphile, de lui donner avis, quand cette belle fille se sera lavée, c'est-à-dire, à mon avis, sera hors du bain; *Abi jam intro & illa si jam laverit, mihi nuntia.* Car cette action ou de ceremonie, ou de santé, ou de politesse, se faisoit *le matin*, comme Ovide dit de Sylvia, selon l'interpretation de quelques Savans, *lavaturas mane petebat aquas.* Et ce qui montre encore bien clairement qu'il s'étoit passé peu de temps entre le troisiéme & le quatriéme Acte, c'est que Sostrate ayant receu l'anneau d'Antiphile allant au bain, & l'ayant reconnu pour celui qu'elle avoit autrefois donné avec une petite fille qu'elle avoit fait exposer par l'ordre de Chremes son mari, *elle courut aussi-tôt* pour lui en donner avis, *Ea lavatum dum it, servandum mihi dedit annulum, non advorti primo, at postquam aspexi, illico cognovi, ad te exilii.* Je ne veux pas rechercher en cet endroit, si le quatriéme Acte est bien placé dans nos impressions, ou s'il doit commencer par le discours que Syrus fait seul à la fin de la premiere Scene, c'est un doute que Barlandus a fait judicieusement, & peut-être bien resolu: C'est assez de remarquer ici, que le temps de ce quatriéme est encore bien justifié par ces termes de Bacchide, parlant de Syrus qui l'avoit amenée, & de Clitiphon pour qui elle étoit venuë; *Dormiunt, ego pol istos commovebo.* Je sai bien que quelques Commentateurs estiment qu'elle se plaint seulement de ce qu'ils sont négligens de lui donner l'argent qu'on lui avoit promis, *mais promis long-temps auparavant le jour de cette Comedie*, comme il paroit

au fecond Acte, où Syrus dit qu'il a fait venir Bacchide fans ordre de Clitiphon qui s'en fâche, afin d'executer un moien qu'il a penfé pour la paier de ce qu'il lui a promis. *Tum illi argentum quod pollicitus est eadem hac inveniam via.* Mais j'eftime que ces paroles de Bacchide fe devoient entendre litteralement, & que ne voyant point Syrus qui étoit forti après le vieillard pour l'excroquer, ni Clitiphon que fon pere avoit envoié promener, comme il fe voit au troifiéme Acte, elle croit qu'ils font retirez quelque part *yvres & endormis*; ou fi elle penfe qu'ils fe cachent pour ne la point payer, elle fait fans doute allufion au temps qu'elle parloit, comme fi elle vouloit dire, *ils font les endormis, à caufe qu'il eft matin*, mais je les *reveillerai bien*: Et de fait elle dit elle-même à fa fervante, que fon Fanfaron paffe la fête chez Charinus, comme il eft remarqué ci-deffus; ce qu'elle ne diroit pas s'il eût été affez grand jour pour croire que ce Fanfaron fe fût déja retiré: Mais elle parloit à une fille qui fçavoit bien que la débauche de cette fête duroit toute la nuit, * & qu'elle l'y trouveroit encore, auffi dit-elle, *Dionyfia agitat*, il y paffe la fête, & non pas, il l'a faite, ou il a foupé; car il ne s'enfuivroit pas qu'il y fût encore.

Refte donc le cinquiéme Acte, qui fe fait fans doute *incontinent après* le quatriéme, & partant *bien matin*. Car tout l'intervalle que l'on y doit comprendre, eft le temps neceffaire à faire paffer Clitiphon & Bacchide dans une chambre retirée de la maifon de Menedeme & s'enfermer avec elle, comme Menedeme vient conter à Chremes: *Solus, fola, ubi accubiere intro, operuere oftium*: Et pour ne donner que peu de temps entre ces deux derniers Actes, le Poëte adroitement fait paffer Bacchide & fa compagne chez Menedeme dès la troifiéme Scene du quatriéme.

* *Horat. Sat. 2. 6. O noctes cœnaque Deûm. Ibi Lamb. conjunctæ quia totam in noctem producebantur.*

Syr. *Transeundum nunc tibi est ad Menedemum, & eò tua pompa traducenda est*. Bac. *Eatur.* Et Clitiphon la suit dès la sixiéme Scene, *Cape hoc argentum, ac defer* : de sorte qu'il restoit peu à faire dans cet intervalle derriere la Scene, hors la vûë des Spectateurs, & ces trois derniers Actes ne peuvent comprendre que *deux heures* ou environ : Ainsi nous voyons clairement que le Poëte commence à mettre ses Acteurs sur le Theatre seulement *à la fin du jour, long-temps après que le Soleil est couché*, c'est-à-dire, entre *sept & huit heures* du soir, & qu'il les en fait sortir environ deux heures ou peu plus après les premiers traits de la lumiere au crepuscule du matin, c'est-à-dire sur *les six heures*, le Soleil montant sur l'horison, qui sont en tout *dix heures ou environ* : Et quand même on étendroit les trois derniers Actes jusques à *sept heures du matin*, en leur donnant une heure à chacun, il se trouveroit toûjours que la Comedie seroit renfermée dans l'espace *de douze heures*, contre l'imagination de ceux qui veulent accuser Terence, d'avoir contrevenu à cette ancienne regle du Poëme dramatique, qu'il a par tout ailleurs si rigoureusement observée. En quoi certes nous avons sujet d'admirer l'artifice de ce Poëte en plusieurs circonstances.

La premiere, d'avoir marqué les divers momens de tout son Theatre par tant de discours épandus çà & là sans contrainte : afin que les Acteurs en parlant de leurs intérêts, justifient son travail.

La seconde, d'avoir fait que les esclaves des deux Amans avoient été envoiez vers leurs maîtresses, auparavant le temps auquel il commence de faire agir ses Personnages ; afin de ne se point charger d'une intrigue qui l'eût obligé de pecher contre la regle du temps, ou de precipiter tous les evenemens de son Theatre, comme il arrive à ceux qui ne les savent pas démêler avec cette industrie.

La

La troisiéme, d'avoir jetté entre le second & le troisiéme Acte une action qui desiroit un long temps, telle que la débauche de cette fête ; afin qu'il fût vraisemblable que le jour commençoit à poindre, quand Chremes sortit de sa maison, au troisiéme Acte.

La quatriéme, d'avoir choisi la nuit de cette fête ; afin qu'il y eût apparence d'assembler des vieillards, des jeunes gens, des femmes & des valets, pour en faire naître toutes ses intrigues ; car dans une autre nuit, il eût fallu bien des ressorts pour faire cette assemblée.

La cinquiéme, d'avoir si bien ajusté ce qui se passe dans les deux intervalles des derniers Actes, qu'il ne faudroit pas plus de temps pour en faire les actions que pour les representer.

Considérations qui nous doivent apprendre, que le Poëme Dramatique est un ouvrage de conduite bien artificieuse, & que les Anciens ont toûjours été très-religieux à l'observation des maximes qu'ils ont établies pour y conserver la vraisemblance.

La seconde difficulté se peut, à mon avis, éclaircir aussi facilement & en peu de mots ; car de ce que nous avons dit ci-dessus, on peut bien connoître qu'il n'y a *ni vuide, ni temps perdu* en cette Comédie ; neanmoins pour n'en rien obmettre, voici ce que l'on en peut dire.

Les Maîtres du Theatre ont voulu que le Poëme Dramatique fût une action continuë, sans interruption, & dans laquelle il n'y eût aucun temps que les Acteurs n'employassent vraisemblablement à faire quelque chose de necessaire ; & cette continuité d'action, est une des principales qualitez de ce Poëme que l'on a pourtant, ce me semble, jusques ici mal observée, & peut-être ignorée ; mais comme toutes les circonstances d'une action, ne peuvent pas arriver en même lieu, & qu'ils estimoient important & raisonnable de garder l'unité du lieu, aussi bien que de l'action, ils ont introduit les intervalles des Actes, afin que les Acteurs

teurs eussent un temps convenable pour les choses qui se doivent faire hors la Scene.

De là vient que les habiles font toûjours dire aux Acteurs qui sortent, où ils vont, & ce qu'il veulent faire; & à ceux qui entrent, d'où ils viennent & ce qu'ils ont fait. Ce n'est pas que le premier dessein des Acteurs réüssisse toûjours, voire même est-il de la beauté du Théatre, que tout se choque & produise des évenemens contraires à leurs intentions & à l'attente des spectateurs: mais il faut que les Actes suivans, en expliquant pourquoi ces premiers desseins n'ont pas réüssi, fassent connoitre adroitement aux spectateurs, que les Acteurs ne sont pas demeurez sans rien faire, & qu'ils n'ont pas laissé de jouer leurs personnages, encore qu'on ne les ait pas vûs. Car ils ne doivent pas moins agir hors la Scene que dessus.

Or c'est une faute contre cette regle, & selon mon avis bien considérable, quand on donne aux Acteurs plus de temps qu'il ne leur en faut pour agir hors la vûë des spectateurs: ou quand on le leur fait emploier en des choses qui ne sont point necessaires au Theatre. Et c'est pour cette raison que les Anciens ont judicieusement determiné, que le Poëme Dramatique ne doit point exceder *douze heures* au plus; parce que dans le temps de la representation, on peut aisément tromper l'esprit des spectateurs, en leur faisant passer les quarts d'heures pour des heures entieres, sur tout quand le discours des Acteurs aide à les tromper par le recit qu'ils font eux-mêmes de ce qui leur est arrivé, pendant qu'ils ont disparu.

Mais si vous donnez au Poëme Dramatique plusieurs jours, plusieurs semaines, ou plusieurs mois, vous consommez plus de temps hors la vûë des spectateurs que sur la Scene, & vous laissez vos Acteurs un fort long temps sans rien faire de necessaire à ce que vous representez; ce qui divise l'action du Théatre, & y comprend mille autres petites actions dont l'on n'a pas besoin. Et telles pieces sont bien nommées

vastæ,

vaſtæ, biantes atque inanes, defectueuſes en ce qu'il a *du vuide, de l'oiſiveté inutile, du temps perdu*; mais toutes ces choſes ſont traittées à fond & plus amplement dans la Pratique du Théatre, que j'ai dreſſée ſur les maximes de la raiſon & les bons exemples des Anciens.

Donc cette interruption d'action eſt le défaut, que Govean & ceux dont parle Scaliger, ont imputé mal à propos à Terence en cette troiſiéme Comedie. Et ce qui les a fait tomber en cette erreur eſt, qu'ils ont penſé, qu'entre le ſecond & le troiſiéme Acte il ſe paſſoit une nuit entiere inutilement employée au repos & au ſommeil. *Vaſta, inquiunt, bians atque inanis comœdia eſt, tota namque intercedit nox, nam per initia cœnam curant, poſtea Chremes ait, luciſcit.* Mais c'eſt un defaut imaginaire, & qui ne procede que de leur negligence, s'ils n'ont pas lû cette Comedie, ou de leur aveuglement, s'ils ne l'ont pas entendue. Je m'étonne même que Scaliger n'en ait pas donné la veritable reponſe; car d'alleguer que cette Comedie fut repreſentée aux jeux Mégaliens qui durerent toute la nuit & diviſerent cette Comedie en deux pieces, dont deux Actes furent jouez le ſoir, & trois le lendemain matin, cela ne me ſatisfait pas. La rencontre de la repreſentation ne peut excuſer le travail du Poëte, ou bien l'on ne pourroit jamais la repréſenter qu'aux jeux Megaliens. C'eſt faire grace à Terence & non pas le juſtifier. Mais voici comment je trouve qu'il a bien obſervé les maximes de ſon art.

J'ai dit que l'hiſtoire de cette Comedie eſt arrivée la nuit de la fête de Bacchus, nommée *Pithœgia*, nuit de grande débauche, celebrée dans Athénes au commencement d'Avril, & que le Théatre s'ouvre entre ſept & huit heures du ſoir, à la fin du crepuſcule: depuis lequel temps il ſe paſſe deux Actes entiers pour aſſembler la compagnie de Chremes, faire entrer les deux maîtreſſes de ces deux Amans, & faire les prépa-

tatifs d'un feſtin où le bon-homme trouvoit plus de gens qu'il n'avoit penſé. Car Antiphile & Bacchide avoient grand nombre de femmes, *Ancillas plus decem.* Ce qui pouvoit differer le feſtin juſqu'à dix heures & plus encore, vû même qu'en ces rencontres ils ſoupoient d'ordinaire fort tard, comme je l'ai déja remarqué; ſi bien qu'il nous reſte ſeulement à voir ſi le temps eſt bien emploié juſqu'au point du jour que le troiſiéme Acte commence. Ce que le Poëte nous fait connoitre par trois conſidérations.

La premiere eſt la fête en laquelle il ſuppoſe que ſon intrigue eſt arrivée; car c'étoit une fête en laquelle on emploioit toute la nuit à la bonne-chere. Auſſi le Poëte pour nous ôter tout ſujet d'en douter, fait mention très-expreſſe de cette fête au commencement & à la fin de ſa Piéce, pour montrer qu'il a conjoint ſes intrigues aux divertiſſemens longs & extraordinaires de cette nuit.

La ſeconde eſt le recit que le bon Chremes fait lui-même de ce que l'on avoit fait en ſa maiſon, * que l'on y avoit goûté tout le vin de ſes celiers, qu'on avoit bû ſans relâche, que l'on y avoit fait une dépenſe digne d'un Satrape, qu'ils avoient occupé tous ſes gens, & conclud, *Atque hæc una nox*, Et *voila ce qui s'eſt fait en une ſeule nuit.* Mais parce qu'on eût pû répondre, qu'après avoir bû, chacun s'étoit repoſé; le Poëte pour prevenir cela, fait dire à Chremes que les eſclaves parloient à l'oreille avec leurs maîtres, lors qu'il eſt ſorti; & que leurs conſeils ne tendent qu'à trouver quelque fineſſe pour avoir de l'argent de Menedeme. *Syrus cum illo veſtro conſuſurrat, conferunt conſilia adoleſcentes.* D'où nous apprenons qu'ils ne ſont pas demeurez oiſifs après le ſouper, non plus qu'à la table, & qu'ils n'étoient ni couchez ni endormis, mais plûtôt qu'ils diſpoſoient les intrigues des Actes ſuivans. J'ajoute à cela que les † Anciens avoient accoûtumé d'étendre leurs debauches juſ-

* *Horat. & ibi Lambin.*
† *Horat. l. 3. 8. Carm. l. 1. Ep. l. 1. Sat. Lucret. 2. Theogn. Athen. l. 7.*

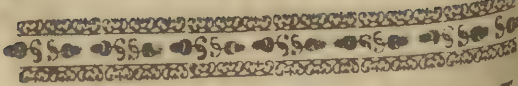
jusqu'au jour, avec grand soin d'avoir des lampes qui durassent long-temps, comme on peut reconnoître en plusieurs endroits d'Horace & de beaucoup d'autres Auteurs.

La troisiéme consideration n'est pas moins puissante. Clitiphon aimoit Bacchide, & sur la promesse que lui fait Syrus de lui trouver de l'argent pour la contenter, il est ravi de la posseder; mais il lui fut impossible de se rencontrer seul avec elle, dont il se plaint lui-même à Syrus. *Min' tu amicam adduxti quam non liceat tangere?* La raison est que pendant le festin, la presence de son pere & la compagnie le retenoit dans quelque modestie; Car incontinent après, son pere lui voyant mettre la main dans le sein de cette femme, qu'on lui supposoit être venuë pour Clinias, le trouva mauvais, & pour la laisser avec Clinias en liberté sur le matin, il l'obligea d'aller faire une promenade, de laquelle il revient au quatriéme Acte, fort en colére. Ce qui fait entendre que le temps, qui se passe entre le second & le troisiéme Acte, est employé tout entier à la table, ou à cacher subtilement à Chremes que son fils Clitiphon aime Bacchide, & qu'il n'en falloit pas moins; car dans cet intervalle il n'y a pas un moment qui ne soit donné devant la compagnie, aux rejouïssances de la fête, ou secretement aux conseils des principaux Acteurs. Voilà donc comme le Poëte renferme adroitement sa Comedie dans les regles du temps, contre ce que vous aviez pensé; & comme il n'est pas tombé dans la faute dont les Critiques le veulent accuser, & dont Scaliger l'a mal defendu. Si nous étions aussi-bien instruits que les Atheniens dans les particularitez de leurs fêtes & de leurs jours, il nous seroit facile de comprendre ces choses par la seule lecture de cette Comedie. Et si vous, qui savez tout mieux que moi, l'eussiez seulement reluë, vous ne m'eussiez pas donné la peine de faire ce discours, ni de vous en importuner : Car si vous aviez remarqué ce que * dit Scaliger, qui

* *Illis potius quam ei sunt oneri.*

que les fautes dont on accuse Terence, sont plus à charge & plus fâcheuses à ses accusateurs qu'à lui-même, vous ne vous plaindriez que de vous seul, qui vous êtes chargé d'une importunité dont il vous étoit facile de vous delivrer, & qui m'avez engagé dans une Apologie plus ennuyeuse pour vous, que necessaire à notre Poëte.





II. DISSERTATION, OU APOLOGIE DU DISCOURS ſur la troiſiéme Comédie DE TERENCE, intitulée *HEAUTONTIMORUMENOS.* A MONSIEUR MENAGE.

CHAPITRE PREMIER.

Occaſion du Diſcours ſuivant.

ONSIEUR,

Si vous aviez écrit avec moins de doctrine, ou bien avec plus de verité, je ne voudrois pas mettre la main à la

à la plume pour continuer notre querelle. Car dans la premiere rencontre je serois injurieux à moi-même d'attaquer un ennemi dont la defaite ne me pourroit être glorieuse; & dans la seconde, je serois injuste envers le public, si je voulois soûtenir des erreurs dont vous l'auriez heureusement detrompé. Mais la réponse que vous avez faite à mon Discours, est si pleine de belles & de savantes curiositez, que j'aurai toûjours beaucoup d'avantage d'avoir osé prendre les armes contre vous, & vous avez dit si peu de choses veritables dans la question que vous aviez à traiter & dans les autres que j'avois touchées, que je m'estime obligé de faire voir à tout le monde, que vous avez écrit seulement pour faire paroitre la subtilité de votre esprit, & non pas pour condamner ou pour contredire mes sentimens. La Doctrine du Theatre est si peu connuë, que les apparences & les Sophismes que vous opposez aux maximes que j'ai mises en avant, peuvent abuser aisément beaucoup de personnes; & le grand nombre d'authoritez que vous faites passer adroitement pour de bonnes raisons, rend cette tromperie d'autant plus facile, qu'elle paroit plus illustre. J'avouë que dans mon discours il est entré beaucoup de questions très-difficiles, pour être inoüies de notre temps & peu traittées par les Anciens, non seulement touchant le Poëme Dramatique, mais encore touchant des Sciences plus solides & plus laborieuses: je le reconnus bien d'abord; car je ne trouvai par tout que des obscuritez & des contradictions entre les Auteurs même les plus savans; ce qui me retint long-temps en doute de la methode que je devois suivre. Car d'un côté je prevoiois qu'en ramassant les divers sentimens de ceux qui avoient traité quelque matiere concernant mon dessein, je pourrois tomber, comme vous, dans une confusion d'opinions, d'interpretations & de passages pleins d'ambiguitez: & d'autre part je craignois en ne resolvant point toutes les difficultez qui pouvoient naître de ces differentes pensées, de laisser beaucoup de scrupule en l'esprit de

de ceux qui liroient mon Discours. Mais enfin j'estimai qu'il valoit mieux percer toutes les tenebres qui me cachoient la verité, rompre les voiles qui lui couvroient le visage, & prendre le droit chemin qui m'y pouvoit conduire, que de perdre le temps à dissiper tous les petits nuages qui l'environnoient, de m'arrêter à tous les obstacles qui m'empêchoient de l'aborder, & de prendre tous les détours où je courois fortune de m'égarer. Ce fut pourquoi je fis un Discours fort simple, mais très-sincere; & je me contentai de mettre à la marge les principaux Auteurs qui m'avoient servi de lumiere & de conduite en ce dessein, & dont les noms fameux suffisoient pour me rendre croiable. Mais comme vous avez moins aimé la verité, que l'estime d'être savant, vous avez rassemblé tous les nuages qui la couvroient, vous lui avez remis sur le visage tous les voiles que j'en avois ôtez, & vous avez trainé vos Lecteurs après vous dans mille détours, où vous les abandonnez souvent bien embarrassez. Ainsi vous avez écrit fort doctement, mais peu sincerement; & quand je considere la verité parmi tant d'allegations dont vous avez chargé votre Réponse, il me semble voir une belle fille innocente accablée sous la cheute d'une Bibliothéque, ou plûtôt étouffée sous un tas de corps-morts. Democrite disoit qu'elle étoit cachée dans un puits, mais celtes vous l'avez enterrée daus une caverne plus profonde: l'ignorance des hommes a fait celui-là, mais votre doctrine fait celle-ci, qui est d'autant plus dangereuse, que sachant bien les moiens de l'en tirer, vous avez essaié de les prevenir & même de les cacher. Je n'en veux point d'autres témoins que vous-même; car quand on vous a demandé comment vous répondiez à beaucoup de propositions que j'ai faites, vous avez dit que vous répondiez avec autant de vraisemblance & avec autant de subtilité qu'il se pouvoit. Et quand je vous ai representé que vous aviez laissé beaucoup de choses douteuses & qui sembloient se contredire, en quel-

quelques endroits, vous m'avez repliqué que c'étoit à moi à débrouiller ce Chaos, & à défendre ma cause. Encore ne puis-je oublier l'agreable repartie que vous fites à l'un de nos amis communs qui prétendoit avoir observé dans la troisiéme Comedie de Terence des fautes que vous ni moi n'avons point remarquées. Cela (lui dites-vous) n'est pas croyable; car j'en ai remarqué même qui n'y sont pas. Aussi à bien examiner votre Réponse, il semble que vous faites comme un homme qui se trouve l'épée a la main dans une mêlée & qui presente le coup à celui qu'il a devant les yeux, pour le decharger puis après sur un autre. Car en beaucoup d'endroits vous feignez de venir à moi, & vous frappez des gens qui ne se defioient pas de vous, comme Eugraphius, Victorius, Robortel, le Scholiaste d'Aristophane, Casaubon, Hesychius, Samuel Petit, Gallutius, Sabinus, Gaza, Fabricius, Maggius, Servius, Paccius, Scaliger, Heinsius, la Mesnardiere, Balsac, Castelvetro, Messieurs de l'Academie, l'Observateur du Cid, & presque tous ceux que vous alleguez, dont vous parlez d'ordinaire seulement pour les condamner. Ce qui est de plus étrange, c'est que vous les citez & les reprenez souvent sans raison; Car pour les traiter d'ignorans, il suffit qu'ils ayent des pensées contraires aux vôtres; & pour leur donner des Eloges, c'est assez qu'ils soient favorables à vos subtilités. Et en verité je suis celui à qui vous faites le moins de mal; car bien qu'en apparence vous fassiez mine de me contredire, vous êtes en beaucoup de choses de mon avis; & où vous êtes d'un autre sentiment que moi, je vous montrerai que vous vous êtes si fort méconté, que vous vous êtes fait plus de mal vous-même que je ne pourrois vous en faire.

CHAPITRE II.

De l'origine & du sujet véritable de cette contestation, avec quelques considérations sur les termes d'Aristote touchant le temps necessaire au Théatre.

POur entrer donc en matiere je commence par le fond de notre dispute, qui est de savoir si la troisiéme Comedie de Terence est reguliere ou non. Voici le titre de mon Discours. *Discours sur la troisiéme Comedie de Terence, contre ceux qui pensent qu'elle n'est pas dans les regles anciennes du Poëme Dramatique.* Et voici la conclusion de votre Réponse. *Voilà, Monsieur, ce que je pense de l'Heautontimorumenos. Nos opinions sont à la verité differentes, mais nous sommes neantmoins d'accord du principal point, que cette Comedie est dans toute la justesse des Regles anciennes : pour moi je la trouve non seulement reguliere, mais une des plus belles de Terence.* Cette confession justifie bien clairement la verité des propositions que j'ai traitées, & que votre réponse n'est qu'une confirmation, & un aveu de tout ce que j'ai dit. En verité vous avez eu raison de mettre ces paroles seulement à la fin de votre Discours ; car par cet artifice vous laissez votre Lecteur dans l'attente de voir quelque chose de nouveau, en lui laissant la creance que vous me devez contredire ; & vous satisfaites neanmoins à la verité, en témoignant que vous avez bien essaié de la deguiser, mais que vous n'avez pû la détruire. Au lieu que si vous eussiez parlé de la sorte dès le commencement, il y eût eu peu de gens assez resolus pour achever une lecture que l'on eût preveuë n'avoir rien autre chose que des allegations, doctes à la verité, mais peu necessaires, & des digressions ingenieuses, mais à perte de vûë, & souvent introdui-

tes

tes pour égarer ceux qui vous ſuivent. Il eſt donc conſtant que nous ſommes de même ſentiment, & que tant de belles choſes, que ſans doute vous euſſiez ailleurs mieux ordonnées, ſont là tout exprès confuſément entaſſées les unes ſur les autres, ſelon que vous en aviez beſoin pour en faire des couleurs adroites, ou plûtôt des ombres agreables, des fineſſes, ou plûtôt de belles malices, qui fiſſent croire aux ſimples que nos opinions ſont differentes. Ainſi vous ne m'avez pas contredit; mais vous avez voulu ravir le jugement à ceux qui liront votre Réponſe; vous n'avez pas établi de nouvelles veritez, mais vous avez eſſaié d'éblouïr ceux qui penſoient en trouver, & l'on peut dire que vous avez cherché le moien de triompher de vos lecteurs, plûtôt que de votre Adverſaire. Mais il eſt pourtant bien conſtant que nous n'étions pas de même avis dans l'entretien qui fit naître notre diſpute; car vous defendiez lors cette Regle imaginaire de vingt-quatre heures, & vous paſſiez même juſques dans l'erreur de notre temps. Et quand vous m'oppoſâtes une des Comedies de Terence, vous aviez ſi peu de connoiſſance de cette difficulté, que vous alleguâtes l'Hecyre au lieu de l'Heautontimorumenos. Les lettres que vous me fites l'honneur de m'écrire le lendemain, & que je garde, corrigerent cette mépriſe, après que vous eutes releu ce qu'en a écrit Scaliger, qui lors étoit le ſeul Auteur que vous aviez veu touchant le Poëme Dramatique. Auſſi vous êtes vous ſouvent plaint & à moi-même, que vous ayant reduit à la neceſſité de vous y rendre ſavant pour me répondre, je vous donnois bien de la peine à chercher quelques paſſages, ou quelque apparence pour me contredire, quoi que vous n'euſſiez pas de quoi ſoutenir vos premieres erreurs, qui vous étoient communes avec beaucoup de bons eſprits de notre temps; mais dont vous vous êtes bien detrompé par la lecture des Tragiques & des Comiques, qui nous reſtent de l'Antiquité. Voici comme vous avez changé la premiere & la prin-

cipale diſpute que nous eumes. *Je croi toûjours comme auparavant, que l'action de la Comedie de l'Heautontimorumenos comprend plus de douze heures.*

Car vous diſiez, ſelon l'avis des mauvais Critiques, qu'elle contenoit deux jours, & qu'ainſi même la Regle des 24. heures avoit été negligée par Terence. Mais comme depuis ce temps vous avez travaillé ſur cette matiere, vous avez bien reconnu cette faute, & vous l'avez deguiſée de cette ſorte, pour avoir lieu de diſcourir en ſoutenant, *Qu'une piece de Theatre peut bien être de plus de douze heures, ſans être pour cela contre les Regles.* Et c'eſt où vous faites un grand effort, mais inutile; car à tout ce que vous dites ſur ce ſujet, j'oppoſe ſeulement ces paroles que vous m'écrivites le lendemain de notre conteſtation. *C'eſt l'Heautontimorumenos qui n'eſt pas dans la Regle du jour artificiel, puiſque vous expliquez ainſi ces mots d'Ariſtote, comme je ne doute point auſſi qu'ils ne ſe doivent entendre.* Et quand enſuite vous expliquez ce paſſage, vous ajoûtez: *Je ne diſpute point pourtant de l'uſage que je ſai qui eſt de vôtre côté.* Ainſi par votre propre confeſſion que vous fites alors ſincerement, & avant que vous euſſiez eu le loiſir d'emploier les ſubtilitez de votre eſprit, il eſt conſtant entre vous & moi, que la regle du Poëme Dramatique eſt telle que je l'ai poſée, & l'uſage duquel vous demeurez d'accord, l'authoriſe très-puiſſamment contre l'embarras de tous les Commentateurs, dont même vous choquez une partie; outre que ſans aucune raiſon qui vous determine, vous vous arrêtez à Victorius, à Caſtelvetro, & à Heinſius, que puis après vous condamnez comme mal-habiles, quand ils vous ſont contraires. En un mot je détruis votre artifice par votre ſincerité, un docte menſonge par la verité reconnuë; & ſi j'avois beſoin d'Auteurs après cet uſage de tous les Anciens pour ſoûtenir la Regle d'Ariſtote; j'en aurois de mon côté plus grand nombre & de plus illuſtres que ceux dont vous vous ſervez; car vous confeſſez vous-même que pluſieurs grands perſon-

nages l'ont interpreté comme moi. Mais en tout ce qui concerne le Theatre, je ne pretens étaller aucune maxime que sur la raison naturelle.

Encore est-il bien à propos de remarquer ici qu'en mesurant par les heures le tour d'un Soleil qu'Aristote a donné pour le temps d'un Poëme Dramatique, & que les plus grands personnages ont interpreté pour un jour artificiel compris entre le lever & le coucher du Soleil, il faut entendre les heures inegales, ainsi que les Atheniens les observoient; autrement ce temps ne pourroit être juste qu'en supposant l'action d'une Comedie être arrivée parmi les peuples qui demeurent sous l'Equateur, où le jour artificiel est toûjours de douze heures égales: Ce qui seroit ridicule, veu même qu'Aristote & les Anciens ont estimé toute la Zone torride absolument inhabitable; ou bien il faudroit feindre pour les autres peuples, que telle action se seroit faite aux deux jours de l'Equinoxe; Car c'est alors seulement qu'ils ont douze heures égales du lever au coucher du Soleil: ce qui ne seroit pas plus raisonnable. C'est-pourquoi quand j'ai mesuré le jour des Atheniens par les heures, & que j'en ai voulu faire l'application aux nôtres, j'ai ajoûté, selon notre compte des heures pour montrer que je partageois leur jour en heures égales comme le nôtre; & quand j'ai parlé de la Regle d'Aristote, j'ai mis indistinctement le tour d'un Soleil, douze heures, ou l'espace de son lever à son coucher. Vous n'avez pas été si Religieux, & vous en avez parlé toûjours confusément, d'où vient que quand vous dites qu'un Poëme peut être regulier, mêmes selon l'intention d'Aristote, encore qu'il eût un peu plus de douze heures, par exemple 14. 15. ou 16. c'est un discours captieux. Car en prenant ces heures égales, il est certain qu'un Poëme dont l'histoire seroit arrivée de jour en Eté, ou de nuit en Hyver dans la ville de Paris, pourroit comprendre quinze ou seize heures égales, & neanmoins tout se passeroit entre le lever & le coucher du Soleil, selon l'intention d'Aristote; mais

à prendre les ſeize heures inegales, on ajoûteroit autour d'un Soleil, qui eſt la regle du Philoſophe, un tiers plus que le temps qu'il a preſcrit, & l'on y comprendroit la moitié de la nuit. D'ailleurs auſſi pourroit-on objecter, qu'une piece de Theatre dont l'hiſtoire ſeroit arrivée dans un jour d'Eté, ou dans une nuit d'Hyver parmi les peuples qui ſont auprès des Cercles Polaires, auroit un trop long eſpace de temps; car ces douze heures inegales du lever au coucher du Soleil, en pourroient valoir plus de vingt-deux des nôtres égales. Et au contraire, ſi on prenoit un de leurs jours d'Hyver, ou une de leurs nuits d'Eté, ce petit eſpace que l'on diviſeroit neanmoins en douze heures, n'en vaudroit pas ſeulement deux ou trois des nôtres, & ne ſuffiroit pas ſeulement pour en faire la repreſentation. D'autre part, ſi l'on approchoit davantage de l'un des Poles, on trouveroit quatre, cinq, ou ſix mois entre le lever, & le coucher du Soleil, ainſi l'action d'une Comedie arrivée parmi ces Nations, ne pourroit recevoir de bornes convenables au ſens d'Ariſtote, ou ſeroit d'une trop longue étenduë, à prendre ſes paroles à la rigueur. Voila des difficultez aſſez notables, & dont vous pouviez, ce me ſemble, groſſir votre réponſe auſſi bien que de tant d'autres, qui étoient bien moins neceſſaires à votre ſujet. C'eſt avec de ſemblables reflexions qu'il faut examiner les ſentimens des Auteurs, & non pas avec les contradictions chimeriques de quelques Scholiaſtes, il faut penetrer dans les choſes & non pas écorcher les mots, il faut raiſonner ſolidement, & non pas ſe charger de mille allegations inutiles. Ce que nous en pouvons néanmoins tirer à cette heure c'eſt, que cette Regle d'Ariſtote eſt fondée ſur quelque conſideration, qu'il n'a pas aſſez découverte, & qui neanmoins ſe doit accommoder très-veritablement aux actions ordinaires des hommes. Ce ſeroit bien ici l'endroit pour l'expliquer; mais parce que l'intelligence de cette queſtion demande trop de principes, & reçoit des objections, qui ſeroient longues à di-

discuter, je vous prierai de trouver bon, que j'en reserve l'éclaircissement à la Pratique du Theatre.

Je dirai néanmoins, puis qu'il est très-véritable, que toutes les maximes de Theatre, dont vous avez parlé, ne sont autres que celles que j'ai ressuscitées par ma premiere Dissertation, ou celles dont je vous ai entretenu : en quoi certes mon ingenuité s'est un peu deçuë. Vous pouvez vous souvenir que lors que vous me montrâtes * votre Discours en manuscrit, je vous avertis de la plus grande partie des raisons dont vous avez defendu les Captifs de Plaute contre Scaliger, & son Amphytrion contre Heinsius. Quant à ce que vous avez écrit de l'entassement des incidens, que je vous avois nommé precipitation, † du rapprochement des actions, de l'unité du lieu & des autres choses concernant l'Art du Theatre, c'est ce que je vous dis dans une longue conversation que nous eûmes un jour au Palais, sur ce que vous me demandâtes quel étoit mon dessein dans la Pratique du Theatre que j'ai dressée. Je vous parlai de tout franchement, comme j'ai fait à beaucoup de mes amis; mais vous n'en avez pas usé d'assez bonne foi; car vous n'en deviez rien mettre dans votre Réponse qui étoit alors achevée; ou bien vous deviez m'en faire un petit remerciement, ou dire pour le moins que nous en avions discouru quelquefois ensemble; afin de me donner quelque part dans un bien qui veritablement est tout à moi. Mais votre silence a fait un larcin d'une chose, dont une simple reconnoissance eût fait un honnête emprunt. Je sai bien que vous avez enflé d'allegations & d'exemples, ce que je vous avois déduit tout simplement; mais c'est un artifice pour faire croire que vous n'en devez rien qu'à votre memoire & à votre travail.

* *Pag. 8. edit. 2. p. 31.*
† *Pag. 6. edit. 2. 92. Pag. 42. & 43. edit. 2. p. 64.*

CHA-

PAROLES DE Mr MENAGE.

* *Quoi que l'Heautontimorumenos fût d'un peu plus de douze heures, par exemple de quatorze, de quinze, de seize, comme je pense qu'il est en effet.*

CHAPITRE III.

De quelques Circonstances, concernant le Temps que le Poëte donne à sa Comedie.

CE n'est pas ainsi qu'il faloit parler de la principale question, qui semble vous avoir obligé de m'entreprendre avec tant de chaleur & de finesse. Vous deviez poser avec plus de certitude une opinion que vous vouliez opposer à la mienne, & proposer avec plus de lumiere ce que vous vouliez enseigner comme une nouvelle doctrine. Pour moi j'estime avoir établi en paroles bien intelligibles le sujet de notre dispute : j'en ai deduit clairement les maximes necessaires, expliqué diverses raisons, allegué plusieurs authoritez, & tiré par tout les consequences qui devoient instruire mes Lecteurs, sans m'être écarté de la proposition que j'ai faite, sans l'avoir embarrassée, sans la mettre en doute, & sans y mêler ces ambiguitez, qui laissent toûjours un Lecteur dans le scrupule, & qui donnent à l'Auteur des moiens de prendre en s'expliquant, le parti qui lui sera le plus avantageux, & non pas le plus veritable. Mais vous vous êtes contenté de dire, non par forme de proposition, mais en

* Pag. 6. edit. 2. p. 28.

en parenthese, comme une chose hors de sujet, non pas en l'affirmant, mais en doutant, *que l'Heautontimorumenos est peut-être de plus de douze heures*, & dans tout le reste de votre réponse, vous n'en dites plus rien; tant il est vrai que vous n'avez osé mettre en termes precis le contraire de la verité, & que vous vous êtes reservé de quoi vous expliquer en sa faveur, comme vous faites dans la conclusion de votre Livre. Enfin par le sens de ces paroles, peut-être que la Comedie de Terence ne contient que douze heures, & peut-être qu'elle en contient davantage. Voila quelle est votre opinion, pour la défense de laquelle vous avez fait tout ce grand travail.

C'est au moins encore avec autant d'incertitude, que vous avez contredit le temps que je donne aux deux derniers actes de cette Comedie. Quant à moi j'en ai marqué les actions toutes nuës; j'ai montré de quel artifice le Poëte s'étoit servi, pour faire que celles qui se passent derriere la Scéne, n'eussent besoin que de peu de temps; mais vous n'avez pas usé d'une sincerité pareille; car au lieu de marquer precisement le temps qui pouvoit être necessaire à ces deux actes, vous faites un grand discours de toutes les choses qui s'y passent, vous y inserez plusieurs digressions, vous vous interrompez vous-même, en y jettant plusieurs questions, dont il y en a même quelques-unes peu convenables à la doctrine que vous témoignez ailleurs, & après toutes les finesses qui peuvent égarer le jugement de vos Lecteurs, vous finissez par ces mots: * *Faites à present reflexion sur toutes les choses que nous venons de voir, qui se sont passées en ces trois derniers actes & dans leurs intervalles, & jugez si ç'a peu être en deux heures.* A quoi je réponds, en renvoiant à Messieurs de l'Academie cette cacophonie, *si ç'a peu être*, premierement que je donne à ces deux actes deux fois plus de temps que vous ne dites; & partant toutes les consequences que vous pouvez tirer

* Pag. 61.

rer contre moi, sont inutiles & fausses, n'ayant point de fondement veritable. Joint que le discours que vous en faites est si long, & si ennuyeux, qu'il n'y a personne qui ne s'imagine en le lisant avoir perdu beaucoup plus d'heures qu'il n'en faloit pour ces deux actes. Je sai bien que vous l'avez fait exprès pour nous persuader qu'il faloit beaucoup de temps pour les faire, puis qu'il vous en faloit tant pour les dire: mais les habiles des-interressez jugeront si cette methode est raisonnable, & si ce n'est pas un témoignage évident que vous avez fait dessein de choquer absolument tout ce que j'ai dit, pour avoir sujet, sous prétexte de n'être pas de mon avis, de me traitter d'ignorant, de m'imputer des erreurs grossieres, & de me faire toute l'injure que peut recevoir un homme de ma profession. Ne croiez pas neanmoins que je me defende de la même sorte, je vous estime fort savant; je me persuade que vous avez autant de jugement que de memoire. J'avouerai ce que vous nous voulez faire croire, qu'il n'y a point d'homme au monde qui ait tant leu d'excellens livres que vous, qui en ait si bien examiné les notes & les commentaires, qui croie les entendre mieux, & qui soit capable de les mieux expliquer. Enfin je dirai de vous tout le contraire de ce que vous avez pensé de moi, & je m'empêcherai bien de diminuer le merite de mon adversaire, de crainte de diminuer la gloire qui me peut revenir de sa defaite.

(a) PAROLES DE Mr. MENAGE.

Et c'est pour cette raison aussi que les anciens Dramatiques ayant à traitter une matiere vaste & ample, la divisoient d'ordinaire en trois ou quatre parties, dont ils faisoient autant de Poëmes, ce que l'on appelloit Trilogie ou Tetralogie. Et entre les fautes survenuës en l'impression de la premiere édition, vous avez dit, ôtez cela; *ce que l'on appelloit Trilogie & Tetralogie*, & vous l'avez ôté dans la seconde.

CHAPITRE IV.

De la Trilogie & Tetralogie.

Si nous croyons que c'étoit une faute des Imprimeurs, ce sera pour vous faire plaisir; car nous n'y sommes pas obligez. Ils n'ont pas accoûtumé d'en faire de si grandes, elles sont ordinairement d'une lettre, d'une syllabe, ou d'un mot au plus, & sans aucune construction avec le reste du discours: & si nous le croyons, je ne comprens pas quel avantage vous en pouvez tirer; car en ôtant ces paroles, vous avez témoigné que vous n'avez pas entendu cette matiere, quand vous les avez écrites, & je puis faire voir aisément que vous ne l'avez non plus entenduë, quand vous les avez ôtées.

(b) Parmi les Atheniens, il y avoit 4. Fêtes celebres, durant lesquelles les Poëtes disputoient le prix de la Tra-

(a) *P. 7. ed. 2. p. 30.*
(b) *Diogen. Laert. in Plat.*

Tragedie, à savoir les Dionysiaques, les Lenææ-nes, les Panathenæes & les Chytres, & cette dispute étoit de quatre Poëmes Dramatiques ; c'est à savoir, trois Tragedies serieuses, ce que l'on appelloit Trilogie, & une Satyrique, c'est-à-dire, mêlée du ridicule & de l'Heroïque : (*a*) (car la Satyre des Grecs n'étoit pas comme celle des Latins, piquante & medisante, mais boufonne & pleine de raillerie,) & toutes ensemble se nommoient Tetralogie : (*b*) Aristarque & Apollonius en separerent autrefois la Tragedie Satyrique, & ne composerent que la Trilogie, mais cela ne fut pas observé par les autres.

D'asseurer que les Poëtes fussent obligez de composer ces quatres pieces sur un même sujet, je ne le voudrois pas faire si hardiment que vous ; car bien que selon Trasyle, (*c*) Platon ait divisé ses Dialogues, & traité ses matieres Philosophiques en Tetralogie, comme les Poëtes leurs Tragedies aux Fêtes que nous avons nommées, & selon Aristophane le Grammairien en Trilogie : & que quelques Poëmes dont les Auteurs ont fait mention, & qu'ils comprennent sous le nom de Tetralogie, (*d*) soient tirez d'une même matiere, comme la Tetralogie de Pandion faite par Philocles, & celle d'Oreste par Æschile : Nous en trouvons neanmoins dont nous ne savons pas au vrai quel en étoit le sujet, (*e*) comme celle de Xenocles, dont l'Oedippe, le Lycaon & les Bacchantes furent les trois pieces serieuses, & Adamas la Satyrique, & celle d'Euripide qui contenoit l'Alexandre, le Palamede, & les Troades pour serieuses, & le Sisyphe pour Satyrique. Car de s'imaginer qu'en la derniere Euripide eût décrit les plus notables avantures de la ruine de Troye, il n'y a point d'apparence, Sisyphe pere d'Ulysse n'y pouvant bien

(a) *Diomed. Gram. lib. 3. & Horat.*
(b) *Schol. Aristoph. in Ran.*
(c) *Diog. loc. cit.*
(d) *Schol. Aristoph. in Avid. & Ran.*
(e) *Ælian. l. 2. c. 8.*

propos convenir, ni même de conjecturer que ce fût l'histoire d'Ulysse, n'étant pas seulement un des Acteurs dans les Troades qui nous sont restées : Et celle de Xenocles ne pouvoit pas être d'un même sujet, d'autant qu'Oedippe, Lycaon & Adamas n'ont rien eu de commun.

Quoi qu'il en soit, vous voiez bien que quand les Poëtes Dramatiques ont divisé quelquefois leur sujet en trois ou quatre parties, ce n'étoit pas pour la raison que vous avez dite, à cause qu'il étoit trop vaste & trop ample; mais à cause de cette glorieuse dispute de la Tragedie qui se faisoit en quatre Poëmes durant ces solemnitez : Et neanmoins il ne falloit point faire ôter ces mots de *Trilogie & Tetralogie*; car ils convenoient fort bien à ces trois ou quatre Poëmes qui pouvoient être tirez du même sujet; mais il en falloit seulement ôter la raison que vous en avez donnée, parce que trois ou quatre pieces Tragiques pouvoient bien avoir ces noms, encore que les histoires en fussent differentes.

J'ai quelque opinion, qu'un Glossateur du (*a*) Philoctete de Sophocle vous a fait faire la premiere faute, en laquelle il est tombé lui-même & dont vous avez traduit, ou, pour parler selon votre style, adopté, ce que vous dites en cet endroit, mais il falloit éviter la seconde, & vous détromper de tout avec (*b*) Scaliger, Casaubon, Meursius, & les Anciens que j'ai citez & dont ils ont tiré la connoissance que je vous donne sans envie.

(a) *Sept. Flor. Chryst. in Philoct. Sophoc.*
(b) *Scal. Poët. l. 1. cap. 8. Casaub. in Laert. Meurs. in Græc. fer. & Panath.*

CHAPITRE V.

De la Polymythie ou trop grande multitude d'incidents au Theatre.

PAROLES DE Mr. MENAGE.

Il vaut donc mieux encore prendre du temps davantage, que d'entasser de la sorte tant d'actions, ou les precipiter en les faisant faire à des Acteurs en peu d'heures.

Replique de Monsieur l'Abbé d'Aubignac.

CE Discours de la Polymythie est assez raisonnable en la proposition, mais inutile, & tout à fait éloigné de notre question, & je demeure d'accord que les incidens mis en foule ou precipitez rendent une piece defectueuse, quand l'imagination en est choquée. Ce n'est pas que l'on ne puisse si bien ajuster un grand nombre d'intrigues & en preparer si adroitement les avantures, que les spectateurs en pourroient être ravis, & les regles de l'art observées, comme nous enseignerons dans la pratique. Mais il me semble que vous vous déguisez bien dans la suite, & que non content de cacher la verité, vous vous cachez encore vous-même; car vous efforçant par tout de paroitre intelligent dans la conduite du Poëme Dramatique, vous parlez ici de la *Polymythie*, comme si vous ne saviez point en quoi elle consiste pour être condamnée; & alleguez cinq Poëmes des Anciens, comme defectueux, mais que l'on a mal à propos accusez. Ce qui m'oblige d'en dire quelque chose,

afin

afin que ceux qui verront tant de Grec & de Latin dans votre reponse, ne s'imaginent pas qu'il vous faut croire absolument, & ne se laissent ainsi persuader de mauvaises maximes.

La Polymythie qu'on estime vitieuse n'est pas seulement quand un Poëme Dramatique est rempli d'incidens; au contraire, c'est ce qui le rend plus merveilleux & plus agreable; témoins en sont l'Oreste & les Phœnisses d'Euripide, les Menechmes & le Cable ou le Rudens de Plaute, l'Andrienne & l'Eunuque de Terence, avec beaucoup d'autres qui nous restent de l'Antiquité, comme des modelles & des chefs-d'œuvres. Mais c'est quand il y en a trop, c'est-à-dire, plus que la nature du Poëme Dramatique ne le peut souffrir : & si vous demandez quelle en doit être la mesure, c'est la confusion & la vraisemblance ; car s'il y a tant d'incidens, que les divers recits chargent trop la memoire des spectateurs, ou que les intrigues s'embarrassent les unes dans les autres sans être intelligibles qu'avec peine d'esprit, le Theatre est trop chargé : comme pareillement si les évenemens sont en si grand nombre qu'ils soient hors de la possibilité naturelle, & que le temps dans lequel on les veut renfermer ne les puisse raisonnablement souffrir. Ce qui arrive quand ce Poëme, qui ne doit contenir qu'une action principale, renferme plusieurs Episodes mal disposez, ou une trop longue histoire, comme la prise de Troye, la vie d'Alexandre & telles avantures: c'est-pourquoi les habiles, pour éviter ce deffaut, ne prennent qu'une belle partie d'une histoire, & travaillent à conduire si adroitement leurs intrigues, quoi qu'en grand nombre, que la suite les démêle sans laisser aucune confusion dans l'esprit des spectateurs; ou preparent de telle sorte les incidens, que le succez en soit non seulement vraisemblable, mais presque necessaire, & cet artifice est une des plus grandes adresses de ceux que j'ai cottez ci-dessus, & peut-être des plus difficiles à remarquer. Je n'en donnerai point

ici d'exemple, parce qu'il faut trop de difcours pour les mettre au jour; encore qu'il en faille bien fouvent très-peu pour les pratiquer, outre que les obfervations que j'ai faites fur la plûpart des Anciens le découvriront peut-être quelque jour plus à propos & plus amplement.

Quant aux Poëmes que vous contez comme vitieux par la *Polymythie*, je ne puis comprendre où vous l'avez trouvée, ni même que les Auteurs ayent fait faire à leurs Heros tant de chemin que vous dites.

Le premier que vous mettez en jeu est l'Hercules Oetheus, mais je ne fai pas où étoit votre efprit quand vous l'avez leu, ni vôtre memoire quand vous en avez parlé; & fi l'on a pû dire que le bon Homere a quelquefois dormi, on peut bien dire que vous étiez lors affoupi d'un profond fommeil. En verité vous devez emploier ici le même artifice dont vous vous êtes fervi pour Trilogie & Tralogie, & faire ôter comme une faute d'Imprimeur, que l'Auteur de cette Tragedie dans le peu de temps qu'il faut pour reciter trois vers, fait faire à ce Heros plus de trente lieuës, le faifant venir de l'Eubæe fur le mont Oetha, & encore ce que vous dites en la page trente huitiéme, que le lieu de la Scéne y change par trois fois; mais de ce dernier point j'en traitterai ci-après. Je pourrois d'abord vous répondre par le fentiment de * Farnabe qui attribue cette piece à quelque Poëte de Bibus nouvellement forti de l'Ecole des Declamateurs, fi je n'étois d'un autre avis. J'eftime que l'Auteur étoit bien un jeune Poëte, qui s'eft fouvent abandonné à l'ardeur de fon propre genie, & a rempli fon Ouvrage de plufieurs redites, & d'une infinité de pointes indecentes aux avantures & à la dignité de fes Acteurs; mais qui avoit beaucoup d'efprit & de feu, riche de penfées grandes & hardies, & affez intelligent aux regles & aux adreffes du Theatre: Il fait donc au premier Acte qu'Her-

* *Poetaftro cuippiam è declamatorculorum Schola. Farn. in Senec.*

qu'Hercule passe de Trachyne au promontoire de Cœnée & cette distance n'est pas de trente lieuës, mais seulement de huit ou neuf Françoises, * comme on voit clairement dans une carte faite par un savant homme en la vieille Geographie, & qui se trouve dans le dernier Athlas de Hondius, voyage que le Poëte lui fait faire pour laisser Déjanire en liberté dans le Palais, & lui donner sujet d'envoier à son mari le vêtement enchanté qui le fit brûler ; ce qu'elle n'eût pû raisonnablement executer, s'il eût sacrifié dans Trachyne, parce qu'elle y eût vraisemblablement assisté : & son adresse paroit encore en ce qu'il a pris deux lieux situez sur le bord de la mer ; & d'où l'on pouvoit aller & revenir dans une Galere, en cinq ou six heures au plus ; car il est notoire que l'on fait les huit lieuës de Calais à Douvre en trois heures dans un vaisseau rond, & que les Galeres pour avoir moins de corps dans l'eau trouvent moins de resistance & vont bien plus vîte, † outre qu'ils avoient encore autrefois sur cette mer de petits esquifs fort legers, appellez Celoces, dont ils se servoient pour faire quelque grande diligence. Vous ne deviez pas dire aussi qu'Hercule fait ce chemin dans le temps qu'il faut pour reciter trois vers. Il part à la premiere Scéne du premier Acte, & ne revient qu'au quatriéme. Tellement qu'il se passa deux Actes, la moitié d'un autre, & trois intervalles tous entiers entre son départ & son retour : Ce qui donne un temps plus que suffisant pour aller de Trachyne à Cœnée faire un sacrifice : Et si vous faites reflexion sur ces choses, vous jugerez bien qu'en cette Tragedie, vous seul avez été trop vîte, & qu'il vous falloit plus de jours pour l'examiner, que d'heures à ce Heros pour sa navigation.

Les

* *Græcia Attica ex delin. D. T. Velij M. D.*

† *Plaut. in capt. act. 4. sc. 1. & in Pseu. act. 5. sc. 2. Apul. de Rep. qui celocem regere nequit onerariam petit. In frag. ap. fulgent. de prisco serm.*

Les Suppliantes d'Euripide ſont autant exemptes de blâme que l'Hercule mourant, encore que Theſée aille donner une bataille devant les portes de Thebes, & revienne le même jour à Athenes; & je ne voi pas comment cette ſeule action peut paſſer pour *Polymythie*, ni même en quoi vous la trouvez vicieuſe: il eſt aſſez ordinaire de feindre au Theatre des batailles données, & des villes priſes dans les intervalles des Actes, non pas les repreſenter ſur la Scéne, comme vous dites en la page 44. car il ſeroit impoſſible d'en faire un champ de bataille, & d'y amener quarante ou cinquante mille hommes à pied & à cheval, ni faire voir autrement qu'en perſpective, les murs ou baſtions d'une ville que l'on fait prendre & ruiner; parce que le lieu de la Scene étant ouvert, on y devroit voir toute l'armée victorieuſe forcer la place, n'y ayant aucune raiſon qui puiſſe empêcher les ſpectateurs de voir tout ce qui ſe paſſe en un lieu où les acteurs ſont viſibles : c'eſt pourtant une choſe aſſez ordinaire aux modernes de cacher aux ſpectateurs des évenemens qui ſe font, ou que l'on ſuppoſe avoir été faits ſur le lieu de la Scéne; Et j'eſtime qu'il eſt contre la vraiſemblance qu'on ne les y ait point veus, s'ils y ſont arrivez, ou qu'ils y ſoient arrivez, ſi on ne les y a point veus. Ce que l'on doit faire en ces occaſions, eſt de feindre que tout cela s'eſt fait en des lieux aſſez proches de la Scéne, ou du moins que l'on ſuppoſe n'en être pas trop éloignez. Et c'eſt par cet artifice qu'Euripide a ſauvé la precipitation de l'incident dont vous l'accuſez; car * il feint que Thebes n'eſt pas fort éloignée d'Athenes, faiſant dire à Theſée qu'il demeuroit dans le voiſinage de Creon; & quand le Courrier vient apporter la nouvelle de la Victoire des Atheniens & de la ſepulture des Argiens morts en la premiere bataille, à la reſerve des ſept Princes, on lui demande où ils ſont : il répond, aſſez proche d'ici; car ce

qu'on

* Συγγεῖτον οἰκῶν γαῖαν.

qu'on apporte en diligence, n'eſt jamais éloigné. Et pour faciliter cette fiction, j'eſtime qu'il ſuppoſoit, qu'on pouvoit voir la ville de Thebes du lieu de la Scene, qu'il met devant la porte du temple de Ceres. Et comme le Theatre n'eſt qu'une illuſion & un enchantement continuel, pour authoriſer ſa fiction & tromper les ſpectateurs, qui ſavoient bien la diſtance des lieux; il avoit fait repreſenter Thebes en perſpective, afin de faire croire au moins pour un moment, que cette ville n'étoit pas fort éloignée d'Athenes, puis qu'on la pouvoit voir du Temple de Ceres, au devant duquel il met les acteurs. * Scaliger a bien decouvert cette adreſſe, & dit que cette peinture fut faite par un de ces ornemens, que Pollux appelle Demyrond: Et dont j'eſtime qu'il ſe ſervit encore dans Andromache, pour faire que la mort de Neoptoleme arrivée dans le Temple de Delphes, fût ſçûë peu de temps après de Pelée, qui ſe trouve devant celui de Thetis, dans une Province aſſez eloignée en la verité, mais rapprochée par cet artifice: Ce n'eſt pas que je l'approuvaſſe pour des lieux dont la diſtance ſeroit bien connuë; ſans quelque grande & importante conſideration, qui ſurmontât la regle du Theatre, comme la raiſon d'Etat a de coutume de ſurmonter la raiſon Morale. Cherchons donc ce qui pouvoit emporter Euripide au delà des maximes de ſon art: C'eſt qu'il ne ſe contentoit pas de faire voir la grande obligation que ceux d'Argos avoient aux Atheniens, & comme Theſée avoit combatu & vaincu leurs ennemis, pour donner la ſepulture à ſept de leurs Princes tuez en la guerre de Thebes: mais il vouloit faire voir avec éclat toute la gloire qui pouvoit en revenir à ſa Patrie: & pour cela voulut-il repreſenter aux pieds de la Reine Æthra, & de ſon fils Theſée, les ſept veuves de ces Princes & Adraſte Roi d'Ar-

* ἡμικύκλιον, &c. *Jul. Pol. l. 1. c. 19. Sc. 2. ſic parvo momento traduxit exercitum Athenienſium Theſeus ſub urbem Thebas, quæ ſane ibi in conſpectu ſtatuebantur. Jul. Scal. Poët. l. 1. c. 22.*

d'Argos, afin de mettre devant les yeux des ſpectateurs, leur miſere dans cet abaiſſement, & la generoſité des Atheniens par l'entrepriſe d'une ſi grande guerre, ſans autre intérêt que de procurer l'honneur de la ſepulture à ces illuſtres & malheureux Princes. De ſorte que pour ne pas perdre ce ſpectacle ſi glorieux à ſon païs, il ne jugea pas à propos d'ouvrir ſon Theatre au retour de Theſée après la bataille, comme regulierement cela ſe devoit faire, & dont nous avons pluſieurs exemples chez les Anciens; mais par la ſupplication de ces Princeſſes d'Argos, humiliées devant la Reine & le Prince des Atheniens; ayant mieux aimé preſſer un incident contre la ſeverité de ſes regles, que de ravir à ſon païs la gloire qu'il lui vouloit procurer. Auſſi cette piece eſt nommée *la Loüange des Atheniens. Et comme elle eſt faite par un motif tout particulier, & ſur des circonſtances extraordinaires, elle demeure ſans conſequence. Mais ce qu'on peut ajoûter de plus raiſonnable, eſt que cette Tragedie n'a jamais été joüée, ni faite pour être joüée, parce qu'au cinquiéme Acte Evadné ſe precipite dans le bucher allumé, ſur le corps de ſon mari, qu'on bruloit ſeparément des autres, à cauſe qu'il avoit été frappé de la foudre : Or j'eſtime que ce ſpectacle ſeroit très-difficile à repreſenter, parce qu'il faudroit faire un feu veritablement brûlant un corps ou un fantôme, qui paroitroit au milieu des flammes, & faire tomber dedans d'un lieu fort elevé un autre corps ou un autre fantôme : ce que je croi preſque impoſſible à l'art, & principalement en cette piece, en laquelle Evadné parle avec ſon pere, & les Princeſſes Argiennes qui faiſoient le chœur : d'où reſulte qu'ils n'étoient pas éloignez les uns des autres, & qu'ainſi on ne pourroit pas repreſenter cette femme & le feu dans un eloignement ſuffiſant pour faire ce ſpectacle en perſpective. De ſorte qu'Euripide n'ayant fait cette piece que pour loüer ſon Prince & ſa Patrie, & non pas pour être portée
ſur

* Ἐγκώμιον Ἀθηναίων. *Canter. Interp.*

ſur le Theatre, il ne s'eſt pas mis en peine d'y garder la derniere regularité : En un mot, Euripide a voulu obliger ſon païs, aux dépens même de la verité, ſans neanmoins violer les regles de ſon art, & ce qui nous le doit perſuader, c'eſt qu'en nulle autre piece il n'a peché contre la moindre vraiſemblance du Theatre : Et quand même il auroit fait cette faute, le precepte ne ſeroit pas moins raiſonnable, cette licence auroit donné, comme dit * Scaliger, une convulſion à la verité de la regle, mais ne l'auroit pas fait mourir.

L'Agamemnon d'Æſchile n'eſt pas encore tel que vous vous l'imaginez; car le chemin que ce Roi fait de Troye en la ville d'Argos, n'eſt que dans le diſcours d'un Garde, qui s'en entretient tout ſeul au commencement de la piece, pour le conter à Clytemneſtre; mais depuis que le Theatre eſt ouvert, il ne ſe fait rien de ſemblable. Et il y a bien de la difference entre une precipitation qui ſe fait par un premier recit, devant l'ouverture du Theatre, ou par un Acteur dans le corps du Poëme, depuis que le Theatre eſt ouvert. Le dernier eſt contre les regles, parce qu'il eſt contre le ſens, & contre la poſſibilité; mais l'autre eſt une narration ingenieuſe, encore que le temps qu'elle contient ſoit plus court qu'il ne faut pour l'action qui ſe recite. Davantage, le diſcours de ce Garde, n'eſt qu'un Prologue, comme il ſe voit par le titre qui le porte en termes exprès; auſſi Ariſtote dit que le Prologue contient tout ce qui ſe paſſe avant l'arrivée du chœur, & ce Prologue a quelquefois 2. & 3. Scénes. Ainſi tout ce que conte cet homme, ne fait rien contre les regles du corps de la Tragedie.

Que ſi les captifs de Plaute & l'Hecube d'Euripide, ont été par quelques-uns accuſez d'irregularité, ce n'a pas

* *Non pauca ſcripta ſunt ab antiquis quorum autoritate veritas paſſa eſt convulſionem. Scal. l. 4. c. 25. Poët.*

pas été non plus pour être des Poëmes Polymythes, mais parce que dans le premier on a cru mal-à-propos, *que Philocrates alloit en un jour d'Ætolie en Aulide, & au second que la servante d'Hecube passoit du Chersonnese en la Thrace, qui sont deux actions toutes simples, & que le Theatre souffrira toûjours aisément, pourveu que la distance des lieux, veritable ou supposée par le Poëte, ne blesse point la vraisemblance du temps : Aussi quand vous justifiez l'un & l'autre, vous ne retranchez aucune action, ce qu'il faudroit faire pourtant, s'ils pêchoient en Polymythie ; mais vous avez montré seulement que Polycrates ne va point en Aulide, mais à Elide, ni la servante d'Hecube en la Thrace, & que la distance des lieux est industrieusement sauvée par ces deux Poëtes. Il ne falloit donc point apporter ces deux premiers Poëmes, puis qu'ils ne sont point defectueux, moins encore les deux derniers, puisque vous prouvez vous-même qu'ils n'ont aucune irregularité : mais c'est que vous écrivez pour multiplier les doutes, & non pas pour les resoudre.

* *Θεράπων ὁ προλογιζόμενος & in tit. Agam. Æschil. Arist. cap. 7. de Poët.*



CHAPITRE VI.

De la bonne & mauvaise Critique.

PAROLES DE Mr. MENAGE.

Si vous eussiez pris la peine de les voir, il ne vous eût pas arrivé de faire imprimer, que jamais personne ne s'étoit avisé de lui reprocher ce deffaut, & que c'étoient les paroles de Scaliger, mal entenduës, qui m'avoient donné la creance que quelques uns l'en eussent accusé, &c.

Replique de Monsieur l'Abbé d'Aubignac.

ENtre tous les témoignages de l'intention que vous avez euë de m'offenser, & de la mauvaise humeur qui vous a mis la plume à la main, voici peut-être le moins délicat & le plus malicieux, & pour le rendre visible il ne faut que relire les termes avec lesquels j'ai proposé le reproche que l'on fait à notre Poëte. Vous souffrirez bien que je les repete; c'est en la page 3. *On accuse Terence que dans sa troisiéme Comedie, intitulée l'Heautontimorumenos, il met ses Acteurs sur le Theatre dès le soir, & qu'ils n'en sortent que le lendemain, & qu'ainsi leur faisant representer deux Actes en un jour, & trois en l'autre, il comprend dans son Poëme deux jours & une nuit*; & dans la même page: *J'ai trouvé qu'elle étoit dans la regle de douze heures, contre la pensée de quelques-uns*; & en la page 11. *Contre l'imagination de ceux qui veulent accuser Terence d'avoir contrevenu à cette ancienne regle.*

Si ce n'eſt avoir expliqué bien clairement la fauſſe opinion des Grammairiens que vous alleguez, Donat, Eugraphius, Muret, & Fabricius, j'avouë franchement que je ne ſai ni le Latin, ni le François. Il eſt vrai que je ne les ai pas citez, parce que je n'ai point voulu me charger de leurs erreurs, ni perdre le temps à rebattre des textes ſi peu raiſonnables, & je ne les ai pas nommez, afin de ne pas ſeulement faire injure aux morts : mais vous n'avez pas dû m'accuſer de ne les pas avoir vûs; car pour le Donat j'en ai eu le même exemplaire que vous, de l'impreſſion de R. Etienne, tiré de la Bibliotheque de Monſieur le Premier Preſident du Parlement. Eugraphius me fut envoié par vous-même le lendemain de notre pourmenade dans Luxembourg : J'ai veu Muret dans le Cabinet de Monſieur Patru en la preſence de Monſieur d'Ablancourt, auſquels je fis remarquer la beveuë de cet Auteur; & pour le Fabricius je le trouvai dans cette boutique du Palais, où j'ai ſouvent eu votre converſation : Après quoi je n'eſtime pas que vous aiez dû m'imputer d'avoir fait imprimer *que jamais perſonne ne s'étoit aviſé de lui reprocher ce defaut.* Auſſi ne trouvera-t'on point ces paroles en tout mon diſcours, elles ſont de votre invention & peut-être de votre humeur. Je ne m'en étonne pas neanmoins, puis que vous m'imputez encore d'avoir dit *que c'étoient les paroles de Scaliger mal entenduës qui vous avoient donné la croiance que quelques-uns l'a euſſent accuſé.* Car dans tout mon diſcours, excepté l'Exorde & l'Epilogue, où je n'ai rien obmis des complimens que la civilité demande entre gens d'honneur, je n'ai parlé qu'en tierce perſonne, craignant que la neceſſité de m'exprimer, m'obligeât à quelques paroles dures & fâcheuſes, ſi je m'adreſſois à vous : ainſi j'ai eu de ſoin de conſerver la bienſeance, & de me gouverner en cette diſpute avec douceur & modeſtie; & je n'avois garde de vous imputer d'avoir fait cette faute ſur les paroles de Scaliger ſeulement, puiſque

que vous aviez pris la peine de m'envoier vous-même Eugraphius & d'en marquer le texte : ce que vous ne pouviez faire sans l'avoir leu, & vous m'en parliez avec cet Eloge dans les Lettres que vous m'écrivites en me l'envoiant, *Eugraphius qui est le plus ancien Scholiaste que nous aions à present sur cette Comedie.*

De savoir maintenant quelle estime on doit faire de ces Auteurs touchant l'Art du Theatre, je n'en parlerai point; mais je croi que l'on peut diviser la Critique en deux genres. La premiere est celle qui cherche les choses anciennes par les lumieres de la raison & d'un long étude, & qui travaille à nous restituer des sciences entieres, ou du moins ces grandes & notables merveilles des siecles passez : telle est la critique d'un Marcile Ficin, quand pour corriger un passage de quelque Philosophe, il emploie les belles maximes des Platoniciens qu'il avoit profondément étudiées : D'un Cujas, quand pour nous donner le veritable sens de quelque loi, il va deterrer ces fameux Jurisconsultes avec l'esprit desquels il avoit tant de familiarité, & les fait parler avec autant de grace qu'ils faisoient dans la ville de Rome : D'un * Scaliger, quand pour nous expliquer les beautez de quelque Poëte, il rappelle de Grece & d'Italie quelques vieilles ceremonies de Religion, des coûtumes de Politiques, & quelques pompes étrangeres, dont l'intelligence ne se peut acquerir que par de longues Meditations sur les restes illustres de ces Peuples. Or cette Critique est savante; car elle n'examine rien que par de hauts raisonnemens, par un rapport de plusieurs connoissances qui lui sont certaines, par une grande lecture, & par les belles lumieres qu'elle emprunte de toutes les sciences, selon ses necessitez. Elle est noble; car elle n'a pour objet que les matieres sublimes & les grandes choses, & si elle s'addresse aux paroles, si elle consulte les regles & l'usage de quelque Langue, ce n'est que comme un

* *Neque enim jejuna nobis, Grammaticorum more, historia texenda est, sed doctis apponenda quadam, quasi ἐμβάμματα.* Scalig. l. 1. c. 18. Poët.

un moien neceſſaire à l'intelligence des choſes, non pas un abaiſſement indigne; Elle fait en cela comme ceux qui donnent la gehenne à des Eſclaves, pour ſavoir le ſecret de leur maitre. Elle eſt utile; car par ſes moindres ſoins elle nous decouvre cent veritez étouffées ſous les mazures de l'Academie, mépriſées ſous les galleries de Zenon, vagabondes dans le Lycée, & demeurées en friche dans le Jardin d'Epicure. Elle va chercher ſous les marbres & le debris de Rome, cent riches pieces de cabinet que la Juriſprudence, la Politique & la Morale avoient perduës, & dont après elles font leurs regles & leurs modelles. Elle trouve tous les jours ſous la cheute de ces grands arbres du Parnaſſe des fleurs inconnues, & foüillant juſque dans les plus profondes cavernes, elle en tire des richeſſes ineſperées. Mais (*a*) que peu de gens la connoiſſent, & que peu s'en ſervent ſerieuſement!

L'autre Critique eſt celle que l'on peut nommer la chicane de la Republique des Lettres, (*b*) elle ne s'étend guere plus loin que la Grammaire, & n'oſe paſſer au delà, parce qu'elle n'a pas aſſez de force pour ſe ſoûtenir dans les ſciences plus ſolides. Son emploi n'eſt qu'à feuilleter diverſes leçons, qu'un examen de notes & de commentaires, un rapport de pluſieurs paſſages que bien ſouvent elle n'entend pas, une recherche de diverſes impreſſions, & pour chef-d'œuvre l'obſervation d'un manuſcrit. Et quand elle s'imagine avoir rétabli la meſure d'un vers, ou la conſtruction d'une periode, elle n'a pas moins d'orgueil que ſi elle avoit relevé l'Empire de Trebiſonde, & remis les Rois de Hieruſalem dans leur Trône, & telle eſt la ſuffiſance des Gram-

(a) *Quàm pauci ſunt hodie qui veræ germanaque Criticæ utilitatem videant aut ad ſeria convertunt. Dan. Heynſ. de conſt. trag. c. 12.*

(b) *Nihil non audent judicare Grammatici poſtquam artis ſuæ partem κριτικὴν adjecere : non enim tanquam Grammaticis judicium illud iſſe poteſt attributum, ſed exiſtimandum eſt primi Philoſophi officium. Scal. l. 1. c. 5. Poët.*

Grammairiens, & presque de tous les Scholiastes & Glossateurs, qui fait dire à Scaliger (*a*) qu'il n'y a rien de si miserable qu'un Grammairien.

(*b*) Cette Critique est rarement bien instruite de ce qu'elle prétend enseigner; car il n'y a point plus de certitude à prendre sur un exemplaire que sur un autre: Il n'y a pas plus d'asseurance qu'un manuscrit soit plus correct qu'une impression, un Ecrivain n'étant pas exempt de faillir & peut-être moins qu'un Imprimeur. Elle est basse, & toûjours attachée aux simples termes, aux accens, aux points & aux virgules, & ne respirant que la poudre & les vers de quelques vieux cahiers, dont elle ne tire rien que des choses legeres & bien souvent corrompuës. Elle est inutile; car voulant juger des choses par les termes, au lieu qu'il faudroit juger des termes par les choses, elle est toûjours en danger de mal resoudre les difficultez qu'elle agite, & souvent même elle se trouve au point de ne pouvoir rien resoudre; & quand elle fait tous ses efforts, elle nous donnera quelque lumiere du Grec ou du Latin, qui sont des Langues mortes, & depuis longtemps ensevelies.

Quant aux Critiques de la premiere sorte ils sont d'une grande estime, & l'on ne doit pas les condamner legerement, ce sont ceux que (*c*) Farnabe dit passer dans la savante poudre des Lettres humaines, & travailler dans le sanctuaire de la docte & profonde Critique, & c'est d'eux que j'ai parlé quand j'ai dit, *que Scaliger ni les Critiques n'ont jamais pensé d'accuser Terence.*

Mais les autres sont entierement méprisables, sinon qu'on

(a) *Nihil Grammatico infelicius, lib. 6. c. 7. Poët.*

(b) *Critici paucula de recentioribus discunt, de priscis multa judicant temerè: ponam hic rationem, quam ex quindecim commentariis nullus inventus est qui agnoverit. Scal. l. 1. c. 4. Poët.*

(c) *Eruditum humaniorum studiorum attigerunt pulverem, & penitioris litteraturæ Criticæ sacris sunt operati. Farn. in Senec. ad Lectorem.*

qu'on s'en veuille servir comme d'un valet, qui par hazard peut une fois en sa vie donner un bon conseil à son maître. Scaliger n'en fait pas grand état: Herodicus chez Athenée dit qu'ils sont toûjours empêchez après les syllabes : Alexandrides, qu'ils importunent tout le monde pour une nouvelle niaiserie qu'ils auront découverte, & Meursius corrige une infinité de fautes grossieres du Scholiaste d'Aristophane, dans son petit livre des Fêtes Grecques, ce qui ne convient pas à l'estime que vous faites de cet Ancien, quand il est de votre opinion, aussi les ai-je nommé les mauvais Critiques. Et * Farnabe dit que ce sont des gens qui n'ont que des animadversions *volumineuses*, des Commentaires de trois coudées, & des Scholies qui ne servent de rien, ou plûtôt selon † Heynsius des ordures & des inepties.. Or les quatre dont il s'agit, sont à la verité fort savans en la Grammaire, & nous pouvons même deferer à leurs sentimens dans les autres choses qui pouvoient être de leur connoissance, ou qu'ils avoient étudiées, & c'est en ce sens qu'il faut entendre ce que vous écrivez de Donat *qu'il peut passer pour autheur* : mais pour le Theatre, je ne croi pas que vous nous obligiez à nous regler absolument sur ce qu'il en écrit, & moins encore sur les trois autres. La lecture de Terence leur en avoit donné quelques lumieres, ou plûtôt quelques ombres, plus à Donat, à la verité,, qu'aux autres, parce que de son temps le Theatre étoit encore en credit ; mais comme ils n'avoient pas travaillé sur cette matiere avec dessein, ils en ont ignoré les principes, & beaucoup d'autres particularitez, & souvent mal entendu celles qu'ils pensoient avoir trouvées : & je n'en veux point d'autre témoin que vous-même, qui les condamnez dans toute votre réponse, comme d'une ignorance bien grossiere, d'avoir donné deux jours à cette Comedie, que vous savez

* *Tricubitales commentarios, otiosa Scholia, voluminosas Criticorum animadversiones. Farn. in Senec. Epist. ad Roland.* † *Sordes & inepti a Grammaticorum. Dan. Heyns. de const. trag. c. 17.*

savez bien ne contenir pas seulement douze heures, & que votre subtilité n'ose étendre affirmativement jusqu'à seize. Après quoi je n'ai plus rien à dire contre ces Critiques, sinon que l'erreur des trois derniers, procede, à mon avis, de la creance qu'ils ont donnée au premier, & que Donat ayant failli pour n'avoir pas bien consideré cette Comedie, a fait faillir les autres, pour ne s'être pas reservé la liberté de l'examiner après lui.



CHAPITRE VII.

Du Temps necessaire au Theatre & de la justification de quelques pieces anciennes accusées mal-à-propos d'être defectueuses en cette circonstance.

PAROLES DE Mr. MENAGE.

* *Ce que vous alleguez pour fondement solide & necessaire que les Anciens Poëtes de la Grece, & de l'Italie, n'en ont jamais representé, qui ne fût dans ce temps-là, n'est pas davantage veritable.*

Replique de Monsieur l'Abbé d'Aubignac.

JE le repete encore, & soûtiens affirmativement que dans les sept Tragedies que nous avons d'Æschile, dans les dix-neuf d'Euripide, & dans les sept de Sophocles, dans les dix Comedies d'Aristophane (car le Plutus est corrompu, comme je ferai voir incontinent) dans les vingt de Plaute & les six de Terence, & même dans les dix Tragedies qui portent le nom de Seneque : Quoi que d'ailleurs la plûpart de ceux qui les ont composées, n'ayent pas été fort intelligens au Theatre : qu'en tous ces Poëmes, dis-je, qui sont près de quatre-vingt, il n'y en a pas un dont l'action ne soit renfermée dans l'espace d'un demi jour ; car comme nous n'en avons jamais veu d'autres des Auteurs Grecs

* Pag. 17. ed. 2. p. 31.

ni Latins, je n'ai voulu parler que de ceux-ci, *& je ne pouvois avoir en ce rencontre d'autre pensée qui fût raisonnable :* Il eût été inutile d'en excepter les mauvais Poëtes qui travaillerent avant que ces trois premiers Grecs, ces Triumvirs du Theatre, en eussent donné des modeles, & Aristote des maximes; Et j'aurois été, ce me semble, bien temeraire, de vouloir juger desavantageusement de tous les autres qui sont venus depuis, & dont le torrent des années ne nous a laissé que des ruines. Et quand * Robortel enseigne cette même regle, & donne les mêmes exemples, il fait la même restriction aux Poëmes des Grecs & des Latins qui nous sont restez. Vous entreprenez neanmoins ici de prouver que nous en avons plusieurs, où les Anciens ont excedé le temps prescrit par Aristote, ou plûtôt vous vous efforcez de faire croire que vous le voudriez bien prouver : mais c'est la plus notable & la plus sensible illusion que vous avez faite à vos Lecteurs dans toute votre reponse, & je m'étonne que vous avez apporté de si mauvaises raisons, veu que c'étoit ce que vous aviez principalement à soutenir pour excuser les erreurs de notre temps. Pour reduire donc en methode, autant qu'il est possible, la confusion que vous apportez en cet endroit, comme en toutes les questions que vous avez touchées : La premiere de vos preuves, ou plûtôt des mauvaises conjectures que vous emploiez, est une autorité de Castelvetro, qui impute ce defaut à Euripide, à Plaute & à Terence, sans que neantmoins il en apporte aucuns témoignages. Cet Auteur a sceu veritablement beaucoup de choses du Theatre, mais non pas toutes. Je n'en veux point d'autre témoin que vous-même, qui l'avez peut-être trop hardiment relevé en plusieurs endroits. Mr. de la Mesnardiere, dans les belles & doctes Controverses de sa Poëtique, contre les sentimens de cet Italien, ne de-

* *Rem totam hanc poterit quilibet diligenter perscrutari, scripta quæ extant, tum Græcorum, tum Latinorum relegere. In Arist. Poët.*

demeure pas d'accord qu'il soit le Pytagore de la Scéne, dont les simples paroles doivent passer pour desresolutions : & ce que vous avez dit sur sa foi, est non seulement sans consideration, mais absolument faux; car dans tous les Poëmes d'Euripide, il n'y en a pas un d'irregulier au temps, & vous le témoignez assez, quand après les avoir tous lûs par deux fois & fort soigneusement, vous dites qu'il ne vous souvient pas à present en quelles pieces il a failli, & que vous les chercherez à votre loisir. Ceux qui connoissent ce que vous avez d'excellent, jugeront si vous êtes recevable de vous défendre par un defaut de memoire, & ayant eu mon discours manuscrit entre vos mains, comme beaucoup d'autres de mes amis, dix-huit mois auparavant la premiere édition de votre reponse, & 13. ans devant la seconde; vous n'avez eu que trop de loisir pour les trouver s'il y en avoit. Et dans les Suppliantes, ce Poëte a mieux aimé precipiter un peu les actions en rapprochant les lieux, que de pecher contre cette regle, n'étant pas entierement contre la vraisemblance de faire imaginer aux spectateurs, qu'un homme a fait beaucoup de chemin en peu de temps, parce que cela peut arriver par miracle ou par Magie, ou bien le Poëte peut raprocher les lieux, & faire que la distance en étant supposée beaucoup moindre qu'elle n'est en effet, les évenemens puissent être enfermez dans le temps propre au Theatre, comme nous avons dit ailleurs qu'Euripide fit dans cette piece. Mais il est impossible que le sens des spectateurs ne soit blessé, quand un homme qui ne fait que passer derriere la Scéne, revient aussi-tôt leur conter qu'il s'est écoulé deux mois depuis son départ, parce que la durée du temps ne se peut pas resserrer comme la distance des lieux peut s'accourcir.

Plaute est pareillement exempt de ce blâme, * aussi dites-vous que vous ne savez *de quelle Comedie Castelvetro entend parler*, & au regard de Terence, qu'il

* *Pag. 36. pag. 21. ed. 2. p. 45.*

(a) *qu'il le faut entendre de l'Heautontimorumenos, toutes les autres étant constamment dans l'espace de douze heures:* mais d'alleguer cette Comedie, c'est donner pour preuve la question qui est entre nous, & comme parlent les Logiciens, retourner au principe, c'est-à-dire, apporter un argument inutile & sans consequence.

La seconde preuve est de deux anciennes Tragedies, que nous n'avons jamais vûës, & dont nous avons si peu de connoissance, que nous doutons de l'Auteur & du titre de la premiere, aucuns l'attribuant à Sophocles, & d'autres à Æschyle; Euripide même en ayant fait une sous même titre : (b) aucuns la nomment les Phrygiens, ou la rançon d'Hector, & d'autres les bains ou lavoirs d'Hector. Ajoûtez que Victorius qui l'attribuë à Æschyle, ne peut croire qu'il ait failli contre un art dont il est le plus digne ornement, & qu'il entendoit mieux que personne, & cet Interprete tire argument de celle-ci, pour montrer que la Niobe n'étoit point vitieuse.

Et pour la seconde, qui est cette Niobe, vous voulez opiniâtrement contre (c) Victorius, Robortel, la Raison & l'Art, qu'elle ait contenu quatre jours. Et parce qu'en quelques fragmens qui nous en restent on trouve quelques vers qu'Æschyle semble avoir mis en la personne de Tantale dans cette piece, vous soûtenez, non seulement que ce Poëte a fait Tantale un de ses Acteurs, comme si quelqu'autre Acteur n'avoit pas pû feindre par une prosopopée que Tantale avoit parlé ainsi; mais encore qu'il l'y a mis vivant, comme s'il n'avoit pû y introduire son ombre, artifice commun chez les Anciens; Et même vous voulez qu'il l'ait fait

(a) *Pag. 12. ed.*

(b) *Schol. Æsch. ad Prom. Schol. Aristoph. Jul. Pollux. l. 7. c. 29. Laërt. in Socrat. Heynf. de const. trag. c. 8. in lavacris autem Hectoris id fabulæ nomen est, &c.*

(c) *Non verisimile est Æschylum fabulam composuisse quæ tanto numero dierum egeret. Victor. in Arist. Poët.*

fait parler vivant long-temps auparavant l'affliction de Niobe, comme s'il n'avoit pû reculer sa mort jusqu'en ce malheureux temps pour rendre la catastrophe plus funeste. Ainsi que les Tragiques ont souvent accoûtumé vers la fin d'une piece d'accumuler les evenemens : Je ne voi point aussi * qu'Aristote ait accusé cette piece de Polymythie, au contraire il dit selon même l'interpretation de Victorius, que qui prendroit toute l'Iliade pour sujet d'une Tragedie, courroit fortune de tomber en ce defaut, & d'exceder l'espace de douze heures, & qu'il n'en faudroit prendre qu'une partie, comme Æschyle en sa Niobe & dans ses trois Promethées.

Et Aristophane qui de dessein formé se mocque d'Æschile & lui reproche ses fautes, n'auroit pas manqué de le railler de celle-ci, s'il y étoit tombé; Enfin je ne puis comprendre que vous puissiez proposer comme de bonnes preuves des Ouvrages que vous n'avez jamais leus, ni quelle consequence vous pouvez tirer de deux Poëmes qui ne sont plus en nature, & qui vraisemblablement étoient reguliers, veu que tant de Modernes, aussi bien que vous, se sont mépris en la lecture de ceux que nous avons entre les mains. Et c'est par où j'entre dans la discussion des deux Comedies que vous raportez pour troisiéme preuve, avec aussi peu de raison. La premiere est le Plutus d'Aristophane que vous dites être *de la fin d'un jour, du commencement d'un autre, & d'une nuit toute entiere*, & que les deux derniers Actes contiennent bien *deux ou trois heures*: mais vous n'en dites pas tout ce qu'il faut pour nous la faire connoître, & vous en dites moins que vous ne deviez selon votre dessein : Il faut donc savoir que Aristo-

phane

* *[illegible] Poet. c. 19. & ibi Victorius. Non quemadmodum Æschylus qui [illegible] partem ejus tantum sumpsit &c ut suspicari autem licet plura fuerant facta Niobes quæ non poterant commode una fabula [illegible]; tunc prudenter Æschylus ipsa [illegible], quemadmodum etiam quum diversa forent facta Promethei, de illis confecit tres fabulas.*

phane a fait plusieurs fois deux Comedies de même nom, & de même sujet, quand il y trouvoit de notables incidens qui ne pouvoient être commodément raprochez : (a) Chose assez ordinaire aux Anciens, & dont font foi les Iphigenies d'Euripide, les Ajax & les Philoctetes de Sophocles, les Denis d'Alexis, les Phœnix d'Ion, les Heritiers de Menandre, les deux Bacchus de Magnes, ou de l'Auteur des Comedies qui porterent son nom, les deux Amphitrions d'Archippus, les trois Promethées d'Æschyle & beaucoup d'autres. Les Nuées que nous avons d'Aristophane n'étoient que la seconde de ce nom, qui fut representée sous la Magistrature d'Amynias, l'an 2. de la 89. Olympiade, & la premiere avoit été joüée l'année précedente sous la Magistrature d'Isarchus, & moquée par les amis de Socrates: Celle qui se nommoit la Paix n'étoit pas seule, il y en avoit encore une autre, dont Eratostenes parle douteusement; & (b) Crates en termes precis l'appelle la seconde paix, dont même il a dit que l'on trouvoit beaucoup de fragmens: (c) Aucuns neanmoins pensent que c'est la Lysistrate qui nous reste. Il y en avoit aussi deux de la celebration des fêtes de Ceres, dont la premiere, au rapport d'Aule-Gelle & d'Athenée est celle que nous voyons, mais nous avons perdu toutes les deux qui portoient le tître d'Æolosicon : & les deux autres nommées les Scénes ou Pavillons que (d) Schotte distingue, & que quelques uns confondent & que même on attribuë à Platon le Comique, à cause peut-être qu'il en avoit fait une de même nom, les Anciens ayant souvent pris un même sujet aussi bien que nos mo-

(a) *Victor. in Arist. Poët. Athen. lib. 3. 4. 9. 14. Sept. Flor. ad Phil. Soph. Athen. l. 8. & passim. Laërt. in Socr. Autor. vit. Arist.*

(b) Δευτέραν εἰρήνην, *Crates manifeste eam vocat, &c.*

(c) *Aut. vita Aristoph. Clem. Alexand. pæd. l. 2. Pollux lib. 7. c. 10. Athen. l. 3. 8. 14. 15. Erotcan. in Lexic. Suidas. Hesych. Etymol. Galenus in Bacchar.*

(d) *Andr. Schot. de Aristoph. Com. Aut. vit. Aristoph. Hesych. Ath. lib. 14. Harpocrat.*

modernes. Or Ariſtophane avoit traité de cette ſorte le Plutus, dont il fit deux Comedies, la premiere repreſentée l'an quatriéme de la nonante & ſeptiéme Olympiade, & l'autre cinq ans après, & de laquelle nous trouvons encore des fragmens dans (*a*) Athenée, & dans Meurſius qui en allegue auſſi les Scholies en pluſieurs endroits. De ces deux Comedies, il n'en eſt venu pas une ſaine & entiere juſqu'à nous; & celle qui nous reſte ſous ce nom, n'eſt qu'une Rapſodie compoſée de pluſieurs pieces de l'une & de l'autre mal ajuſtées; ſoit (*b*) qu'Ariſtophane ou ſon fils ayent travaillé les premiers à reduire les deux en une, & qu'après on ait corrompu cette troiſiéme par les fragmens qui reſtoient des deux premieres; ou que le temps qui avoit égaré quelque partie de l'une & de l'autre, ait donné ſujet à quelque ignorant reſtaurateur, de joindre ou plûtôt de confondre toutes ces vieilles ruines: Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que le cinquiéme acte eſt du ſecond Plutus, & qui le voudra exactement conſiderer, reconnoîtra qu'il contient des choſes faites non ſeulement en deux heures après que Plutus le Dieu des richeſſes, a recouvré la vûë, mais pluſieurs mois auparavant cette Cataſtrophe. (*c*) Car en la premiere Scéne, Mercure accuſe comme d'une impieté, ceux qui ont procuré la gueriſon de Plutus, diſant que depuis ce temps les hommes n'ont point fait de ſacrifices aux Dieux, & que faute de pain, de gâteaux & de victimes, il eſt lui-même tout ſec & languiſſant de faim, & qu'il a toûjours été privé du friant tourteau qu'on lui offroit le quatriéme jour de chaque mois; & dans la Scéne ſuivante le Prêtre de Jupiter fait une grande plain-

(a) *Athen. lib. 9. Meurſ. in Eleuſin. c. 5. 7. 12. & 19.*

(b) *Interpolatam hanc Plutum quidam ab Ariſtophane cum ejus filio putant, aiuntque ſic quædam legi quæ ex ſecundo Pluto deſumpta ſunt. Aut. vit. Ariſt.*

(c) Νυνὶ δὲ πεινῶν, &c. οἴμοι τάλας πλακοῦντος, τοῦ τετράδι πεπεμμένου.

plainte, (*a*) qu'il meurt aussi de faim, & qu'autrefois les hommes étant pauvres immoloient des victimes pour obtenir de Jupiter quelque bonne fortune, & souvent prioient le Sacrificateur d'assister au festin : mais qu'étant maintenant tous riches, il n'y en a pas un qui entre seulement dans le Temple pour prier, & qu'il n'y voit plus qu'une troupe de vilains qui se détournent du chemin pour y venir faire de l'ordure. Dites-moi, je vous prie, comment ces choses auroient pû se faire en deux ou trois heures : comment Mercure auroit-il pû languir de faim, & comment auroit-il pû remarquer qu'on (*b*) ne lui donnoit plus tous les mois ses gâteaux ordinaires, s'il ne se fût passé plusieurs mois depuis la guerison de Plutus ? Et comment ce Prêtre auroit-il dit qu'autrefois les hommes sacrifioient pour être riches, s'il n'y eût eu fort long-temps que Plutus avoit eu les yeux ouverts ?

J'estime donc qu'Aristophane avoit fini la premiere Comedie au recouvrement de la vûë de Plutus, suivi de la joie des gens de bien & de l'affliction des méchans, ce qui en soutenoit sa Catastrophe; & que dans la seconde, après avoir representé par diverses bouffonneries le changement qui étoit arrivé dans toutes les conditions des hommes, depuis cinq ou six mois que Plutus étoit clairvoiant, il venoit jusqu'aux railleries de la Religion, afin de prendre occasion de donner à Plutus la place du plus grand des Dieux dans le Temple, & de faire passer la pompe de cette Apotheose pour une Catastrophe magnifique : mais toutes ces choses, dont Aristophane avoit fait deux bonnes Comedies, sont tellement imparfaites & confonduës dans le desordre où le temps & l'ignorance en ont reduit les restes, qu'on n'en peut rien alleguer qui serve d'exemple ou de regle à la conduite generale d'un Poëme

(a) Ἀπόλωλ' ὑπὸ λίμȣ, &c. καίτοι τότε ὅτ' εἶχον ȣ̓δὲν.
(b) πλὴν ἀποπατησόμενοι.

me Dramatique : Et je ne veux pas oublier que les Comedies de ce Poëte ont été si mal-traitées par les mauvais Compilateurs, ou par la negligence des Imprimeurs, que les Harangueuses (qui sont au reste la plus belle & la plus reguliere de ses pieces) en ont ressenti l'effet; car le chœur qui doit être à la fin du troisiéme Acte où il n'y en a point, a été inseré dans le milieu d'une des Scénes, dont il rompt la suite, & y paroit manifestement inutile & hors d'œuvre. C'est une petite faute qui ne laisse pas de corrompre toute l'œconomie d'un Poëme, & donne mal à propos quelque pretexte d'en blâmer l'Auteur.

L'Amphitrion de Plaute est l'autre Comedie que vous voulez faire passer pour irreguliere, à cause que Heynsius & d'autres prétendent qu'elle contient plusieurs jours, & plusieurs mois, & neanmoins vous demeurez d'accord vous-même *qu'elle ne contient pas plus de douze heures*, & vous essayez de le prouver, bien que par d'assez foibles conjectures; vous verrez peut-être quelque jour dans mes observations sur ce Comique, les veritables raisons qui nous doivent persuader qu'elle est une des plus parfaites de l'Antiquité.

La quatriéme de vos preuves est une allegation des mauvais Poëtes qu'Aristote a condamnez, en ce que ne renfermant pas l'action du Theatre dans le tour d'un Soleil, ils ne mettoient point de difference entre les Poëmes Dramatiques & les Epiques, ce qui est un très-notable defaut : les moins habiles jugeront avec quelle hardiesse vous vous éloignez de la raison, en donnant pour exemple des ouvrages inconnus que la longueur des Siecles a moins ruinez que leurs propres imperfections, & qui sont condamnez par celui-là même qui nous a conservé les plus belles maximes des Grecs.

La cinquiéme, est une authorité que vous usurpez de deviner & d'affirmer ensuite, *que plusieurs des Anciens ont excedé le tour d'un Soleil*, vous voulez assurément qu'*Eschyle ait fait cette faute dans sa Medée aussi bien que dans sa Niobe, que s'il étoit vivant & Euripide aussi,*

aussi, ils demeureroient d'accord d'y être tombez l'un & l'autre, que deux cents autres Poëtes Grecs ne l'ont pas evitée dans ces pieces, dont il ne nous reste que les titres, ou quelques fragmens: Qu'Andronicus, Ennius, Nævius, Pacuvius & les autres Latins étoient de bonnes gens qui n'observoient pas les regles du Theatre, & que parmi les sixvingts-dix Comedies qu'on attribuoit à Plaute, il y en avoit beaucoup de cette sorte: Mais si l'on considere que vous vous defendez par des pieces dont l'on ne connoit ni le sujet, ni l'œconomie, dont nous n'avons ni acte, ni scéne; dont nous ignorons le nom des Auteurs, la pratique de leur temps & les coûtumes de leur païs, dont plusieurs par les ouvrages qui nous sont demeurez entiers, ont servi de modelle à leur posterité depuis dixhuit cents ans, & dont les simples fragmens sont comme des Reliques venerables à tous les Doctes, on dira sans doute, que vous n'êtes pas content de mettre en usage les Sophismes contre la verité; mais que vous voulez troubler le repos des morts, que vous violez des Sepultures où l'on verse des pleurs, depuis tant de siecles, & que vous rendez vos mauvaises pensées contagieuses à ces grands Genies dont vous avez herité tout ce que vous avez de plus précieux, & dont la fureur du temps n'a pû jamais entierement triompher.



CHA-

CHAPITRE VIII.

Des Dionysiaques des Marets celebrées dans Athenes.

PAROLES DE M[R]. MENAGE.

(a) *Les Atheniens celebroient trois Fêtes en l'honneur de ce Dieu, &c.*

Replique de Monsieur l'Abbé d'Aubignac.

DEs trois Fêtes de Bacchus que vous contez ici, (b) Scaliger, Casaubon, Hospinian, Boulanger & beaucoup d'autres savants aux antiquitez de la Grece, n'en font que deux ; estimant, comme il y a beaucoup d'apparence que les Dionysiaques de la Ville, & celles des Marets, ne sont pas differentes, & que ce sont les Anthesteries celebrées au mois Anthesterion. Aussi ce qu'on nommoit les Marets dans Athenes, n'étoit pas un lieu champêtre & marecageux, mais le quartier où fut bâtie la vieille ville auparavant Thesée, & depuis la citadelle ou haute ville, au rapport de (c) Thucydide : comme nous voions maintenant que les Marets du Temple sont le plus grand & le plus beau quartier de Paris. Quoi si pour établir les Dionysiaques de la ville au mois Ela-

(a) *Pag. 25. ed. 2. pag. 50.*
(b) *Scal. de Emend. Casaub. in Theop. Hosp. de Fest. orig. Bulenг. l. 1. de Theat.*
(c) *Lib. 2. Thucyd.*

Elaphebolion, il n'y a point d'autre authorité que celle de (a) Thucydide qui semble parler de ce mois & de ces Fêtes, comme s'ils étoient en même temps, j'estime que ce n'est pas assez. Il est vrai que cet Historien écrit que le traité d'Athenes, & de Lacedemone fut fait sous la Magistrature d'Alcæe le 20. du mois Elaphebolion, peu de temps après les Dionysiaques de la ville; mais comme les Magistrats d'Athenes (b) dans le compte & les dattes de tous les actes du Conseil, ne suivoient jamais que l'an Prytanée, qui leur étoit particulier, comme nous dirons ci-après, sans doute que ce mois Elaphebolion, que Thucydide remarque par le nom du souverain Magistrat d'Athénes, & par la datte d'un si fameux traité concernant les affaires publiques, étoit celui de l'an Prytanée. Et pour les Dionysiaques étant des Fêtes dont le temps de la celebration regardoit la conduite du peuple, elles suivoient l'année vulgaire. Or comme l'an Prytanée ne convenoit presque jamais avec le vulgaire, il est à croire qu'au temps dont Thucydide parle, le mois Elaphebolion de l'an Prytanée s'étoit de telle sorte avancé, ou le vulgaire tellement reculé, que ces Fêtes celebrées au mois Anthesterion vulgaire, & dont elles emprunterent le nom d'Anthesteries, se rencontroient dans l'Elaphebolion de la Prytanée, & que l'Historien a joint ces choses pour nous marquer en quel temps de l'une & de l'autre année ce traité avoit été fait, comme il se trouve beaucoup de pareils endroits chez les anciens Auteurs, même que Thucydide fait commencer en ce lieu le mois Elaphebolion des Atheniens avec l'Arthemisios de Lacedemone, & ailleurs avec le Geræstios de la même Republique. Ce qui montre l'inconstance des mois des Atheniens, & combien ceux de l'an Prytanée s'avançoient & reculoient

(a) *Lib. 5. Thuc.*
(b) *Plutarch. in decem Orator. passim.*

loient sur l'année vulgaire. Si bien que ce passage ne conclut point, & pour mettre des Dionysiaques au mois Elaphebolion de l'an vulgaire, il faut chercher des témoignages plus clairs, & plus puissans. Car pour les Anthesteries, il est certain qu'elles étoient celebrées au mois Anthesterion, & qu'elles sont les Dionysiaques de la Ville.



CHAPITRE IX.

De la Licence des Valets aux Anthesteries, & autres Fêtes des anciens Grecs.

PAROLES DE Mr. MENAGE.

(a) *Quant à ce que vous dites, qu'ils traitoient lors de pair à compagnon avec leurs Maîtres, cela ne se trouve point, &c.*

Replique de Monsieur l'Abbé d'Aubignac.

VOus proposez si hardiment tant de choses contraires à la verité, qu'à la fin vous me ferez croire que vous ne les savez pas, ou que votre memoire est bien avare des richesses qu'elle garde, si vous les avez sçûës. Car il n'y a pas lieu de douter qu'en cette Fête de Bacchus les valets & les maîtres ne fissent debauche ensemble, & quand vous dites qu'un moderne & moi nous sommes trompez en prenant les Dionysiaques des Grecs pour les Saturnales des Romains, vous vous êtes bien trompé vous-même. Cette sorte de débauche n'a point été particuliere aux Romains; elle fut observée presque chez tous les peuples de la Grece & longtemps auparavant les Saturnales, elle passa de Grece en Italie & se pratiqua même dans l'Orient.

(b) Le Poëte Accius, qui sans doute fut mieux instruit

(a) *Pag.* 27. *ed.* 2. *p.* 52.
(b) *Et mos traditur illinc iste ut cum Dominis famuli tum epulentur ibidem. Accius in Annal.*

truit que vous des ceremonies de son païs, & qui même étoit plus proche de leur origine de prez de 1800 ans, a laissé par écrit en ses Annales, que les Grecs & principalement les Atheniens avoient une Fête nommée Cronia, en laquelle les Maitres & les esclaves faisoient ensemble grande debauche, & que cette coûtume passa d'eux en Italie. Et nous l'avons appris dans un fragment de son ouvrage rapporté par (*a*) Macrobe, qui n'est pas un Ecrivain méprisable en cette matiere, & qui n'ayant pas contredit le temoignage de ce vieux Poëte, montre bien qu'il n'est pas de votre avis, & que cette licence des valets n'est point particuliere aux Romains, mais qu'ils l'ont reçûë des Grecs. Aussi (*b*) Macrobe a-t'il eu la croiance (& la soutient du témoignage des Philochorus qui l'avoit bien devancé) que cette Fête avoit été instituée par Cecrops premier Roi d'Athenes, deux cens ans & plus avant l'âge de Saturne Roi d'Italie, en l'honneur des inventeurs des fruits champêtres, qu'il surnomme des noms Divins de Jupiter, & de la terre. Ce qui convient à ce que (*c*) Pausanias écrit, que ce Roi Athenien fut le premier qui fit recevoir Jupiter pour Dieu, & lui institua des Sacrifices. Et la raison pour laquelle il voulut qu'en cette Fête les valets eussent la joie d'être pour quelques momens égalez à leurs Maitres, étoit au rapport de Macrobe, parce qu'ils travailloient autant qu'eux à la culture des terres & à la recolte des fruits, ajoûtans que par la consideration de leur travail, les Dieux avoient quelque complaisance pour leur devotion.

(*d*) Athenée qui ne peut être contredit en cette matiere, écrit en termes exprès, parlant des Saturnales, que cette coûtume étoit Greque, & ailleurs alleguant une raison de Baton Synopien, repete que les Satur-

(a) *Macrob. lib.* 1. *Satur. c.* 7.
(b) *Idem ibid. c.* 10.
(c) *Pausanias in Att.*
(d) *Lib.* 4. 7. *&* 14.

nales étoient une Fête des Grecs, & que ceux d'Arcadie, au rapport de Theopompus, admettoient en certain temps les valets à la table des maîtres beuvans & mangeans indifferemment les uns avec les autres. Les Trezeniens selon Caristius avoient une Fête de plusieurs jours au mois Geræstion en l'un desquels les esclaves jouoient aux osselets avec les Bourgeois, & les maîtres faisoient festin à leurs valets. Les Thessaliens dans la celebration des Peloriennes, ou Fêtes de Jupiter Pelorien, traitoient solemnellement tous les étrangers, delivroient les prisonniers, servoient leurs valets à table & leur donnoient toute licence. L'origine de cette Fête n'est pas mal plaisante. Durant un Sacrifice que les Pelasgiens faisoient en commun, un certain nommé Pelore aporta nouvelle à Pelasgus, que par un grand tremblement de terre qui s'étoit fait en l'Hæmonie, les montagnes de Tempe s'étoient entr'ouvertes, & les eaux dont se faisoit auparavant un étang large & spacieux, écoulées entierement dans le fleuve Penée, & que par cet heureux rencontre le païs s'accroissoit d'une grande & vaste pleine autant agreable à la vûë, qu'on en pouvoit esperer de fecondité. A ce recit Pelasgus ravi de joie, fit dresser à Pelore un magnifique festin, où même chacun envoia ce qu'il avoit de plus exquis & le voulut servir lui-même à la table, comme firent pareillement à son exemple toutes les autres personnes de qualité, & depuis en memoire de cette avanture fut établie cette fête de Jupiter Pelorien.

Parmi les Sydoniens fut jadis une fête en laquelle les maîtres n'entroient point en la ville, & les esclaves demeuroient comme Seigneurs absolus de toutes choses, aiant même la puissance de faire fouëtter les libres, s'ils leur en donnoient sujet. (a) Dans la Crete, dont l'on fait que les habitans étoient Grecs, ils pratiquoient, selon Carystius, aux fêtes de Mercure la même ce-

(a) *Ath. l. 4.*

remonie que les Romains en celle de Saturne à Sparte les Maîtres faisoient grand festin avec leurs Valets aux Hyacinthies. Et les (*a*) Babyloniens avoient le seiziéme de Loos une Fête nommée Saceas, peut-être du nom de la Ville nommée quelquefois Sesac, en l'honneur de la Terre, qui duroit cinq jours, pendant lesquels les Valets commandoient aux Maîtres, beuvans, chantans & dansans jour & nuit, & l'un desquels étoit vêtu d'une Robe Royale, & surnommé Zoganes; d'où vient qu'où (*b*) Daniel parle d'une grande débauche des Babyloniens, quelques-uns traduisent *in gustu Agazonis*, selon l'intention d'Agazon, & non pas *in gustu vini* ou *vino dictante*, dans le plaisir du vin, & prétendent que ce festin se fit en cette Fête Saceas, & que cet Agazon en étoit le Zoganes, c'est-à-dire, le Chef ou le Roi des Valets. Telle fut autrefois la débauche des petites Bachanales chez les Atheniens ; & après tous ces témoignages de la Religion des Grecs, vous ne devez pas douter, ce me semble, que les Romains n'en ayent emprunté, & principalement de ces Anthesteries d'Athenes, la débauche de leurs Saturnales; & je m'étonne que vous contestiez la veritable intelligence du Proverbe (*c*) *Dehors Cariens, la Fête de Bacchus est passée* ; car puisque les Esclaves étoient chassez dehors par les Maîtres après les festins, ausquels ils avoient droit de s'ébattre en cette fête, selon tous les Auteurs qui le rapportent, il falloit qu'ils fussent en quelque lieu où ils n'eussent pas accoûtumé d'être, non seulement dans la maison de leurs Maîtres, d'où certainement on ne les chassoit pas, puisque c'étoit là qu'ils devoient rendre leur service : non seulement dans la chambre où ils entroient aussi bien tout le reste de l'année, comme au jour de cette fête : mais à la table qui étoit le lieu

(a) *Cœlius Rhod. Xenophon l. 7. Athen. l. 14. c. 10. & ibi Casaub.*

(b) *Dan. c. 5. Ibi Vatab.*

(c) *Zenob. San. 4. 33. Diogen. c. 24. Suid. 7. 90.*

lieu ſeul, où ce jour ils avoient leur place contre l'ordinaire, & d'où ils étoient chaſſez après la débauche par ces paroles, qui les avertiſſoient de ne pas continuer plus long-temps la liberté qu'ils avoient euë. Et ſi par le Proverbe les Maîtres n'euſſent voulu dire à leurs Eſclaves autre choſe, ſinon retournez à votre beſogne, il auroit été abſolument inutile, & les Antheſteries n'auroient eu rien de different pour les Eſclaves d'avec les autres Fêtes, durant leſquelles les Valets ne travailloient point, & faiſoient même entr'eux toûjours quelque débauche, & après leſquelles il faloit qu'ils retournaſſent à leur beſogne, comme à l'ordinaire, ſans qu'il fût neceſſaire de les en avertir. D'où vient (a) qu'Eraſme, qui n'eſt pas un mauvais Auteur, écrit que ce Proverbe s'applique ordinairement à ceux qui croient que les choſes qui leur ont été permiſes durant quelque temps, pour certaines conſiderations, leur doivent être permiſes pour toûjours. Et quand toutes ces raiſons ne vous ſatisferont pas, il me ſemble que le ſentiment de Charles Etienne, & d'Hoſpinian, ne doit pas être de moindre conſidération que le votre, dont (b) le premier écrit qu'aux Antheſteries les Eſclaves Grecs, comme les Latins anx Saturnales, étoient receus joieuſement à la table de leurs Maîtres: Et l'autre, (c) que les Maîtres aiant permis en ce jour à leurs Eſclaves de s'aſſeoir à table avec eux, ſi puis après ces Eſclaves s'emportoient à quelque licence, où s'ils trouvoient par la ville quelques Mercenaires oiſifs, ils uſoient de ce Proverbe en riant & les avertiſſant de leur de-

(a) *Dici conſuevit ubi quis ſemper eadem ſibi ſperat commoda, aut idem ſemper licitum fore credit, quod aliquando pro temporis ratione fuerit permiſſum. Eraſm. in Adag.*

(b) *In Antheſteriis & à Latinis in Saturnalibus, ſervi Græci hilaribus conviviis à Dominis ſuis excipiebantur.*

(c) *Cum enim Domini ſervos & ruſticos una ſecum accumbere permiſiſſent in Pithœgiis, iis finitis, ſi eodem jure deinceps etiam uti voluiſſent, aut quos è caribus ſeu ruſticis & mercenariis in vrbe otioſos offendiſſent, per jocum dicebant eis, &c. l. 2. c. 11. de Orig. Feſt.*

devoir. Mais pour achever de confondre votre erreur, voiez ce qu'a dit Lilius Giraldus à mon avantage, cent ans avant notre dispute. Il ne doit pas être traité d'ignorant en cette matiere, après ce merveilleux ouvrage qu'il a fait des Dieux de la gentilité; Et c'est-là qu'il nous apprend (a) qu'aux Anthesteries d'Athenes, comme aux Saturnales des Latins, les Esclaves avoient accoûtumé de faire grande chere à la table de leurs Maîtres, & qu'après la Fête ce Proverbe étoit usité; *Dehors Cariens* (c'est-à-dire, Esclaves) *les Anthesteries sont passées*. Et l'un des plus savans Interpretes de Justin, dont le Commentaire n'a paru que dix ans après mon discours, à qui vous avez envoié votre réponse, & qui n'a pas laissé d'être d'un sentiment contraire au votre, & conforme au mien, aiant expliqué cette ceremonieuse débauche des Saturnales, ajoûte que les Cretois avoient accoûtumé d'en faire de même en leurs Mercuriales, les Thessaliens aux Peloriennes, & les Atheniens aux Anthesteries; & veut, selon l'opinion des Savans, que ces Fêtes soient imitées des Scenopegies du peuple Juif, celebrées sous les pavillons, tant par les Esclaves que par les libres, parmi les festins, le repos, & les réjouissances.

Et j'ose même avancer qu'à bien examiner, selon l'esprit des bons Dramatiques, les paroles que (b) Terence met en la bouche de ses Acteurs, il est facile de reconnoitre cette verité, & qu'en la débauche de cette Comedie, les Valets mangerent avec les Maitres;

en

(a) *Anthesteria celebritas quæ in Anthesterione mense agebatur, in qua, ut à Latinis in Saturnalibus, servi conviviis liberalibus excipiebantur, quibus peractis proverbium emanavit. Ite foras Cares, [illegible] servi, non amplius Anthesteria.* Lil. Girald. Synt. 17 de Diis gent. *Simili festivitate Domini exceperunt servos liberalibus conviviis, &c. Athenienses ferè sunt usi Cretenses in Mercurialibus suis, in Peloriis Thessali, Athenienses in Anthesteriis, & existimant Eruditi originem traxisse hoc festum ex Scenopegiis populi Judaici &c.* Fungerus in lib. 43. Just. *Ex Deuteron. 16. Et epulaberis in festivitate tua, tu, filius tuus, & filia, servus tuus & ancilla.*

(b) *Dionysia hic sunt.* Act. 1. Sc. 1. *Apud eum Miles Dionysia agitat.* Act. 4. Sc. 4.

car il n'eſt pas content d'avoir marqué par deux fois qu'on celebroit par toute la Ville d'Athenes la Fête de Bacchus, que Chremes avoit convié la plûpart de ſes voiſins, & qu'on avoit fait chez lui grande dépenſe ; mais il fait dire encore à Syrus (*a*) dès la Scéne 3. du 2. Acte, voyant Bacchide approcher avec Antiphile & leurs ſervantes au nombre de plus de dix : Bons Dieux ! que de gens, ils ne ſauroient tenir dans la maiſon, que mangeront-ils, & que boiront-ils ? car ce n'eſt pas l'ordinaire que dans la Ville les Valets demeurent en foule à ſouper où les Maîtres ſont priez, & quand même ils y demeureroient, on ne ſe met pas fort en peine de ce qu'ils doivent manger, parce que les reſtes de la table des Maitres ſont bien petits, s'ils n'y ſuffiſent ; ſur-tout à des Eſclaves, tels qu'étoient ceux des Atheniens, qu'on traitoit toûjours aſſez mal. Mais par ce diſcours Syrus fait voir que Bacchide qui étoit la Maîtreſſe de Clitiphon fils de ſon Maitre, & qui paſſoit neanmoins pour celle de Clinias ſon ami, ne devoit pas être ſeule à la table, puis qu'on n'étoit pas en peine de la traiter ſeule. Et dans (*b*) la Scéne 1. du 3. Acte, Chremes racontant à Menedeme le deſordre & la dépenſe de ce feſtin qu'il avoit fait à Bacchide, comme Maitreſſe de Clinias, je ne lui ai donné qu'une fois à ſouper avec celles qui l'ont accompagnée ; mais s'il falloit recommencer, je ſerois ruiné. Or ſi Chremes n'avoit traité que Bacchide & Clinias à ſa table, ſeroit-il pas impertinent de lui faire faire ce diſcours, & s'il n'avoit donné à manger à toutes ſes ſervantes qu'avec ſes valets, auroit-il eu ſujet de craindre d'être ruiné par un ſecond feſtin, dont il eût pû s'acquiter par une piece de bœuf, un plat de feves, ou quel-

(a) *Ancillas plus decem. Act. 3. Scen. 1. Egomet & convivas mo-rr. Act. 1. Sc. 1. Ancillarum gregem. Act. 2. Sc. 3. Dii boni! Quid turba eſt ? ædes noſtræ vix capiant, quid comedent, quid ebibent ? Act. 2. Sc. 3.*

(b) *Ei unam cœnam atque ejus comitibus dedi, ſi iterum, &c.*

quelque autre viande encore de moindre prix ? Et ce qui me ſemble de plus conſiderable en ce rencontre, eſt que le Poëte ayant voulu conſerver Antiphile dans un état de modeſtie entiere, ſelon le caractere qu'il lui donne dans toute la Comedie, (a) il fait adroitement qu'on la ſepare de toute la troupe de Bacchide, & qu'on la met dans l'appartement & auprès de Soſtrate Mere de Clitiphon, qui n'aſſiſte point au feſtin. Examinez bien toutes ces circonſtances, & vous jugerez que toutes les ſervantes de Bacchide avec Syrus, Dromo, & les autres valets avoient tous enſemble fait la débauche, ſelon la coûtume de cette fête à la table des Maitres, où lors il n'étoit pas ſéant qu'Antiphile, dont le Poëte fait une honnête fille, pour en faire une honnête femme, fut preſente : autrement en la conſiderant ſeulement comme une compagne de Bacchide, il n'eût point été dans la bienſéance qu'elle eût mangé à la même table ; ou ſi on l'eût regardée comme une fille de ſa ſuite, il n'étoit pas contre la raiſon qu'elle mangeât avec les autres. Et pour ne laiſſer aucun ſcrupule en cette matiere, nous voions clairement dans (a) Athenée, qui recite en divers endroits pluſieurs choſes arrivées parmi ceux qui celebroient les fêtes appellées Chytres & Choes, qui faiſoient partie des Antheſteries, qu'on faiſoit en ce temps dans la Ville d'Athenes grande débauche, où les chefs de la famille aſſembloient des femmes publiques, Muſiciens, Danſeurs, Boufons, Joüeurs de paſſe-paſſe & autres ſuppôts du Dieu Bacchus, avec ceux de leur connoiſſance & leurs domeſtiques. Ce qu'on ne peut pas entendre chez les bons Auteurs Grecs autrement, que pour leurs valets. Ce qui convient aſſez bien à l'hiſtoire de notre Comedie, où nous trouvons Bacchide, ſes ſervan-

(a) *Ad tuam matrem deducetur. Act. 2. Sc. 13. Ea quæ nunc eſt ad uxorem tuam. Act 3. Sc. 3.*

(b) *Athen. lib. 4. c. 1.* ἐπεισβάλλουσιν ὑμῖν οἱ κὰν τοῖς χύτροις. Ἀθήνησι λειτουργήσαντες. *Ibi Caſaub.* τῶν Διονύσου τεχνιτῶν.

vantes & les valets de Chremes avoir paſſé toute la nuit en feſtin dans ſa maiſon, & ſans doute à ſa table, ſuivant la coûtume & la licence des Antheſteries, hors leſquelles je n'eſtime pas que Chremes eût ſouffert que des femmes de cette vie euſſent mangé chez lui avec ſon fils, & en ſa préſence. Je pourrois ajoûter une infinité de ſemblables obſervations de pluſieurs graves témoins, avec leſquels il me ſera plus glorieux d'encourir votre cenſure, que de bien rencontrer à votre goût. Mais c'eſt aſſez pour vous montrer que ſi les Grecs aux fêtes de Jupiter, de Mercure & d'autres Dieux ont donné cette licence à leurs valets, il ſeroit bien étrange qu'ils ne l'eûſſent pas fait en celles de Bacchus l'Auteur de la débauche & des deſordres.



CHAPITRE X.

De Plusieurs Fêtes de Bacchus celebrées à Athenes.

(a) PAROLES DE Mr. MENAGE.

Voilà toutes les Fêtes de Bacchus celebrées par les Atheniens.

Replique de Monsieur l'Abbé d'Aubignac.

SI vous avez eu dessein de nous abuser en cet endroit, il n'y falloit pas oublier vos subtilitez ordinaires, il falloit embarasser votre sentiment, ajoûter une correction imperceptible après cette affirmation si hardie, apporter plusieurs contrarietez de quelques Glossateurs pour vous sauver dans la foule, en un mot faire comme par tout ailleurs, c'est-à-dire, donner à connoitre aux Savans que vous pensez le contraire de ce que vous écrivez. Mais si vous êtes abusé vous-même, il est à propos de vous en avertir, & d'empêcher un Lecteur de bonne foi de vous suivre dans cette erreur.

Sachez donc, Monsieur, que les Atheniens celebroient en l'honneur de Bacchus beaucoup d'autres Fêtes grandes & fameuses; outre les trois dont vous avez parlé, même sans sujet.

(b) Ils avoient entre autres au mois Pyanepsion les Apaturies qui duroient trois jours selon la plus saine opi-

(a) *Pag. 27. ed. 2. p. 52.*

(b) πυανεψιῶνος δὲ Ἀπατούρια. *Theophrast.* περὶ ἀδολεσχ.

opinion, & non pas quatre, comme ont dit Hesychius & Simplicius, & qui faisoient néanmoins cesser (*a*) toutes les Jurisdictions d'Athenes pendant cinq jours. En cette Fête Bacchus étoit surnommé *Chevre noire* (*b*); Elle fut instituée en son honneur (*c*), bien qu'au second jour on sacrifiât à Minerve & à Jupiter; & même les femmes à Ceres surnommée Courotrophe. (*d*) Elle fut aussi celebrée par les Samiens au rapport d'Herodotée, & par les Trœzeniens selon Pausanias en ses Corinthiaques; mais l'origine en étoit particuliere aux Atheniens: car ayant guerre avec les Bœotiens, Xanthius fit appeller en duel Tymoëtes Roi d'Athenes, lequel ayant réfusé le combat, Melancthe l'accepta pour lui, & pour la gloire des Atheniens; mais Xanthius approchant pour se battre, Melancthe apperçut qu'il étoit suivi d'un autre homme vêtu d'une peau de chevre noire, dont ayant fait plainte, comme d'une supercherie, Xanthius tourna la tête pour voir qui l'avoit accompagné, & sur ce moment Melancthe lui porta un coup d'épée dont il le tua, & pour cela quelques-uns nomment cete fête la solemnité des Tromperies (*f*); Or l'on estima que ce phantôme étoit Bacchus, & pour cela les Apaturies furent instituées en son honneur: & c'est où l'on avoit accoûtumé d'immatriculer (*g*) dans les Regîtres publics avec grandes ceremonies, les enfans naturels, comme aux Thargelies les adoptifs.

Ascholia étoit encore une fête d'Athenes (*h*) à l'honneur

(a) *Ath. Liv.* 4.
(b) μέλαναιγὶς.
(c) *Procol. in Tim. co.* 1. τὰ Ἀπατούρια ἑορτή τις ἦν εἰς Διόνυσον, ubi *videre est originem festi & explicationem Philosophicam. Etym.* Ἀπατέρια ἑορτὴ ἐπιτελουμένη τῷ Διονύσῳ *& alii complures.*
(d) Κουροτρόφῳ θύουσι.
(e) *In vit. Hom.*
(f) *Budæus ex Euseb. Chron. fallaciarum solemnitatem* παρὰ τὴν ἀπάτην ἀπατῶν. *Suid. Charicl. in caten.*
(g) *Etymol. Isæus orat.* ὑπὲρ τοῦ Ἀπολλοδώρου κλήρου.
(h) *Thetzes in hes. Suid. Phurn. Schol. Arist. in Plut. Sesych. virg. Georg.* 2.

neur du même Dieu, en laquelle on fautoit d'un pied fur des outres, frottées d'huile & pleines de vin: & quiconque y pouvoit demeurer ferme, en emportoit une pour le prix de fon addreffe: mais s'il tomboit, il donnoit à rire à toute l'affemblée. Quelques-uns la (a) comptent entre les fêtes du mois d'Antefterion, outre les trois que vous avez alleguées. Mais perfonne bien entendu aux Antiquitez d'Athenes ne les a confonduës comme vous, avec les Choës, & fi vous euffiez bien examiné ce que dit Meurfius de l'une & de l'autre de ces fêtes, il ne vous eût pas arrivé d'en parler comme vous avez fait. Voyez auffi Athenée quand il décrit les Choës fort au long, s'il dit une feule parole des fauts qui fe faifoient aux Afcholies.

A la fin du mois Munychion étoient les (b) Demetriades, fêtes de Bacchus, mais dans lefquelles on reprefentoit Demetrius fur le Theatre, comme s'il eût été traîné par tout l'Univers, & qui pour cela porterent fon nom.

Quant à celle qu'ils appelloient Theœnia, (c) elle étoit propre non feulement aux Atheniens, mais à tout le païs d'Attique: & le mot de Theognia (d) qui fe voit dans Demofthenes, & qui l'interprete après pour une Fête, eft fans doute une faute de l'impreffion, comme a bien obfervé un Savant (e) de nôtre fiecle, & il faut lire Theœnia.

Mais il ne faut pas oublier que dans le même lieu, Demofthenes parle de la fête Jobacchée, celebrée par les mémes Atheniens à l'honneur du même Dieu.

Nous en trouvons une autre nommée Phellos, par où le Scholiafte d'Ariftophane (f) dit que les Atheniens com-

(a) *Hofpin.* 1. *c.* 10. *de Orig. Feft. Meurf. Græc. fer.* 1. *Athen. liv.* 10. *c.* 12.

(b) *Plut. in Demet. Athen. lib.* 12.

(c) *Hefych. harpocr.*

(d) *Cont. Near.*

(e) *Meurf. Græc. fer. in Theog.*

(f) *In nubi b.*

commencoient les Dionysiaques, dont neanmoiens Suidas écrit qu'elle étoit separée.

La fête des Rameaux, dite Oscophoria, instituée par Thesée à son retour de Créte, étoit aussi en l'honneur de Bacchus & en memoire d'Ariane, ce qui se connoît non seulement par les paroles expresses de Plutarque (*a*): mais aussi parce que deux des jeunes garçons qui la celebroient vêtus en femmes, portoient des branches de vignes chargées de raisins meurs; & je ne puis être de l'advis d'un Savant (*c*) de nôtre temps, qui rend cette fête dependante de celle qu'ils nommoient Scira, fondé seulement sur ce que les jeunes garçons qui disputoient lors à la course, prenoient leur lice du Temple de Bacchus à celui de Minerve, surnommée Scirade, parce que cette fête des Rameaux étoit celebrée (*d*) lors de la maturité des raisins au mois Pyanepsion, c'est-à-dire Octobre, auquel Thesée étoit retourné de la défaite du Minotaure; & l'autre le douziéme jour du mois de Scyrrhophorion, d'où même il prit son nom (*e*), & qui tombe dans les premiers jours de Juin; auquel temps les raisins ne peuvent être meurs: Outre qu'il n'est pas bien constant que cette fête Scyra fût de Minerve Scirade, car il y a des Autheurs (*f*) qui l'attribuent à Ceres & à Proserpine.

On trouve aussi chez les Atheniens un Temple de Bacchus, surnommé le droit DD. & un autre sous le nom de Libre ou Liberateur (*g*), & selon l'opinion des Savans des (*h*) Fêtes de ce même tître, comme il y en avoit une à Jupiter (*i*) Liberateur chez les Plateœns

(a) Διονύσῳ καὶ Ἀριάδνῃ χαριζόμενοι. *In Thes.*
(b) *Procl. in Chresto.*
(c) *Meurs. Græc. fer.*
(d) *Plut. in Thes.*
(e) *Strab. l. 9. scol. Arist. concion.* Σκιροφοριῶνος τῇ δωδεκάτῃ.
(f) *Scol. Arist. concion. Steph. in* Σκιρος ἄλλοι δὲ Δήμητρι καὶ κόρῃ.
(g) Βάκχου ἐλευθερίου. *Pauf. Attic. DD. Athen. l. 4. c. 24.*
(h) *Hospin. Append. de Fest. Orig.*
(i) *Plut. Problem.*

tiens (*a*), & une autre chez les Samiens à l'Amou (*b*), ſous le même titre.

Celles qu'ils nommoient Aloa, ſont attribuées p plusieurs à Bacchus, par quelques-uns à Ceres, & p les autres à tous les deux enſemble; & Meurſius bien corrigé l'Etymologique qui l'attribuë à Minerve.

Les Periphallies (*d*) ou Phallagogies, furent des cé remonies d'Athenes myſterieuſes & mal honnêtes, que quelques-uns (*e*) ont miſes entre les petites Bacchanales, & que d'autres (*f*) veulent avoir été une Proceſſion des grandes.

La Rhapſodie (*g*) ou la fête des Chantres tomboit dans les Bacchanales, & vraiſemblablement étoit d'Athenes, mais elle n'a pas toûjours duré.

Les Canopharies que Demarchus (*h*) donne à Bacchus chez les Atheniens, où les jeunes filles portoient dans des paniers d'or, les premices de toutes ſortes de fruits, ſont par d'autres attribuées à Diane, (*i*) aſſurant que les jeunes filles faiſoient cette offrande quand elles étoient ſur le point de ſe marier pour en faire une excuſe à cette Déeſſe de chaſteté.

D'autres encore en font une partie des grandes fêtes de Minerve (*k*) : Il ſe peut faire neantmoins que cette ceremonie ſe ſoit obſervée aux fêtes de toutes ces trois Divinitez; vû même que les paroles de Demarchus ſont bien expreſſes pour montrer qu'elle appartenoit à Bacchus.

(a) *Strab. l. 9. Pauſan. Boeot.*
(b) *Ath. l. 13.*
(c) *Grac. fer. Alciphron. etym.* Ἀλῶα ἑορτὴ Ἀθηνᾶς. Hesy. Ἀλῶα ἑορτὴ Ἀθήνησιν.
(d) *Heſy. Phur.*
(e) *Hoſpin. de Orig. Feſt. l. 2. c. 11.*
(f) *Meurſ. Grac. fer.*
(g) *Athen. l. 7.*
(h) *In carmin. Dionyſ.* κατὰ τὴν τῶν Διονυσίων ἑορτὴν ἐκαν…
(i) *Schol. Theocr. Idyll. 2.*
(k) *Heſych. harcopr. Demoſth.*

J'y pourrois ajoûter les fêtes de Bacchus Champêtres, dites Agrionia (*a*), & celles qu'ils nommoient Cholas (*b*), que les Auteurs attribuent à tous les peuples de la Grece.

Les Omophagies (*c*) ausquelles ils mangeoient les entrailles des Boucs & faisoient les enragez, étant environnez de serpens.

Ambrosia celebrée au mois Leneon en l'honneur du même Dieu selon Proclus (*d*) Tzetzes, Moschopule & autres.

Celle que l'on nommoit Thalysia, en l'honneur de Bacchus & de Ceres, & principalement de Bacchus selon Menander. (*e*)

Neænia celebrées (*f*) au temps des vins nouveaux, semblable à celle que les Latins celebroient à la fin de Septembre (*g*) ou au commencement d'Octobre, dite Meditrinalia. (*h*)

Car pour celle qu'ils nommoient Protrygée (*i*), celebrée un peu devant les vendanges, elle fut commune à Bacchus & à Neptune, bien que le nom soit (*k*) particulier à Bacchus : & Achilles Tatius (*l*) la fait propre aux Tyriens, encore que ce surnom soit Grec, & qu'elle soit vraisemblablement venuë d'Athenes.

Mais sans davantage examiner les Auteurs sur ces nobles ruines de l'antiquité, vous voiez bien, ce me semble, que les Atheniens celebroient à l'honneur de Bacchus, beaucoup plus de fêtes que vous n'avez pensé, & je m'asseure que doresnavant vous n'avancerez pas si har-

(a) *Plut. quæst. Rom. sed locus emendandus ex Meursio.*
(b) *Hesych.*
(c) *Arnob. l. 5. Idem Protrep.*
(d) *In Hesiod. 2. ἔργα καὶ ἡμέρ.*
(e) *Menand. Rhetor. περὶ λαλίας.*
(f) *Hesych. long. l. 2.*
(g) *Vet. Cal. Hosp. Alex.*
(h) *Festus.*
(i) *Hesych.*
(k) *Ælian. c. 3. l. 41.*
(l) *Lib. 2.*

hardiment des propoſitions, dont l'erreur ſe peut connoitre par la ſimple lecture des bons livres, ou du moins que vous les lirez avant que de parler ainſi. Quelque ſoin pourtant que j'aie pris dans cette recherche, je ſerai plus retenu que vous, & je ne voudrois pas aſſurer de les avoir toutes rencontrées, ni même, que toutes celles-là fuſſent abſolument en l'honneur de ce faux Dieu, tant il eſt difficile de connoitre au vrai ce qui concerne la Religion des Payens, parce que bien ſouvent tous leurs Dieux ſe reduiſent en un, par les hauts raiſonnemens de leurs Philoſophes & ſouvent au contraire chacun d'eux ſe diviſe & ſe multiplie par les ridicules ſuperſtitions du peuple.



CHAPITRE XI.

Des petits & des grands Mysteres de Ceres, & des petites & des grandes Bacchanales.

PAROLES DE Mr. MENAGE.

Voilà toutes les fêtes de Bacchus, celebrées par les Atheniens, dont je ne vous eusse pas fait ici une si ample description, si je n'eusse veu que vous les avez confonduës avec celle de Ceres Eleusine; car ce sont celles-là que les Anciens ont appellées par excellence les grands & les petits Mysteres, que vous prenez neantmoins pour les grandes & petites Bacchanales. Cette erreur vous est commune avec beaucoup de savans personnages, & même avec le grand Scaliger.

Replique de Monsieur l'Abbé d'Aubignac.

SI vous vous étiez contenté de suivre une opinion contraire à celle de ces grands Personnages, il n'y auroit pas lieu de vous reprendre, & je me contenterois de vous dire, que je tiens pour eux. L'estime qu'ils ont acquise dans la Republique des Lettres, & les ouvrages illustres, dont ils ont enrichi la posterité, rendroient mon parti aussi considerable que le votre; les sentimens sont libres, sinon dans les questions que l'on ne peut defendre, sans blesser l'interêt de la Religion que l'on professe, ou les maximes de l'Etat où l'on est resolu de passer sa vie; par tout ailleurs il n'y a ni peril ni honte de resister à la croiance d'autrui; & pour être seul de son avis,

vis, on ne court point fortune d'être traité d'heretique, ou de rebelle : & c'est en effet comme vous en deviez user ; mais de condamner Scaliger & d'ignorance & d'erreur avec tant d'assurance, je ne sai par quel droit ni par quelle raison vous l'avez entrepris. Je vous estime infiniment, & je croi que vous avez beaucoup lû ; mais vous ne faites que d'arriver dans l'empire des lettres ; vous n'y êtes pas encore établi, au lieu que Scaliger y porte dès long-temps avec l'aveu public le titre de Grand. Son merite est approuvé, sa doctrine admirée, sa reputation soutenue de plusieurs années, & son credit le rend en plusieurs nobles contestations Chef de parti. Souffrez donc que j'appelle de votre jugement à la gloire de son nom, & que par la même autorité que vous avez prise de me condamner avec lui, je prononce contre vous-même, que c'est usurper une puissance qui ne vous est pas dûë. Et puis je trouve que tous les fameux Savans, bien loin de le traiter comme vous faites, n'en parlent jamais qu'avec grand Eloge ; mais de vous je n'ai rien encore trouvé, parce que vous leur êtes inconnu : ainsi puis qu'ils ne vous connoissent point, vous trouverez bon que je ne prefere pas aux sentimens de Scaliger, ceux d'une personne dont le nom n'est pas assez splendide pour être reveré, ni la puissance assez bien établie pour me proteger. Je sai bien que l'opinion que vous avez mise en avant, qui n'est pas la votre, n'a peut-être pas moins d'illustres partisans que la mienne ; aussi ne la veux-je pas condamner d'erreur. Je puis, sans me dementir, leur laisser la liberté que je me suis donnée ; & sans leur faire injure, soutenir que l'opinion de ces grands personnages que j'ai suivie, n'est pas moins raisonnable que l'autre.

Premierement il faut demeurer d'accord qu'il n'y a rien de plus difficile aux Savans que de reconnoître au vrai les anciennes ceremonies des nations, soit en la Religion, soit aux Magistratures, soit dans les choses qui regardent les particuliers. Il en arrive tou- autre-

autrement que des autres ſciences, dont le temps eſt le pere, & qui peu à peu ſortent des tenebres de leur naiſſance par les obſervations que l'on fait de jour en jour ſur leurs principes. L'Aſtronomie n'eſt devenuë belle qu'en vieilliſſant; la Phyſique s'eſt illuminée par une longue ſuite d'experiences, & les Arts s'enrichiſſent par les efforts que les derniers font pour donner la perfection aux choſes que d'autres ont commencées : mais toutes les coûtumes de l'antiquité changent peu à peu dans le cours des années, & ce changement en cauſe toûjours à la fin la ruine totale; elles ne viennent point juſqu'à nous avec la pureté de leur inſtitution, & nos yeux ſont trop foibles pour les découvrir juſque dans leur berceau. Les ſiecles écoulez entre le temps de leur origine & le nôtre, ont fait un grand chaos que l'on ne ſauroit traverſer, une nuit obſcure dans laquelle nous n'avons point de flambeau qui nous puiſſe conduire. Ainſi après cent ans nous ne reconnoiſſons plus quelles ont été les loix de nos Peres, leur habillement, ni leur langage. Nous voions dans Athenée les doctes diſputer entr'eux des jeux de leurs ancêtres, des étoffes qu'ils portoient, du nombre & de la forme de leurs repas, & de cent choſes pareilles qu'ils ne ſavoient plus : & nous ne pouvons reconnoitre bien clairement quelle fut autrefois la Royauté des Ribaux, l'Oriflambe, les Chevaliers Bannerets, & mille autres ſemblables coûtumes des premiers Gaulois.

Les Romans ſoit en Proſe ou en Vers, ont contribué beaucoup à nous rendre ignorans en cette matiere ; car ayant d'ordinaire écrit des choſes fort éloignées de leur temps, & des hiſtoires arrivées dans le ſiecle des Fables, ils en ont ſuppoſé toutes les ceremonies ſelon la neceſſité de leur ſujet, & la force de leur imagination, parce qu'ils ne les ſavoient pas ; ou s'ils en avoient quelque reſte, ils les ont deguiſées, en les accommodant aux mœurs de leur ſiecle, afin de rendre leurs écrits merveilleux par quelque belle image des choſes anciennes, & vraiſemblables par quelque rap-

port à celles que l'on obfervoit de leur temps : ou bien ils ont tranfporté ces coûtumes d'un païs dans un autre, d'une fuperftition populaire ils en font une Religion toute fainte, & d'une bagatelle qui ne leur fembloit pas defagreable, une merveille importante. Ainfi trompent-ils leur pofterité par l'adreffe de leur efprit, & jettent par tout la confufion & l'ignorance.

Davantage nous voions que des Poëtes autant éloignez les uns des autres que les avantures dont ils parlent, donnent les mêmes coûtumes à des Nations bien differentes; les derniers marchants fur les pas de ceux qui les ont devancez : & d'autres au contraire qui feront contemporains, fuivants la diverfité de leur genie, en emploiront de bien differentes pour un même peuple ; & même fouvent les uns appliquent à la Politique celles que d'autres auront données à la Religion : ou bien celles qui concernoient le gouvernement de l'Etat, deviennent des myfteres. Enfin pour mettre tout en œuvre, ils mettent tout en defordre; & fi l'on admire celui qui trouva le moien de favoir combien & quel metal imparfait l'Orphevre avoit mêlé à l'or de cette Couronne fameufe d'un Prince de Syracufe, il faudroit certes eftimer divin l'efprit qui pourroit decouvrir ce que les ingenieufes penfées des Poëtes ont ajouté à la verité des chofes anciennes, & jufqu'à quel point on les doit croire.

Que fi nous avions les Livres des Eumolpides de Grece, & des Augures de Rome, avec l'intelligence du langage qui leur étoit particulier, on auroit certes de quoi convaincre les opiniâtres, & juger fouvent en dernier reffort les differentes opinions des Savans fur le fait de ces vieilles Religions : mais nous n'avons pas feulement un feul de ces anciens Auteurs, qui s'étoient donné la peine d'en écrire amplement pour en inftruire leur pofterité. Les Sacrifices de Sozibius ne font pas venus jufqu'à nous, ni les ceremonies de Neanthés, ni les myfteres de Melanctius, de Menandre, d'Hycefius, ni de tous les autres qui nous avoient donné

lumieres certaines pour lire la verité jusque dans les siecles passez. De sorte que nous n'en pouvons rien apprendre que par le recueil de quelques pieces répandues çà & là, & de quelques paroles jettées à la traverse dans les Auteurs qui nous restent, selon qu'ils en avoient besoin pour expliquer ce qu'ils traitoient, & non pas ce que nous cherchons. Et comme il est bien difficile de ramasser tout ce qu'ils en disent, ces grandes matieres étant comme un champ spacieux (a) où l'on peut bien trouver quelque chose plus qu'un autre; mais où personne ne pourra jamais tout rencontrer, il peut arriver souvent qu'une parole échapée par negligence ou mal entenduë par vingt personnes, étant bien examinée par un autre, servira de lumiere à vingt passages que l'on croyoit inexplicables, ou leur donnera un sens tout contraire à celui qu'on avoit pensé le meilleur. Pour moi je compare ces doctes Compilateurs à des gens qui fouilleroient sous le debris d'un grand Palais dès long-temps ruiné, pour trouver les pieces de quelque precieux vase rompu; car comme pour les chercher, il faut remuer de grands monceaux de terre & de marbre, emploier bien du temps, & souffrir beaucoup de peine; & après tout il est presque impossible qu'il n'y en ait quelqu'une de perduë ou reduite en poudre; & quand on les auroit toutes trouvées, on n'auroit toûjours qu'un vase rompu, dont les pieces ne pourroient jamais se rejoindre. De même les Sçavans qui font les recueils concernants l'Antiquité, remuent beaucoup de Livres, consomment bien des nuits, & consultent les reliques de plusieurs Nations, pour amasser des fragmens, dont jamais on ne peut composer un ouvrage parfait, ni donner une connoissance bien asseurée de ce qu'ils pensent avoir decouvert.

Mais s'il faut tirer de ce chaos quelque ordre de ceremonies touchant la Religion des Payens,

 les

(a) *In quo alius alio plura invenire potest, nemo omnia. Auson.*

les plus grands travaux y ſont preſque inutiles, & (a) la plus profonde lecture en donne toûjours peu de ſatisfaction. Car comme toutes ces choſes étoient myſterieuſes, elles ont preſque toûjours été cachées, elles n'étoient ordinairement pratiquées que dans les tenebres, & la qualité la plus neceſſaire à ceux que l'on y recevoit, (b) étoit le ſilence : c'étoit un crime que d'en parler, un ſacrilege de les divulguer, & une impieté digne de la foudre de les communiquer aux profanes; ainſi nommoit-on tous ceux qui n'étoient point admis en quelque Confrairie. Et quand il s'eſt trouvé quelqu'un aſſez hardi pour en decouvrir quelque choſe, ce n'a jamais été qu'en paroles obſcures, & ſujettes à diverſes interpretations : le veritable ſens en eſt demeuré dans l'eſprit de celui qui les a dites, & le ſecret à la devotion des Confreres qui en avoient l'intelligence. Ce que je pourrois juſtifier par les témoignages des plus fameux Auteurs. Mais pour vous faire voir combien nos penſées peuvent être éloignées du veritable ſentiment des Payens au fait de leur Religion, & combien nous courons fortune de nous tromper au jugement que nous faiſons des differentes manieres dont ils honoroient leurs faux-Dieux. Qu'il vous ſouvienne qu'autrefois les (c) Chrétiens parloient des myſteres de l'Evangile ſi ſobrement, & avec tant d'obſcurité, que les infidelles les accuſoient d'égorger un homme dans leurs aſſemblées, d'en boire le ſang, & d'en manger la chair, & de faire des choſes fauſſes & ridicules. Vous pouvez juger par là, que nous pouvons auſſi aiſément nous abuſer dans leurs myſteres, comme ils s'abuſoient dans les nôtres.

La difficulté de les connoître eſt encore plus grande, pour ce qui concerne le culte de Bacchus & de Ceres, parce qu'ils avoient caché la production, les qualitez & l'i-

(a) *Ovid. de Arte. L. 2.*
(b) *Tertullian.*
(c) *Norunt fideles &c. Aug. & alii. Tertul. Minut. &c.*

l'usage du pain & du vin sous des allegories inventées par les plus subtils Philosophes, & d'autant plus venerables que la plûpart des Confreres ne les pouvoient expliquer : Il n'y a jamais eu de superstition Payenne dont il fût moins loisible de parler. (*a*) Tertulien dit qu'ils y gardoient le silence, parce que tout en étoit honteux a dire. Et s'agissant un jour à Rome du privilege de ces Prêtres touchant leurs secretes ceremonies, (*b*) Auguste renvoia tout le Conseil, & demeura seul pour ouïr & juger leur different, parce qu'il avoit été reçû dans la confrairie : Aussi fit-on perdre la vie à deux jeunes-hommes, qui par mégarde (*c*) entrerent dans le Temple de Ceres au temps de ses mysteres, dans la Confrairie desquels ils n'étoient point initiez, afin qu'ils n'en parlassent jamais; & Justin dit qu'ils n'ont rien eu de plus remarquable que le silence. Voiez (*d*) Meursius au Chapitre XX. où il cite à ce propos les textes de cent Auteurs.

Ce respectueux silence des Payens touchant ces secrets de Religion, nous a toûjours ôté les moiens de reconnoître la verité de ce qui se passoit dans ces assemblées, qu'ils estimoient Saintes, & que l'Evangile a justement condamnées d'erreur & de sacrilege. Mais il y a bien plus; car le pain & le vin étant les deux soûtiens de la vie humaine, & dont l'usage est presque toûjours conjoint, il y a eu beaucoup de ressemblance entre les mysteres de Bacchus & ceux de Ceres; & leurs fêtes aussi bien que leurs sacrifices n'ont presque jamais été separez. (*e*) Dans les Apaturies qui étoient des fêtes de Bacchus, les femmes faisoient en plein carrefour des sacrifices à Ceres, surnommée Courotrophe, ausquels il n'étoit pas permis aux hommes d'assister.

(a) *Tertul. ad Valent.*
(b) *Sueton. in August.* I.
(c) *Livius, lib.* 32.
(d) *Meurs. Eleus. cap.* 20.
(e) *Herod. in vit. Hom. Hesych. Pausan.*

(*a*) Lernæa étoient en l'honneur de Ceres, selon Pausanias, & tout ensemble de Bacchus & de Proserpine, (*b*) selon une vieille inscription qui le porte en termes exprés.

Thalisia celebrées après la recolte des fruits de la terre, n'étoient pas moins à (*c*) Bacchus qu'à Ceres, & Virgile les a conjoints en son invocation dans ses Georgiques, comme ils l'étoient en leur puissance.

Et quand (*d*) Demetrius eut donné le nom de Demetries aux Dionysiaques, ce fut un grand sujet de confusion entre ces fêtes de Bacchus & celles de Ceres, qui étoient ainsi nommées. Les mysteres d'Eleusis même leur étoient communs.

(*e*) Suidas écrit que les paniers portez par les femmes le 4. jour de la Fête, étoient sacrez à Bacchus, & aux deux Déesses Eleusiniennes.

Une vieille inscription en appelle les femmes consacrées à Bacchus, à Ceres, & à Proserpine; & (*f*) Arthemidore après plusieurs autres nomme Bacchus president aux mysteres d'Eleusis avec Ceres & Proserpine. D'où vient aussi que Tertullien attribua à Ceres un secret de leur Religion, que la pudeur ne me permet pas de divulguer, & que (*g*) d'autres veulent être des mysteres de Bacchus; Et (*h*) Aristophane parlant des danses & des ceremonies des Thesmophories, en appelle Bacchus le Chef, le Conducteur & le Maître. Or cette communauté de Fêtes & de Sacrifices entre ces deux fausses Divinitez, jo-

(a) *In Corinth.*
(b) *Vet. Inſ. Sacratæ apud Lernam Deo Libero & Cereri & Cora.*
(c) τῇ Δήμητρι καὶ τῷ Διονύσῳ. *Man. Rhot.*
(d) *Plut. in Demet. Pollux, l. 1. c. 1.*
(e) ἱερὰς τὰς κίστας τοῦ Διονύσου, καὶ τοῖν θεαῖν. *& Suid. Sacratæ apud Eleusinam Deo Baccho Cereri & Cora. Vet. inſ.*
(f) *Arthem. l. 2. c. 4. Adverſ. Valent. c. 1.*
(g) *Theodoret. l. 3.*
(h) *In Theſmoph.*

joûtant la confusion à l'ignorance, a presque en toute rencontre partagé les Interpretes de l'antiquité : les uns croyant que certaines choses qui se lisent dans les Auteurs, se doivent entendre de Bacchus, & les autres de Ceres ; & dans cette diversité d'opinions, ils changent & corrigent presque tous les passages qu'ils trouvent pour les rendre plus favorables à leur parti, ou moins avantageux à celui qu'ils veulent combattre.

(a) Les uns condamnent ceux qui font les ceremonies de l'Initiation des grands & des petits mysteres de Ceres, à Eleusis, quoi qu'il y ait beaucoup d'autres Anciens qui l'écrivent, & les autres rejettent tous ceux qui mettent celle des petits à Agra : & cette dispute n'est pas seulement terminée pour Hercule, en faveur duquel ils furent instituez.

(b) Quelques-uns disent que les Grands se celebroient tous les ans, & d'autres de cinq en cinq ans. Qu'il n'y avoit que deux Initiations, & d'autres qu'il y en avoit trois.

Le Pere Petau remet εἰκὰς dans le Scholiaste d'Aristophane, au lieu de ἐγγὺς, & ἐξάγουσι au lieu de ἐξάδουσι.

Scaliger dans Plutarque, Metagitnion pour Boedromion, & le P. Petau au contraire.

Dans Tertullien *epoptas* au lieu de *& portas*, & *epoptarum* au lieu de *& portarum*, ce que Casaubon appelle une divine conjecture, & dont quelques autres ne demeurent pas d'accord; Le P. Petau dans Tite-Live, l'An 554. pour 544.

Casaubon dans Plutarque en la vie de Demetrius μικρῶν pour μεγάλων, & le P. Petau au contraire; & τὰ πρὸς ἀγνείαν au lieu de τὰ πρὸς ἄγραν : ce que le P. Petau condamne, & remet τὰ πρὸ ἄγραν. Meursius corrige

(a) *Voy. Meurs. Eleus. & Petavius in Themist.*
(b) *Scal. de Emendat. Pet. in Themist.*

rige dans Plutarque καθ' ὁδὸν ἱερῶν, & veut qu'il y ait ἱερὸν : dans Philostrate il change δεῦρο μυεῖν en δεύτερον μυεῖν. Dans Stobée, ἂν δεῖ en ἄνδρα, dans Clement Alexandrin ἐπὶ σαίργα en ἐπὶ Ἄγρα, dans la vie de Phocion chez Plutarque καθαρῷ en κανθάρῳ, & l'ordre de plusieurs termes dans celle de Demetrius; enfin on n'y trouve que des contradictions continuelles, & des confusions presque inconcevables. Ce ne sont pas là pourtant les seules considerations, dont il est facile de defendre l'opinion de (a) Scaliger, d'Hospinian, & de ces autres grands personnages que j'ai suivis. Ces illustres Savans nous ont enseigné qu'entre les Fêtes de Bacchus chez les Athieniens on en celebroit deux principales, l'une nommée les grands mysteres au mois Boedromion, & l'autre les petits mysteres au mois Anthesterion, & ils fondent cette proposition sur les paroles de Plutarque en la vie de Demetrius. Vous soûtenez au contraire que tout cela n'est point veritable, & qu'ils ont pris les fêtes de Ceres pour celles de Bacchus; & vous n'en alleguez point d'autre témoignage ancien, que ces mêmes paroles de Plutarque en la même vie de Demetrius. De sorte qu'il faut seulement examiner si Plutarque en cet endroit a parlé des fêtes de Ceres, ou de celles de Bacchus.

La premiere chose qui vous a trompé sans doute est le mot de mystere, & vous avez crû qu'il étoit tellement particulier à Ceres, qu'on ne le pouvoit donner à pas une autre divinité Payenne : en quoi certes vous vous êtes bien abusé; car il est commun aussi bien que celui d'Orgies, que vous avez attribué seulement à Bacchus. Je commence par le dernier, & pour vous montrer qu'il est indifferent à toute sorte de fureurs divines, Diogenian appelle faire Orgies, que de celebrer les fêtes d'Adonis. Pausanias, Himetius, & Herodote donnent ce nom aux Kabiries,

(a) *Scal. de Emendat. l. 1. Hospin. de Fest. l. 2. c. 21. & alibi.*

, ou ceremonies des Coribantes, Plutarque aux secrets de l'Amour, aux Karnies d'Apollon, & aux Hyatyries de Minerve, Athenée aux Olympies d'Elide, Denis d'Halicarnasse aux fêtes de la Bonne-mere, & Aristophane aux fureurs des Muses.

Ce mot même convient à Ceres de la même sorte qu'à Bacchus, & avec autant d'energie. Homere chez Pausanias, (*a*) Ovide & Catulle donnent à ses mysteres le nom d'Orgies ; Theodoret l'applique indifferemment aux fêtes de Bacchus & de Ceres.

(*b*) Aristophane appelle Ceres la Reine des Orgies par deux fois, & tous les mysteres des Déesses Eleusiniennes, (*c*) Orgies venerables & Saints.

Quant à l'autre mot de mystere, il est sans doute general, pour expliquer toutes les secrettes ceremonies de religion : mais pour ne me pas engager dans une preuve trop longue, & peu necessaire, je me contenterai de montrer ici que les Grecs l'attribuoient indifferemment à plusieurs de leurs superstitions. Athenagoras appelle mysteres Teletes ou perfections, les Agraulies : & Plutarque les secrets de l'Amour. L'Etymologique donne le même nom aux Arrhephories de Minerve, Aristenet & Clement Alexandrin s'en servent pour les initiez aux fêtes de Venus, & Arnobe après eux les nomme inices secrets & inconnus ; & Ovide mysteres ; Hesychius & Suidas l'attribuent aux Centriades & Buphonies ; une vieille inscription nomme Mystes tous les Confreres des Thesmophories, Diodore & Varron appellent mysteres, & Teletes les fêtes des Cabeires de Lemnos ; & Eustatius celles des Corybantes, qui sont les mêmes, & qu'Athenagoras égale à celles d'Eleusis ; Macrobe, Diodore, Aristophane & son Scholiaste, Hesychius, S. Chrysostome, Arnobe, & une infinité d'autres ne

 les

(a) *Festa pia Cereris celebrabant Orgia matres. Met.* 10.
(b) ὀργίων ἀνάσσα. *In ran.*
(c) ὄργια σεμνὰ θεαῖν. *In Thesm.*

les nomment point autrement que myſteres. Phurnute le dit des Myſies d'Argos, Athenagoras des Pandroſies d'Athenes, Theodoret & Theophylacte des Priapées, Himerius & le Scholiaſte de Theocrite des Protelies, ou fêtes des Dieu du mariage, Ariſtophane des fêtes de Mercure, de Jupiter, & d'Adonis, Clement Alexandrin de celles de Jupiter Sabazien, Euripide de celle d'Apollon, & même dans Rome, au rapport de (a) Ciceron, ils avoient des fêtes & des ſecrets de Religion, qu'ils nommoient ſimplement myſteres, & qui n'avoient rien de commun avec ceux d'Eleuſis : Et pour achever ce diſcours, il ſuffit de voir Julius Pollux, qui met en toutes ſortes de fêtes, ces mots de myſteres & Orgies, myſtes & Orgiaſtes pour indifferens.

Ce ſeroit peu neantmoins, ſi je n'ajoûtois non ſeulement que ce mot convient à Bacchus; mais qu'il lui eſt particulier, & plus propre qu'à nulle autre Divinité. (b) Cælius Rhodiginus en ſera le premier témoin, quand il conte quatre ſortes de fureurs Divines, la Poëſie qui vient des Muſes, la divination d'Apollon, l'Amour de Venus, & les myſteres de Religion, dont Bacchus, dit-il, eſt l'Auteur & l'eſprit mouvant: Après lui viendra (c) Tertullien, qui ſemble mettre entre les fêtes de la bonne chere l'honneur de Bacchus; les Apaturies, les Dionyſiaques, & les Myſteres d'Athenes; puis Orphée & Heſychius, qui parlant de la fureur des miniſtres de ce faux-Dieu, les appellent Myſtes, & où Heſychius dit Teletes de Bacchus, Boulenger traduit myſteres : Et pour ſavoir combien les fêtes de Bacchus étoient myſterieuſes, il ne faut que voir Tite-Live, au 39. livre de ſon hiſtoire. D'où vient que la plûpart des Auteurs qui ſe veulent clairement faire entendre, quand ils parlent des myſteres

(a) *Epiſt. ad. Att. l. 6. l. 15. 24. Eurip. in Elect.* μυστηρίας ἐκ θεοῦ.
(b) *Lib. 7. c. 1. Ant. Lect.*
(c) *Apol. c. 39.*

de Ceres & de Proserpine, ajoûtent toûjours quelque parole pour ôter tout sujet d'en douter. Melanthius avoit intitulé les Livres qu'il en avoit faits les mysteres d'Eleusis, Justin & Libanius y mettent le nom de Ceres, Arnobe, Diodore & Athenée l'un & l'autre : Ciceron & Evagrius les expliquent, en disant que ce sont mysteres de nuit, & Alciphron les appelle les mysteres des Déesses.

De tout ce discours il resulte certainement que Plutarque n'ayant point nommé Ceres, ni temoigné par aucune autre circonstance necessaire qu'il entendoit parler de ses Fêtes, non seulement on pouvoit, mais on devoit l'entendre des mysteres de Bacchus. Et pour l'expliquer par lui-même, il nous enseigne en plusieurs endroits que les Atheniens celebroient au mois de Boedromion une grande fête en l'honneur de (a) Bacchus mysterieux (ce sont ses paroles) & qu'elle finissoit par une procession fort pompeuse d'Athenes à Eleusis, où ils le portoient avec dances, chants de musique & devotes acclamations : d'où paroît clairement qu'il y avoit de très-grands mysteres de Bacchus, qui se faisoient dans Athenes au même mois que les grands mysteres de Ceres se faisoient dans Eleusis.

Et je n'estime pas qu'on puisse dire selon la pensée de quelques-uns, que cette procession faisoit partie des grands mysteres de Ceres & de Proserpine, & que ce n'étoit qu'une solemnité d'un jour à l'honneur de Bacchus, en consideration de l'assistance qu'il rendit autrefois à Ceres selon la Fable, lors qu'elle cherchoit sa fille ; car cela n'est pas vraisemblable pour plusieurs raisons.

Premierement, le Bacchus reveré dans cette Fête, étoit un Bacchus de mystere, c'est à-dire, une divinité trouvée par les subtilitez, & les allegories des Theologiens du Paganisme, & non pas cet Heros de même nom, à qui les Grecs ont crû devoir l'invention du vin ;

(a) Ἴακχον μυστικόν. *In Phoc. in Alcibiad. &c.*

vin : car ce (*a*) Bacchus Heros fut lui-même autrefois durant sa vie après Hercule, & dans les Enfers après sa mort, receu dans la Confrairie des mysteres d'Eleusis, qui furent instituez plusieurs siecles auparavant sa naissance, & qui n'ont en rien changé depuis ce temps. Aussi trouvons-nous que ce Bacchus mystique étoit couronné de Myrthe en cette procession, & non pas de Lierre, étant lors consideré comme un sacré fruit de l'Amour de Jupiter, & non comme l'Auteur du vin. En quoi (*b*) Claudian s'est montré peu savant aux ceremonies d'Athenes, de lui avoir donné en cette pompe une couronne de Lierre : Vous pouvez voir les preuves de tout cela dans (*c*) Meursius, & vous n'en douterez pas, s'il vous souvient que ce Bacchus est surnommé mystique, qu'il étoit reputé (*d*) fils de Proserpine & de Jupiter, & petit-fils de Ceres, & qu'il étoit lors honoré comme un petit enfant dans le berceau. Ce que (*e*) Plutarque nous enseigne, écrivant qu'au temps de ces mysteres, les langes & les bandes dont on lioit le berceau mystique de ce Bacchus, parurent tous jaunâtres & de la couleur d'un mort, prodige épouvantable, & qui fut le presage de la perte de la liberté des Atheniens, sous les Rois de Macedoine ; car il seroit bien ridicule de soûtenir que le fils de Proserpine lors de l'enlevement de sa mere, eut été déja si grand, qu'il eût pû courir le monde avec Ceres son ayeule pour chercher sa mere. Outre que ce Bacchus mystique étant reputé fils de Jupiter, & non pas de Pluton, étoit né long-temps depuis cet enlevement & la recherche de Ceres, parce que selon la créance des Payens, (*f*) Proserpine étoit vierge, lors qu'elle fut enlevée par Pluton. Que

(a) *Plat. in Axioch.*
(b) *De Rapt. Prof. l.* 1.
(c) *Eleus. c.* 19. 27. *&c. Plat. in Axioch. Aristop. in Ran. & alii.*
(d) ἐκ Διὸς καὶ Περσεφόνης. *Diodor. lib.* 3. τὸν Διὸς καὶ κόρης. *Arian. de Exp. Alex. l.* 2.
(e) *In Phocion.*
(f) *Ovid. Metam. Claud. de Rapt. Prof.*

Que si cette procession eût fait partie des mysteres d'Eleusis, elle eût été celebrée dans cette ville, & non dans Athenes; car les Eleusiniens se soûmettant à la Republique d'Athenes, se reserverent par un privilege, auquel on n'a jamais contrevenu, ces mysteres de Ceres & de Proserpine, avec clause qu'ils ne seroient jamais celebrez ailleurs que dans leur ville. Le texte de (a) Pausanias y est formel; veu même qu'il y avoit dans Eleusis un Temple de Bacchus, d'où l'on eût pû porter son Idole en pompe dans celui de Ceres, & la rapporter dans le sien pour y être gardée. Aussi puis-je dire encore que cela étoit impossible, parce qu'auparavant la conquête de cette ville par les Atheniens, il n'y eût pas eu moien de le pratiquer, & ces mysteres fussent toûjours demeurez imparfaits, ce qui n'est pas à croire d'un secret de Religion, qu'ils estimoient le plus saint & le plus accompli; & la raison est, que ces Republiques d'Athenes & d'Eleusis, étant toutes deux souveraines, en assez mauvaise intelligence, & differentes en loix, en gouvernement, en mœurs, & sur tout en Religion, elles ne se fussent jamais accordées pour cette solemnité; & les Eleusiniens n'eussent jamais permis que les Atheniens fussent venus en leur ville au nombre de plusieurs mille hommes, comme étoit ordinairement cette procession, & dont la moindre partie étoit capable de s'en emparer, & de leur ravir la liberté, la puissance, & ce qu'ils avoient plus de soin de conserver, leur Religion.

Et ce qui leve toute difficulté sur ce sujet, est ce qu'écrit (b) Hospinian, fondé sur plusieurs passages de Plutarque. Que les grands mysteres de Bacchus, celebrez au mois de Boedromion duroient cinq jours, commençant au seiziéme, & finissant au vingtiéme par cette pompeuse & magnifique procession: & les grands mysteres de Ceres & de Proserpine celebrez au même mois,

(a) *In Attic. Plut. in Arist.*
(b) *Hospin. lib. 2. cap. 21. de Origin. Fest.*

mois, en contenoient 39. selon (*a*) Polyænus, le nombre en est incertain selon le (*b*) P. Petau, qui confesse ne l'avoir pas bien encore découvert, & (*c*) Meursius en conte neuf; mais avec tant d'incertitude qu'il n'en veut pas asseurer, & demande pardon, s'il ne peut avoir que des conjectures en une chose si peu connuë. Examinez bien ces raisons, & je m'assure que vous y trouverez au moins quelque sujet de douter, si Bacchus n'occupoit qu'un jour du mois de Boedromion: outre que vous avez tort de m'imputer que j'avois dit que les grands mysteres de Ceres ne duroient que cinq jours; car il n'y a pas une seule parole de Ceres dans tout mon discours: c'est à ceux de Bacchus que j'attribue ce nombre: aussi n'étoit-il question que de ses fêtes.

Je reviens donc à cette procession de Bacchus durant les mysteres de Ceres, & voici comment vraisemblablement tout s'est passé.

Avant que les Atheniens eussent reduit sous leur puissance les Eleusiniens, on celebroit dans Athenes les grands mysteres de Bacchus au mois de Boedromion, & dans Eleusis ceux de Ceres & de Proserpine au même mois; mais depuis la conquête d'Eleusis, les Atheniens considerant cette Ville comme un lieu de grande sainteté, & d'une devotion particuliere, y allerent en procession avec beaucoup de ceremonies à toutes leurs plus importantes & plus solemnelles fêtes: ce qu'ils n'eussent pû faire durant la distinction de ces deux Republiques, par les raisons que nous en avons deduites. Et entre leurs plus saintes processions furent celles (*d*) de Minerve-Scirade où le Daduche conduisoit l'évantail de la Déesse à Eleusis, celle des grandes Panathenées, où l'on

(a) *Polya. l.3.* (b) *Pet. in them.* (c) *Meurs. in Eleus. c. 21. Sed per quindierum spatium agitata: non hoc certo affirmaverim, novem dies obirvasse mihi videor, ac quibusdam certa dicam; de quibusdam conjectura tantum utar: cujus mihi venia danda in re obscura, &c.*

(d) *Suidas. Meurs. in Panath.*

l'on portoit ſon voile en la même Ville dans un vaiſſeau que l'on rouloit ſur terre avec pluſieurs machines; & celle des Bacchanales, quand ils y portoient ce Bacchus enfant myſtérieux de Proſerpine, dont la derniere y fut faite avec d'autant plus de raiſon, qu'il y avoit déja quelque communauté de myſtéres entre ces Déeſſes Eleuſiniennes & ce Bacchus myſtique, qui même avoit un Temple dans leur ville, comme nous avons déja dit : Et afin qu'on ne s'imagine pas que j'avance rien ici, dont les textes des Auteurs anciens ne ſoient mes garants auſſi bien que la raiſon : voici des termes qui nous enſeignent clairement cette verité, & où l'on ne corrige pas ſeulement une virgule; c'eſt du Scholiaſte d'Ariſtophane, ſur la Comedie des Grenoüilles, & qui ne les raporte pas pour ſoûtenir une chicane de Grammaire, car j'aurois peine à m'en ſervir; mais comme un fait certain, & une doctrine abſolument neceſſaire à l'intelligence de ſon Auteur. Les danſes des myſteres, dit-il, ſe font dans les prés & parmi les fleurs, où chacun porte une couronne de Myrthe, & Bacchus n'eſt pas ſeulement des Suivants de Ceres en ſes myſteres, mais il en eſt le Chef: il a ſon Temple dans Eleuſis, & (a) l'on celebre ces myſteres durant les Dionyſiaques. Par où nous voyons ſans aucune ambiguité que les fêtes de Bacchus & les myſteres de Ceres étoient celebrez en même temps, que Bacchus à qui les premieres étoient conſacrées, étoit le Preſident des autres, & que cette fameuſe proceſſion de Bacchus, où l'on portoit des couronnes de Myrthe, & (b) où l'on marchoit en danſant & en chantant des Hymnes ſacrez en l'honneur de Bacchus, repetant ſouvent le nom d'Iacche Iacche, n'étoit pas une ſimple ceremonie des myſteres de Ceres ſeulement; mais une ſolemnité des Dionyſiaques, par le moyen de laquelle ces deux fêtes étoient conjoinctes. Et je ne ſai comment un Savant moder-

(a) καὶ ἐν Διονυσίοις ἐτελεῖτο τὰ μυστήρια. *Schol. in Ran.*
(b) *Herod. l. 8.*

moderne prétend que cela ſe doit entendre des Antheſteries de Bacchus, & des petits myſteres de Ceres; car Ariſtophane en cette Comedie des Grenoüilles ne parle que de grands myſteres; & cette pompe avec ſes acclamations d'Iacche, Iacche, ne ſe faiſoit qu'au temps des grands; ainſi que nous le voyons bien clairement dans Herodote, même je n'ai point lû que durant les Antheſteries on fît aucun voyage à Eleuſis; ces fêtes s'appelloient les Dionyſiaques de la ville, à cauſe que les ceremonies s'en faiſoient dans Athenes, & non point à la campagne, comme aux grandes Bacchanales, où non ſeulement ils avoient ce pelerinage d'Eleuſis: mais encore des courſes vagabondes à travers les champs & les prez, ſelon que les fureurs bacchiques les emportoient; & ſi vous demandez des témoignages authentiques pour vous juſtifier la conjonction des grands myſteres d'Eleuſis avec les grandes Bacchanales, écoutez (*a*) Sophocle dans l'Antigone, quand il fait dire à Bacchus par le chœur; c'eſt toi qui repoſes dans le ſein de Ceres, & qui prens le ſoin des merveilles d'Eleuſis qui vous ſont communes. (*b*) L'Auteur de l'argument des Grenoüilles d'Ariſtophane, dit tout nettement que le chœur des Initiez aux myſteres de Ceres, celebre auſſi les Bacchanales, & Ariſtophane lui-même fait invoquer Bacchus par ce chœur des Initiez aux myſteres, comme (*c*) l'Aſtre brillant de ces fêtes nocturnes; Il chaſſe des myſteres de Ceres tous ceux qui ne ſont point initiez à ceux de Bacchus, comme étant ces deux initiations indifferentes, il l'appelle l'Aſſocié de leurs danſes, l'Auteur des chants de cette fête, & lui fait dire à lui-même: Je ne manquerai pas de me trouver parmi les femmes & les filles, qui feront leurs ſaintes veilles à Ceres, & de porter le flambeau devant elles, avec mille

(a) *Sophocl. in Antig. Ariſtoph. in Ran. Buling. l.* 1. *c.* 1. *de Theat.* μεδεὶς δὲ παγκοίνου ἐλευσινίας δηοῦς ἐν κόλποις.

(b) *Bacchum laudat & Bacchanalia celebrat. Arg. in ran. Ariſtoph.*

(c) νυκτέρου τελετῆς φωσφόρος. μηδὲ Βάκχου ἐτελέσθη.

ille autres diſcours, qui font voir manifeſtement l'u-
ion de ces deux eſpeces de myſteres, dont même nous
vons une preuve très-claire dans les (*a*) Faſtes d'Ovide,
ui nous apprend que les Romains en uſoient comme
s Grecs, ils avoient même retenu ce nom, appellant
s fêtes ou Cerealia, ou *Græca ſacra*, & emprunté les
êtres qui étoient toûjours Grecs.

Doncques ces deux grandes fêtes ſe rencontrant en
ême temps, & celle de Bacchus finiſſant par cette
ceſſion, qui ſe faiſoit d'Athenes à Eleuſis, elles ſe
nt peu à peu confonduës dans les âges ſuivans, &
elques-uns ont penſé que cette ceremonie n'étoit
une partie des myſteres de Ceres, à cauſe qu'elle
chevoit dans cette ville devote, & qu'elle occupoit
un des jours qui lui étoient conſacrez : ce qui n'étoit
as ſans apparence, veu principalement que les anciens
uteurs parlent aſſez confuſément de ces deux fêtes, &
ue les modernes ont formé ſur ce ſujet deux partis
ontraires, ſoûtenus l'un & l'autre par des Savans Illuſ-
es, & reverez en tout l'Empire des Lettres. Auſſi
emeure-je d'accord que l'on peut entendre le paſſage
e Plutarque en la vie de Demetrius, des grands myſ-
eres de Ceres & de Proſerpine, auſſi bien que de Bac-
hus; ces termes de myſteres, epoptes, daduche,
u porte-flambeau leur étant communs, auſſi bien que
e temps de la celebration, même l'impieté de De-
etrius n'épargna non plus les uns que les autres,
ant bien difficile qu'une curioſité ſacrilege reçoive
uelques bornes.

Mais je prétends avec Scaliger, & pluſieurs grands
erſonnages, que Plutarque a plus vrai-ſemblable-
ent voulu parler des myſteres de Bacchus, que de
eux de Ceres.

Premierement les petits myſteres dont cet Hiſto-

 rien

(*a*) *Luce ſua ludos uva commentor habebat : quos cum tædifera nunc*
ille dea. Ovid. Faſt. 3. Hoſpinian. lib. 2. c. 14. de Orig.

rien fait mention, étoient celebrez au mois Anthesterion, que vous reconnoissez être un mois du Printemps, comme il est indubitable. Or il ne me souvient pas d'avoir jamais lû dans aucun Auteur, que ceux de Ceres ayent été celebrez dans ce mois; au contraire Meursius qui traite cette matiere plus particulierement que pas un autre, tient pour certain, suivant les paroles expresses de (*a*) Philostrate & de Maxime de Tyr, que les petits mysteres de Ceres étoient celebrez dans l'Automne.

Aussi Meursius pour soûtenir son opinion conforme à la votre, que Plutarque a parlé des mysteres de Ceres, veut que le mois Anthesterion, auquel il met les petits, soit le Novembre des Romains, ce que vous savez bien n'être pas vrai. Et de fait, ces petits mysteres de Ceres étoient celebrez peu de temps devant les grands, comme dit Hospinian, Cælius-Rhodiginus, Clement Alexandrin, & beaucoup d'autres; parce qu'ils n'en étoient qu'une Ecole, & une preparation : ou bien peu après dans l'Automne, selon Philostrate & Maxime de Tyr, d'où vient que (selon Meursius expliquant les Auteurs) (*b*) ceux que l'on y avoit admis, étoient receus dans les grands un peu moins qu'un an après cette premiere initiation. (*c*) Casaubon fort vraisemblablement met les petits mysteres de Ceres au mois Pyanepsion, qui commençoit regulierement à l'Equinoxe d'Automne. Et pour nous faire croire le reproche que vous lui faites, d'avoir en cela manqué de memoire, vous avez besoin de raisons & d'autoritez, &

(a) *τὸ μετόπωρον. Phil. lib.* 4. *c.* 6. *de vit. Apol.* *ἤγες Διονύσια, μετοπώρυ μυστήεια, Max. Tyr.* 33. *& Meursius. Vterque autumni tempus indicat & Anthesterion, uti volunt* Novembri *Romanorum respondet Eleus. cap.* 6. Où vous remarquerez qu'il ne parle que des petits mysteres de Ceres.

(b) *Epoptæ fiebant in magnis, anno minimum uno, postquam mystæ facti essent in minoribus, non autem post magna uno anno Meurs. Eleus. c.* 8.

(c) *Minora mysteria Pyanepsione celebrabantur, Casaub. in Theophr.* *περὶ ἀδολ.*

& si vous en eussiez eu, vous ne les eussiez pas oubliées; car s'il a manqué de memoire, c'est quand il a dit le contraire de ce qu'il nous en avoit appris. Mais pour les petits mysteres de Bacchus, on sait trop bien qu'ils étoient celebrez dans le mois Anthesterion, dont même ils étoient nommés Anthesteries; & partant il sera vrai de dire que Plutarque parle plûtôt ici de Bacchus que de Ceres, & si vous nommez les Anthesteries grandes Bacchanales, ce n'est que pour jetter quelque scrupule dans l'esprit des Lecteurs, étant évident que les Anthesteries n'étoient que de petites fêtes qui s'entresuivoient, plus fameuses par les festins & les débauches de table, que par aucunes secrettes ceremonies; au lieu que dans les grandes Bacchanales, (*a*) ils pratiquoient des courses & des processions enragées, portant des Thyrses & des flambeaux, avec des pompes devotes & des mysterieuses fureurs, dont les Poëtes ont fait tant de longues descriptions, & tant de belles comparaisons, dont les Romains firent autresfois une si severe perquisition, quand un Prêtre Grec les introduisit en Italie, & dont les Peres de l'Eglise ont tiré tant d'argumens, pour condamner l'impieté du Paganisme.

Peut-être vous deffendrez-vous par Casaubon, qui dit, que les grandes Dionysiaques se celebroient au mois d'Anthesterion : mais remarquez qu'en cet endroit il renvoie ses Lecteurs pour en être bien instruits, à ce qu'en écrit (*b*) Scaliger au premier livre de son grand Oeuvre, nommant ainsi l'emendation des temps; car cela vous montre clairement que c'est une erreur de plume & non pas de sentiment, & qu'il faut lire Boedromion, & non pas Anthesterion; autrement il n'auroit pas renvoié ses Lecteurs à Scaliger, dont il auroit appris ces choses, & qui tient une opinion toute con-

(a) *Nat. Com. myst. L. 5. c. 13.*
(b) *Sed de his consulát unicum illud seculi decus Josephum Scaligerum in operis magni libro. Casaub. in Theoph.*

traire à ce que ces paroles signifient. En un mot, Casaubon étoit de l'opinion de Scaliger aussi bien que moi, encore que sa plume, ou l'Imprimeur semblent avoir dementi sa pensée.

Mais que direz-vous à l'argument que l'on peut tirer de Pausanias en faveur de Scaliger, & de ces grands personnages : Cet Auteur écrit que les mysteres de Ceres ne furent jamais celebrés que dans la ville d'Eleusis, & qu'autres-fois les Atheniens l'ayant assiegée, & reduitte à l'extremité, les habitans ne se voulurent jamais rendre, qu'à condition que la celebration de ces mysteres demeureroit particuliere à leur ville, sans pouvoir jamais être transportez dans Athenes. Ce qui leur fut accordé par les Atheniens, qui jamais depuis n'ont violé ce traitté, non pas même durant les plus grandes guerres, qui les ont souvent empêchez d'assister à cette solemnité dans Eleusis ; mais qui ne leur ont jamais donné l'envie de les celebrer dans Athenes. Aussi fut-ce un grand sujet de gloire pour Alcibiade, quand afin de conjoindre les mysteres de Bacchus à ceux de Ceres, selon la coûtume, il conduisit par terre la procession de Bacchus d'Athenes à Eleusis avec une grande Armée, qui lui servit d'escorte, & à la vûë des ennemis qui tenoient le fort de Decellée sur le chemin sacré, & qui les avoient contraints depuis quelques années de faire cette procession par mer. Que voyons-nous de convenable à cette coûtume dans cette avanture de Demetrius ? Il ne va point à Eleusis, on n'en apporte point les secrettes merveilles qu'il lui falloit faire voir, le peuple n'y fait aucune procession, la ville n'est pas seulement nommée, on ne parle ni de Ceres ni de Proserpine, ni d'aucune de leurs ceremonies : Au contraire Plutarque dit clairement que Demetrius fut admis à la connoissance des mysteres qu'il demandoit, aussi tôt qu'il fut entré dans la ville d'Athenes, & même dans la place publique. Le texte y est formel ; car d'en corriger les paroles, & les changer, comme quelques-uns ont fait, pour en détour-

tourner l'intelligence en faveur de leur opinion, j'estime qu'il n'est pas juste, & que Scaliger & ces autres grands personnages n'ont pas eu moins de raison de les conserver, telles qu'elles sont dans tous les exemplaires, que les autres, de les alterer sans aucune necessité. Et quand à ce qu'écrit Athenée, qu'à la celebration des mysteres de Ceres & de Proserpine dans la ville d'Eleusis, Demetrius fit élever un Thrône à sa maitresse Aristagora assez prés de l'Autel, afin qu'elle vît plus commodement ce qu'il y avoit de plus secret, il ne faut pas croire que ce fut lors que ce Prince voulut connoître ceux de Bacchus avec tant de precipitation, & contre l'ordre des temps : mais dans une celebration faite en quelque autre année, aux jours accoûtumez, & avec toutes les ceremonies ordinaires. De fait Athenée ne parle point de cette precipitation de temps, ni du transport des mois, dont Plutarque fait mention, ce qui neantmoins étoit une chose assez notable : Et Plutarque ne dit pas une seule parole, ni de la ville d'Eleusis, ni de cette maîtresse de Demetrius, ni de ce Thrône, ni de cette assistance prophane aux mysteres de Ceres, ce qui neantmoins étoit très-important pour rendre plus odieux le sacrilege de ce Prince; & cet Historien ne l'auroit pas oublié, si cela ne se fut fait depuis & dans l'ordre, comme il est vraisemblable que cette Dame fut reçûë dans cette Confrairie.

Encore est-il important de considerer qu'aux mysteres de Ceres les Etrangers ne pouvoient être receus : La preuve en est authentique chez Plutarque, qui nous apprend que l'on denia cette faveur à Hercule, à Castor, & à Pollux, & que neantmoins pour donner à Hercule quelque satisfaction dans le desir extréme qu'il en témoigna, on institua quelques saintes Ceremonies en l'honneur de Ceres, qui avoient quelque rapport à celles que l'on observoit toûjours de toute ancienneté, ce que l'on nomma les petits mysteres, à la distinction des autres, qui porterent depuis le nom de Grands : & à ces petits mysteres

fut admis (*a*) Hercule, puis Caſtor & Pollux, Anacharſis, & pluſieurs autres, en obtenant neantmoins auparavant le droit de Bourgeoiſie, afin de perdre en quelque ſorte cette qualité d'Etranger, comme ils avoient part en quelque ſorte à la ſecrette Religion du païs. Nous trouvons même que le nom du Bourgeois qui receut Hercule en ſa famille, étoit Pylius, que celui qui adopta Caſtor & Pollux ſe nommoit Aphydnus, & (*b*) qu'Anacharſis, aux termes de Lucien, fut fait Bourgeois de la ville, avant que d'être initié; c'eſt pourquoi quand nous liſons que non ſeulement les Grecs, comme dans (*c*) Herodote, mais auſſi que tous les peuples de la terre, comme dans Ciceron & Ariſtide, furent initiez aux myſteres d'Eleuſis, il faut entendre des petits myſteres & non des Grands, & après avoir été faits Citoyens ou Bourgeois: Auſſi quand les Hiſtoriens ont parlé des Etrangers initiez en ces myſteres, ils ajoûtent que ce fut à l'exemple d'Hercule, c'eſt-à-dire aux petits ſeulement, & après avoir acquis le droit de Bourgeoiſie qui les en rendoit capables. Les paroles de Capitolin, touchant l'Empereur Adrian, y ſont preciſes (*d*) *à l'exemple d'Hercule*, & l'Arrêt du Senat en vertu duquel Hipocrate y fut admis, portoit expreſſement *tout ainſi qu'Hercule*, ce qui doit ſervir de regle & de lumiere pour entendre toutes les autres initiations qui ont été faites depuis (*e*) Hercule, comme d'Aeſculape, d'Auguſte, d'Apulée, & de tous les autres. De fait, que l'on ne trouve point de Decret, ſoit de la Republique d'Athenes, ſoit de ſes Tyrans, ou de ſes vainqueurs, qui jamais ait permis aux Etrangers

(a) *Plut. in Theſ. Apollod. L. 1. Bibliot. Schol. Ariſt. in Plut. 2. Ariſt. orat in Hercul. in laud 1. in Panath.*

(b) Δημοποιητὸς γενόμενος. *Lucian in Scyth. & alii ſupra laudati.*

(c) *Herod. lib. 8. Cicer. 1. de nat. deor. Tuſc. 1. de leg. 2. Ariſtid in Panath.*

(d) *Eleuſinia ſacra exemplo Herculis Philippiq; ſuſcepit. Capitol. in Adrian.*

(e) καθάπερ Ἡρακλεῖ, *Ex Senat Athen. Meurſ.*

d'être initiez aux grands mysteres d'Eleusis indifferemment avec ceux du païs d'Attique, ni qui jamais les ait dispensez de cette adoption, non plus que des autres ceremonies necessaires, pour être initiez aux petits. Il n'y a pas même un exemple auparavant l'âge de Demetrius, dont on en puisse tirer aucune conjecture. Or dans cette histoire de Demetrius, nous ne voyons rien qui puisse convenir à ces saintes & vieilles institutions des fêtes de Ceres. Il n'étoit point du païs d'Attique, & partant il étoit incapable d'être admis aux grands mysteres d'Eleusis : il ne fut point adopté par aucun Bourgeois d'Athenes, & partant il est vraisemblable qu'il ne s'agissoit pas des petits. Aussi quand le grand Prêtre allegua les raisons qui pouvoient exclurre Demetrius de la communication qu'il vouloit avoir des mysteres d'Athenes, il ne parle point de son païs, ni de ce deffaut d'adoption, qui neantmoins étoient les plus importantes, s'il eût été question des ceremonies de Ceres : mais il opposa seulement le temps de la celebration qu'il falloit trop avancer, & qui pouvoit être le seul moien pour lui refuser la connoissance des mysteres de Bacchus, pour lesquels on n'étoit pas obligé d'être du païs d'Attique, de naissance, ni par adoption.

A toutes ces raisons j'en ajoûte encore une de très-grande consideration en cette dispute, fondée sur l'humeur particuliere, & sur la vie de Demetrius. (a) Ce Prince eût toûjours cette folle ambition, que de vouloir être estimé pareil au Dieu Bacchus Conquerant de l'Univers, & Stratocles fit faire un Decret, que toutes les fois que Demetrius entreroit dans Athenes, on le recevroit avec les mêmes ceremonies qui se faisoient aux fêtes de Bacchus & de Ceres (ce qui montre encore l'union de ces deux fêtes.) Il changea le nom de ces fêtes, & les appella du sien Demetriades, ce qui les a fait confondre

(a) *Plut. in Demet.*

dre par quelques-uns avec celles de Ceres, à cause de l'ambiguité du terme Grec, & de la communauté de leurs mysteres.) Enfin il commit tant de sacrileges envers cette imaginaire divinité ; que pour se vanger de ce peuple qui les avoit soufferts, (a) Plutarque écrit qu'en l'une de ces fêtes le jour de la procession, Bacchus fit geler toutes les vignes du païs d'Attique, & le froid fut si grand, qu'il fallut remettre la pompe à un autre jour ; où vous voiez encore dans une saison de gelée une procession solemnelle durant les fêtes de ce Dieu. De toutes lesquelles circonstances il est aisé de juger que l'impieté de Demetrius porta sa curiosité jusqu'à vouloir connoître les plus secrets mysteres de ce Dieu, auquel il vouloit ressembler, afin de voir si dans les honneurs qu'on lui rendoit, il n'y avoit point quelque chose qui fût digne d'être imitée, & que Plutarque pour derniere preuve du caprice, & de l'irreverence de Demetrius, écrit les paroles & l'avanture dont il s'agit, qu'il faut pour cette raison entendre plûtôt des fêtes de Bacchus que de Ceres.

Ce n'est donc pas une erreur qui me soit commune avec Scaliger, Hospinian & plusieurs autres grands personnages : mais une opinion soutenuë de plusieurs raisons, pour le moins aussi fortes, que celles dont vous pourriez deffendre la vôtre : mais bien plus foibles, que celles dont ils eussent eux-mêmes deffendu leur cause, s'ils l'avoient peu faire. Vous deviez, ce me semble, épargner la reputation de ces Illustres Sçavants, & ne les pas outrager de la sorte, pour avoir quelque pretexte de me faire injure ; car si l'on ne decouvre quelque chose de nouveau dans les Auteurs que nous avons, ou si l'on ne trouve quelque manuscrit qui n'ait point encore été veu, ou si vous ne prouvez clairement que

(a) *Id. ibid.*

que vous avez eu quelque revelation, cette dispute ne sera jamais terminée, & quoi qu'il arrive, il restera toûjours un parti noble & puissant contre le jugement temeraire que vous en avez fait.



CHAPITRE XIII.

De l'ordre des mois Posideon & Boedromion.

PAROLES DE Mr. MENAGE.

(a) *Au mois de Posideon, c'est-à-dire de Decembre, ou selon quelques-uns de Septembre, puis au mois de Boedromion, qui tenoit de Septembre & d'Octobre, & non pas d'Août & de Septembre.*

Replique de Monsieur l'Abbé d'Aubignac.

VOus montrez-bien certes en cet endroit, que vous écrivez seulement par une secrette demangeaison de contredire la verité; autrement vous eussiez apporté quelque preuve de cette nouvelle opinion pour détruire la mienne, qui est fondée sur des témoins irreprochables. Car pour le Posideon que vous appliquez au mois de Decembre ou de Septembre, il me semble pour un homme qui entreprend de me corriger par tout, qu'il falloit decider nettement cette difficulté, & lever toutes les incertitudes où vos Lecteurs pourroient tomber, non pas les augmenter avec autant de hardiesse, que si vous nous appreniez quelque chose de nouveau. Mais je ne voi pas qu'il y ait tant de sujet de douter de l'application de ce mois, étant certain par (b) Aristote, par Plutarque & par Pline, que dans l'Année reguliere il finissoit au solstice d'Hyver, où commençoit

(a) *Pag. 25. ed. 2. p. 50. Pag. 28. ed. 2. p. 53.*
(b) *Arist. de nat. anim. Plut. in Cesar. Plin. de Alcionib.*

mençoit le Gamelion avec l'année; & partant il convenoit à nôtre mois de Decembre en sa plus grande partie : Outre que les Atheniens, avant qu'ils eussent rejetté ce commencement de l'année au solstice d'Eté, avoient toûjours double Posideon, quand il falloit intercaler un mois pour ajuster le dereglement de l'année Lunaire avec celle du Soleil: (a) Ce qui montre que ce mois étoit lors le dernier de l'année Attique; c'est à dire, qu'il finissoit au solstice d'Hyver, d'autant que telles intercalations ne se faisoient qu'à la fin de l'année. Je sai bien qu'il pouvoit quelquefois être reculé dans le mois de Novembre, & d'autres fois avancé sur celui de Janvier: mais cela n'est pas de nôtre dispute : & ce seroit un mauvais moyen pour excuser vôtre faute; car il ne peut jamais se reculer ni s'avancer jusqu'au mois de Septembre.

Quant au mois de Boedromion, j'ose dire que vous êtes peut-être le seul qui l'avez si hardiment rejetté dans le mois d'Octobre, si ce n'est lors qu'il s'étoit avancé par le dereglement de l'année Attique; car il est un de ceux qui a reçu le moins de contestation, & si quelques-uns l'ont appliqué au mois d'Août, c'est parce qu'il en tient les derniers jours, étant rapporté communement au mois de Septembre, dont il occupe la plus grande partie. Aussi est-il certain qu'il étoit le troisiéme de l'année Attique, en la commençant au solstice d'Eté, ce que nous apprenons de plusieurs Auteurs: mais fort clairement de (b) Demosthene, qui met ces trois mois de suite Hecatombeon, Metagitnion, & Boedromion, dont le premier commençant l'année au solstice, tient de Juin & de Juillet, le second de Juillet & d'Août, & Boedromion d'Août & de Septembre. Davantage le Pyanepsion est indubitablement le mois qui commençoit à l'Equinoxe d'Automne,

(a) *Scalig. de Period. Att. l. 1. de Emend.*
(b) Διελθόντος τοῦ ἐνιαυτοῦ τούτου ἑκατομβαιὼν μεταγειτνιὼν βοηδρομιών. *Olynth. 3. Demost.*

tomne, au premier jour duquel on faisoit vendange, (*a*) selon Plutarque, & en la place duquel (*b*) Scaliger montre que l'Hecatombeon fut transporté, quand les Magistrats d'Athenes commencerent les ans d'Alexandre en Automne, avec les Macedoniens : d'où s'ensuit que ce mois de Pyanepsion, & non de Boedromion tient la fin de Septembre, & les vingt premiers jours d'Octobre ou environ. Ce n'est pas que par le dereglement des mois de l'année Attique, le Boedromion ne portât quelquefois ses derniers jours dans nôtre mois d'Octobre comme en l'an 46. de la premiere periode Calippique, où le vingt-cinquiéme de Pyanepsion, s'il n'y a point d'erreur en cet endroit dans (*c*) Ptolemée, le Soleil étoit au 15. degré du Scorpion, ce qui tombe environ le 6. de Novembre: Ainsi il falloit que le dernier jour de Boedromion fût avancé jusqu'au dixiéme d'Octobre ou environ, & au contraire nous voyons par une Epître de Philippe Roi de Macedoine, que ce même (*d*) Boedromion convenoit avec le mois Loos des Macedoniens, que l'on a toûjours regulierement interpreté pour le mois d'Août, mêmes (*e*) Aristote écrit que les Cerfs entrent en rut, lors que Bootes se leve dans le mois Boedromion, & nous savons, ainsi même que le disent Pline & (*f*) Columella, que ce signe se leve aux premiers jours de Septembre, & devant l'Equinoxe, & partant il faut que ce mois tienne les premiers jours de Septembre avec les derniers d'Août, & non pas les premiers d'Octobre avec les derniers de Septembre, comme vous avez dit. En quoi vous n'avez pas mieux rencontré que (*g*) Dalechamp en sa traduction

(a) *Plut. in Thes.*
(b) *Scal. l. 2. c. 4. & alibi passim.*
(c) *Lib. 7. c. 3. Almagest.*
(d) *Demosth. de Cor.*
(e) *Lib. de Nat. anim. c. 29.*
(f) *Nonis Septembris Arcturus exoritur. Colum. c. 9. l. 11. Sidus Arcturi exoritur undecim diebus ante Equinoxium Autumni. Plin. l. 2. c. 47.*
(g) *Lib. 8. c. 15.*

duction d'Athenée, où il fait que Boedromion eſt le mois de Mars, & ce qu'il ajoûte en ſes Notes, que ſon exemplaire Grec portoit Boedromion & non Munichion, comme d'autres, traduiſant en ce lieu, ſelon Junius Août, pour Boedromion & non Mars; c'eſt une aſſez mauvaiſe correction, car le Munichion non plus que Boedromion, n'étoit point Mars, & Junius ne peut avoir nommé Boedromion Août, que pour les derniers jours de ce mois qu'il occupoit. Mais toutes ces choſes ſe rendront plus intelligibles, quand nous traiterons amplement en quel lieu de l'année Julienne il faut placer le mois d'Antheſterion.



CHA-

CHAPITRE XIV.

Du mois Anthesterion, & de l'application des mois des differentes années de plusieurs peuples, les uns avec les autres.

PAROLES DE Mr. MENAGE.

(a) Comme je ne croi pas que le mois d'Anthesterion soit le nôtre d'Avril, je ne pense pas aussi que ce soit celui de Février, & si vous en voulez croire Plutarque & Appian, nous partagerons le different, & l'expliquerons de celui de Mars.

Replique de Monsieur l'Abbé d'Aubignac.

VOici le principal point de nôtre contestation; car ayant rencontré le jour de l'année auquel est arrivée l'histoire de cette Comedie, il n'y a plus lieu de contredire mon opinion; & tout ce que vous dites en vôtre réponse n'est plus qu'un savant caquet sans aucune conséquence: En quoi certes j'ose me donner la gloire d'avoir penetré dans cette Comedie plus avant que personne n'a jamais fait en pareille occasion; & si je n'avois trouvé, ou plûtôt heureusement deviné, que le fait en est supposé dans la debauche de la fête Pitœgia, je m'asseure bien que vous n'en contesteriez maintenant ni le jour, ni le mois; car vous ne l'auriez jamais sû ni pensé; vous deviez bien, ce me semble, en dire

(a) Pag. 31. ed. 2. pag. 57.

dire quelque chose dans cette réponse, comme vous l'avez confessé franchement à tous nos amis, vous m'eussiez épargné la peine de reprendre sur vous par necessité l'honneur que vous m'ôtez par vôtre silence.

Mais pour traiter cet endroit le plus sommairement qu'il me sera possible, quoi que très-important, & fondé sur plusieurs belles & doctes recherches : je ne vous remettrai point devant les yeux vos propres contradictions, comme quand vous affirmez ici que l'Anthesterion des Atheniens est le mois de Mars de l'Année Julienne, après avoir dit auparavant qu'Elaphebolion tient le même mois de Mars (a); ce qui peut néanmoins être veritable, à le prendre en diverses années, & en differens calculs de l'année Attique; mais c'est ce que vous n'avez peut-être pas sû, ou au moins à quoi vous n'avez pas songé. Vous avez parlé seulement par une antipathie naturelle que vous avez avec la verité, & si vous y avez intrigué tant d'opinions bonnes & mauvaises, comme celle de Gaza, que tous les Savans ont condamnée, & tant d'objections & d'explications ennuieuses, c'est sans doute de crainte de dire une verité toute nuë.

Or voyons si j'ai mal entendu l'année des Atheniens, quand j'ai posé que le mois d'Anthesterion tient la fin de Mars, & le commencement d'Avril.

Pour donner une belle lumiere à cette proposition, il faut premierement demeurer d'accord comme d'une chose indubitable, qu'il est très-difficile, & quelquefois presque impossible d'appliquer ensemble les mois des années observées par les diverses nations du monde, ni de les rapporter les uns aux autres. C'est pourquoi l'année de Jules Cesar que nous suivons, doit être établie pour la regle de toutes les autres, comme la plus juste & la moins sujette au desordre : ainsi l'ont pratiqué les plus habiles Chronologues, & je l'ai fait ainsi dans la recherche du mois & du jour de notre Comedie.

(a) *Pag. 25, ed. 2. pag. 51.*

remedie. Mais quoi que l'année Julienne ſoit bien reglée, celles des autres peuples ſont tellement irregulieres, que l'application de leurs mois eſt très-mal-aiſée, & ſouvent en apparence embarraſſée de pluſieurs contrarietez : parce que ces années ne commençant preſque jamais avec celles de Jules Ceſar, ni leurs mois avec les ſiens, non ſeulement le compte des mois par ordre de premier & de ſecond eſt tout divers, mais encore un de leurs mois convient à pluſieurs des nôtres. Ainſi qui voudroit appliquer les mois de l'année des Arabes avec ceux de la Julienne, travailleroit inutilement, parce que leur année étant de douze Lunes, & plus courte de onze jours que la nôtre, chacun de leurs mois dans l'eſpace de trente-trois ans ou environ, court & paſſe dans toutes les nôtres. Le même arriveroit à l'égard de l'année Egyptienne, qui commence à la Canicule, le Soleil entrant au Lyon, c'eſt-à-dire à la fin de nôtre mois de Juillet ; car ni les mois ni le commencement de l'an, ni les ſaiſons ne ſe rapportent point à nôtre compte. (*a*) Conſiderez auſſi que les Sarazins ont deux mois qui portent le nom de Rabie, & deux celui de Giumady, & quelquesfois deux de Tzephar, Les Antiochiens deux qui ont le nom de Zizri, & deux celui de Canom ; les anciens Saxons deux Giuly, & deux Lyda, & quelquefois trois, dont l'année ſe nomme lors Trilyda ; & delà jugez s'il eſt bien aiſé d'en faire un juſte rapport aux nôtres.

(*b*) On ſe tromperoit auſſi lourdement de prendre l'an de grace des Æthiopiens, ſelon nôtre compte, dès la naiſſance de Jeſus-Chriſt ; car ils n'en font le calcul que depuis l'Ere de Diocletian, c'eſt-à-dire deux cent quatre-vingt trois ans plus tard que nous ; Outre que leur année ne commençant qu'au jour de la

(a) *Scal. lib. 3. cap. 2.*
(b) *Scal. l. 1. c. 3. & lib. 2. cap. ult. de Emend. temp. Comput. Eccleſ. Æthiop. & ibi Scal.*

la Decollation de S. Jean Baptiste le vingt-neuviême d'Août, il se trouveroit qu'une chose arrivée au premier mois de l'année, selon le compte de leurs historiens, tomberoit dans le huitiême, ou le neufviême de la nôtre, aussi le jeûne d'Helie qu'ils celebrent le vingtiéme de leur troisiéme mois, arrive au seiziéme de Novembre, qui est l'onziéme en nôtre année. (a) Et si deux interpretes avoient appliqué leur premier mois, l'un à nôtre Août, & l'autre à nôtre Septembre, ils auroient tous deux dit vrai, sans pouvoir être contredits que par celui qui auroit recherché dans l'Auteur originaire le jour de l'action dont on contesteroit. Ajoûtez que leurs mois étant chacun de trente jours, ils sont obligez d'en intercaler cinq jours à la fin de leur année; d'où vient qu'ils ne s'accordent point en la celebration des Fêtes avec ceux qui se servent de l'année Julienne, & même celle qu'ils appellent l'Annonciation n'est pas la nôtre; mais la Conception de S. Jean Baptiste qu'ils mettent au vingt-quatriéme de nôtre Septembre. (b) Ce qui a donné bien de la peine au grand Scaliger, dans la recherche qu'il a faite de ces ans de grace, afin de les appliquer aux nôtres, comme il le confesse lui-même.

Parmi les Romains, outre qu'ils ont commencé leur année tantôt en Mars, & tantôt en Janvier, le premier mois n'étoit pas stable & arrêté en un certain point, comme à present; mais il se reculoit peu à peu; de sorte qu'à la fin, le premier jour de Janvier se trouva au troisiéme d'Octobre, tant l'année étoit lors extravagante, & facile à se detraquer. Ce qui obligea Jules Cesar, pour en corriger l'abus, de faire une année de quatre cent quarante-cinq jours, comprenant ce qui res-

(a) *Franc. Anaric. Sacer. reg. Ema. Itin. Æthiop.*

(b) *Omnis cultus & solemnitas anticipat inter illos uno die donec redio Bisexti noster cum illorum anno redit in gratiam. Scal. Æstuavi aliquantum priusquam hos annos gratiæ assequi potui. de Emend. l. ... c. 2.*

restoit depuis le troisiéme d'Octobre jusqu'à la fin de Decembre, qui sont quatre-vingt jours, (a) & toute l'année suivante de trois cent soixante-cinq. Ainsi le mois de Janvier reprit son veritable lieu : Si donc les historiens qui ont écrit depuis cette correction, parlant d'une action arrivée durant ce dereglement de l'année Romaine, l'avoient mise au mois de Janvier, ils ne contrediroient en rien ceux qui auroient écrit auparavant, & qui l'auroient mise au mois d'Octobre.

Mais sans aller si loin, on sait que nous avons commencé l'année à la fête de Pâques, jusques à Charles IX. en l'an 1563. Or dans ce temps, le mois d'Avril pouvoit être le premier & le dernier d'une même année, Pâques tombant dans une année aux derniers jours de Mars, & dans la suivante aux premiers d'Avril : Et d'accuser de contradiction deux Auteurs, dont l'un mettoit le mois d'Avril au commencement, & l'autre à la fin de l'année, seroit non seulement temerité, mais ignorance : C'est pourquoi dans ce temps-là, les actes publics passez aux derniers jours de Mars, ou aux premiers d'Avril avoient accoûtumé de porter ces paroles de distinction *devant Pâques*, ou, *après Pâques* : même le retranchement de dix jours fait en mil cinq cens quatre-vingt deux, donne lieu à des contradictions apparentes, non toutefois veritables entre les Auteurs : car tout ce qui s'est fait dans les dix derniers jours d'un mois de l'année avant ce retranchement, se trouvera fait dans les dix premiers du mois suivant, quand on en voudra faire l'application, selon le compte que nous tenons maintenant ; & de là procede la difference qu'il y a des calculs & du raport des mois anciens aux notres, entre ceux qui ont écrit devant mil cinq cent quatre-vingt deux, & ceux qui ont écrit depuis.

Quant à la Grece, elle a fourni d'autaut plus de pareils scrupules, qu'elle étoit remplie de plusieurs souveraine-

(a) *Cens. c. 20.*

rainetez, qui n'avoient presque rien de commun : & comme tous ces peuples étoient independants les uns des autres, ils affectoient de vivre chacun à leur mode, & de n'être pas redevables seulement d'un bon exemple à leurs voisins. Ils avoient chacun leur Religion & leur gouvernement; & s'il s'en trouve qui ayent adoré mêmes Dieux, c'étoit d'ordinaire avec differentes ceremonies; & s'ils ont eu mêmes loix, ils les pratiquoient avec differentes formalitez : & leurs Assemblées generales, & leurs Communautez de sacrifices n'étoient que des preuves publiques de l'égalité de leur puissance : Mais dans la conduite particuliere de leurs Etats, ils entretenoient cette dissemblance en toutes choses, comme une marque sensible de leur independance : (*a*) ce qu'ils ont principalement affecté dans la supputation des temps, ayant toûjours gardé beaucoup de difference entre les periodes, les années, & les mois, dont chacun d'eux se servoit, bien qu'ils ayent tous reglé les temps sur le mouvement du Soleil & de la Lune.

(*b*) Pour leurs periodes, elles ne s'accordoient point, & comme ils les avoient établies par diverses considerations, ils leur avoient donné des commencemens & des durées bien differentes : La Tetraeteride Olympique precedoit l'Attique d'un an & demi; la Pythique de deux ans, & la Thebaine de six mois seulement; L'Olympique commençoit au solstice d'Eté, l'Attique à celui d'Hyver, comme la Thebaine; & ainsi de toutes les autres. Ce que l'on peut connoître par le discours de (*c*) Plutarque, en parlant de la bataille de Platæe, & de ce qu'il étoit necessaire de (*d*) faire publier par toute la Grece les jeux Olympiques,

H 2 avec

(a) *Cicer. in Verr. est consuetudo.*
(b) *Scal. l.* 1. *de per. Theb. de per. Delph.*
(c) *In Aristid.*
(d) *Gord. c.* 19. *Chron. num.* 26. *Ex quo necesse fuit ut Olympias in universa Gracia per pracones ediceretur designantes & mensem & diem.*

avec le jour & le mois qu'on les devoit celebrer; tant les Elides avoient peu de convenance en leurs années avec les autres Grecs : si bien que pour les appliquer les uns aux autres, il faut toûjours ajoûter ou retrancher quelque nombre d'années, de mois, ou de jours : Ce qui a fait errer beaucoup de gens qui ne le savoient pas, ou qui n'ont pas bien sceu faire ce rapport.

(*a*) Leur année ne commençoit pas non plus en même point, les uns la comptoient des solstices, & les autres des equinoxes : Encore y en avoit-il qui la commençoient avec tant de dereglement qu'elle ne convenoit point ni avec les solstices, ni avec les equinoxes : ce qui changeoit tellement l'ordre des mois, que le premier chez l'un de ces peuples, étoit le quatriéme, le septiéme, ou le dixiéme chez quelque autre. Ainsi qui penseroit appliquer le premier mois de la Grece au mois de Janvier, pourroit dire vrai à l'égard de certains peuples, & faire une faute bien grossiere à l'égard des autres.

(*b*) Leur mois n'étoient pas seulement differents en l'ordre, mais encore aux noms; Les Macedoniens en avoient de tous particuliers, les Thebains, les Atheniens, les Lacedemoniens, les Corinthiens, les Cypriotes, & même les plus petites Republiques, comme les Delphiens, dont nous trouvons un mois nommé Dysios chez (*c*) Plutarque, des Cappadociens Atarta chez S. Epiphane, des Joniens Lanolon chez Jean le Grammairien, de ceux de Siracuse Carnios chez Plutarque; des Træseniens Gerastios chez (*d*) Athenée, & s'il s'en trou-

(a) *In hoc tamen varietatem recipiebat Græcus annus quod singulæ pene Graciæ nationes suos haberent menses diversos, & aliqui ab Autumno, alii à Solstitio & plenilunio : alii aliter suum inciperent annum. Gordon. c. 19. Chronol.*

(b) *Nomina quibus menses Attici dicebantur, extra Atticam locum non habebant, neque appellationes Thebanæ; vulgo tamen in Attica usurpabantur. Scal. l. 1. c. 10.*

(c) *In Nicia.*

(d) *Athen. l. 14. c. 17.*

trouve qui portent le même nom chez differents peuples, ils ne convenoient pas en ordre ou en situation. (*a*) Chez les Macedoniens Panenios étoit le premier de la Tetraeteride, chez les Beotiens le huitiéme, & chez les Corinthiens le quatriéme; Artemisios est le second chez les Lacedemoniens, & le sixiéme chez les Macedoniens; le Carnios le huitiéme à Syracuse, & le dixiéme à Cyrene; Outre que leur mois étant pour la plûpart de trente jours, & ne commençant pas ensemble, il arrivoit qu'un mois de chaque peuple occupoit toûjours quelque partie de deux mois des autres. (*b*) Ainsi chez les Atheniens un mois prenoit deux jours de l'un des Lacedemoniens, & vingt-huit de l'autre.

De sorte qu'on peut appliquer un mois d'un peuple à deux d'un autre, sans erreur, si l'on ne determinoit particulierement un jour.

Mais puis que nous disputons d'un mois observé par les Atheniens, il faut examiner si leur année n'a jamais receu de desordre; & ensuite nous verrons si je me suis trompé d'avoir commencé le mois Anthesterion à l'equinoxe du Printemps.

Il est constant que le premier établissement d'une année reguliere parmi les Atheniens, fut au Solstice d'Hyver, & que lors le premier mois étoit Gamelion: mais comme tous leurs mois étoient de trente jours, il arrivoit après quelque temps, qu'il falloit ajoûter un treisiéme mois à l'année, pour la rajuster avec le cours du Soleil & de la Lune: (*c*) Outre les jours qu'ils intercaloient & ce treiziéme mois qu'ils ajoûtoient, étoit un double Posideon, parce que toute intercalation se faisoit ordinairement à la fin de l'année: si bien qu'en telle année tous les mois étoient reculez les uns sur les autres, & pour les appliquer aux nôtres,

 celui

(a) *Scal. lib. de Period. Theb. Scal. ibid.*
(b) *Thucid. l. 5. initio.*
(c) *Scal. passim.*

avec le jour & le mois qu'on les devoit celebrer ; tant les Elides avoient peu de convenance en leurs années avec les autres Grecs : si bien que pour les appliquer les uns aux autres, il faut toûjours ajoûter ou retrancher quelque nombre d'années, de mois, ou de jours : Ce qui a fait errer beaucoup de gens qui ne le savoient pas, ou qui n'ont pas bien sceu faire ce rapport.

(*a*) Leur année ne commençoit pas non plus en même point, les uns la comptoient des solstices, & les autres des equinoxes : Encore y en avoit-il qui la commençoient avec tant de dereglement qu'elle ne convenoit point ni avec les solstices, ni avec les equinoxes : ce qui changeoit tellement l'ordre des mois, que le premier chez l'un de ces peuples, étoit le quatriéme, le septiéme, ou le dixiéme chez quelque autre. Ainsi qui penseroit appliquer le premier mois de la Grece au mois de Janvier, pourroit dire vrai à l'égard de certains peuples, & faire une faute bien grossiere à l'égard des autres.

(*b*) Leur mois n'étoient pas seulement differents en l'ordre, mais encore aux noms; Les Macedoniens en avoient de tous particuliers, les Thebains, les Atheniens, les Lacedemoniens, les Corinthiens, les Cypriotes, & même les plus petites Republiques, comme les Delphiens, dont nous trouvons un mois nommé Dysios chez (*c*) Plutarque, des Cappadociens Atarta chez S. Epiphane, des Joniens Lanolon chez Jean le Grammairien, de ceux de Siracuse Carnios chez Plutarque; des Træseniens Gerastios chez (*d*) Athenée, & s'il s'en trou-

(a) *In hoc tamen varietatem recipiebat Græcus annus quod singulæ penè Graciæ nationes suos haberent menses diversos, & aliqui ab Autumno, alii à Solstitio & plenilunio : alii aliter suum inciperent annum. Gordon. c. 19. Chronol.*

(b) *Nomina quibus menses Attici dicebantur, extra Atticam locum non habebant, neque appellationes Thebanæ; vulgo tamen in Attica usurpabantur. Scal. l. 1. c. 10.*

(c) *In Nicia.*

(d) *Athen. l. 14. c. 17.*

trouve qui portent le même nom chez differents peuples, ils ne convenoient pas en ordre ou en ſituation. (a) Chez les Macedoniens Panenios étoit le premier de la Tetraeteride, chez les Beotiens le huitiéme, & chez les Corinthiens le quatriéme; Artemiſios eſt le ſecond chez les Lacedemoniens, & le ſixiéme chez les Macedoniens; le Carnios le huitiéme à Syracuſe, & le dixiéme à Cyrene; Outre que leur mois étant pour la plûpart de trente jours, & ne commençant pas enſemble, il arrivoit qu'un mois de chaque peuple occupoit toûjours quelque partie de deux mois des autres. (b) Ainſi chez les Atheniens un mois prenoit deux jours de l'un des Lacedemoniens, & vingt-huit de l'autre.

De ſorte qu'on peut appliquer un mois d'un peuple à deux d'un autre, ſans erreur, ſi l'on ne determinoit particulierement un jour.

Mais puis que nous diſputons d'un mois obſervé par les Atheniens, il faut examiner ſi leur année n'a jamais receu de deſordre; & enſuite nous verrons ſi je me ſuis trompé d'avoir commencé le mois Antheſterion à l'equinoxe du Printemps.

Il eſt conſtant que le premier établiſſement d'une année reguliere parmi les Atheniens, fut au Solſtice d'Hyver, & que lors le premier mois étoit Gamelion: mais comme tous leurs mois étoient de trente jours, il arrivoit après quelque temps, qu'il falloit ajoûter un treiſiéme mois à l'année, pour la rajuſter avec le cours du Soleil & de la Lune: (c) Outre les jours qu'ils intercaloient & ce treiziéme mois qu'ils ajoûtoient, étoit un double Poſideon, parce que toute intercalation ſe faiſoit ordinairement à la fin de l'année: ſi bien qu'en telle année tous les mois étoient reculez les uns ſur les autres, & pour les appliquer aux nôtres, celui

(a) *Scal. lib. de Period. Theb. Scal. ibid.*
(b) *Thucid. l. 5. initio.*
(c) *Scal. paſſim.*

celui qui conviendroit au mois de Mars selon l'ordre de l'Année reguliere conviendroit au mois de Fevrier en cette année de deux Posideon.

Depuis, le commencement de l'année fut transporté aux solstices d'Eté, & le mois Hecatombeon qui n'étoit que le septiéme, devint le premier : ce qui met déja de la confusion dans l'ordre ou situation des mois : & pour interpreter un Auteur qui parleroit du trois ou quatriéme mois de l'année Attique, il faudroit bien éplucher si c'est de l'année qui commençoit en Hiver, ou de celle qui commençoit en Eté : autrement on n'en pourroit faire aucune juste application avec un des nôtres : joint qu'ils garderent ensemble ces deux commencemens d'année, dont le premier qui étoit au solstice d'Hyver, est nommé par (*a*) Scaliger le naturel, & l'autre civil ou populaire, comme les Hebreux comptoient l'année naturelle, de l'Automne, & la civile, du Printemps.

Encore est-il à remarquer, que dans ce changement d'année, les mois étant toûjours de trente jours, il falloit de temps à autre, comme auparavant, faire une année de treize mois, pour la racommoder avec le mouvement du Soleil & de la Lune ; & lors il y avoit double Syrrophorion ; d'où s'ensuit la même confusion par cette retrogradation des mois, & la même difficulté de les appliquer aux nôtres.

Tous ces desordres néanmoins ne sont rien, à comparaison de celui qui suivit la Reformation de l'an des Grecs de Meton par Calippus : (*b*) Le principal soin des Grecs étoit d'ajouter le mouvement du Soleil & de la Lune, en

(a) *Scal. l. 1. c. 8. de period. att. ta'e principium (à Gamelione) nos naturale vocamus; alterum autem ab Hecatombeone populare dicatur; de quo & Plato de legib.*

In anno Attico caput Hecatombeonis nunquam ante Solstitii veterem epocham statuebatur unde [illegible] *ἡμέραι.*

(b) *Est consuetudo Siculorum caterorumque Gracorum, quod suos dies mensesque congruere volunt cum Solis Lunaque rationibus. Cic. in Verr.*

en telle sorte que l'un n'excedât point l'autre (*a*); Delà vindrent les Tetraeterides Lunaires & Solaires: les Octaeterides, soit l'ancienne de Cleostrate, ou la recente des Prytanées par Sarpalus; les Enneadecaeterides de Meton, & toutes les autres periodes dont ils se sont servis. Mais comme tout cela n'avoit pas reussi, & que l'on y trouvoit toujours quelque erreur, (*b*) Calippus y mit la main, & fit la Periode qui porte son nom, composée de septante & six ans, au bout desquels il estimoit qu'il n'y avoit aucun excès, ni difference entre le mouvement de la Lune & celui du Soleil : ce qui ne s'accordoit pas néanmoins avec l'année vulgaire. Or il voulut commencer cette periode en l'année qu'Alexandre Roi de Macedoine se rendit Souverain de toute l'Asie par la derniere defaite de Darius, qui arriva sur la fin de Septembre, & d'où fut pris le compte des ans d'Alexandre; nom que les Syriens gardent encore, bien qu'ils ayent changé l'année Macedonienne en la Julienne; Mais Calippus, quoi qu'il eût établi sa periode au premier an d'Alexandre, en differa néanmoins le commencement de neuf mois entiers, afin de la mettre à la premiere Lune d'après le Solstice d'Eté, & ne point troubler l'année commune des Atheniens, dont le premier mois étoit Hecatombeon (*c*) ; De sorte que les ans d'Alexandre, selon les Atheniens, avoient neuf mois de difference avec ceux des Macedoniens : mais peu à peu les Macedoniens ayant étendu leurs armes & leurs victoires, communiquerent leur année telle qu'ils l'observoient, à plusieurs peuples de l'Asie, de l'Afrique,

(a) *Scal. l. 1. c. 9. de period. Iphit. Scal. l. 1. c. 7. & l. 2. c. 2.*

(b) *Neomeniæ Metonicæ & Calippicæ aliquando Neomenias Tetracteridum antevertunt mense integro ut ex Demipho probatur. Scal. l. 2. c. 3. de Ann. Meton. Quod autem Græci se animadverterint unquam uti Periodo annorum 76. id neque ego puto, neque sane verum erat, nam per octaeteridas tantum negotium transigebant. Scal. l. 1. de Period. Iph. Olymp. Joseph.*

(c) *Scal. & Gordon. cap. 19. Chronol.*

que, de l'Europe, & même aux Atheniens, lesquels par ce moyen la commencerent à l'équinoxe d'Automne: & pour le faire, ils transporterent tous les mois, en telle sorte que l'Hecatombeon demeuroit bien le premier mois de l'année : mais il commença à (a) l'équinoxe d'Automne, au lieu que c'étoit auparavant le Pyanepsion, & ainsi des autres. Supputation qu'ils observoient pour toutes les magistratures, & tous les actes de justice : & on le connoît par le decret qu'ils firent en faveur (b) d'Hircanus, par le rescrit d'Antiochus en faveur des Samaritains, par trois Eclipses, dont (c) Ptolemée fait mention, & par plusieurs autres endroits des Auteurs: Changement bien étrange, mais qui fait voir clairement combien il est mal-aisé d'appliquer les mois de l'année Attique avec les nôtres, puis qu'en si peu de temps, & que l'on ne sauroit même marquer precisément, ils ont été transportez, en sorte que chacun d'eux se trouvoit avancé de trois mois dans l'année, & qu'ils passoient entierement d'une saison à l'autre. Car il est certain qu'un Auteur qui descriroit une action arrivée au mois Hecatombeon, ne pourroit être bien expliqué, si d'ailleurs on ne tiroit quelque lumiere de sa pensée; ce mois pouvant être rapporté devant ce changement à Juin & Juillet, & depuis à Septembre & Octobre.

(d) Davantage les Atheniens avoient dès long-temps une année particuliere aux Magistrats, & dont le peuple ne se servoit point : elle étoit composée de douze mois Lunaires, faisant trois cent cinquante quatre jours, durant lesquels les cinquante Juges de chaque tribu presidoient tour à tour dans l'Areopage, employant ainsi trois cent cinquante jours pour les dix tribus; & les quatre

(a) *Inde Hecatombeon Autumnalis. Scal. l. 1. c. de per. Macedon. & alibi. Scal. l. 2. c. 4.*
(b) *Joseph.*
(c) *Almag. l. 4. c. 11. & l. 7. c. 3.*
(d) *Scal. l. 3. c. 1. Demost. orat.*

quatre restant de cette année Lunaire, étoient reservez pour l'élection des Magistrats : ce qu'ils nommoient l'an & les mois des Prytanées, du nom des Juges. Or cette année ayant douze mois comme la vulgaire, de même nom & en même ordre ; & étant plus courte d'onze jours, il se trouvoit un notable dereglement entre elles, & une grande confusion entre les mois. Car l'Hecatombeon de la Prytanée tomboit souvent dans le Syrrophorion de l'an vulgaire, comme (*a*) Scaliger le collige aisement de Demosthene & de Thucydide ; & reculoit ainsi tous les mois des Prytanées sur les precedens de l'année commune, & d'autresfois il les avançoit sur les suivans, comme il paroît aisement, à mon avis, par le decret des Atheniens en faveur de Zenon ; où le dixiéme du Mæmacterion de l'an vulgaire, est le vingt-troisiéme de celui de l'an Prytanée ; car cela montre qu'en cette année les mois de la Prytanée s'étoient avancez de treize jours sur ceux de l'an vulgaire ; ce qui montre qu'un même mois avoit souvent deux noms, l'un selon le compte des Magistrats, & l'autre selon le compte du peuple. D'où vient qu'en ce même endroit de (*b*) Diogene, où les uns ont traduit Septembre pour Mæmacterion, les autres ont mis Août, ayant peut-être tous dit vrai, si nous entendons les uns de l'an vulgaire, & les autres de l'an Prytanée,

Or sans examiner plus particulierement cette matiere par une exacte supputation de la difference des ans & des mois, par les intercalations, additions, soustractions ou sur-abondance de jours, ni par les autres mysterieux scrupules de la Chronologie, comme peu necessaires à nôtre sujet ; Il resulte de ce que nous avons

(a) *Scal. l. 2. c. 1. Demost. orat.* πρὸς Τιμόθεον & ἐν τῷ κατὰ Μιδίου. Μαιμακτηριῶνος δέκα τῇ ὑστέρᾳ τρίτῃ καὶ εἰκοστῇ τῆς πρυτανείας. *Laert. lib. 7. in Zen.*

(b) C'est ainsi que l'ont entendu Frater Ambrosius qui a traduit Diogene, Bened. Brognolus, qui l'a revû & corrigé, Casaubon qui l'a commenté, & Heury Etienne qui l'a derechef veu & repassé.

dit, que les Savans ont peu diverſement appliquer les mois des Grecs à ceux de l'année Julienne ſans avoir failli, & que les autres ont peu tomber en de notables erreurs, qui ont été continuées, augmentées & multipliées, non ſeulement par la negligence des Libraires, mais encore par les mauvais Critiques, qui ſe mêlent de corriger tout ce qu'ils n'entendent pas.

De ces changemens, qui ſont arrivez dans l'année des Grecs, & ſpecialement des Atheniens, & des fautes que les Grammairiens ont faites par imprudence & par ignorance, ſont procedées, toutes les varietez, & même les contradictions qui ſe liſent chez pluſieurs Auteurs. De là vient que Suidas appelle Gamelion, Janvier, & qu'il donne ailleurs ce même nom au Mæmacterion, qu'il met le Munichion pour le ſecond mois de l'année, & ailleurs le Metagitnion.

Les Macedoniens & les Lacedemoniens, auparavant le compte des ans d'Alexandre, commençoient les uns & les autres leur année au ſolſtice d'Eté, & néanmoins (*a*) Plutarque raporte le mois de Loos, qui étoit le ſecond des Macedoniens, à l'Hecatombeon, qui étoit le premier des Atheniens, dont Gallien ſemble convenir en quelque endroit de ſes écrits, & nous voyons dans (*b*) Demoſthene que le même Loos ſe rapporte au Boedromion, qui étoit le troiſiéme de l'année Attique, ce qui ſemble une contradiction manifeſte: (*c*) mais cela étoit arrivé par la retrogradation des mois, car Loos s'étant reculé dans l'année Macedonienne par les intercalations, avoit joint ſon commencement avec la fin de l'Hecatombeon, & d'autre part, le Boedromion s'étant pareillement reculé dans l'année Attique, avoit joint ſon commencement avec la fin de Loos. Ce qui ſeit

(a) *In Alex.*

(b) *Demoſt. orat. περὶ Στεφάνυ.*

(c) *Nimirum quod jam diximus eo anno propter Emboliſmum Loi qui aliàs conveniebat in Auguſtum & Metagitnionem tunc incurrit ſorte Septembrem & Boedromionem. Scal. lib. 1. c. 10.*

sert à concilier ces trois fameux Ecrivains avec (a) Euagrius & Suidas, qui ont interpreté le Loos des Macedoniens pour nôtre mois d'Août, parce qu'en prenant l'année des Macedoniens dans sa plus grande regularité, & selon l'ordre des mois, Loos qui en est le second depuis le solstice d'Eté, convient à la fin de notre mois de Juillet, & à la plus grande partie d'Août.

Harpocration veut que Mæmacterion soit le cinquiéme: mais c'est en commençant l'année au solstice d'Eté; car en la commençant en Hiver il seroit l'onziéme, & en Automne le deuxiéme.

Favorinus appelle Posideon Decembre, & le met le sixiéme, au lieu que d'autres le mettront pour le dernier, en commençant l'année au solstice d'Hiver.

Alexandre ab Alex. Laurens Valle, & Junius appellent Elaphebolion Decembre, ce qui pourroit être, en le mettant pour le troisiéme mois de l'année, & transportant le Gamelion, comme le premier, à l'équinoxe d'Automne, en quoi ces Auteurs ne s'accordent pas avec vous, qui le mettez pour le mois de Février.

(b) L'interprete de Demosthene appelle Mæmacterion Septembre, & Ulpien bien plus raisonnablement dans ses Commentaires en fait un mois d'Hyver, durant lequel, contre l'ordinaire, les Atheniens avoient monté sur mer: & Wolfius en ce même lieu prend Hecatombeon, Metagitnion, & Boedromion, trois mois qui s'entresuivent chez Demosthene, pour Janvier, Février & Mars, ayant sans doute ouï dire qu'ils étoient les trois premiers mois de l'année Attique : mais en ayant mal à propos transporté le commencement de cette année du solstice d'Eté à celui d'Hyver, où il avoit été autrefois : Et ce qui est à la marge, Avril, May, Juin est encore moins raisonnable, cette application de mois n'ayant aucun fondement : car Hecatombeon

(a) *Hist. Eccl. lib. 4. c. 19.*
(b) *Olynt. 3.*

tombeon étoit le premier mois de l'année Attique, & jamais elle n'a commencé à l'équinoxe du Printemps.

Delà vient aussi que l'interprete de (*a*) Plutarque a pris le Thargelion pour Février, & (*b*) Reusnerus aussi bien qu'Erasme, pour le mois de Mai, ce qui est plus veritable, car il lui convient en la plus grande partie, & (*c*) Adrianus Junius ne contredit point en cela, qui l'applique à celui d'Avril, bien qu'ils different d'un mois en l'établissement de la fête des Bendidies au dix-neuviéme du Thargelion.

(*d*) Saint Epiphane met la naissance de Jesus-Christ au sixiéme de Mæmacterion, ayant à mon avis, commencé l'année à l'Equinoxe d'Automne, depuis que l'Hecatombeon y fut transporté.

Le même Pere écrit que ce mystere arriva l'onziéme du mois Tibi, selon les Ægyptiens, qui devoit partant commencer environ le dixiéme de notre mois de Decembre, & néanmoins (*e*) Ptolomée rapporte une observation faite par Timochares en l'an 36. de la premiere Periode Callipique le 5. jour de Tibi, le Soleil étant au 15. degré des Poissons, c'est-à-dire, environ le cinquiéme de notre mois de Mars; de sorte que selon ce calcul, ce mois Tibi se commençoit lors avec le même mois de Mars : En quoi ces deux Auteurs sont bien differens : mais je ne dois pas obmettre qu'en cet endroit de (*f*) Ptolomée, nous lisons que ce quinziéme degré des Poissons où étoit le Soleil lors de cette observation, convenoit au quinziéme jour du mois Elaphebolion, & qu'ainsi ce mois Athenien comprenoit depuis le vingtiéme de Fevrier jusqu'au vingt-un de

(a) *In Camilla.*
(b) *In prov. Apatur. in gloss. Reusn. in auct. Calend. Att. & Rom.*
(c) *Adrian. in fast. Proclus in Tim. comm.* 1.
(d) *Cont. Hær. Alog.*
(e) *Lib.* 7. *c.* 3.

Mars : ce qui montre en passant de (*a*) combien vous ous êtes abusé, d'avoir dit que ce mois Elaphebolion ent de Mars & d'Avril ; car il tenoit lors de Fevrier de Mars.

Telle est la contradiction qui se trouve entre le même (*b*) Ptolomée & Eusebe, car le premier faisant ention après Hipparchus d'une Eclipse de Lune observée à Babylone, sous la Magistrature de Phanostrat n l'an 366. de Nabonassar, le Soleil étant au 22. des meaux, dit que c'étoit le 25. du mois Phamenot des gyptiens, & dans le Syrrophorion des Atheniens, ce ue le P. Petau dit, & fort bien, être arrivé le 18. de uin, & Eusebe met le 26. de Phamenot au onziéme es Calendes d'Avril, c'est-à-dire environ le 21. Mars, ois mois plûtôt.

Nous lisons une autre difficulté bien notable dans le même (*c*) Ptolomée ; car rapportant une observation ite par Timochares l'an 46. de la premiere periode de Calippus, le Soleil étant au 15. degré du Scorpion, il dit que ce fut le 7. du mois Thoth des Egyptiens, & le 25. du Pianepsion des Atheniens, & ailleurs parlant d'une Eclipse de Lune, observée par (*d*) Hypparcus, sous la Magistrature d'Evander l'an 367. de Nabonassar, le Soleil tenant le 17. du Sagittaire, on lit que ce fut le 17. du mois de Thoth des Egyptiens, & au premier Posideon des Atheniens. En quoi nous voyons qu'il applique le mois de Thoth à deux divers signes du Zodiaque, & (*e*) à deux divers mois des Atheniens, dont ni les signes ni les mois ne s'entresuivent, outre que le mois de Thoth étoit le premier de l'année Egyptienne, qui commençoit au lever de la Canicule, le Soleil entrant au Lyon, c'est-à-dire, à la fin de notre mois de Juillet, ce qui montre encore l'erreur de Theon interprete

(a) *Pag. 15. ed. 2. p. 51.*
(b) *Ptol. lib. 4. cap. ult.*
(c) *Lib. 7. c. 3.*
(d) *Lib. 4. c. ult.*
(e) *Scal. l. 3. c. 2. de ann. Ægypt.*

prete d'Aratus, qui nomme Thoth le Septembre des Romains, si ce n'est peut-être qu'on allegue, que la nouvelle Lune d'après le lever de la canicule s'éloignant un peu, feroit comprendre quelques jours de Septembre dans le mois de Thoth. D'où certes nous devons conjecturer que non seulement il y a de grandes fautes au nombre dans les livres de Ptolomée, comme l'a remarqué (*a*) Scaliger: mais encore aux noms des mois tant des Grecs que des Egyptiens, ainsi que Gauricus même nous en avertit dans une addition qu'il a faite à la traduction de Georges de Trebisonde: ce que l'on doit dire aussi d'Alexandre & de Junius Adrianus, si l'on ne veut croire que la confusion & l'erreur qui se trouvent dans leurs écrits aux mois des Anciens, sont des effets de leur ignorance, & non pas de la negligence des Imprimeurs; ce qui est aussi arrivé à (*a*) Plutarque en plusieurs endroits.

Mais je craindrois enfin de me rendre ennuyeux par une trop longue deduction des incertitudes, des contradictions, & des fautes d'Auteurs & de Libraires touchant les mois des Atheniens. Le nombre en est trop grand, la restitution trop difficile, & l'explication chargée de plusieurs discours épineux & de peu de satisfaction; veu même qu'il n'y a presque aucun mois de leur année, qui ne reçoive plusieurs opinions dont chacune à ses Partisans, que l'on n'oseroit absolument dementir, sans quelque soupçon de temerité.

Toutes ces observations nous serviront seulement pour faire cette reflexion très-importante, que quand on veut appliquer au mois de l'année Julienne un mois de l'année de quelqu'autre peuple, il faut premierement considerer si l'Auteur nous en a donné le jour, (*b*) car si nous

(a) *In his Plutarchum sibi non constare, ut plurimùm animadvertimus. Nam, &c. Scal. l. 1. cap. de Period. Theban.*

(b) *Efficiunt hæ appellationes variæ præsertim cum accedant anni etiam variæ rationes, ne possint facile externarum nationum menses cum nostris componi ac committi, ut tamen hoc assequaris & ut mensibus Græcorum repetiatur respondens mensis Romanus: si quando res Historica id postulabit*

si nous ne l'avons point, ce rapport ne peut être bien asseuré, tous ces mois ne convenant jamais entierement, & si le jour en est écrit, il faut bien examiner (principalement pour la Grece) quelle année l'Auteur aura suivie : si c'est celle des Macedoniens, ou des Lacedemoniens, ou des Thebains, ou des Atheniens, ou de quelque autre nation. Il faut encore bien remarquer en quelle periode, & en quel endroit de la periode tomboit cette année, si en celui des Olympiades, ou des Tetraeterides d'Athenes, de Delphe & de Thebes, & si dans la periode de Calippus, & quel étoit le commencement de cette année, sur tout chez les Atheniens; si au solstice d'Hyver, si au solstice d'Eté, si à l'equinoxe d'Automne, & encore si c'est l'année vulguaire, ou des Prytanées, & si c'est devant ou après le transport qui fut fait des mois pour convenir avec les Macedoniens au compte des ans d'Alexandre; & même si dans cette année il y avoit des jours sur-abondans, ou quelque intercalation de jours ou de mois, & après toutes ces meditations on pourra faire cette application, peut-être juste; je dis peut-être, d'autant que s'il y avoit la moindre faute au nombre, au jour, au mois, ou à l'année dans l'Auteur, ou quelque petite erreur au calcul que l'on en auroit fait, le méconte en seroit plus grand que l'on ne se peut imaginer.

Quand donc j'ai voulu rapporter le mois Anthesterion à l'un des notres, ce n'a pas été sans une longue & curieuse recherche des divers sentimens des Auteurs, & des doutes que l'on y pouvoit former : mais après tout, m'étant remis à l'esprit que l'action dont je cherchois le temps, étoit inventée par Terence, & que partant elle ne m'attachoit point à certaine année plûtôt qu'à une autre, j'ai rejetté toutes ces penibles

&

abit, illud expende; annus qui notatur Olympicus, sive Atticus, aut Macedonicus, an inquam sit conveniens, an vero Embolinaus; quae pars deinde tetraeteridis notetur; quod fuerit Olympici anni tunc initium, &c. Gordon. *cap.* 17. *num.* 12. *Chronol. ad Period.* 88. *& cap.* 19. *num.* 26.

& ſcrupuleuſes conſiderations d'années & de periodes, d'intercalation & retrogradation de mois, & j'ai penſé qu'il me falloit prendre une année reguliere, afin de voir les mois des Atheniens dans leur premiere & veritable ſituation, & de les appliquer aux notres, comme s'ils euſſent été fermes & arretez parmi les Atheniens, ainſi que parmi nous.

Pour cela, je n'ai pas pris l'année qui commençoit au ſolſtice d'Hyver, parce qu'au temps de Terence elle n'étoit plus en uſage à Athenes, encore que cela m'eût été indifferent. Auſſi n'ai-je pas voulu prendre les ans d'Alexandre, ſelon que les mois étoient rangez, après que les Atheniens eurent transporté leur Hecatombeon à l'Equinoxe d'Automne, (*a*) encore qu'ils fuſſent pratiquez dès long-temps auparavant notre Poëte, parce que cette forme d'année n'avoit point paſſé parmi le peuple, non plus que celle des Prytannées, au lieu de laquelle celle-là eſt demeurée aux Magiſtrats qui s'en ſervoient, comme d'une marque de leur ſubjection envers les Princes de Macedoine. Outre qu'étant queſtion du temps de la celebration d'une fête, j'ai conſideré que les fêtes n'avoient pas été tranſportées avec les mois, & qu'elles étoient demeurées dans leur premiere ſaiſon. Et neantmoins ſi par une ſubtilité pareille aux votres, & de mauvaiſe foi, j'avois ſuivi les mois de ces années d'Alexandre, j'aurois montré très-avantageuſement à mon deſſein, qu'Antheſterion tomboit dans le mois Juin : Mais j'ai pris l'année vulgaire commençant au ſolſtice d'Eté, & la premiere d'une periode, comme la mieux reglée, & dont Hecatombeon étoit le premier mois, qui partant contenoit la fin de notre mois de Juin, & la plus grande partie de Juillet : puis en remontant je trouve certainement par les têmoignages d'Ariſtote, de Plutarque, de (*b*) Theophraſte, d'Eſchine & de Pline, que le

(a) *Scal. l.* 1. *c. de per. Maced.*
(b) *Theophraſt. hiſt. Plant. l.* 4. *c.* 18. *& cap.* 12. *Plin. l.* 17. *c.* 24. *Æſchin. adu. Cteſiph. Plut. in Ageſil. Ariſt. lib.* 5. *cap.* 17.

le Syrrophorion comme dernier mois de l'année precedoit Hecatombeon, & que devant le Syrrophorion étoit le Thargelion sous les signes des Jumeaux & du Taureau, & qu'ainsi l'un occupoit la plus grande partie de Juin, & la fin de Mai, & l'autre la plus grande partie de Mai avec la fin d'Avril.

Et à l'égard d'Anthesterion, je trouvois bien par les autoritez de Plutarque & d'Appian que vous alleguez, qu'il tomboit dans le mois de Mars; mais comme les mois des Atheniens tiennent regulierement à deux de l'année Julienne; Je ne pouvois bien determiner s'il les falloit commencer à la fin de Février, en lui donnant une partie de Mars jusqu'à l'equinoxe, ou à la fin de Mars, en lui donnant Avril jusqu'au Thargelion.

Mais (*a*) Macrobe a resolu ce doute par un passage, qui ne reçoit point de scrupule, ni de contestation; car il écrit que le mois d'Anthesterion des Atheniens est le mois d'Avril des Romains, & que ceux-là lui ont donné son nom des Fleurs, qui lors paroissent de tous côtez sur la terre, comme ceux-ci l'ont nommé du mot Latin qui signifie ouvrir, parce que lors la terre ouvre son sein pour nous faire present de ses Fleurs, & aussi (*b*) Alexandre rapporte ce même Anthesterion au mois d'Avril.

Après quoi, je n'estime pas qu'il y aït lieu de me dementir si hardiment que vous faites, quand j'ai posé le mois d'Anthesterion à la fin de Mars, & au commencement d'Avril. L'Auteur qui m'a donné ce sentiment, est un des plus curieux de l'antiquité, dans la recherche des temps & des fêtes Grecques & Romaines, & je m'asseure que toutes les personnes bien sensées auront plus de creance en ses paroles qu'en ce que vous en avez dit incertainement & à la legere, en partageant le different, ce sont vos termes, comme s'il

(a) *Lib.* 1. *c.* 12.
(b) *Lib.* 3. *c.* 24. *Anthesterion Aprilis.*

s'il étoit question de faire une cotte-mal-taillée sur un compte d'Apothicaire, ce qui montre que vous n'avez eu aucune connoissance de cette difficulté, ni assez d'asseurance pour prendre parti dans les diverses opinions des Auteurs.

Mais pour n'en pas demeurer aux simples termes de ces deux Auteurs; voici des raisons qui ne peuvent avoir de réplique. Premierement la fête de Pythægia étoit celebrée l'onziéme d'Anthesterion, cela n'est pas contesté, & cette fête en laquelle l'on ouvroit les vins nouveaux, n'étoit point celebrée dans Athenes, que le vent Favonius ne fût passé. (*a*) Plutarque l'écrit formellement : & la raison qu'il en rend, est, que dans la Grece ce vent gâtoit les vins quand on les mettoit plûtôt en perce. Or (*b*) le vent Favonius est le vent qui commence le Printemps, & souffle au moins jusqu'au 80me. jour depuis le solstice d'hyuer, c'est-à-dire, dix jours ou environ devant l'equinoxe. Nous en avons les témoignages de Pline & (*c*) d'Horace, & partant l'onziéme d'Anthesterion, auquel étoit celebrée cette fête, etoit regulierement après l'equinoxe, c'est-à-dire, après le vingt-uniéme de Mars, & partant il faut que la plus grande partie du mois Anthesterion entre dans le mois d'Avril; & peut-être que les Romains ne convenoient pas mal avec les Grecs en la (*d*) celebration de la fête nommée Hilaria, qui étoit estimée le retour ou le commencement des

(a) *Symposia. cap. 3. q. 7. & 8. q. ult.*

(b) *Favonium quidem ad. 7. cal. Martij. Chelidoniam vocant ab hirundinis visu; nonnulli vero ornithiam, uno & lxx. die post brumam ab adventu avium flantem per dies novem. Plut. l. 2. cap. 47.*

(c) *Solvitur acris hyems grata vice veris & Favoni, Trahuntque siccas machina carinas. Horat. lib. 1. od. 4.*

(d) *Macrob. lib. 1. cap. 21. Celebratur lætitiæ exordium ad 8. Kal. Aprilis quem diem Hilaria appellant, quo primum tempore diem longiorem nocte protendit.* περὶ ἀδελφῶν. τὴν θάλατταν ἐκ Διονυσίων πλοΐμον εἶναι. &c. *Ver aperit navigantibus maria. Plin. l. 2. cap. 47. Horat. loc. cit.*

des plaisirs, & laquelle se celebroit le lendemain de l'equinoxe, comme si la joie du monde ne commençoit qu'avec les grands jours.

Davantage les Atheniens ne montoient point sur mer qu'après les fêtes de Bacchus, dont Pythægia faisoit partie, ainsi que Theophraste nous apprend, quand il écrit que la mer s'ouvre incontinent apès les Dionysiaques. Or il est certain qu'ordinairement l'on ne monte point sur mer après l'equinoxe, & aussi dit-on que c'est le Printemps qui ouvre la mer; d'autant qu'auparavant, les vents sont trop violents, & les tempêtes trop longues, d'où s'ensuit que l'onziéme d'Anthesterion étoit après l'Equinoxe.

De plus ce mois étoit après l'Hyver, & un de ceux du Printemps, comme on voit clairement dans (a) Thucydide, Demosthene & Plutarque, & l'on sait bien que les anciens établissoient le Printemps comme nous à l'equinoxe, le Soleil entrant dans le signe du Belier. Car si (b) Pline a mis les quatre saisons entre les solstices & les equinoxes; c'est plûtôt par une ingenieuse division & populaire, que par un ordre d'Astronomie, voulant même que les Fleurs & les Papillons soient une preuve certaine du Printemps; donc Anthesterion doit regulierement occuper la fin de Mars, &

(a) *Thuc. lib. 2. & 5. Demost. de Corona*, met en ce mois ἐαρινὴν πυλαίαν. *Sympos. loc. cit.* μετὰ χειμῶνα.

(b) *Arborum flos est pleni veris indicium, & anni renascentis & gaudium arborum. l 16. cap. 25. & florum prima ver nuntiantium viola alba, tepidioribus vero locis hyeme emicat. l. 21. c. 11. sunt qui certissimum veris indicium arbitrentur ob infirmitatem animalis, papilionis proventum, id eo ipso anno cum commentaremur hac, notatum est proventum eorum ter repetito frigore extinctum, advenasque volucres ad 6. Kal. Feb. spem veris attulisse, mox sævissima hyeme conflictas lib. 18. cap. 25.* d'où paroît qu'il entend le Printemps selon le sens du Peuple, & non pas selon la verité de l'Astronomie. *Primus quadrans respondens tempori verno, initium sumit à primo gradu arietis, &c. Sole ingrediente signum arietis incipit Ver, &c. Clavius in Sphar. de Sacr. Bos. & alii l. 2. c. 2.*

& la plus grande partie d'Avril, puis que le Thargelion & le Syrrophorion occupoient le reste du Printemps jusqu'au solstice d'Eté, comme nous avons montré ci-dessus. Ce ne sont pas là des imaginations recherchées, pout contredire les sentimens d'autrui: mais des raisons qui vous doivent convaincre, & détruire tous les artifices dont vous avez essaié de ruiner ou de cacher la verité.

Je sai bien que tous les Auteurs ne sont pas de mon avis, & si vous vous étiez contenté d'établir le votre, sans m'accuser d'ignorance, je vous aurois laissé libre en vos sentimens, & vous m'auriez espargné la peine de ce discours, parce que dans le dereglement de l'année Attique, dont les mois se reculoient quelquefois de telle sorte, qu'il en falloit ajoûter un treiziéme pour rejetter l'Hecatombeon à la nouvelle Lune d'après le solstice d'Eté, il se pouvoit faire qu'Anthesterion remontoit quelquefois, non seulement dans tout le mois de Mars, mais encore dans une partie de Février, comme en la 47. année de la seconde periode de Calippus, ainsi même que vous l'avez allegué, sans en savoir la cause.

L'opinion de Gaza que vous vous êtes amusé de contredire, est une faute trop rebatuë, & neantmoins Meursius que vous avez allegué comme extremement savant dans la celebration des fêtes de la Grece, est encore en cette mauvaise creance qu'Anthesterion est le mois de Novembre de l'année Julienne, & (a) d'Alechamp a suivi cet erreur dans sa traduction d'Athenée.

Pour ce qu'a dit un (b) Moderne, que le même mois est nommé par les Grecs Anthesterion & Thargelion, c'est que ces deux mois se suivent en l'année Attique, & qu'il les a considerez par application au mois d'Avril, dont chacun d'eux tient une partie. Hat-

(a) *Lib. 8. cap. 3.*
(b) *Joan. Bapt. Pius c. 65. an post.*

Harpocration le compte pour le huitiéme de l'année, en quoi certes j'estime qu'il a failli, si ce n'est qu'il le rapporte à notre Février dans quelque retrogradation de mois, comme nous avons dit ci-dessus, en commençant l'année au solstice d'Eté.

Mais je n'ai pas dessein de m'arrêter à toutes les diversitez des Auteurs sur ce sujet, pour en découvrir la cause, non pas même à ce que nous trouvons dans (a) Ptolomée, lors que rapportant une observation faite par Timochares, l'an 47. de la premiere periode de Calippus, le Soleil étant au septiéme degré d'Aquarius, il écrit que ce fut le huitiéme d'Anthesterion chez les Atheniens, qui étoit le 29. d'Athyr chez les Egyptiens: car pour voir combien ce passage est suspect de corruption, il ne faut que se souvenir que le mois d'Athyr est le second de l'année Egyptienne, qui commence à la Canicule, le Soleil entrant au Lion, & qui tient regulierement le mois d'Athyr sous le signe de la Vierge, environ notre mois de Septembre; car cet exemplaire est en cela manifestement vitieux, que l'Athyr des Egyptiens est transporté de plus de six mois hors son veritable lieu : nous pouvons bien croire que l'Anthesterion des Atheniens a passé aussi par erreur de la saison du Printemps, où regulierement il est établi, dans celle de l'Hyver, si ce n'est qu'on voulût dire que les années de ces deux Nations se trouverent alors dereglées de telle sorte, & leurs mois tellement reculez & confondus, comme il étoit assez ordinaire, que ceux de l'Eté (b) d'Egypte s'étoient joints à ceux du Printemps d'Athenes, & rencontrez ensemble au milieu de l'Hyver. Que si ceux qui rapportent Anthesterion au mois de Janvier, comme le Pere (c) Gourdon, d'ailleurs

(a) *Lib. 7. c. 3.*

(b) *Ægyptiis valde mobilia solstitia & æquinoctia, & mensis Thoth in anteriora regressu modo in ver, modo in hyemem incidit, aliosque menses Romanos Gord. Chron. c. 10. & 19.*

(c) *Cap. 17. Chronol. ad period. 8.*

leurs ſavant en Chronologie, ou au mois de Février, comme beaucoup d'autres n'ont point eu d'autre autorité que ce paſſage de Ptolomée, j'eſtime leur opinion mal établie; car ſoit par le vice des exemplaires, dont nous avons dit que Scaliger corrige ſouvent les nombres, & dont Gaurique ne peut approuver l'ordre des mois, ſoit par la retrogradation & par la confuſion des mois de l'année Athenienne & Egyptienne; il n'y a point d'apparence d'admettre ces parolles pour un fondement aſſeuré. Il eſt bien plus raiſonnable de s'arrêter à cette authorité de Macrobe & d'Alexandre, où nous ne voyons aucun lieu de douter qu'Antheſterion ne ſe doive appliquer regulierement au mois d'Avril, & aux raiſons qui nous prouvent clairement que l'onziéme de ce mois étoit après l'equinoxe, puis que la fête que l'on y celebroit, n'étoit qu'après le vent Favonius, puiſque cette même fête tomboit au temps que l'on commençoit à monter ſur mer, & puiſque c'étoit un mois du Printemps qui ne pouvoit commencer plûtât.



CHAPITRE XV.

De l'usage de ces mots travail & travailler.

PAROLES DE Mr. MENAGE.

(a) *Que Menedeme travaille à la terre, il est très-certain, & je m'étonne que vous en ayez peu douter après ces paroles :* ne labora.

Replique de Monsieur l'Abbé d'Aubignac.

ENcore que j'aie resolu de ne me point arrêter à toutes les chicannes que vous faites sur l'intelligence de notre Comedie, en ayant suffisamment instruit mes Lecteurs dans mon discours, & encore que je croie qu'il n'y a point d'étude plus mal emploiée que sur des bagatelles de Grammaire & de mauvais Critiques, ou sur l'éclaircissement d'un Sophisme ; j'estime neantmoins être obligé de dire quelque chose de ce terme Latin, parce que vous le mettez pour fondement d'une illusion que vous faites à vos Lecteurs. Vous voulez que Menedeme travaille dans un champ (où neantmoins il n'est pas) parce que Chremes le voiant prêt de conter sa fortune lui dit, *Istos rastros interea depone, ne labora*, paroles qui ne veulent dire autre chose, sinon, quittez *ces rasteaux durant que vous m'entretiendrez de votre disgrace, & ne vous travaillez pas tant, ne vous tuez pas dessous un si pesant fardeau.* Car il n'est pas vrai que *laborare* signifie seulement *travailler*, comme vous

(a) Pag. 32. ed. 2. Pag. 52.

nous le voulez subtilement persuader en cet endroit; Tantôt il signifie, être travaillé, *Laborare podagra*, être travaillé de la goutte, & fort souvent chez les bons Auteurs, se peiner, ou travailler sous la pesanteur de quelque grand fardeau. Ainsi dans Virgile Ænée dit à son pere Anchise, en le voulant prendre sur ses épaules, (*a*) *ce travail*, c'est-à-dire, *cette charge ne m'incommodera point par son poids*; Et (*b*) Horace parlant des jeunes femmes grosses, dit qu'elles peinent & travaillent beaucoup par la pesanteur de leur ventre; Ainsi quand (*c*) Ovide parle que le monde doit un jour perir par le feu, il écrit que les fondemens en étant écroulez, cette grande machine travaillera beaucoup, pour dire qu'elle pesera sur elle-même; & pour expliquer combien Atlas avoit de peine à soutenir le monde enflammé par la cheute de Phaeton, il dit qu'il travailloit sous ce fardeau; Ainsi (*d*) Claudian fait que Ceres appelle sa fille, le travail de son ventre, pour dire le fardeau qu'elle y a porté; & pour exprimer combien Encelade souffroit sous le Chariot de Pluton, qui lui passa sur la tete en sortant des Enfers pour venir en Sicile enlever Proserpine: Il dit que ce Geant (*e*) travailloit beaucoup sous le poids de cette Machine qui le pressoit. Je pourrois alleguer une infinité de semblables authoritez: mais je me contente de celles-ci, qui m'ont semblé des plus nobles, & par le nom des Poëtes dont elles sont tirées, & par les sujets dont ils parlent; & capables de reparer en quelque sorte la bassesse de cette mauvaise contestation; or c'est en ce même sens que Terence l'emploie ici, faisant dire à Chremes qu'il

(a) *Nec me labor. iste gravabit. Virg. Æn. 2.*

(b) *Laborant utero 1. carm. Horat.*

(c) *Ardeat, & mundi moles operosa laboret. Ovid. Metamorp. 1. Atlas en ipse laborat. Vixque suis humeris candentem sustinet axem. 2. Metam.*

(d) *Nostrosque uteri commendo labores. Claud. de rapt. Proserp. lib. 1.*

(e) *Pressaque gravi cervice laborat. lib. 2. de rapt. Proserp.*

qu'il n'étoit pas raisonnable que Menedeme eût toûjours sur les epaules des rateaux si pesants, tandis qu'il lui feroit un long discours de sa mauvaise fortune; & je souffrirai toûjours volontiers que vous me reprochiez d'avoir interpreté la langue Latine, selon l'intelligence de Terence, d'Horace, d'Ovide, de Virgile & de Claudian.



CHAPITRE XVI.

De l'intelligence du Vespre, & de l'usage des Verbes Latins dits inchoatifs.

PAROLES DE Mr. MENAGE.

(*a*) *Vous voulez que* vesperascit, *signifie qu'il est nuit toute noire, qui ne signifie toutesfois rien autre chose dans tous les Auteurs, sinon qu'il se fait tard, que le crepuscule commence, que l'Etoile* Hesperus *s'en va paroître, qui est aussi-tôt après le Soleil couché, durant lequel temps il fait encore jour.*

Replique de Monsieur l'Abbé d'Aubignac.

JE ne sai pourquoi vous m'imputez une ignorance si grossiere dans une Langue, dont l'on fait les premieres occupations de tous les enfans qu'on veut appliquer à l'étude des Lettres, si ce n'est par le plaisir que vous prenez à choquer par tout la verité : & si j'avois dessein de venger ce reproche injurieux, je ferois voir aisément que vous avez même souvent peché contre la langue Françoise, & que votre réponse est remplie de plusieurs termes impropres, d'expressions assez basses, de rudes cacophonies, de periodes toutes dereglées, de cadances mal agréables, de parentheses à perte d'haleine, de constructions contre la Grammaire Françoise, & de longues obscuritez que l'on pourroit nommer de savants galimathias : mais craignant que

(a) *Pag. 36. ed. 2. p.62.*

que l'on n'attribuë ces remarques à quelque paſſion, ou qu'en effet la douceur de la vengeance ne me faſſe imaginer des fautes qui peut-être ne ſont pas, j'aime mieux me juſtifier que de vous accuſer. Je ne veux pas faire une Invective pour une Apologie, & je ſouhaiterai plûtôt de plaire à mes Lecteurs par la ſincerité de mes ſentimens, que par les railleries que l'on pourroit faire ſur toutes ces obſervations.

Premierement donc il n'eſt pas veritable que j'aie dit que ce terme Latin, *veſperaſcit*, ſignifie en notre Langue, *il eſt noire nuit*, & j'appelle de votre malice à la ſimple lecture de mon diſcours: J'ai raporté ces paroles de Syrus, *Non oportuit relictas, portant quid rerum, aurum, veſtes, & veſperaſcit, & non noverunt viam*, & de toutes ces circonſtances, j'ai dit que l'on pouvoit juger *qu'il étoit non ſeulement nuit*, ce que le mot de *veſperaſcit* pouvoit ſignifier à la rigueur, mais *noire nuit, puiſque les femmes dont on parle en cet endroit, couroient grande fortune d'être volées, n'ayant point d'hommes pour les accompagner, & qu'il étoit ſi tard, qu'elles ne trouveroient perſonne pour demander le logis de Chremes qu'elles ne ſavoient pas.* Cette conſequence eſt à mon avis fort raiſonnable, & j'eſtime que le ſens-commun la doit recevoir, quand même il faudroit contrevenir aux regles de la Grammaire.

Mais ſuppoſons que Terence pour nous deſigner le temps, auquel il a mis ſes Acteurs ſur le Theatre, ait ſeulement emploié ce terme *veſperaſcit*, & qu'en le traduiſant mot à mot, je l'aie interpreté *il eſt noire nuit*: Vous auriez toûjours grand tort de me l'imputer comme une ignorance; Et je m'étonne que faiſant paroître en beaucoup d'occaſions une ſi grande memoire, vous aiez oublié en combien de façons differentes on le peut prendre, & combien de ſavans perſonnages l'entendent au ſens que vous condamnez. Il me fâche certes, d'entrer en une diſpute ſi legere, & à vrai dire, digne ſeulement des petits eſcholiers: mais puis qu'elle eſt neceſſaire, je m'efforcerai de la rendre en quelque

que façon convenable aux autres questions que je traite, en y inserant quelques recherches curieuses, & fondées sur des sciences plus nobles que la Grammaire.

Les Anciens ont distingué la derniere partie du jour en plusieurs momens, dont j'en remarquerai seulement six, pour ne me pas éloigner de mon sujet. (*a*) Le premier est ce qu'ils nommoient le Soleil couchant, puis suivoit le dernier temps du jour, de là étoit le Vespre, ensuite le Crepuscule, après, la chandelle allumée, & puis l'heure de se coucher : mais sans nous arrêter à toutes ces subtiles distinctions, qui ne s'observent jamais dans le langage ordinaire, ni des Orateurs, ni des Poëtes, il est constant que le Vespre, à prendre ce terme dans son origine & dans sa propre signification, est cette partie du jour naturel, où l'astre de Venus nommé des Latins (*b*) Vesper, & des Grecs Hesperos, & du vulgaire l'Etoile des Bergers, paroît au Ciel incontinent après le coucher du Soleil; c'est une chose triviale, & qui ne meritoit pas seulement une allegation.

Mais comme souvent la necessité de s'expliquer nous oblige d'emprunter des mots, & d'emploier ceux qui signifient les choses voisines de celles que nous voulons anoncer, ou qui leur conviennent par quelque Analogie, & de s'en servir même par Antiphrase, pour exprimer des choses contraires, il se trouve en toutes les Langues des termes si fort éloignez de leur source par l'usage, & tellement déguisez, qu'ils ne sont presque pas reconnoissables : Ainsi le mot de Paradis, qui dans sa veritable signification, ne veut dire autre chose qu'un Jardin, nous represente maintenant le sejour eternel des Bien-heureux, le Ciel Empirée, & la possession

(a) *Tempus occiduum, mox suprema tempestas, deinde vespera, inde crepusculum, ab hoc tempore prima fax, deinde concubia seu concubium. Gothof. in l. more ff. de ser.*

(b) *Ite domum saturæ, venit hesperus, ite capellæ. Virg. Egl.* 2.

session de la souveraine felicité : Martyr qui signifie seulement un témoin, exprime maintenant un homme qui souffre beaucoup : Demon qui devroit signifier un homme savant, est mis communement pour un esprit d'enfer, s'il n'est accompagné de quelque Eloge : Rythme dont nos ancestres se servoient pour exprimer le nombre ou la mesure des Vers selon son origine & l'usage des Grecs & des Latins, signifie parmi nous la consonance de deux mots en leurs dernieres syllabes, & le mot de Scene qui veut dire ombre, a passé par tant de choses concernant les Comedies qu'on joüoit autrefois à l'ombre des arbres, qu'enfin il est venu jusqu'à signifier la moindre partie d'une Comedie : Il n'y a point de Langues qui ne puisse fournir une infinité de pareils exemples, & sur lesquels pourtant on ne fait pas toûjours autant de reflexion que l'on devroit. Ceux-là neantmoins suffiront, pour faciliter ce que je dois dire touchant ce mot de *Vespre*, qui s'est peu à peu tellement éloigné de son origine, qu'un moderne ne seroit peut-être pas recevable, s'il l'avoit emploié le premier au sens de plusieurs Doctes de l'antiquité. Je ne veux point ici me servir de la liberté des Poëtes, & de l'empire qu'ils ont acquis au delà des limites de la Grammaire, pour soûtenir que Terence l'a pû mettre dans une intelligence bien plus étenduë, que la rigueur & la proprieté de son étymologie ne lui pouvoit donner. Je pretens avoir assez de quoi satisfaire à mon dessein, par les interpretations des Savans, & la pratique du vulgaire, qui fait des loix en cette matiere.

Le temps que l'Estoile de Venus demeure sur l'horison aprés le coucher du Soleil, étant presque tous les jours inegal, parce qu'elle n'en est pas toûjours également éloignée, il est impossible de determiner combien le Vespre doit durer au juste, à le prendre à la rigueur. Car lors qu'elle est en conjonction avec le Soleil, ou du moins qu'elle passe avec lui sous l'horison, le Vespre seroit de courte durée, ou pour mieux dire

ne

ne feroit point du tout. Et au contraire, lors qu'elle eſt en ſon plus grand éloignement, qui eſt de quarante-huit degrez, ſelon les Aſtronomes, ou de ſoixante, ſi l'on en croit (*a*) Ciceron, le Veſpre ſeroit bien long, & dureroit près de deux heures, & c'eſt en cette ſaiſon qu'on nomme cette Eſtoille *Solis Æmulam*, parce que le Soleil étant déja bien loin ſous l'horiſon, la lumiere de cette Eſtoille brille ſenſiblement ſur la terre, & fait ombre. Encore pourroit-on dire que cette Eſtoille, durant la moitié de ſon cours, marchant devant le Soleil, & prevenant ſon retour ſur l'horiſon, il n'y auroit point de Veſpre, parce qu'elle ne paroît point le ſoir, auſſi n'a-t'elle plus lors le nom de Veſper ni d'Heſperos : mais bien de Phoſphoros, Lucifer, l'Aube, l'Aurore, & l'Etoille du matin.

Or ce dereglement & cette inegalité qui ſe trouve dans la verité de la choſe, a donné ſujet au peuple, & enſuite aux Savans d'en emploier diverſement le nom, ayant non ſeulement étendu le Veſpre au delà du temps, que l'aſtre de Venus paroît ſur l'horiſon en ſon plus grand éloignement du Soleil : mais encore l'ayant commencé long-temps auparavant qu'on l'apperçoive dans le Ciel, quand le Soleil ſe couche. Voici donc une partie de ces diverſitez.

Les uns ont dit que le Veſpre étoit proprement le moment auquel le Soleil paſſe ſous l'horizon, ayant peut-être égard au temps que Veſper commence de paroître dans le Ciel : ce qu'Aben-Ezra nomme le Veſpre du Soleil. Et c'eſt en ce ſens que l'a pris (*b*) Saint Matthieu, quand il dit que le Veſpre étant venu, on juge la ſerenité du lendemain par la rougeur du Ciel.

Les autres, que c'eſt le moment auquel les derniers traits de la lumiere viennent à s'éteindre ; ayant peut-être

(a) *Neque unquam ab ſole duorum ſignorum intervallo longius diſcedit, tum antecedens tum ſubſequens. Cic. de Nat. deorum. 2.*

(b) *Facto veſpere, dicitis ſerenum erit : rubicundum eſt enim cælum. Matth. 16.*

être consideré le temps auquel Vesper se couche & disparoît; ce que nous appellons nuit-close, ou noire nuit, & que le même Aben-Ezra nomme le Vespre de la lumiere: C'est alors, (*a*) selon Virgile, que Vesper acheve le jour en fermant l'Olympe, c'est à dire en emportant la derniere splendeur qui nous rend visible la partie superieure du monde, ce qu'il nomme ailleurs le Vespre noir, & Stace le Vespre (*b*) Opaque, c'est à dire, qui ne laisse venir aucune clarté jusques à nous. Et d'autres ont voulu que ce fût le temps qui se passe entre le coucher du Soleil, & les derniers traits de la lumiere, comme (*c*) S. Marc semble l'avoir entendu, quand il établit le Vespre après le coucher du Soleil, ce qu'on appelle Crepuscule, Lycophos, ou entre-chien & loup, par ce que c'est alors que les Loups commencent à sortir des bois pour chercher leur proye. Il semble que ces trois opinions devroient faire toute la dispute en cette matiere, & que la troisiéme la devroit decider, comme étant la plus raisonnable : mais (*d*) il y en a plusieurs qui commencent le Vespre dès le milieu du temps d'entre le midi & le coucher du Soleil ; c'est à dire, à neuf heures chez les Hebreux, les Atheniens & tous ceux qui se servent des heures inegales, & parmi nous à deux heures en Hyver, & à quatre heures en Eté: A quoi se rapporte fort bien ce passage de l'Ecriture, où nous voyons que le (*e*) Roi d'Israël mourut sur le Vespre, devant le coucher du Soleil: même (*f*) Saint Ambroise dit qu'aucuns ont commencé le Vespre incontinent après le midi. Aussi David Kimhi

(a) *Ante diem clauso componit Vesper Olympo. Æn. 1. Vespere ab atro consurgunt venti. Æn. 5.*
(b) *Vesper Opacus. Lunares jam ducit equos. Theb. 10.*
(c) *Vespere autem facto cum occidisset sol. Marc. 1.*
(d) *Joseph. l. 7. c. 17. de Bell. Jud. Corn. Jansenius Episc. Gand. de conc. Euang. c. 143. Bulling. serm. 4. dec. 5.*
(e) *Mortuus est Vespere, & antequam sol accumberet. 3 Reg. 22.*
(f) *Lib. 7. c. 9. in Luc. Sic & Alphonsus Abal. Lyran. Dionys. Chartin.*

Kimhi veut que le premier Vespre contienne depuis midi jusqu'au coucher du Soleil : Et dans la (*a*) Genese où la Vulgate porte que Dieu vint dans le Paradis Terrestre après midi ; plusieurs exemplaires Latins que Saint Hierôme cite, & que saint Augustin a suivis, avoient sur le Vespre, & Aquila l'interprete durant le vent du jour, c'est-à-dire, selon les Hebreux, le vent qui souffle sur les côtes de la Palestine, entre le midi & le coucher du Soleil.

Il n'y a pas moins d'Auteurs qui portent le Vespre bien-avant dans la nuit ; les uns veulent qu'il occupe la premiere veille ; c'est-à-dire le premier quart d'une nuit entiere : ce que (*b*) Cesar & (*c*) Plaute appellent, à mon avis, le premier Vespre : (*d*) Aristophane a même nommé Vespre le temps de la nuit, auquel le Coq chante : Et communément les Hebreux qui n'ont connu les heures que bien tard, aussi bien que les Romains (*e*) appellent toute la nuit le Vespre, comme dans la Genese, où le Vespre & le matin comprennent la nuit & le jour : Aussi dans l'Ecriture Sainte, ce mot est souvent emploié en ce même sens, & (*f*) d'ordinaire le Vespre signifie la nuit obscure, & les tenebres les plus épaisses. Ainsi l'Evangile contant le temps d'une même action, a mis indifferemment le (*g*) Vespre & le grand matin, & dit (*h*) que les tenebres étoient encore

(a) *In plerisque codicibus Latinorum pro eo quod hic posuimus ad Vesperam, post meridiem habetur, &c. quod Aquila interpretatus est.* ἐν τῷ ἀνέμῳ τῆς ἡμέρας. *In vento diei, D. Hieron. Quæst. Hebra. in Genes. Hebræi autem ventum diei nominant qui post meridiem & ante Solis occasum in locis maritimis spirare solet. Per. in Gen. 38. Ambros. loc. cit.*

(b) *Lib. 1. de Bell. civil.*

(c) *In Curcul. act. 1.*

(d) τὸν Ἀλεκτρυόνα δι' ὃς ἦ δι' ἐφ' ἑσπέρας. *Vesp. act. 2. Sc. 1.*

(e) *Scal. l. 1. c. 2. Em.*

(f) *Hebræi solent non solum Vespertinum tempus sed totam noctem Vesperam appellare D. Thomas & Maldon. in Matth. 28.*

(g) *Vespere autem, &c. Matth. 28.*

(h) *Cum adhuc tenebræ essent. Joan. 20.*

re ſur la terre : (*a*) Salomon parlant des jeunes débauchez qui vont chercher de nuit les femmes de mauvaiſe vie, met indifferemment, & comme termes ſynonimes l'obſcurité, le Veſpre & les tenebres de la nuit : & nous liſons (*b*) d'Urie qu'après ſouper étant yvre, il ſortit au temps de Veſpre pour ſe mettre au lit, ce qui ne pouvoit être que dans la nuit fort avancée, puis que c'étoit après avoir fait grande chere : comme auſſi voions-nous que (*c*) Laban mena ſa fille Lya dans la chambre de Jacob, le jour de ſes nôces, à la place de Rachel au temps de Veſpre; ce qui ne peut ſignifier autre choſe que le milieu d'une nuit obſcure, puis que c'étoit après un grand feſtin, & que Jacob ne la reconnut pas au viſage : auſſi n'a-t'on pas accoûtumé de coucher les Epouſées que bien tard. De même (*d*) ces quatre Lepreux de l'Ecriture, qui vont au camp des Siriens à l'heure de Veſpre, reconnûrent qu'ils n'y étoient déja plus, & qu'ils s'étoient auparavant retirez à la faveur des tenebres, par une terreur panique que Dieu avoit épanduë dans toute leur armée : Et quand il eſt dit que les (*e*) femmes d'Aſſuerus l'alloient trouver au lit à l'heure de Veſpre, il faut entendre la nuit après ſouper : Davantage (*f*) David diſtingue ſeulement le jour en trois parties, & comprend toute la nuit depuis le ſoir juſqu'au matin, ſous le nom de Veſpre : Et au lieu qu'en pluſieurs endroits nous trouvons le matin & le Veſpre oppoſez, (*g*) Iſaïe met le matin & la nuit; ces deux termes étant mis indiſtinctement l'un pour l'au-

(a) *In obſcuro adveſperaſcente die, in noctis tenebris, & caligine.* Prov. 7.

(b) *Inebriavit eum qui dormivit Veſpere.* 2 Reg. 11.

(c) *Vocatis multis amicorum turbis ad convivium, fecit nuptias & Veſpere Lyam introducit ad eum.* Geneſ. 29.

(d) *Et fugerunt in tenebris, &c. ſurrexerunt ergo Veſpere, &c.* 4 Reg. 7.

(e) *Et quæ intraverat Veſpere egrediebatur mane.* Eſther.

(f) *Veſpere mane & meridie.* Pſal. 54.

(g) *Venit mane & nox.* Iſaïa 21.

l'autre (*a*) : comme auſſi dans Jeremie, les ombres du Veſpre & la nuit ſignifient le même temps : mais afin que vous ne diſiés pas que ce ſoit un Latin de Breviaire (*b*), le Juriſconſulte Pomponius que l'on ne peut pas accuſer d'avoir mal entendu ſa langue parlant des Quinque-vırs, que l'on avoit établis dans Rome deçà & delà le Tybre, pour rendre juſtice la nuit au lieu des Magiſtrats, que l'on ne jugeoit pas à propos de faire courir la Ville durant les tenebres, s'eſt ſervi du mot de Veſpre, & où Juſtinian a mis le Crepuſcule du ſoir, (*c*) Duaren a traduit le Crepuſcule du Veſpre, & (*d*) Gothefroi le Veſpre ſimplement, ajoûtant que de ce mot, les Juriſconſultes ont conclu qu'un Juge peut faire ſa charge, & rendre des jugemens en pleine nuit : Comme au contraire, où (*e*) Ciceron dit qu'il eſt nuit, & qu'il faut ſe recommander à Jupiter, le même Gothefroi entend l'heure de Veſpre.

Que ſi nous paſſons juſqu'aux belles penſées des Savans ſur cette parole, nous aurons d'autant plus de ſujet de nous confirmer en cette interpretation ; car s'il eſt queſtion de ſavoir comment l'on doit entendre ces paroles de Moyſe, que le veſpre & le matin firent un jour, (*f*) Toſtat & Eugubinus nous apprendront que par le premier terme le Prophete a deſigné les tenebres, dans leſquelles fut le monde auparavant que la lumiere fût créée, & qu'il a nommées le Veſpre, parce qu'il n'y avoit aucune lumiere : (*g*) Catharinus l'interprete d'au-

(a) *Longiores factæ ſunt umbræ Veſperì, &c. Surgite & aſcendamus in nocte. Jer. 5.*

(b) *Et quia magiſtratibus Veſpertinis temporibus, in publicum eſſe inconveniens erat l. 2. ff. de orig. jur.*

(c) *εἰς δείλην ὀφίαν. Novell. 82. ad Veſpertinum Crepuſculum Duaren.*

(d) *Veſpere Gothefr.* ajoûtant, *hinc colligunt nocte judicari poſſe.*

(e) *Quoniam jam nox eſt veneramini illum Jovem ex Orat. 3. in Catil. Gothof. in Ind. Veſpertina hora Jovi omnia commendare ſolebant.*

(f) *Toſt. in Gen. Auguſt. Eug. in Coſmop.*

(g) *Ambroſ. Cathar. in Gen.*

d'autre ſorte, mais toûjours avantageuſement à nôtre deſſein ; car il dit que le Soleil commença d'éclairer nos Antipodes, & qu'ainſi à l'égard de nôtre Hemiſphere, la nuit qu'il entend ſous le nom de veſpre, preceda le jour : & quand S. (*a*) Auguſtin interprete la lumiere pour la ſcience des Saints, il dit que ce jour a ſon Veſpre & ſon matin, c'eſt à dire ſes tenebres & ſa ſplendeur, parce que la connoiſſance de la creature n'eſt rien qu'une nuit, à comparaiſon de celle du Createur, & elle devient toute reſplendiſſante, quand on la rapporte à la gloire & à l'amour de Dieu: (*b*) S. Chryſologue a eu la même penſée, quand pour repreſenter les tenebres épouvantables du dernier jour, il aſſûre que toute la clarté du monde y trouvera ſon Veſpre, & que dans la nuit des tentations qui accableront les mortels, les phantômes des vanitez qu'il faut éviter, ſe multiplieront devant eux.

Et (*c*) Cæſarius entend par cette union de Veſpre & du matin, les ignorans deſtituez de toute lumiere intellectuelle, reunis en Dieu par la charité avec les Savans, pleinement éclairez de toutes les belles connoiſſances.

Davantage quand (*d*) le Prophete Habacuc veut exprimer la fureur des Chaldéens, il les compare aux loups *du Veſpre* ou *des Veſpres*, ſelon (*e*) Jeremie, parce que

(a) *Fit tamen & Veſpera diei hujus & mane aliquatenus, quoniam ſcientia creaturæ in comparatione ſcientiæ creatoris quodammodo veſperaſcit, itemque luceſcit & mane fit, cùm & ipſa refertur ad laudem dilectionemque creatoris, nec in noctem vergitur ubi. &c. D. Aug. de Civit. lib.* 11. *c.* 7.

(b) *Illa die qua tota claritas mundanæ lucis veſperaſcit, illa qua imminente tentationum nocte crebreſcunt imagines fugienda vanitatum, &c. Tempus extremum & hora noviſſima. Chryſ. ſerm.* 22.

(c) *Dies naturalis lucem habet & tenebras unde factus eſt Veſpere & mane dies unus per charitatem enim idiota & litteratus aquantur, hinc per Pſalmiſtam dicitur. Et nox ſicut dies illuminabitur. Caſ. Hiſterb. mon. Ciſt.*

(d) *Velociores lupis Veſpertinis.* 1.

(e) *Hieron. c.* 5. *Hebraa habent lupi Veſperarum. Riber.*

que durant les tenebres ils ſont très-dangereux par la faim qu'ils ont endurée tout le jour. Or (*a*) Virgile nous apprend que le temps de cette fureur des Loups *eſt la minuit*, & non pas le Crepuſcule, lors ſeulement qu'ils commencent à faire leur queſte. Pour cette raiſon Oppian nomme le Loup *affamé de nuit*, & *coureur de nuit*, & (*b*) S. Ambroiſe comparant les Heretiques à ces Loups du Veſpre, affamez & furieux, fait agir leur rage *durant la nuit*, & non pas durant une lumiere douteuſe.

Après toutes ces autoritez, vous trouverez ſans doute vous même bien étrange que vous m'ayez traité d'Ignorant, en m'impoſant d'avoir dit que *veſperaſcit* ſignifie *noire nuit*, puis que même quand il ſeroit vrai, j'aurois été dans les ſentimens de Virgile, de Stace & d'Aben-Ezra, qui mettent le Veſpre pour la nuit cloſe, & ſuivi Saint Ambroiſe, les Prophetes, les Euangeliſtes, Ceſar, Plaute, Pomponius, Ciceron, Gothefroi, Ariſtophane, Toſtat, Eugubin, Catharinus, Saint Auguſtin, Chryſologue, Ceſarius, & tant d'autres, qui tous ont étendu le Veſpre juſques dans les tenebres, & dans la plus grande & plus obſcure partie de la nuit.

Je demeure d'accord avec vous, que pour bien traduire de mot à mot *veſperaſcit*, il faudroit dire *il ſe fait tard*: & cela fait d'autant mieux connoître que je le pourrois interpreter en pluſieurs manieres bien differentes, ſans faillir contre la Grammaire; car cette façon de parler en nôtre Langue eſt tellement univerſelle, qu'elle n'exprime aucune partie du jour, & ſe determine ſeulement par le temps convenable aux affaires que l'on doit traiter. Ainſi diſons-nous qu'il ſe fait tard, quand

(a) *At veluti pleno lupus inſidiatur ovili, cum fremit ad caulas, ventos perpeſſus & imbres. nocte ſuper media. Æn. 9.*

(b) *Nonne lupis iſtis heretici comparandi ſunt? qui inſidiantur ovibus Chriſti, fremunt circa caulas nocturno magis tempore quam diurno, &c. D. Ambr. in Luc. 10.*

quand un homme eſt en viſite loin de ſon quartier, & qu'il doit craindre le ſerain ou les voleurs en ſe retirant chez ſoi : Si l'on attend quelqu'un à ſouper, on dit, il ſe fait tard, lors que le temps ordinaire du repas eſt ſeulement paſſé d'une demi-heure ou environ : Puis après le feſtin, quand il approche d'onze heures ou de minuit, nous diſons encore qu'il ſe fait tard ayant égard à l'heure du coucher : Et ſi l'on joüe toute la nuit, il eſt ordinaire pour ſe retirer, quand le jour approche de dire qu'il ſe fait bien tard : & même celui qui veut partir de grand matin pour quelque voyage, dira qu'il ſe fait bïen tard, s'il voit que le Soleil ſe leve, avant qu'il parte : Et ce qui eſt plus remarquable, eſt que le temps ordinaire de dîner étant paſſé, nous diſons à ceux qui attendent, qu'il ſe fait tard, encore qu'il ne ſoit qu'une heure ou environ après midi ; & c'eſt en cette derniere façon que le Veſpre ſe doit entendre dans un endroit de l'Evangile aſſez notable : Nôtre Seigneur ayant un jour fait pluſieurs Miracles dans le deſert, où ſept mille hommes l'avoient ſuivi, (*a*) l'Evangeliſte dit que le Veſpre étant venu, & l'heure étant paſſée, les Apôtres lui conſeilloient de renvoyer tout ce peuple dans les villages voiſins pour prendre leur repas : ce qui ne peut être interpreté du ſouper, parce que depuis ce temps Notre Seigneur fit ce Miracle de la multiplication des cinq pains d'Orge & des deux Poiſſons, qu'il fit paſſer de ſes douze Apôtres en celles de tant de milliers d'hommes, qui s'étoient même aſſis avec un grand ordre ; Les Apôtres ramaſſerent le reſte de ces pains, dont ils emplirent douze corbeilles, & puis il renvoya cette multitude dans les lieux d'où elle étoit venuë : Toutes ces choſes ne ſe firent pas de nuit, & ne ſe peurent faire en peu de temps: ſi bien que l'heure du dîner étant paſſée, l'Evangeliſte a dit que le Veſpre étoit venu, pour dire qu'il ſe faiſoit

(a) *Veſpere autem facto &c. hora jam præteriit. &c. emant ſibi eſcas, &c. Matth. 14.*

ſoit tard. Mais la ſuite juſtifie bien encore l'équivoque de ce mot : car après toutes ces choſes que nous avons rapportées, (*a*) l'Evangeliſte repete encore une fois le même terme, & dit que Nôtre Seigneur ſe retira ſur la Montagne, & que le Veſpre étant venu, il ſe mit en priere, & qu'il étoit ſeul : ce qui ne pouvoit être que bien tard, & vrai-ſemblablement dans la nuit, veu qu'incontinent après il eſt dit que Nôtre Seigneur retourna vers les ſiens, marchant ſur la mer environ la (*b*) quatriéme veille de la nuit, c'eſt-à-dire, entre les trois & les ſix heures du matin ; ainſi le mot de Veſpre comme le nôtre, *il ſe fait bien tard*, ſignifie communément non pas une heure determinée, mais un temps avancé dans lequel on doit faire quelque choſe, ſoit de jour ou de nuit.

Mais pour ne rien obmettre au particulier de nôtre diſpute, vous trouverez bon, s'il vous plaît, que j'ajoûte encore une raiſon & une autorité qui vous doivent ſatisfaire (*c*). Les Atheniens commençoient leur jour au coucher du Soleil comme les Hébreux, cela ne peut-être mis en doute, & je n'eſtime pas qu'il ſoit beſoin d'en apporter aucun texte pour le prouver : Or conſiderez que dans cette Comedie de Terence Chremes dit dès la premiere Scene du premier Acte, (*d*) il eſt aujourd'hui parmi nous la fête de Bacchus ; car cela fait voir que le Theatre n'ouvre qu'après le coucher du Soleil, puis que le jour de la fête étoit déja commencé. Et quand l'eſclave Syrus dit en la ſeconde Scene du ſecond Acte, *veſperaſcit*, il s'eſt paſſé depuis cette ouverture du Theatre un Acte entier, la moitié d'un Acte & un intervalle d'Actes, qui contiennent bien deux heures pour le moins : & partant il falloit qu'il fût lors nuit toute noire, parce qu'il ne reſte aucu-

(a) *Veſpere autem facto ſolus erat ibi. Ibid.*
(b) *Quarta autem vigilia noctis venit. Ibid.*
(c) *Plin. l. 2. c. 77. A. Gell. Cenſor. Iſid. & alii.*
(d) *Dionyſia hic ſunt hodie.*

aucune lumiere aux premiers jours d'Avril deux heures après le Soleil couché, & moins encore selon vous, qui mettez l'action de cette Comedie au mois de Mars.

Quant à l'autorité que j'ai reservée pour la derniere preuve de vôtre injuste reprehension, elle vous doit être venerable, parce qu'elle est d'un excellent Grammairien, & d'un Commentateur assez ancien, pour passer au sujet que nous traitons en qualité d'Auteur, & bien plus raisonnablement pour la decision d'un fait de Grammaire, que vous n'avez écrit de Donat sur le sujet du Theatre : c'est (a) Calphurnius dont je veux parler, lequel ayant supplée le Commentaire de Donat sur cette Comedie de Terence, explique ces paroles de Syrus, *vesperascit*, tout ainsi que moi, & par les mêmes considerations, disant que la raison pour laquelle ces Esclaves ne devoient pas éloigner ces femmes qu'ils conduisoient, est que l'on ne peut-être en seureté portant quelque chose de nuit & dans un chemin que l'on ne connoît pas : Après quoi j'estime qu'il n'est plus necessaire de rien alleguer, & que je vous ai fermé la bouche : car ce que vous ajoûtéz comme une consideration importante touchant les verbes Latins terminez en *sco*, c'est une chicanerie de Grammaire, qui ne seroit pas seulement recevable parmi les Escoliers des moyennes classes de nos Colleges, & qui témoigne bien que vous avez plutôt écrit pour me faire injure, que pour soûtenir des opinions raisonnables : Et vous vous êtes trop efforcé de paroître habile homme, pour ignorer que ces Verbes de signification inchoative selon les regles étroites de la Langue Latine, (b) sont indiferem-

(a) *Et vesperascit & non noverunt viam, ibi Calph. Causa cur non oportuit relictas : Quis enim tutus si quid portat & in nocte & in incerto itinere.*

(b) *Grammaticorum enim quæ traditur differentia, usu Latine loquentium repudiatur.*

feremment employez par les bons Auteurs pour leurs primitifs, avec lesquels ils ont presque tous leurs temps communs : même d'ordinaire expriment-ils nos sentimens avec plus de violence, & les actions dans un état plus parfait : Aussi nôtre Poëte s'en est-il servi, *(a)* quand il fait dire à Phædria par son esclave, voyant sa maîtresse : approche de ce feu & tu brûleras outre mesure ; C'est par un semblable terme que *(b)* Columella nous parle des plantes qui seichent & flêtrissent entierement au Soleil & au vent, & que le *(c)* froment perd toutes ses fleurs pendant huit jours, & prend toute sa grandeur en quarante. *(d)* Ciceron en a pareillement usé, pour nous faire entendre que les yeux seichent bien-tôt, & sans qu'il y paroisse, quand on pleure les maux d'autrui. *(e)* Tacite encore pour exprimer que les maux de l'Etat devenoient de jour en jour plus insupportables : *(f)* Pline aussi parlant d'une certaine bête des Alpes, dont le corps pourrit en un instant aussi-tôt qu'elle est morte. *(g)* Varron pour nous dire avec quel soin les lievres peureux se tiennent cachez tout le long du jour : & une infinité d'autres qu'il seroit inutile & trop ennuyeux de deduire ; Il suffit d'observer contre cette fausse maxime de Grammaire, que ce même *(h)* Varron voulant expliquer le temps des premieres fleurs qui paroissent dans les prairies, ne s'est pas contenté d'employer un verbe inchoatif : mais il en ajoûte

(a) *Accede ad ignem hunc, jam calesces plus satis, in Eunuch. Act.* 1. *Sc.* 1.

(b) *Et sole & vento pene siccari atque exarescere. Colum. l.* 4.

(c) *Octo diebus deflorescit ac deinde grandescit diebus quadraginta. lib* 2. *c.* 12.

(d) *Cito arescit lachryma præsertim in alienis malis. In partit.*

(e) *Malis publicis in dies gravescentibus. lib.* 14.

(f) *Et corpus occisæ statim marescit lib.* 10. *c.* 48.

(g) *Ubi interdiu lepores delitescunt, in virgultis atque herbis. De re rust. l.* 3. *c.* 12.

(h) *Pratum aqua desedi debet, antequam florescere incipiat, de re rust. l.* 1.

ajoute un autre, qui ſignifie preciſément commencer, tant il eſt vrai que ces verbes ne ſignifient pas toûjours le commencement d'une action : Mais il eſt temps de s'élever à de plus nobles penſées, & de chercher les moyens de delaſſer mes Lecteurs par des matieres plus hautes & plus agreables.



CHAPITRE XVII.

De l'unité du lieu necessaire à la regularité, & vrai-semblance du Poëme dramatique, avec la justification de quelques pieces des Anciens, mal-à propos accusées par Mr. Menage.

PAROLES DE Mr. MENAGE.

(a) Ici vous me faites une objection qui est considerable, si Menedeme étoit dans son Champ, il faudroit que le lieu changeât en la Scene suivante, faute que Terence fort intelligent en son métier n'eut eu garde de faire; cette objection dis-je est considerable, mais elle n'est pas sans réponse, car cette unité du lieu n'a pas été observée par les Dramatiques si religieusement que vous pensez, &c.

Replique de Monsieur l'Abbé d'Aubignac.

VOus avez bien jugé que toutes vos imaginations contre cette Comedie de Terence, peuvent être ruinées par cette seule objection : car si dès le commencement Menedeme a quitté son travail, qu'il rendoit le plus long & le plus penible qu'il pouvoit pour se punir soi-même de la rigueur dont il avoit usé contre son fils; Il faut sans doute qu'elle commence bien tard après le Soleil couché ; s'il étoit devant la porte de son logis dans la ruë, quand il entretenoit Chremes, il ne travailloit pas dans son champ : s'il entre dans son logis quand

(a) *Pag. 38. ed. 2. pag. 64.*

quand il laiſſe Chremes ſeul ſur le Theatre, il falloit qu'il fût devant la porte durant cet entretien; & ſi le Poëte a bien obſervé comme ailleurs l'unité du lieu, toutes ces conſequences ſont indubitables, d'autant qu'en tout le reſte de la Comedie, même du premier Acte, tous les perſonnages ne paroiſſent point ailleurs, que devant les logis de ces deux bons vieillards & de leurs voiſins : c'eſt pourquoi vous faites un grand effort pour montrer que les Anciens n'ont pas toûjours gardé cette regle ; voions comment vous vous y prenez : En apportez-vous quelques raiſons ? Non, les ſubtilitez de votre eſprit vous ont manqué, & le ſac des fineſſes s'eſt trouvé mal garni contre cette maxime. En apportez-vous quelques autoritez ? Non. Votre grande Lecture ne vous en a fourni que contre vous même, & votre belle memoire n'a pas eu de quoi vous rendre un meilleur office. En apportez-vous des exemples ? Non, mais vous alleguez quatre Poëmes des Anciens, en deux deſquels vous vous êtes trompé ſeul, & aux deux autres avec pluſieurs.

(*a*) Le premier eſt l'Hercules Oetheus, dont vous dites que la Scéne *qui étoit au commencement dans la ville d'Eubée, eſt après ſur le Promontoire Cœnée, & à la fin à Trachyne.* Cette piece eſt fatale à votre jugement, & tout enſemble à votre memoire. (*b*) Eubée eſt une Iſle de la mer Egée ou Archipelague, autresfois dite Macris, & depuis communement Eubée, ſituée le long de la côte d'Achaie, depuis la ville de Chalcis juſqu'aux Iſles Lichades, où Lichas fut precipité par Hercule auprès de Trachyne; & ſi proche de la terre-ferme (dont jadis elle fut detachée par les tempêtes) qu'elle y eſt jointe

(a) *Pag. 38. ed. 2. p. 64.*

(b) *Eubæa & ipſa avulſa Bœotiæ tam modico interfluente Euripo ut ponte jungatur, antea vocata eſt Chalcedontis, aut Macris, ut Dionyſius & Ephorus tradunt, ut Ariſtides Macra, ut Callidemus Chalcis, ut Menæcmus Abantias, ut vulgo Poëtæ Aſopis Plin. lib. 4. cap. 12. Voiez l'Atl. de Hond. Mercat. Ortel. Bert. Ptolem. Iſol. Fam. & les autres.*

jointe par un pont bâti ſur la mer, & qui lui donne encore à preſent le nom de Negroponte chez les Italiens, au lieu que les Turcs l'appellent Egripos, de l'ancien mot Euripe, ce fameux détroit où la mer a ſon flus & reflus ſept fois le jour; & pour la ville d'Eubée il nous reſte bien quelques memoires parmi les fables de l'antiquité, que dans cette Iſle il y en eut autrefois une de même nom : Mais Strabon écrit qu'elle fut il y a long-temps abimée, & l'on n'en ſait pas même la ſituation. Si elle fut jamais au monde, il faut que la ruine en ſoit arrivée bien avant dans les ſiecles inconnus, & devant l'âge d'Hercule; car dans l'hiſtoire de ce Heros que (*a*) Gyraldus a compoſée, de tout ce qu'il en a pû recueillir chez les bons Auteurs, il ne ſe trouve point qu'il y ait jamais entré; elle n'y eſt pas ſeulement nommée. Auſſi dans cette Tragedie de ſa mort, le Poëte bien loin d'y mettre la Scene, il n'en a pas dit ſeulement une parole. (*b*) Il fait reſoudre à Hercule triomphant d'Oechalie, d'aller rendre graces à ſon pere Jupiter au Temple du mont Cænée, & Hyllus contant à Dejanire l'effet prodigieux de la robe enchantée, nous apprend bien que ſon pere y étoit devant les Autels quand il la lui rendit : mais de cette ville d'Eubée il n'y en a rien du tout. Prenez la peine, s'il vous plait, de relire cette piece un peu plus exactement, je n'en veux point d'autre, & je me contente de m'écrier *Hercules tuam ſidem* ! Hercule je m'en rapporte à toi. Vous devez donc remettre encore ce diſcours parmi les fautes de l'Imprimeur, pour faire croire que vous avez voulu dire dans l'Iſle d'Eubée : mais quand cela ſeroit, vous n'auriez pas mieux rencontré. Car la Scene de cette Tragedie eſt toûjours à Trachyne devant le Palais d'Hercule, & jamais l'unité du

(a) *Lil. Gyrald. In herc. ſynt.*

(b) *Hic rupe celſa fulgent Templa Cenai Jovis, ut ſtetit ad aras, ire. Act. 3. Sc. 2.*

du lieu ne fut plus adroitement observée. (*a*) Il est vrai qu'après la premiere Scene, Hercule ayant discouru quelque temps hors de son Palais avec Lichas & autres des siens, il leur commande de preparer les choses necessaires pour un Sacrifice qu'il veut faire à Jupiter dans le Temple bâti sur le Promontoire Cenée, maintenant appellé Cap de Lithar, situé à la pointe de cette Isle, vis-à-vis de Trachyne; & c'est ce qui vous a fait faire cette bevûë, ayant creu qu'il y étoit déja. (*b*) Dans la seconde Scene du même Acte, Jole qui devient esclave par la guerre, entre dans ce Palais à Trachyne, après avoir fait ses plaintes devant la porte : & au commencement du second (*c*), Dejanire en sort toute en colere, n'y pouvant demeurer avec une Concubine ; ce que la nourrice qui la devance, découvre bien adroitement : puis elle (*d*) resoud d'envoier à son mari dans le Temple de Jupiter le vêtement fatal que Lychas lui porte, & elle rentre. (*e*) Au troisiéme, elle sort toute effraiée de ce que le sang de Nesse dont elle avoit frotté ce vêtement, s'étoit enflammé au Soleil, & Hyllus la rencontre au dehors, lui conte l'effet de son present, & lui dit (*f*) qu'Hercule étoit déja sur mer pour

(a) *Herc. Vos pecus capite ocius qua Templa tollens ara Cenai Jovis Austro timendum spectat Euboïcum mare. Act. 1. Scen. 2.*

(b) *Chor. Oechal. Ad Trachyna vocor rigantia saxa, &c. Jol. sed jam domina tecta petantur Act. 1. sc. 2.*

(c) *Nut. O quam cruentus feminas stimulat dolor, cum patuit una pellici & nuptæ domus. Sonuere postes, Ecce præcipiti gradu secreta mentis ore confuso exerit. Act. 2. Sc. 1.*

(d) *Dejan. Licha cape hos amictus & non ante induat conjux, quam thure flammas spargat & ipse ad Penates regios gressus feram, Act. 2 sc. 2.*

(e) *Chor. Sed quid fertur rapido regina gradu, &c. Dejan. Natum paventem cerno, &c. Hyl. nunc puppis illum littore Euboico refert. Act. 3. Sc. 1. & 2.*

(f) *Chor. Sed quis non modicus fragor aures attonitas movet ? Est est Herculeus. Alc. ubinam est? reclinis ecce corde anhelanti. Herc. Herculem accipiat regnus, & tu hoc triste nobis, juvenis, officium appara, Act. 4.*

pour revenir. Au quatriéme il arrive, criant devant ſon Palais, où il tombe de douleur. Alcmene lui vient à la rencontre, & Hyllus lui conte la mort de Dejanire : puis ayant veu les Cieux ouverts dans une extaſe, il commande à Philoctete qu'il faſſe preparer ſon bucher où il s'en va. (*a*) Et au cinquiéme, Philoctete revenant au Palais, & trouvant à la porte la Nourriſſe de Dejanire qui n'en avoit bougé, lui conte la mort d'Hercule, dont Alcmene apporte les cendres à la main, & l'ayant veu monter au Ciel, elle entre dans le Palais reſoluë de s'en retourner à Thebes. Tout le reſte ſe fait bien à la verité en divers lieux ; car Dejanire voit enflammer le ſang de Neſſe dans ſon appartement, Hercule ſacrifie au Temple de Jupiter Cæneen, Dejanire ſe tuë au dedans du Palais, & Hercule meurt aſſez loin de là. Mais tout cela ſe paſſe hors la vûë des ſpectateurs, qui ne voient jamais les Acteurs que devant le Palais de Trachine. C'eſt ainſi qu'il faut examiner les Poëmes Dramatiques, & non pas s'imaginer qu'un Auteur a failli contre la vrai-ſemblance & l'unité du lieu, à cauſe que les perſonnages agiſſent en divers lieux. Mais ce qui vous a fait errer en cette occaſion, c'eſt la confiance que vous avez priſe au (*b*) Gloſſateur de Senecque, très-ſavant en beaucoup de choſes anciennes, & fort peu en l'Art du Theatre. Car après avoir leu & releu cette Tragedie pour en faire les gloſes, il n'en a pas compris l'unité du lieu, & a dit comme vous, que la Scene en eſt au commencement en l'Eubée, & après à Trachyne. Liſez donc l'Original, & vous detrompez de l'injure que vous avez faite à l'Auteur ſur la foi d'autrui.

Venons aux Grenoüilles d'Ariſtophane que vous accuſez d'un pareil defaut, en diſant que (*c*) *la Scene qui étoit*

(a) *Chor. Lato venit ecce vultu Pæas, Phil. mæſtam intuor ſinu gerentem reliquias magni Herculis Alc. Regna Thebarum petam Act. 5.*

(b) *Scena hæc prima cum choro ſeq. in Eubœa ſtatuitur & reliquæ Tragediæ Scena eſt Trachyn. Farnab. In Senec. Her. Oet. Act. 1. Sc. 1.*

(c) *Pag. 40. ed. 2. p. 67.*

étoit au commencement devant la porte du logis d'Hercule, est après au port de Stix, & sur ce Fleuve, puis en suite dans les enfers, & en divers endroits. Vous n'avez pas bien remarqué qu'elle en est la disposition du Theatre, ou peut-être vous ne l'avez pas voulu dire; & j'en parle ainsi douteusement, n'ayant pas moins de crainte d'offenser votre esprit que votre sincerité. Car l'un est estimé de beaucoup de gens, & de l'autre vous en faites vous-même raillerie, principalement en cette dispute. Le Poëte suppose qu'Hercule avoit sa maison à l'un des côtez du Theatre, & que de l'autre étoit le Palais de Pluton, & entre les deux le Stix, dont le Poëte fait un Lac marécageux, & non pas une Riviere; afin que Xanthia qui n'entre point dans la barque de Charon avec Bacchus, puisse tourner vrai-semblablement tout à l'entour avec son Asne, pour reprendre son maître à l'autre bord. Et pour cet effet ils avoient anciennement leurs machines, nommées (*a*) Anapeismata, qui servoient à faire ainsi quelque navigation, ou à passer une Riviere. Et s'ils vouloient representer des gens sortant de l'eau, & montant sur la Scene comme sur le rivage, ils avoient dans l'Orchestre une autre machine nommée (*b*) Demyrond, qu'ils employoient entr'autres choses à ce dessein. Mais ce qu'il faut bien observer est, (*c*) que de la maison d'Hercule on decouvroit par dessus le Styx jusques aux portes du Palais de Pluton, où même Bacchus ayant veu quelques gens, Hercule lui dit que c'étoient des Initiez, ou Confreres de Ceres, qui demeuroient auprès de ce Palais, & dont il apprendroit ce qui lui étoit necessaire.

Cette

(a) *τὰ δὲ ἀναπείσματα τὸ μὲν ἐστιν ἐν τῇ σκηνῇ ὡς ποταμὸν ἀνελθεῖν.* &c. *Jul. Pol l. 4. cap. 19. sect. 2.*

(b) *Hemicyclum non in omnibus fabulis sed in quibus ad eum locum agebantur enantes è mari, ut in Rudente Plautina. Jul. Sc. Poët. l. 1. c. 21. & Poll. loc. cit.*

(c) *Διον. ἔτοι δὲ δὴ τίνες εἰσὶν ἡρακλ. οἱ μεμυημένοι,* &c. *ἔτοι ἐγγύτατα παρ' αὐτὴν τὴν ὁδὸν ἐπὶ ταῖς τοῦ Πλούτωνος οἰκοῦσι θύραις.*

Cette disposition seroit peut-être bien resserrée, & de mauvaise grace sur nos Theatres qui sont fort petits: mais sur les anciens qui avoient trente toises de face chez les Romains, & quelque peu moins chez les Grecs, elle étoit fort magnifique; & pour peu que la perspective secondât l'invention du Poëte, elle faisoit un bel effet, & une image bien conforme à la grandeur du lieu que l'on vouloit representer. Sur son Theatre, ainsi disposé, voici comment Aristophane fait joüer sa Comedie. (*a*) A la premiere Scene il suppose que Bacchus étant à pied, & son valet Xanthia monté sur un asne, ayant déja fait beaucoup de chemin, arrivent devant la maison d'Hercule où le valet met pied à terre. En la seconde, Bacchus bouffonne avec Hercule sur le sujet de son voyage qu'il entreprenoit, pour faire revenir des enfers à Athenes quelques bons Poëtes, tous ceux de son temps étant fort mal-habiles. Puis il lui demande le chemin pour aller au Palais de Pluton, & Hercule l'ayant remis aux Confreres de Ceres qu'il voyoit, & qui en étoient voisins, il s'embarque sur le Stix avec un mort, & Charon ne voulant pas recevoir Xanthia dans sa barque, sous pretexte qu'il n'avoit jamais assisté à aucune Bataille navalle, l'envoye tourner le marêts pour les retrouver de l'autre côté. Durant cette navigation les Grenoüilles qui donnent le nom à cette piece, (*a*) chantent leur ramage, & font un Dialogue assez ridicule avec Bacchus qui se rencontre à bord incontinent, & apprend des Prêtres & des Confreres de Ceres qu'il étoit devant la porte du Palais de Pluton, où s'acheve le premier Acte, & ensuite les quatre autres sans aucun changement de lieu. Or vous avez dit vous mêmes que l'on peut prendre pour le lieu de la Scene autant d'étenduë que la veuë en peut decouvrir à la fois. (*c*) En quoi pourtant vous n'avez pas assez bien expli-

(a) *Διον. ἐγγὺς τῆς θύρας ἤδη βαδίζων εἰμί.*
(b) *Χορ. ἴσθ ἀπ' αὐτὴν τὴν θύραν ἀφιγμένος.*
(c) *Pag. 43; ed. 2. p. 69.*

expliqué ce que je vous en ai dit, & vous deviez tirer avantage de ma franchise; puis que vous en vouliez faire un larcin. Car pour l'établissement du lieu de la Scene, il faut deux choses que je deduirai plus au long dans la Pratique du Theatre : La premiere que l'espace en soit supposé tout ouvert dans la verité de l'action, comme il est tout ouvert dans la representation. La seconde que l'étenduë n'en soit point supposée plus grande, que l'on ne puisse appercevoir distinctement un homme d'un bout à l'autre, encore qu'on ne le reconnoisse pas asseurement, ce qui sert bien souvent au jeu du Theatre, &c. A quoi se rapportoit fort bien la grandeur des Anciens; car dans l'éloignement de vingt-cinq ou trente toises, on peut bien veritablement douter quelle est la personne qui vient à nous ou qui passe. Cela meriteroit bien d'être un peu dechiffré, pour satisfaire aux Critiques du temps: mais c'est assez pour vous faire entendre qu'Aristophane ayant mis la Scene de cette Comedie dans un lieu découvert, & dont l'étenduë n'est pas si grande, que Bacchus ne reconnoisse fort distinctement des hommes d'un bout à l'autre, encore qu'il ne discerne pas bien ce qu'ils font, a judicieusement pratiqué cette regle si necessaire & si importante de l'unité du lieu, que vous lui imputez d'avoir violée.

Mais vous avez bien moins d'excuse touchant le Curculion de Plaute, dont vous pretendez que la Scene change de telle sorte, que *selon l'opinion de Heinsius, d'Epidaure on passe à Rome, ou selon la votre on fait venir Rome dans Epidaure.* Ce que vous appellez une prolepse ou une anticipation épouvantable. Mais cette méprise me semble èpouvantable. Je laisse à part ce que l'on pourroit dire de cette figure contre votre sentiment, & je vous jure que je ne vous croi point capable de vous tromper ainsi, quand vous lirez bien un Auteur, & que si vous n'aviez été preoccupé de la reputation de Heinsius, vous n'auriez jamais eu une si mauvaise pensée en cette occasion; Vous deviez bien,

ce me ſemble, vous deffier de ſes opinions en cette matiere, après ce que vous avez dit de lui ſur l'Amphitruon. Pour l'éclairciſſement de ce point, il faut ſavoir que les Comédiens de Grece & d'Italie n'étoient pas comme les notres, une troupe de gens volontairement aſſociez pour cet exercice, & tous preſque auſſi grands maitres les uns que les autres. (*a*) Il y avoit des perſonnes qui ſe rendoient Chefs de troupe, en tenant ſous eux des eſclaves capables de monter ſur le Theatre, & qui en loüoient encore d'autres de condition, libre ou ſervile, ſelon qu'il étoit neceſſaire pour les pieces que l'on vouloit repreſenter. Et il y avoit telle troupe, compoſée quelquesfois de quatre-vingt ou cent perſonnes, tous Acteurs ou ſuivants. Quelquefois le Chef étoit un excellent Acteur, comme on peut recueillir de ce que dit Ambivius Turpio, dans le prologue de notre Comedie, (*b*) *Que ſi les Poëtes faiſoient quelque piece mal-aiſee à repreſenter, on avoit recours à lui, & qu'ils donnoient les faciles aux autres troupes.* Mais ſouvent ce Chef ſe nommoit Chorague; il avoit à lui & loüoit tous les ornements du Theatre, les vêtemens, les machines, & tout le reſte dont on avoit beſoin; & le lieu où il reſſerroit toutes ces choſes, ſe nommoit auſſi (*c*) Choragion. Il fourniſſoit auſſi les perſonnages, comme on void chez Plutarque dans la vie de Phocion, il prenoit garde que chacun fit ſon devoir, & veilloit à ce que tout fut en bon ordre ſelon les intentions du Poëte. Et c'eſt peut-être celui que (*d*) le prologue du Pænulus ou Carthaginois nomme l'Empereur des Hiſtrions, ſi d'aventure il ne parle du Herault public ou du principal Acteur. Amiot

(a) *Vobis res vortat bene gregique huic & dominis atque conductoribus. Prol. Aſin. Plaut.*

(b) *Si qua laborioſa eſt, ad me curritur, ſin lenis eſt, ad alium defertur gregem. Prol. Heaut.*

(c) χορήγιον ὁ τόπος καὶ ἡ παρασκευὴ τοῦ χορηγοῦ. *Jul. Poll. lib.* 4. c. 15.

(d) *Audire jubet vos imperator hiſtricus. Prol. Pœn.*

Amiot dans Plutarque l'appelle le deffrayeur des Jeux, parce qu'il fournissoit à tous les frais; & j'estime qu'il le faut nommer l'Entrepreneur, parce qu'il traitoit avec la Republique, les Magistrats, ou les particuliers, pour la dépense des Comédies, quand on en donnoit au peuple, comme il se recueille bien clairement de (a) Plaute. En quoi souvent chacun travailloit à l'envi, pour rendre les representations plus illustres. Or ce Chorague ou entrepreneur n'étoit pas toûjours muet, encore qu'il ne fût jamais compté entre les Acteurs des pieces dont il avoit la conduite; car souvent en arrivant au Theatre, ou à la fin de la Comédie, il passoit avec une partie de sa troupe sur la Scene ou le Proscenion, & faisoit quelque discours concernant son ministere & ses intérêts; & quelquefois il parloit dans les intervalles des Actes, principalement depuis que les Chœurs furent ôtez à la nouvelle Comedie, & debitoit en leur place avec plusieurs railleries les vices & les sottises du peuple, ce qui retenoit quelque Image de l'ancien Chœur, qui fut en certains temps d'une seule personne & sans musique : mais ceux qui nous ont donné ou restitué les Poëmes Dramatiques, ayant été pour la plûpart ignorans au Theatre, ont mis dans nos imprimez tous ces Discours du Chorague & de sa troupe comme des Scenes, faisant partie de la piece, à cause qu'ils contiennent des choses qui semblent avoir quelque rapport au sujet : & c'est où nous voyons en titre (b) *la troupe*, quand il étoit suivi de la plûpart de ses Gens, ou *le Chorague*, quand il étoit seul; Nous en avons des exemples dans Plaute en plusieurs endroits, & qui m'ont certes bien donné de la peine à déchiffrer.

Le discours qui se fait dans le Curculion, & où vous dites avec Heinsius qu'on a transporté une ville dans l'autre, est de cette qualité; c'est (c) le Chorague qui le

(a) *Plaut. in Pers. Act. I. Sc. 3. Sat. sed πόθεν ornamenta. Tox. Abs chorago sumito Prabenda Ædiles locavere, &c.*

(b) *Grex. Choragus. in Asin. Curcul. Cas. Mer. Capt. &c.*

(c) *Choragus.*

le fait, & non pas un Acteur, & si vous prenez la peine de le relire, vous verrez bien que son nom y est en tître, qui parle des habits qu'il avoit loüez à prix d'argent, & qu'en attendant le retour des Acteurs de la Comedie (*a*, il dit qu'il veut faire savoir aux Spectateurs en quels lieux ils trouveront toute sorte de gens, dont ils pourroient avoir besoin, & ensuite il raille plaisamment des fourbes & des mechancetez qui se pratiquoient dans tous les quartiers de Rome, en toute sorte de conditions. (*b*) Ce que Jules Scaliger a remarqué fort judicieusement, & je m'étonne que vous ne l'ayez pas leu, ou que vous n'ayez pas été de son avis : si bien qu'il ne s'agit point ici du sujet de la Comedie, ni des finesses de Curculion, ni des amourettes de Phedrome son maître, ni de la reconnoissance de Planesie, ni de tout ce qui se representoit, comme arrivé dans la ville d'Epidaure, mais seulement d'une bouffonnerie particuliere de l'Entrepreneur du spectacle, qui divertit & fait rire le peuple Romain : Et si l'on joüoit cette Comedie dans Paris, il feroit ridicule d'y faire reciter ce discours du Choragus : mais il faudroit, ou l'ôter entierement, parce qu'il n'en fait point partie, ou faire cette raillerie des Parisiens, ausquels on parleroit, comme Plaute la fit des Romains en cette representation. En un mot ce discours du Chorague est la même chose dans le Curculion, que ceux de Belle-Roze & de Villiers, contre l'insolence des filoux & l'impatience du peuple, dans les pieces qu'ils representent, & si c'étoit une Scene qui changeât le lieu dans cette Comedie de Plaute, on pourroit dire qu'il arriveroit un pareil changement toutes les fois que nos Comédiens à

(a) *Ornamenta qua locavi metuo ut possim recipere, &c. sed hic dum egreditur foras, commonstrabo quo in quemque hominem inveniatis loco.*

(b) *Fuit per initia Monoprosopos chorus in fabulis. Unus enim quispiam prodibat civium vitia recensens idque sine cantu ; talis est apud Plautum Choragus in Gurgulione. Jul. Scal. Poët. l. 1. c. 9. & cap. 10. aliq[illegible]do actores extra argumentum non solum in Choris & in Atellana, &c. hoc dicebatur exodion, &c.*

à la fin d'une piece, dont la Scene est dans Rome ou dans Athenes, nous parlent de S. Germain, ou de l'Hôtel de Richelieu sur leur Theatre, pour se concilier la bien-veillance & les applaudissemens des Parisiens. Nous avons d'autres exemples chez les Anciens, comme dans Aristophane, où après tout le prologue des Nuées, & le premier Acte même achevé, Aristophane qui étoit le Choragué, c'est-à-dire, Conducteur du chœur (car ce mot signifie plusieurs choses chez Athenée) & partant déguisé en l'une des Nuées, qui portoient habits & visage de femmes, s'avise d'interrompre le chant du chœur, pour rendre compte au peuple d'Athene de ses Comedies, & là il parle de l'Electre Tragedie qui avoit été joüée peu auparavant, de la Marique d'Eupolis, qui avoit corrompu les Chevaliers de ce Comique, comme Hermippus avoit imité ses Anguilles pour mal traitter Hyperbolus, de celle qu'il avoit faite contre Cleon, de Phrynichus, qui avoit introduit autrefois sur la Scene une vieille yvre dançant la Cordace, & des nouveaux Comiques qui ne faisoient que suivre ses inventions. D'où certes il est aisé de connoître que ce discours est une licence de l'Auteur, & s'il le faut ainsi dire, une interruption de la Comedie, pour entretenir le peuple de ses propres intérêts, sans la suitte de son Poëme, & sans aucune Comedie, avec le reste de l'œuvre.

Et si vous aviez leu seulement ce que Jule Scaliger écrit des parties de la Comédie & de la Tragedie, comme vous nous voulez persuader par vanité que vous l'avez fort bien étudié, vous n'auriez pas fait cette faute; car en parlant du prologue, & nous enseignant que c'est un personnage qui n'a rien de commun avec le sujet dont est formée l'action Theatrale; il dit qu'il n'a point plus d'union (*a*) avec l'intrigue

(a) *Jul. Scal. l. 1. cap. 9. Poët. Prologi personæ cum fabula nihil commune, nihilo magis inquam cum fabulæ conjuncta negotiis quam Choragi cum inter actus ad Epirrhemata introducitur qualia in Gurgulione Plauti. Id. lib. 6. c. 3. antiquam exercet comoediam, palam est hoc veteribus licuisse Poëtis quod novellis Grammaticis corripere non licet. Pag. 9. ed. 2. p. 32.*

trigue de la Scene que celle du Chorague, quand on l'introduit dans l'intervale des Actes, pour faire quelque entretien ou intermede, comme dans le Curgulio de Plaute, & quand ailleurs il parle de cet endroit de Plaute, il dit que c'est une licence de la vieille Comedie, qu'il voulut encore mettre en jeu, & que de là nous devons apprendre qu'il fut permis aux Anciens Poëtes beaucoup de choses, qu'il n'est pas permis aux nouveaux Grammairiens de reprendre, après quoi je n'ai plus rien à vous dire sur vôtre mauvaise Critique.

Pour l'Hecube d'Euripide vous êtes bien injurieux à cet excellent Tragique, & vous aimez bien vos injustes croiances, puis qu'après l'avoir justifié, vous lui voulez inspirer subtilement le mal dont vous l'avez guarenti, car dans cette piece en laquelle il a transporté toute son histoire de la Troade en la Thrace, vous voulez qu'il aît eu intention de reporter la Scene dans la Troade, non seulement contre la raison, mais encore sans necessité, & qu'il n'ait peu faire apparoitre l'ombre d'Achille en Thrace comme il y fait immoler Polixene: mais il avoit choisi ce lieu pour la Scene, afin que tous les evenemens se peussent accommoder, & qu'en rapprochant les lieux, il peut reunir les temps avec la vrai-semblance, & la possibilité du Theatre. De disputer ici des changemens que le Poëte Dramatique peut apporter à l'Histoire, ce seroit un trop long discours: c'est assez de dire ce que j'explique ailleurs, que le Poëte peut changer tout ce qui contredit son art, tout ce qui ne s'y peut accommoder, & tout ce qui l'empêche de faire une belle piece, il laissera la verité à l'histoire, les grandes fictions Poëtiques aux Epopées, & se tiendra dans la vrai semblance du Theatre. Il y a bien quelques modifications à cette maxime: mais ce n'est pas ici l'endroit où j'en veux traiter. Je ne me veux pas arrêter aux Phœnisses de ce même Auteur, puisque vous les justifiez vous-même contre un Moderne, qui s'est en peu de temps detrompé de la bonne opinion qu'il avoit conçûë de sa propre suffisance

ce en l'art du Theatre; ce n'eſt pas que l'on ne puiſſe alleguer d'autres, & de meilleures raiſons que les votres en faveur d'Euripide, & que vous ne le laiſſiez même ſuſpect du peché, dont vous le voulez purger, ou de quelqu'autre auſſi grand; mais je n'ai pas entrepris d'écrire contre vous, je parle ſeulement pour la deffence de la verité, & quoi que je peuſſe oppoſer à vos ſentimens; c'eſt aſſez que vous aiez dit vrai pour m'en empêcher.



CHAPITRE XVIII.

De la structure & des machines des Theatres anciens.

PAROLES DE Mr. MENAGE.

** Or comme nous avons des rideaux pour cacher ce qui ne doit plus paroître, ne doutez pas que les Anciens, &c.*

Replique de Monsieur l'Abbé d'Aubignac.

VOus m'engagéz ici d'expliquer la construction du Theatre ancien, plus au long que je ne voudrois, par ce que j'en devrois reserver le discours ailleurs, & plus succinctement qu'il n'est necessaire, parce qu'il renferme beaucoup de circonstances aussi difficiles à demêler, que l'intelligence en est autile.

Le Theatre des Anciens étoit un lieu vaste & magnifique, qui renfermoit de longues galleries convertes, de belles allées plantées d'arbres, plusieurs promenoirs agreables, où le peuple s'alloit ébattre en attendant les jeux: Là étoit un superbe bâtiment, dont la façade tournée vers les sieges des Spectateurs étoit nommée la Scene, même quelques fois tout le bâtiment se nommoit ainsi. Contre cette façade étoit dressé l'échaffaut dans une place ronde, qui avoit trente toiles de Diametre,

* *Pag. 44. ed. 2. pag. 70.*
(a) *Vitru. lib. 5. cap. 9. circa Theatra sunt porticus & ambulationes, &c.*
(b) *Vitr. c. 6. l. 5. Pallad. Archit.*

mettre, jusqu'au milieu de laquelle il étoit avancé (*a*) chez les Romains, & non pas tant chez les Grecs, par ce que les Bouffons, les Sauteurs, les Farceurs, & telle sorte de gens ne montoient point sur leur Theatre, & joüoient plus bas dans l'Orcheſtre toutes les plaiſanteries qu'ils étudioient pour divertir le peuple. (*b*) Sur l'échaffaut étoient miſes trois ſortes de decorations ſelon les trois genres de Poëmes Dramatiques que l'on y pouvoit repreſenter, c'eſt à ſçavoir une peinture de grands Palais pour les Tragedies, des bâtimens communs pour la Comedie, & des payſages pour la ſatyre ou paſtorelle. Ce qui étoit repreſenté ſur des toiles peintes poſées devant la façade de ce bâtiment, & que l'on ôtoit & remettoit ſelon le genre de la piece que l'on vouloit joüer, & c'eſt ce qu'on appelle Scene Ductile. Aux deux côtez en avançant vers l'Orcheſtre ou parterre, ſelon l'art de la perſpective (*c*) étoient des triangles tournans, qui portoient chacun trois autres toiles peintes de même ſorte, & que l'on tournoit pour les faire convenir à celle du fond, & c'eſt ce que l'on nommoit Scene verſatile ou tournante. En quoi l'on peut reconnoître de combien s'eſt méconté Barbaro en un endroit de ſes Commentaires ſur Vitruve, par l'équivoque de ces noms de Theatre & de Scene, qui ſignifient pluſieurs choſes & bien differentes, étant ſouvent même pris l'un pour l'autre: car au lieu de diſtinguer l'architecture

(a) *Ita latius factum fuerit quam Græcorum quod omnes artifices in Scenam dant operam. Archit. lib. 5. cap. 6. & 8. & ibi fuſius Daniel Barbarus. Patr. Aquil.*

(b) *Vitr. lib. 5. c. 8. Genera Scenarum ſunt tria & horum ornatus diſſimiles & Tragicæ deformantur columnis, &c. Comicæ Mænianorum habent ſpeciem, &c. ſatyricæ ornantur arboribus & in topiariis operis ſpeciem, &c.*

(c) *Spatia ad ornatus comparata quæ loca Græci περὶ ἄκτυς dicunt ab eo, quod machinæ ſunt in his locis verſatiles trigonos habentes in ſingulis tres ſunt ſpecies ornationis, quæ cum aut fabularum mutationes &c. Vitr. l. 5. cap. 7. & ibi Barbar. In ſingulis earum frontibus picturæ erant, ſecundum fabularum opportunitates, &c. & in c. 8.*

re de ce grand bâtiment qu'ils nommoient Scene, d'avec la decoration du Theatre, qui portoit auſſi le même nom; il a mis ces Palais, ces Maiſons, & ces Triangles tournans ſur une même ligne, dans la facade de ce bâtiment, & comme s'ils en faiſoient partie, au lieu que ce n'étoit rien que des choſes feintes, appliquées aſſez près de cette façade, & que l'on changeoit, ôtoit & remettoit, augmentoit & diminuoit ſelon les divers ſujets des Comedies, ſans que la façade de ce bâtiment en reçût aucune alteration. Et de cette faute de Barbaro eſt venuë la penſée de quelques Modernes, qui ſe ſont imaginez que la decoration des Theatres anciens étoit comme de forme quarrée, & que les côtez étoient tirez en ligne perpendiculaire, & à angles droits ſur le fond, & non pas en perſpective (a), comme il eſt certainement neceſſaire, pour faire voir ce qui ſe paſſe ſur la Scene à tous les Spectateurs, en quelque part qu'ils ſoient aſſis.

(b) Pour revenir à ces trois ſortes de Scene comique, tragique & ſatyrique, c'étoit la decoration commune pour ces trois genres de Poëmes qui n'avoient rien d'extraordinaire : mais outre que les Tragiques prenent quelquefois des ſujets comiques, comme au contraire les Comiques des ſujets tragiques, il eſt ſouvent arrivé que les Poëtes ont mis la Scene d'une Tragedie dans la Campagne, ainſi que l'Ajax de Sophocles, & celle d'une Comedie, bien loin des maiſons communes du peuple, ainſi que le Rudens ou cable de Plaute. De ſorte que ces decorations ordinaires étoient bien ſouvent mêlées & changées. Même le Theatre devenant peu à peu plus ingenieux & plus magnifique, tant par l'induſtrie des Poëtes qui travailloient pour la gloire, que par l'ambition des Magiſtrats qui en faiſoient la dépenſe pour plaire au peuple, on y mit de hautes

tours,

(a) *Verum eſt quod opus eſt optica ſi velimus Scenas eas deformari, ita ut ſuos reddat effectus, &c. Barbar. In cap. 8. l. 5. Vitr.*

(b) *Ath. l. 14. c. 7.*

tours, où les Acteurs paroissoient (*a*), des machines pour faire descendre les Dieux du Ciel en terre, (*b*) des Gruës pour enlever leurs bien-aimez de la terre au Ciel, des fulminantes pour lancer des foudres, des tonnantes pour imiter le bruit du tonnerre, des anapeismes pour traverser des rivieres, ou representer des naufrages, des eschelles de Charon, pour faire sortir des ombres & des furies du fond des enfers, & en un mot represen-ter toutes les choses que l'on pouvoit rendre vrai-sem-blables par l'adresse des hommes, par la force de la ma-gie, ou par la puissance des Dieux; c'est ce que nous voyons écrit dans Vitruve & dans Julius Pollux, tous deux semblables en ce point, qu'il est très-mal-aisé de les entendre, mais differens en ceci, que Vitruve ayant écrit methodiquement, enseigne la construction regu-liere du Theatre à qui le pourra bien expliquer, & laisse le reste à l'Ingenieur, selon la necessité des Poë-mes que l'on doit jouër; Mais Julius Pollux qui n'a point eu d'autre dessein que de faire un Livre de noms, & souvent d'entasser plusieurs Synonimes, rapporte confusément toutes les choses qui pouvoient entrer dans les decorations du Theatre en toute sorte de Poëmes, & pour quelque raison que ce puisse être; souvent il ne fait que les nommer, rarement il en explique l'usa-ge, & jamais il ne donne le moyen de les construire.

(c) Quand donc vous avez dit qu'il y avoit des ma-chines sur le Theatre pour transporter la Scene d'un lieu à l'autre, cela ne reçoit pas de doute: mais il faut entendre ce changement en diverses Comedies; c'est-à-dire, tantôt la Scene étoit supposée dans un quartier de quelque Ville, & tantôt dans un autre: souvent auprès d'une place publique, quelquefois au devant d'un

(a) *Deorum adventus cum repentinis tonitruis Vitr. l. 5. c. 7. Et Jul. Poll. l. 4. cap. 19. Onomast.*

(b) πῦργος, μηχάνη, γέρανος, κεραῦνος. καπεῖον, Βροντεῖον, ἐναπείσματα, χαρώνιοι κλίμακες.

(c) *Pag. 46. ed. 2. p. 72.*

d'un Temple, & d'autrefois à la veüe du Port; & comme ils ne reprefentoient pas toûjours des hiſtoires arrivées dans un même païs, la Scene changeoit même de Province; L'Amphitrion eſt à (*a*) Thebes, les Captifs ſont en Etolie, le Curculion dans Epidaure (*b*), la caſſette ou ciſtellaria à Sicyone, les Menechmes à Epidamne, le Fanfaron à Epheſe, le Carthaginois à Calidon, le Rudens ou cable à Cyrene, & la plûpart des autres de Plaute à Athenes, les Grenoüilles d'Ariſtophane dans les Enfers, l'Electre de Sophocle dans la ville d'Argos, le Philoctete dans l'Iſle de Lemnos, l'Hecube d'Euripide en Thrace, la Medée à Corinthe, l'Andromache en la Pythie, des Iphigenies, l'une en Aulide & l'autre en la Tauride, le Cyclope en Sicile, Helene en Egypte, Ion à Delphe, & les autres ailleurs: Le Promethée d'Æſchyle eſt en Scythie, les Perſes devant la ſepulture de Darius, & les autres en Grece. Mais il eſt conſtant que ce tranſport de Scene en divers quartiers d'une Ville, ou d'une Province à l'autre, ne s'eſt jamais fait dans une même Comedie, & nous le recueillons nettement de Plaute dans les Menechmes & le (*c*) Truculent; & quant aux Machines que (*d*) Pollux écrit avoir ſervi pour repreſenter cette diverſité de Provinces, j'entends bien comment par la perſpective on faiſoit paroître au fond d'une ouverture éloignée, un port de mer ou une place publique, ou quelque choſe de ſemblable, d'où l'on voyoit les (*e*) Acteurs venir de loin, & peu à peu croître aux yeux des

(a) *Hæc urbs eſt Thebæ in illiſce habitat ædibus Amphitruo. Ætolia hæc eſt. Ecquem in Epidauro trapes.*

(b) *Adoleſcens hic eſt ſycione hæc urbs Epidamnus eſt, hoc oppidum Epheſus eſt, huc in Calidonem commigravit. Huic eſſe urbi nomen Cyrenas Diphilus voluit.*

(c) *Athenis tracto ita ut hoc eſt proſcenium, tantiſper dum tranſigimus hanc Comœdiam. Prol. Truc.*

(d) Α'μφότεραι δὲ χώραν ὑπαλλάττουσι, *l.* 4.

(e) *πόλις ſuit oſtiolum per quod quaſi è longinquo repente apparerent peregrini &c. Scal.*

des Spectateurs, en s'approchant. Mais de faire distinguer le pays ou la Province, dans laquelle on feignoit que la Scene étoit transportée, d'une Comedie à l'autre; J'avouë franchement que je ne le sai pas, ne comprenant point comment un Palais, des maisons Bourgeoises, ou des Paysages, pouvoient être reconnus pour être de Thebes, d'Athenes ou d'Argos, de Grece, d'Egypte, ou de Scythie; & certainement si cela étoit ainsi, ce que je ne croi pas, Julius Pollux nous eut fait un grand plaisir de nous donner la fabrique des Machines qu'il rapporte avoir été autrefois employées à cet effet, & de nous en expliquer plus particulierement l'usage & les differences. Mais ce qui justifie que l'ornement du Theatre, qui representoit une Ville, ne pouvoit pas faire distinguer quelle elle étoit; c'est que dans les Menechmes le Prologue ayant dit que les Poëtes ont accoûtumé de feindre que les actions de toutes leurs Comedies sont arrivées à (*a*) Athenes, il proteste d'avoüer franchement, où les choses se sont faites & non ailleurs. Puis il poursuit: cette Ville, c'est-à-dire, que vous voyez peinte, est Epidamne, tandis qu'on joûera cette Comedie, & quand on voudra joüer une autre Ville, comme les familles & les personnes ont accoûtumé de changer, le même Acteur faisant tantôt un vieillard, & tantôt un jeune homme, un mendiant, un Roi, un écornifleur, un devin. Car comme on pouvoit bien reconnoître par l'habit quel personnage chacun des Histrions representoit: mais non pas savoir son nom ni ses autres qualitez, de même pouvoit-on bien apprendre par les ornemens du Theatre, si la Scene étoit dans une Ville, un Palais, une campagne, ou autre lieu: mais on ne pouvoit pas discerner quelle étoit cette Ville, ce Palais, & ce Pays. Aussi dans le Fanfaron

(a) *Omnes res gestas esse Athenis autumant, ego nusquam dicam nisi ubi factum fuerit. hæc urbs Epidamnus est dum hæc agitur fabula: quando alia agetur, aliud fiet oppidum sicut familiæ quoque solent mutarier modo enim idem fit leno, modo adolescens, modo senex pauper, mendicus, Rex, ariolus, parasitus.*

d'un Temple, & d'autrefois à la veüe du Port; & comme ils ne representoient pas toûjours des histoires arrivées dans un même païs, la Scene changeoit même de Province; L'Amphitrion est à (*a*) Thebes, les Captifs sont en Etolie, le Curculion dans Epidaure (*b*), la cassette ou cistellaria à Sicyone, les Menechmes à Epidamne, le Fanfaron à Ephese, le Carthaginois à Calidon, le Rudens ou cable à Cyrene, & la plûpart des autres de Plaute à Athenes, les Grenoüilles d'Aristophane dans les Enfers, l'Electre de Sophocle dans la ville d'Argos, le Philoctete dans l'Isle de Lemnos, l'Hecube d'Euripide en Thrace, la Medée à Corinthe, l'Andromache en la Pythie, des Iphigenies, l'une en Aulide & l'autre en la Tauride, le Cyclope en Sicile, Helene en Egypte, Ion à Delphe, & les autres ailleurs: Le Promethée d'Æschyle est en Scythie, les Perses devant la sepulture de Darius, & les autres en Grece. Mais il est constant que ce transport de Scene en divers quartiers d'une Ville, ou d'une Province à l'autre, ne s'est jamais fait dans une même Comedie, & nous le recueillons nettement de Plaute dans les Menechmes & le (*c*) Truculent; & quant aux Machines que (*d*) Pollux écrit avoir servi pour representer cette diversité de Provinces, j'entends bien comment par la perspective on faisoit paroître au fond d'une ouverture éloignée, un port de mer ou une place publique, ou quelque chose de semblable, d'où l'on voyoit les (*e*) Acteurs venir de loin, & peu à peu croître aux yeux des

(a) *Hæc urbs est Thebæ in illisce habitat ædibus Amphitruo. Ætolia hæc est. Ecquem in Epidauro trapes.*

(b) *Adolescens hic est Sycione hæc urbs Epidamnus est, hoc oppidum Ephesus est, huc in Calidonem commigravit. Huic esse urbi nomen Cyrenas Diphilus voluit.*

(c) *Athenis tracto ita ut hoc est proscenium, tantisper dum transigimus hanc Comœdiam. Prol. Truc.*

(d) Α'μφότεραι δὲ χώραν ὑπαλλάττουσι, *l. 4.*

(e) *πόλις fuit ostiolum per quod quasi è longinquo repente apparerent peregrini &c. Scal.*

des Spectateurs, en s'approchant. Mais de faire distinguer le pays ou la Province, dans laquelle on feignoit que la Scene étoit transportée, d'une Comedie à l'autre; J'avouë franchement que je ne le sai pas, ne comprenant point comment un Palais, des maisons Bourgeoises, ou des Paysages, pouvoient être reconnus pour être de Thebes, d'Athenes ou d'Argos, de Grece, d'Egypte, ou de Scythie; & certainement si cela étoit ainsi, ce que je ne croi pas, Julius Pollux nous eut fait un grand plaisir de nous donner la fabrique des Machines qu'il rapporte avoir été autrefois employées à cet effet, & de nous en expliquer plus particulierement l'usage & les differences. Mais ce qui justifie que l'ornement du Theatre, qui representoit une Ville, ne pouvoit pas faire distinguer quelle elle étoit; c'est que dans les Menechmes le Prologue ayant dit que les Poëtes ont accoûtumé de feindre que les actions de toutes leurs Comedies sont arrivées à (*a*) Athenes, il proteste d'avoüer franchement, où les choses se sont faites & non ailleurs. Puis il poursuit: cette Ville, c'est-à-dire, que vous voyez peinte, est Epidamne, tandis qu'on joûera cette Comedie, & quand on voudra joüer une autre Ville, comme les familles & les personnes ont accoûtumé de changer, le même Acteur faisant tantôt un vieillard, & tantôt un jeune homme, un mendiant, un Roi, un écornifleur, un devin. Car comme on pouvoit bien reconnoître par l'habit quel personnage chacun des Histrions representoit: mais non pas savoir son nom ni ses autres qualitez, de même pouvoit-on bien apprendre par les ornemens du Theatre, si la Scene étoit dans une Ville, un Palais, une campagne, ou autre lieu: mais on ne pouvoit pas discerner quelle étoit cette Ville, ce Palais, & ce Pays. Aussi dans le Fanfaron

(a) *Omnes res gestas esse Athenis autumant, ego nusquam dicam nisi ubi factum fuerit. hæc urbs Epidamnus est dum hæc agitur fabula: quando alia agetur, aliud fiet oppidum sicut familiæ quoque solent mutarier modo enim idem fit leno, modo adolescens, modo senex pauper, mendicus, Rex, ariolus, parasitus.*

faron de Plaute, l'esclave Palestrio qui fait le Prologue, dit (*a*) cette Ville est Ephese, dans le Rudens ou Cable de cet Auteur, le Prologue dit que Diphile Poëte Comique (qu'Athenée cite souvent, & que Plaute a fort imité) & non pas un Acteur, comme a mal pensé Lambin, avoit voulu nommer cette ville peinte en la Scene, (*b*) Cyrene, dans celui du Truculentus, que cette ville soit (*c*) Athenes pour un peu de temps, durant que nous joüerons cette Comedie, & dans l'Amphytrion cette ville est (*d*) Thebes, ce qui eut été entierement inutile & mal à propos repeté si souvent, & en tant de pieces, s'il eût été facile de le reconnoître à l'œil. Or non seulement le Theatre representoit en certaines pieces le bord de la mer, & en d'autres des Palais & des Temples, d'autresfois des forêts, des montagnes, ou des pauillons de guerre, mais encore tous ces ornemens pouvoient même être composez, & porter quelque mêlange de toutes ces choses, quand elles se pouvoient rencontrer en même lieu, sans en détruire l'unité: comme une riviere parmi des Palais dans les Grenoüilles d'Aristophane; & un naufrage à la vûë d'un Temple & d'une maison champestre dans le Rudens ou Cable de Plaute: des pauillons & une forêt dans l'Ajax de Sophocle. Mais de penser que Julius Pollux non plus que (*e*) Scaliger en un passage, qui peut tromper les ignorans, ait voulu dire que toutes les machines & toutes les decorations dont ils parlent (*f*), se rencontrassent dans toutes les Comedies, ce seroit contre toute appa-

(a) *Hoc oppidum Ephesus est.*

(b) *Huic esse nomen urbi Diphilus Cyrenas voluit.*

(c) *Athenæ istæ sunto, ita ut hoc est Proscenium tantisper dum transigimus hanc Comædiam.*

(d) *Hæc urbs est Thebe, &c.*

(e) *Propterea vero quod multarum facies regionum explicabantur neque locus aptus erat ad capiendum, disponebant vela quædam cum abacis & picturis*, &c. *l.* 1. c. 19.

(f) *Nec puto omnibus argumentis convenisse, &c.* Scal. *l.* 1. *c.* 19. *Poët.*

apparence. La verité des choses, ni la representation même ne pouvant souffrir une confusion si grande d'ornemens, il faudroit trop de temps pour les faire, & encore plus pour en representer les changemens. Aussi (a) Antiphanes fut obligé de faire une boutique d'un lieu où l'on faisoit d'ordinaire paroître les animaux comme dans une étable; & néanmoins c'est ce que vous avez voulu subtilement persuader à vos Lecteurs, encore que vous ne le croyez pas vous même: & cela pour sauver un rideau que vous faites joüer sur le Theatre à la façon de quelques Modernes. Mais avant que de tirer ce rideau, où vous essayez de vous mettre à couvert avec (b) le bon Menedeme, je suis d'avis examiner ce que Julius Pollux écrit de cette autre Machine, qui servoit ainsi que vous dites à faire voir ce qui se passoit dans ces Maisons feintes au Theatre.

Pour l'entendre il faut savoir premierement que la (c) Scene entre-autres choses signifie le lieu ouvert où paroissent les Acteurs, & qu'ils nommoient aussi Proscenium, ou avant-Scene, & en suite que le Theatre ancien se considere en plusieurs façons par raport aux ornemens selon les lieux où ils étoient posez. Sur la Scene signifie sur le sol ou plancher qui faisoit l'échafaut, & c'est où l'on mettoit les (d) Anapeismes pour representer un passage de Riviere (e). A l'entour de la Scene, c'étoit faire partie du fond ou des côtez, où nous avons dit qu'étoient les decorations communes, composées de Palais, maisons ou paysages, ce qu'on appelloit aussi bien souvent tout ensemble la Scene (f). Au dessus de la Scene signifie être élevé plus haut que les

(a) *Poll. l. 4. c. 19.* ἐν ἀντιφάνες ἀκεςείαις, &c.
(b) *Pag. 45. ed. 2. p. 71.*
(c) *Locus ante Scenam Proscenium in quo erant agentium discursus Scal.*
(d) τάδε ἀναπείσματα τὸ μὲν ἐςὶ ἐν τῇ σκηνῇ, &c.
(e) κατὰ τὴν σκήνην, &c.
(f) ὑπὲρ τὴν σκήνην, &c.

les bâtimens reprefentez, les pavillons ou chofes femblables, comme étoïent les Machines à lancer la foudre, & celles qui fervoient à porter les Dieux ou les Heros à travers l'air. (*a*) Sous la Scene étoient les chofes que l'on mettoit plus bas que le fol ou plancher de l'échaffaut, ce que je trouve de deux façons, l'une quand on les pofoit derriere la Scene, ou felon nous derriere la tapifferie : mais plus bas, comme les vafes d'airain, fur lefquels on en faifoit defcendre d'autres pleins de cailloux pour reprefenter le bruit du tonnerre; & l'autre façon étoit quand ces chofes étoient pofées au dehors & plus bas que l'échaffaut, comme (*b*) l'Hypofcene des Grecs, & (*c*) un peu plus haut le Logion le pulpitre des Latins, & un peu plus haut le Podion. Ce n'eft pas que ces façons de parler ne foient quelquefois confonduës, quand il ne s'agit point de l'intelligence des ornemens, ni du lieu où ils font placez; & que l'on ne die quelquefois indiftinctement être fur la Scene, & fous la Scene, de tout ce qui fert à la reprefentation des Comedies.

Cette Machine donc qu'on emploioit felon Julius Pollux à faire voir les chofes fecretes du Theatre, étoit comme une haute efchelle ou un efcalier, au haut duquel étoit un Thrône ou fiege, & cela fervoit à faire connoître les chofes qui fe (*d*) paffoient fous la Scene, & (*e*) cette Machine tournoit en rond, d'où les Grecs lui ont donné fon nom : Mais de favoir quelle en étoit la conftruction, comment elle fervoit à découvrir les chofes qui étoient fous la Scene, c'eft ce que nous ne pouvons connoitre, ce que Pollux ne dit point; & ce qu'à mon avis il ne pouvoit dire. Cet Au-

(a) ὑπὸ τὴν σκηνὴν ὄπισθεν, &c.

(b) ὑποσκήνιον, ὑπὸ τὸ λογεῖον κείμενον, *Jul. Pollux.*

(c) *Noftri vero podium depreffius Profcenio, altius pulpito. Scal. l. 1. cap. 21. Poët,*

(d) τὰ ὑπὸ τὴν σκηνὴν ἀπόῤῥητα.

(e) ἐγκύκλημα.

Auteur écrivit au temps de l'Empereur Commode, ſous lequel l'art du Theatre s'étoit auſſi bien corrompu que les mœurs : & la magnificence des Siecles precedens pour les ornemens de la Scene, avoit dégéneré de telle ſorte, en cruautez & en boufonneries extravagantes, que les Muſes s'étoient renduës volontairement les eſclaves de la tyrannie. Il n'y avoit plus rien de beau ni de judicieuſement compoſé, que ce qui plaiſoit au caprice & à la débauche d'un jeune Empereur. Auſſi les decorations dont Pollux a parlé, ne ſe pratiquoient pas en ſon temps, & s'il en reſtoit encore quelques-unes de l'antiquité, il eſt vrai-ſemblable qu'il ne les avoit point vûës ; car il en parleroit plus particulierement, & il faut confeſſer que pour la plûpart des choſes dont il a fait mention, il les rapporte comme anciennes & douteuſes, dont il ne peut enſeigner ni la fabrique ni l'uſage. Comme en ce qu'il dit qu'il y avoit une certaine partie du Theatre, autrefois nommée (*a*) Senatorienne, ou du conſeil & de la jeuneſſe (*b*), qu'Eileos étoit anciennement une table, ſur laquelle montoit un homme qui répondoit au chœur, que les tapis furent autrefois des toiles peintes que l'on jettoit ſur les tournans, & autres choſes ſemblables que l'on reconnoit à ſon diſcours, avoir été ſeulement pratiquées par les Anciens, & non plus par ceux de ſon temps. Ce qui montre bien que le Theatre avoit perdu ſon ancienne decoration, & combien il eſt mal-aiſé d'en prendre connoiſſance par les choſes qu'il en écrit ſans ordre & ſuperficiellement, & principalement touchant cette Machine, dont il eſt queſtion, de laquelle on avoit ſi peu de connoiſſance en ſon ſiecle, qu'il n'oſe aſſeurer ſi c'eſt la même que celle qui fut autres-

(a) ἐκαλεῖτο δέ τι καὶ βουλευτικὸν μέρος τοῦ θεάτρου καὶ ἐφηβικόν, &c.

(b) εἰλεὸς δ' ἦν τράπεζα ἀρχαία, &c. πίνακας εἶσαν κατεβάλλοντο, &c.

autresfois nommée (*a*) Exostre, ou si elles sont differentes.

(*b*) Que s'il est permis de raisonner sur des choses que la longueur des siecles avoit déja si fort ruinées, il y a plus de quatorze cent ans; nous dirons que cette Machine servoit à faire savoir ce qui se passoit dans les maisons de la Scene, non pas comme vous pensez en les faisant voir aux Spectateurs, mais en elevant un Acteur qui les voioit, & les leur faisoit adroitement savoir par ses discours. Ce qui nous le doit persuader, c'est la description qu'en fait Pollux en forme d'escalier, au haut duquel étoit un siege, & cette opinion est d'autant plus vrai-semblable, que (*c*) Scaliger se l'est presque imaginé de la même sorte. Voulant que ce Siege fût destiné pour celui qui devoit reciter ce qui se passoit secrettement dans les maisons; apportant pour exemple l'Oedipe de Sophocles & la Casine de Plaute. Mais si l'on veut s'attacher aux termes de Pollux, qui dit que cette Machine servoit à faire paroitre les choses qui se passoient sous la Scene, c'est-à-dire, au dessous des maisons qui y étoient representées; il faudroit que ce fut comme en ouvrant une cave & quelque lieu soûterrain, ce qui ne s'accorde pas neantmoins avec la hauteur des degrez & le siege qui la composoient. Mais il me sembleroit encore moins raisonnable de pretendre qu'elle decouvroit aux yeux des Spectateurs, ce qui se passoit dans les chambres du Theatre : car si c'étoit en ouvrant une fenestre ou une porte, comme dans les Bacchides de Plaute, il ne falloit point de machines : & si c'étoit en tirant une toile peinte, ou détournant la fabrique qui portoit l'image d'une muraille, cela eût été ridicule. Tout ce qui est & se fait sur le Thea-

(a) ἐξώστραν, ταυτὸν τῷ ἐγκυκλήματι νομίζουσιν.

(b) *Hae omnia potius ut ne nesciamus quam ut necessaria sciamus* *Scal. l. 1. c. 19.*

(c) *Destinabatur locus is ad ea recitanda qua secreto patrata essent in adibus, ut in Oedipode Sophoclis. Plaut. Amphitryon. Casina & aliis* *Scal. l. 1. c. 19. post.*

Theatre, doit repreſenter quelque choſe de vrai-ſemblable, & poſſible; autrement, c'eſt pecher contre le fondement de l'Art, qui ne ſubſiſte que par la vrai-ſemblance. Or de faire une muraille mobile, qui s'ôte de ſa place, ſoit en tombant, ou en s'élevant : en ſe retirant, ou en ſe détournant; c'eſt repreſenter une choſe impoſſible : c'eſt nous donner une image d'une verité qui n'eſt point, & la copie d'un portrait qui ne fut jamais en nature : & dans ces occaſions le Decorateur ne ſauroit dire ce qu'il repreſente ni ce qu'il fait : cette feinte n'étant aucune imitation de la nature ni de l'art. Et pour faire valoir raiſonnablement une telle machine, il faudroit repreſenter des murs tombez par miracle, comme à la ville de Jericho, ſous les Iſraëlites; ou bien par un enchantement, par un coup de tonnerre, par une mine; & de ſemblables accidents; qui devroient même être deſignez par le Poëte & faire partie de ſon ſujet. Ne diſons donc point que cette machine faiſoit mouvoir à l'improviſte une muraille; une telle invention qui choque le ſens, l'art, la nature & la poſſibilité, n'entra jamais dans la penſée de ces excellens Genies, dont les Poëmes ont tiré tant de gloire par la conformité qu'ils avoient avec la nature des choſes repreſentées, & la vrai-ſemblance. Ne croions pas que Terence ait voulu ſe ſervir d'un artifice ſi peu raiſonnable dans la Comedie qui fait notre diſpute. Pour le montrer, il ne faut que faire un peu de reflexion ſur ce qu'il fait dire à ſes Acteurs, par la bouche deſquels il faut neceſſairement que le Poëte s'explique. A la fin de la premiere Scene, Chremes appelle (a) Phanias ſon voiſin, & frappe à la porte de ſon logis. Au commencement du troiſiéme acte, il en dit autant de Menedeme qu'il voit ſortir de ſa maiſon, & dans toute la piece Chremes & tous les autres Acteurs découvrent aſſez clairement qu'ils entrent dans celle de Chremes & qu'ils en ſortent. Mêmes

 dans

(a) *Monere oportet me hunc vicinum Phaniam. &c.*

dans les trois derniers actes, il se fait plusieurs allées & venuës de la maison de Menedeme en celle de Chremes & si promptement qu'il est facile d'en juger la proximité. D'où resulte que le lieu de la Scene est mis au devant des portes de ces trois logis, dont les entrées étoient sur la ruë ; car de s'imaginer que le champ de Menedeme fut dans cette ruë, cela seroit ridicule. Aussi personne n'en parle dans toute la Comedie, & pas un des Acteurs ne témoigne être ni dedans ni auprès. Et quand Chremes dit qu'il ne connoissoit Menedeme, que (*a*) depuis le peu de temps qu'il avoit acquis un heritage proche du lieu où ils étoient, cela se doit entendre aux environs, & non pas au même endroit où ils parloient; car ils parloient dans une ruë au devant des portes de leurs logis, où il seroit ridicule de dire qu'il y eut un champ. Et de fait, durant ce long entretien de ces deux vieillards, dans la premiere Scene, il est constant qu'ils étoient devant la porte du logis de Chremes, où celui-ci pensant entrer, en voit sortir son fils Clitiphon, avec lequel il fait la seconde Scene. Et en suitte il est certain que tous les Acteurs qui paroissent dans les deux premiers Actes, ne sont point ailleurs. Et au commencement du troisiéme Acte, Chremes sortant de sa maison, s'étonne dès la premiere demarche qu'il fait (*b*), de ce qu'il est déja jour, & aussi-tôt qu'il a dit cette parole, il poursuit qu'il ne doit point differer de frapper à la porte de Menedeme son voisin. Ce qui montre que ces deux maisons vraisemblablement étoient contiguës & Menedeme étant aussi-tôt sorti de son logis, Chremes & lui font une autre grande conversation sur le retour & sur les amours de Clinias. Ainsi (*c*) Chremes étant au même lieu où il étoit en la premiere Scene, & discourant avec son mê-

(a) *Agrum in proximo hic mercatus es. act.* I. *sc.* I.

(b) *Lucescit jam, cesso pulsare ostium vicini.*

(c) *Ch. abi intro, vide quid postulent, ego domi ero si quid me voles.*

même voisin, sans aucun changement survenu, il s'ensuit que Menedeme étoit au premier Acte devant son logis, comme dans le troisiéme. Davantage à la fin de la huitiéme Scene du quatriéme Acte, ces deux vieillards ayant encore paru sur le lieu de la Scene, & resolu de s'avertir l'un l'autre des intrigues de leurs familles, chacun d'eux entre en sa maison, & ils disparoissent. Où vous voiez que Menedeme devient invisible; parce qu'il entre dans son logis, & non pas parce qu'il se cache derriere un rideau dont on ne parle point, & auquel Terence n'a jamais fait connoitre avoir seulement pensé. Et partant il est manifeste à quiconque examinera bien ce qui se fait & se dit en cette Comedie, que quand Menedeme disparoit à la fin de la premiere Scene, c'est de la même maniere qu'en la huitiéme Scene du quatriéme Acte, je veux dire en entrant dans sa maison, au devant de laquelle il parloit alors, comme dans le reste de la piece. Et si dans cette premiere Scene le bon Menedeme ne paroit plus aux yeux des Spectateurs quand il quitte Chremes, à cause que l'on fait jouër un rideau qui le cache, ou quelque machine de pareil effet; je demande, le champ où étoit Menedeme, étoit-il separé du carrefour où étoit Chremes, par un fossé ou par une muraille? S'il l'étoit par un fossé, que represente ce rideau que l'on tire; & par quelle secrette puissance des Cieux, ou des Enfers se forme-t'il soudainement un corps solide, qui rend cet homme invisible? Mais si ce champ étoit separé par une muraille, par quel prodige est-elle abatuë; quand Chremes le voit dans son champ; & par quel miracle est-elle rétablie, quand on ne le voit plus? Car après tout, il faut considerer ces choses comme étant veritablement arrivées, & si l'on ne peut rendre compte de ce que l'on fait au Theatre par la verité des evenemens, quoi que supposez, la representation en est fausse, vitieuse & contraire à la nature du Theatre. Car ce qu'ils appelloient Aulæa & Siparia, n'étoient pas, comme vous

penfez, des machines de Theatres & des rideaux qu'on fit aller & venir, pour faire & défaire fubitement des murailles, à la mode de ceux que l'ignorance des derniers temps a mis en ufage; (*a*) mais fans parler des toiles tenduës au deffus de l'Orcheftre & des fieges des fpectateurs pour les garder de la grande chaleur du Soleil (*b*) Aulæa étoient feulement des tapifferies & des peintures, qui ne fervoient au commencement, qu'à couvrir les murs des grandes fales, foit qu'elles fuffent dans les Palais, ou bien à découvert; & (*c*) dont elles eurent leur nom. Après elles furent emploiées en toutes fortes de lieux que l'on vouloit orner, comme il y en eut de pourpre dans le (*d*) Navire de Philopater : puis (*e*) elles fervirent à l'embeliffement de la Scene, & même on (*f*) en fit des marchepieds à couvrir l'échaffaut, au rapport de Donat : & en la place defquels au fiecle de cet Auteur on fe fervoit auffi des toiles peintes, qu'ils nommoient Siparia : encore que Siparium proprement ne fut autre chofe, dit-il, qu'une toile legere, qui empêchoit que le peuple ne vit les changemens qui fe faifoient dans les intervales des Actes, & laquelle fervoit peut-être, comme ce qu'ils nomment aujourd'hui la toile de devant, qui ne fait point partie de la decoration, & qu'on tire feulement quand on y veut changer quelque chofe; afin que le peuple ne s'apperçoive point du defordre qui fe fait en ces ajuftemens, & qu'il foit plus agreablement furpris en voiant foudainement une nouvelle face de Theatre. Vous ferez Mr. telle reflexion qu'il vous plaira fur toutes ces chofes, & vous en tirerez telle confequen-

(a) *Vitruv. l. 5.*
(b) *Athen. l. 5. c. 2.*
(c) *Ab aula aulaa.*
(d) *Idem. l. 5. c. 7.*
(e) *Aulæis quoque ornaverunt. Scal. l. 1. c. 21 Poët.*
(f) *Aulæa quoque in Scena in terra fternuntur, pro quibus Siparia ætas pofterior accepit, eft autem minutum velum quod populo obfiftit, dum fabularum actus commutantur. Donat. de trag. & com.*

quence que vous pourrez, & que vous voudrez, je n'ai pas entrepris de vous contraindre de ceder à mes ſentimens. Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit facile de vous convaincre; mais il eſt bien difficile de vous le faire confeſſer.



CHAPITRE XIX.

De l'heure du souper chez les Anciens.

PAROLES DE Mr. MENAGE.

(a) *Il est certain qu'ils se mettoient à table de fort bonne heure, c'est-à-dire, environ le crepuscule, &c.*

Replique de Monsieur l'Abbé d'Aubignac.

TOut le discours que vous faites ici est captieux & sans conséquence; car de nous compter que parmi les Grecs, ceux qui ne faisoient qu'un bon repas le jour, se mettoient de bonne heure à table pour souper, cela ne fait rien à nôtre sujet, nous parlons d'une debauche faite le jour d'une fête de Bacchus, & non pas d'un souper ordinaire, outre que vous seriez obligé de prouver que tous ceux qui soupent chez Chremes en nôtre Comedie, n'avoient point dîné; ce qui vous seroit entierement impossible. D'ailleurs ce n'étoit pas une coûtume de tous les Grecs d'attendre au soir à faire bonne chere; mais seulement de quelques-uns, à qui cela pouvoit être utile, comme plusieurs l'observent pour la santé. Aussi (*b*) Theophraste fit un legs d'une grande somme d'argent à certains Colleges de Philosophes, à condition, dit-il, non de faire la debauche, mais des festins moderez & mêlez de doctes entretiens. Mêmes ceux qui vivoient dans le Prytanée, ne

(a) *Pag. 49. ed. 2. p. 74.*
(b) *Athen. l. 5.*

ne soupoient que legerement : si bien que tous ces gens là eussent été fort mal-traitez, s'ils n'eussent fait qu'un repas. Et ce qui montre encore plus clairement l'abus de cette maxime, c'est que chez les Grecs on faisoit d'ordinaire trois repas & quelquesfois quatre : ce (a) qu'Athenée deduit fort au long suivant les autoritez d'Homere, d'Æschyle, d'Antiphanes, de Cantharus, d'Aristomenes, & de Philemon. (b) Les paroles d'Accius que vous alleguez sont contre vous, parce qu'il ne parle pas de souper ; mais seulement de boire un coup en attendant les flambeaux, comme il est ordinaire parmi les premiers venus pour un grand festin. D'où il paroît qu'en cette rencontre on soupoit bien tard, puisque la nuit étoit déja venuë & que les Conviez se mettoient à boire avant que l'on servît sur table, n'étant pas vrai-semblable qu'ils eussent eu tant d'impatience, si tout eût été prêt.

Et pour le regard des Romains, dont vous mettez en jeu Festus, Tacite, & quelques autres avec Vesperna, c'est inutilement, d'autant qu'il ne s'agit pas de leur coûtume. C'est pourquoi je me contenterai de vous renvoyer encore une fois aux observations de Stukius sur les festins de l'antiquité, que j'ai citées dans mon discours : c'est un homme très-savant, qui a bien entendu les bons Auteurs, & qui a fait une étude particuliere de cette matiere : & si vous le rejettez parce qu'il n'est pas de vôtre advis, qu'il vous souvienne de ce que rapporte (c) Athenée, que Socrate se promenant d'ordinaire devant son logis & bien tard, avoit accoûtumé de dire que cet exercice lui valoit un ragoût pour souper avec appetit. Car sans faire debauche, vous voyez qu'il ne soupoit pas de fort bonne heure, & que s'il eût dîné legerement, il n'eût pas eu besoin d'attendre si tard, ni de chercher de l'appetit dans la promenade.

Mais

(a) *Athen. l. 5. & l.*
(b) *Lib. 11. cap. 9.*
(c) *Lib. 4. c. 18.*

Mais ce que vous rapportez de moins recevable, est l'interpretation que vous donnez à ce terme *monere*. Car de pretendre qu'il ne signifie pas advertir, mais prier, c'est contre l'usage ordinaire & la connoissance des petits Escholiers: & si Calfurnius & Eugraphius en cet endroit semblent avoir pris *monere* pour *vocare*, & *monitor* pour *vocator*, c'est que d'ordinaire, comme on le pratique hors de Paris, celui qu'on envoye le matin convier à quelque festin, retourne le soir advertir les conviez. Autrement il faudroit dans notre Comedie, que Phanias eût soupé chez Chrémes sans avoir été convié, d'autant que (*b*) Chremes le voulant advertir qu'il étoit temps de se rendre en son logis, ne le void point, & ne lui parle point, ayant apris qu'il s'y étoit déja rendu, & s'il n'avoit point été convié par un autre que par Chremes il faudroit qu'il eut deviné que Chremes lui vouloit faire festin, & qu'il en eût prevenu la semonce. Toutes lesquelles choses sont si peu raisonnables, qu'il me semble étrange qu'un homme de vôtre esprit & de votre capacité les ait proposées: si bien qu'il doit demeurer pour constant, que les Grecs ne soupoient pas de si bonne heure que vous le dites aux jours de fêtes & de debauches; & puisque dès l'ouverture du Theatre les conviez de Chremes étoient déja chez lui, & qu'il les faisoit lui-même attendre, il s'ensuit que cette Comedie commence bien tard.

(b) *Jam dudum domi præsto apud me esse aiunt.*



CHA-

CHAPITRE XXV.

De l'usage des bains parmi les Anciens.

PAROLES DE Mr. MENAGE.

(a) *Quelle apparence de croire qu'Antiphile contre les preceptes de la Medecine & l'usage ordinaire, soit allée de la table au bain, que vous appellez vous même une action de santé.*

Replique de Monsieur l'Abbé d'Aubignac.

PRemierement, il est absolument faux que j'aye dit que le bain du matin étoit une action de santé : j'en ai parlé seulement en termes generaux, & comme il n'étoit pas de mon sujet de traiter les causes pour lesquelles les anciens prenoient les bains, j'ai laissé la chose indecise, pour ne me pas charger comme vous de digressions hors d'œuvre : voici mes paroles, (*b*) *cette action ou de ceremonie, ou de santé, ou de politesse.*

Quant à la premiere cause, il y a eu presque (*c*) chez toutes les nations des bains, ou des baptêmes sacrez & faisans mystere de Religion. D'où vient peut-être qu'Aristote les nomme une chose sainte, & que l'on portoit souvent des offrandes dans les Thermes publics, on y fai-

(a) *Pag. 53. ed. 2. p. 80.*
(b) *Pag. 13.*
(c) *Consulantur monumenta illa veterum, invenies eos balnea perinde ac Deorum immortalium munera religiosè adire solitos, aliquo relicto, aut sacro, aut voto, ut in Albulis legitur, in Clusinis, in Caldenariis & alibi. Baec. de Ther. l. 2. c. 1.*

faifoit des vœux, & l'on y laiffoit des marques de veneration. Il y en avoit même qui baignoient leurs Idoles (*a*), comme les Romains celui de la mere des Dieux, dans le fleuve Almon le 26. de Mars: & les (*b*) premiers Germains croyoient que leur Deeffe fe baignoit dans un Lac, où fes Prêtres entroient après elle, fans jamais en revenir. Et cette devotion fut fi generale, que nous l'avons trouvée parmi les peuples du Pérou, qui la pratiquoient avec grande ceremonie. Les Turcs l'obfervent encore fort religieufement. Même il eft affez remarquable qu'en Egypte le jour de l'Epiphanie les Sarrazins & les Chrétiens difputent avec ceremonie & courent avec grand effort à qui fe plongera le premier dans une fontaine fituée au verger qu'ils nomment le verger du baûme.

(*c*) Et dans les memoires qui depuis peu nous font venus de la Perfe, l'on y trouve certains peuples, qui fe difent être de la Religion de faint Jean Baptifte, fans néanmoins avoir rien de commun avec les Chrétiens, & qui fe lavent cinq fois le jour, croyant par ce moyen acquerir & conferver la Sainteté.

Et pour le regard de la fanté & de la politeffe, nous en avons des témoignages bien formels dans (*d*) Baccius en ce docte livre qu'il a fait des Thermes. Mais je n'eftime pas qu'il foit befoin de traiter plus au long ces matieres entierement éloignées de nôtre difpute; & moins encore s'il eft contre les preceptes de la Medecine d'aller de la table au bain. C'eft une doctrine que nous ne devons toucher ni vous ni moi. Mais pour ce qui concerne l'ufage ordinaire & la pratique des Anciens, c'eft un fait qu'il m'eft aifé de juftifier par les autoritez des plus fameux Ecrivains, & je m'étonne que vous les ayez

(a) *Ammian. l. 23. Ovid. l. 4. faft. Auguft. de Civit. lib. 2. c. 9. Prudent. in Martyr. Rom. Arnobius fic: lavatio Deûm matris eft hodie; fordefcunt enim divi.*

(b) *Tacit. de morib. Germ. c. 13. Baccius l. 6. c. 28.*

(c) Lettres des Capucins d'Ifpahan à ceux de Paris.

(d) *De Therm. l. 7. c. 12. & 20.*

ayez oubliées, ſi vous les avez luës: ou que vous ayez penſé qu'il m'étoit impoſſible de les trouver, s'il vous en eſt ſouvenu. Car premierement pour ceux qui étoient bien ſains, il n'y avoit point d'heures preſcrites rigoureuſement par les Medecins (*a*), comme pour les malades. La même liberté fut donnée à ceux qui ſe baignoient après quelque exercice violent, qui y retournoient quelquesfois (*b*) juſqu'à ſept fois le jour. Ceux qui ſe ſervoient de leurs bains pour leur plaiſir, n'obſervoient auſſi ni regle, ni meſure: & ceux-là même qui les prenoient pour un remede ordinaire (*c*) ou par politeſſe, qui eſt le cas où nous ſommes, n'avoient point d'autre loi que le beſoin & la coûtume, comme nous trouvons (*d*) qu'Antyllus avoit accoûtumé de ſe baigner en ſortant de la table & d'en mieux paſſer la nuit. Auſſi liſons-nous une grande diſtinction des bains, les uns nommez d'avant midi (*e*), les autres du midi, du ſoir, de la nuit & du matin; d'où vient qu'ils avoient des lampes d'airain de deux, trois, & pluſieurs lumignons penduës dans les Thermes, pour y éclairer toute la nuit, & l'on a remarqué que ceux qui ſe baignoient aux heures extraordinaires, payoient (*f*) un plus grand droit que les autres. Auſſi ouvroit-on les Thermes dès le point du jour, & communément on ſe baignoit depuis le midi juſqu'au ſoir, & la mode fut ſi commune de ſe baigner au ſortir de table & de retourner après à de nouveaux feſtins, que (*g*) pluſieurs Savans en

(a) *Dati illius præcepti ut jejuno ventriculo ineundum ægris balneum ſit. Bacc. l. 7. c. 21.*

(b) *Indifferenter tam hyeme quam æſtate quandocunque ſcilicet exercerentur, etiam ſepties die. Plin.*

(c) *Ad delicias citra ullam aut regulam aut menſuram. Bacc.*

(d) *L. 7. c. 27. ex Oribaſio. Bac.*

(e) *Meridianæ lavationes, &c. antemeridianæ, &c. veſpertinæ, &c. nocturnæ, &c. Si clara Stephani balnea luce petas, in Apoph. Martial.*

(f) *Centumque petuntur quadrantes. Mart. l. 10.*

(g) *Jul. Cap. in Alexand. Sever. Vitr. lib. 5. c. 10. Pranſuri ibant in Balneum Athen. & poſt cœnam vide Cicer. in Orat. pro rege Deiot. hæc Luiſinus in art. poët. horat. pag. 1235. Baſileæ. Varro. Columel. Plutarc. in ſympoſ.*

en ont fait des plaintes, comme d'une gourmandise extraordinaire, & non pas comme d'une action dangereuse pour la santé : Et ce qui vous doit sembler plus étrange, est qu'un certain Aemitius dont parle Martial (& sans doute à l'exemple de beaucoup d'autres) avoit accoûtumé de souper dans le bain. Mais ce qui est bien plus remarquable, c'est que c'étoit une des ceremonies des Bacchanales de souper, & de se baigner ensuite pour entrer dans le Sanctuaire, où l'on recevoit les Prêtres.

Nous l'apprenons de Tite-Live, quand il décrit fort au long toute cette impieté qu'un (*a*) Grec apporta jadis en Italie. Que si vous voulez prendre la peine de repasser par dessus nos Satyriques anciens, (*b*) Horace, Perse & Juvenal, vous y rencontrerez, je m'asseure, non seulement de quoi vous satisfaire en cette occasion, mais de quoi vous convaincre, & vous faire avouër qu'il n'est pas contre l'usage ordinaire d'avoir dit, que dans nôtre Comedie Antiphile se baigne devant le Soleil levé, quand même elle auroit été de la débauche de cette nuit. Mais pour revenir au fait particulier, j'ai fait voir au Chapitre IX. que cette jeune fille d'une vie bien plus modeste que les autres compagnes de Bacchide avoit été mise comme en sequestre durant cette débauche, auprès de la personne de Sostrate, & vous n'en pouvez disconvenir ; d'où s'ensuit qu'elle ne fit pas si grande chere que les autres, & qu'elle ne fut pas si long-temps à table : & qu'ainsi elle pouvoit bien être en état de prendre le bain au temps du quatriéme Acte de la Comedie, qui se fait cinq ou six heures après son repas.

(a) *Gracus homo quidam ignobilis in Hetruriam primo attulit, &c. decimo die cænatum deinde pure lautum in sacrarium deducturum &c. Livius l. 39.*

(b) *Crudi, tumidique lavamur Horat. Turgidus hic epulis atque albo ventre lavatur. Pers. Turgidus & crudum pavonem in balnea portas. Juven.*

repas. Aussi ne voyons-nous point dans la Comedie qu'aucune autre qu'elle, se soit mise au bain, le Poëte ayant fait sortir Chremes du grand matin, faisant connoître que (*a*) les deux jeunes hommes avec leurs Esclaves étoient occupez ensemble en quelque grande deliberation, que la plûpart des autres (*b*) dormoient après la debauche, & qu'il étoit extraordinaire de voir (*c*) Chremes si-tôt levé, après avoir tant beu, & si j'ajoûte que le bain dont parle Terence, étoit seulement le bain ou le lavement des pieds & des mains, dont les Grecs & principalement les Atheniens usoient ordinairement après le souper, comme (*d*) Athenée le traite fort au long: toutes vos mauvaises conjectures & vos subtilitez demeureront inutiles, & il passera pour constant que cette fille avoit peu se laver dans la nuit, & long temps devant le Soleil levé.

(a) *Conferunt consilia adolescentes, Act. 3. Sc. 1.*
(b) *Dormiunt, Ego pol istos, commovebo.*
(c) *Te mirer tam manè qui heri tantum biberis. Act. 3. Sc. 2.*
(d) *Lib. 9. in fine.*



CHA-

CHAPITRE XXI.

Que Monsieur Menage propose les difficultés sans les resoudre.

PAROLES DE Mr. MENAGE.

* *Le Prologue promet de dire en premier lieu, &c.*

Replique de Monsieur l'Abbé d'Aubignac.

J'Ai dit ci-dessus que vous avez seulement écrit pour multiplier les doutes, & non pas pour les resoudre, j'en pourrois donner plus de preuves qu'il n'y a de pages dans vôtre réponse : mais en voici une qui fera juger de toutes les autres, & dont vous ne pouvez pas vous sauver par aucune explication. Vous proposez comme une chose fort importante, que le Prologue de cette Comedie ayant promis d'éclaircir deux doutes qu'on lui pourroit faire, commence par le dernier, & sur cette illustre difficulté digne à vôtre avis du Lycée & de l'Academie, vous rapportez les sentiment de divers Auteurs, de Scaliger, d'Eugraphius, de Govean, de Theodoricus & de quelques autres: & après avoir disputé, contredit & méprisé toutes leurs opinions, vous en demeurez-là ; sans nous donner la vôtre, sans nous témoigner au moins laquelle vous semble la plus probable, & sans nous dire seulement que vous laissez à vos lecteurs la liberté d'approuver laquelle ils voudront. Ce moyen certainement est bien facile pour faire de gros livres; car on trou-

* Pag. 75.

trouve aſſez de contrarietez parmi les Auteurs, ſur tout, dans les faiſeurs de gloſes & de notes, parmi les Grammairiens, & les éplucheurs de la mauvaiſe critique; mais cela doit être condamné par tous ceux qui cherchent à s'inſtruire de la verité des choſes, & vous ne vous en fuſſiez pas ſervi, ſi vous n'euſſiez eu deſſein de jetter par tout des tenebres, & de l'incertitude.

C'eſt pourquoi le conſeil que vous donna l'un de vos meilleurs amis de retrancher de vôtre réponſe cet endroit inutile, & ſi peu judicieux en la ſeconde édition fut fort raiſonnable, & ce que vous avez fait de mieux.



CHAPITRE XXII.

Observations mêlées sur differens lieux de la réponse de Monsieur Menage.

SI j'écrivois avec malignité, comme vous, pour vous faire injure, & non pas pour sauver de la tyrannie la verité persecutée, je ferois voir aisément que vous n'avez pas étudié la plus grande partie des choses dont vous parlez, & que vous ne parlez pas de celles que vous savez, pour en instruire vos lecteurs : mais seulement, en leur donnant une apparence contraire à mes sentimens, afin d'autoriser la vanité que vous preniez avant l'impression de vôtre réponse, de ne me pas laisser une seule parole sans y contredire.

(*a*) Vous accusez Euripide comme d'une grande faute dans les Phæniffes, de ce qu'il ne fait pas mourir Menæcée sur le lieu de la Scene, & vous ajoûtez que par ce moyen il a privé le Theatre des beaux sentimens qu'il eut fait sortir de la bouche d'un Prince mourant pour sa Patrie : mais vous n'êtes pas d'accord avec Euripide, ni (*b*) avec Monsieur Grotius, qui l'a mieux observé que vous : voyez ce qu'il en dit dans sa preface sur cette Tragedie : cette mort de Menæcée qui se precipite du haut d'une tour, ne se pouvoit representer commodément sur le lieu de la Scene, étant un de ces spectacles que Monsieur de la Mênardiere appelle fort raisonnablement, dangereux; & néanmoins Euripide n'a rien fait perdre au Theatre. Car faisant paroître Menæcée dans la resolution de se precipiter, il lui fait dire toutes les belles choses que l'on en pouvoit attendre, & son corps étant rapporté peu de temps après, oblige les autres

(a) *Pag. 43. edit. 2 p. 69.*

(b) *Hoc quoque deliquium sanavit Euripides, cum Menecao verba tribuit digna mortem voluntariam, &c. jamjamque, &c.*

autres Acteurs de faire de justes plaintes, & met dans le cœur des spectateurs la tendresse & la compassion. Si bien que le Poëte évite ingenieusement ce qu'il y avoit de fâcheux dans son sujet, & conserve tout ce qu'il y avoit d'agreable & d'excellent.

(a) Vous voulez qu'il ne reste plus aucun Acteur sur le Theatre quand l'acte finit. J'avouë qu'autrefois j'étois dans cette erreur aussi bien que vous, & quelques mauvais Glossateurs. Mais après avoir bien examiné (b) l'Hecube d'Euripide, (c) l'Amphitrion de Plaute, & quelques autres pieces anciennes, je m'en suis detrompé, & sachez que ce n'est pas l'absence des Acteurs qui finit l'Acte; mais la cessation de l'action, & qu'il acheve quand le Theatre demeure muet & sans action; non pas quand il est vuide. En quoi l'on peut reconnoître la faute de ceux qui mettent souvent le Theatre sans paroles, encore qu'il soit plein d'Acteurs; mais nous traiterons cela ailleurs.

(d) Je ne sai non plus pourquoi vous ne voulez pas qu'un Acteur restant seul sur le Theatre, où il étoit auparavant en compagnie, fasse une nouvelle Scene, c'est bien la pensée de Muret; mais tous nos modernes plus habiles que lui dans le secret du Poëme Dramatique, en usent bien autrement. J'en appelle donc de vôtre imagination à leur pratique, & de la decision d'un commentateur, au sentiment de tous les Poëtes, & de tout le peuple, & même de Donat sur Terence.

Vous n'avez pas mieux rencontré d'avoir dit que le Chœur parle toûjours en singulier, & qu'on lui parle de même. Car si vous consultez le quatre Grecs qui nous restent, vous trouverez que le Chœur étant composé de plusieurs personnes ne parle presque jamais qu'en pluriel, & qu'on ne lui parle guere autrement, si ce n'est quand

(a) *Pag. 51. ed. 2. p. 78.*
(b) *Euripid. Hecub. act. 1.*
(c) *Amphit. act. 1. & 4.*
(d) *Pag. 52. ed. p. 78.*

quand il s'agit de l'interêt particulier, & de la condition du Coryphée, comme on le peut remarquer en quelques endroits de l'Ajax Furieux de Sophocle.

Et ayant leu Athenée, comme je le croi, vous savez bien qu'il n'y a pas si grande peine que vous dites à trouver une piece de Theatre (hors le Rhesus d'Euripide que nous avons, & la Nyctegresie d'Actius que nous n'avons plus) dont l'action se soit passée la nuit. Car cet Auteur allegue le veillant d'Hypparchus, les veillantes ou les fileuses d'Alexis, la veille de Pherecrates, & celle de Calippus, & la longue nuit de Platon le Comique, avec d'autres intitulées le Sommeil ou la veille attribuées à Antiphanes, ou à Alexis & à Eubulus, & les fragmens qu'il en rapporte, nous donnent assez de lumiere pour nous persuader qu'elles se sont faites de nuit.

Quand vous avez allegué ce vers, (*a*) *Lumbi sedendo, oculi spectando dolent*, vous ne saviez pas qu'il est des Menechmes de Plaute, car vous ne l'auriez pas cité contre le sens de l'Auteur, pour l'effet d'une Comedie trop longue & trop ennuieuse. Vous l'avez pris de Scaliger, & vous avez crû que c'étoit un vers de quelque Prologue. Mais c'est le discours d'un valet qui s'étoit ennuyé d'avoir attendu trop long-temps un Medecin devant sa porte ; & si vous prenez la peine de revoir Scaliger, vous trouverez qu'il l'employe dans un sens d'accommodation, & comme il dit lui-même en raillerie; mais quand il s'agit d'instruire les lecteurs, il faut être plus exact, & ne rien alleguer contre le sens veritable des Auteurs.

(*b*) Vôtre observation sur ces paroles de Terence, *contaminari fabulas* est aussi peu raisonnable que necessaire : & vous faites parler (*c*) Donat contre son propre sens.

(a) *Pag. 63. ed. 2. p. 88.*
(b) *P. 66.* Il n'y en a rien dans la 2. édition.
(c) *Contaminari & tangi & relinqui polluta manu : at per hoc voluit fœdari, commaculari. Donat. Terent. And. Prolog.*

sens. Car s'il ajoûte *ex multis unam non decere facere*, ce n'est pas pour expliquer la signification de ces paroles, *gâter les Comedies*, car il n'y peut avoir aucune ambiguité; mais c'est qu'il repete le moyen par lequel on disoit que Terence les gâtoit. Je m'en raporte à tous ceux qui le liront, & les exemples seroient bien rares s'il falloit prouver que *contaminare fabulas* signifie de deux Comedies en faire une, & non pas les corrompre par ce mêlange, qui est la veritable pensée de Terence & de Donat, comme on le peut faire encore par d'autres mauvaises pratiques.

(*a*) Que le mot *heri* ne se puisse dire d'une chose qui vient d'être faite, voyez (*b*) Plaute dans l'Acte 1. & 2. de l'Amphitrion, où il est employé quatre ou cinq fois dans ce sens; aussi selon l'usage ordinaire, parlant de ce qui s'est fait, même depuis la minuit, nous disons *hier* dès lors que nous voyons le jour.

(*c*) A quoi bon d'alleguer un Commentaire pour nous persuader que chez les Grecs l'appartement des femmes etoit separé de celui des hommes, veu que c'est une chose triviale que tous les Auteurs disent en mille endroits, & que les femmes mêmes n'ignorent pas? Mais c'est que quand vous alleguez du Grec, vous pensez être un illustre, comme si nous étions les esclaves des mauvais (*d*) Grecs, & non pas leurs Correcteurs.

Je n'estime pas aussi digne de vous, ni de moi, le discours qui se pourroit faire contre la mauvaise consequence que vous tirez de ce que Clitiphon dit en notre Comedie, qu'il avoit envoié son esclave en ville ou à la ville, car de là vous vous imaginez qu'on doit conclure qu'il étoit au champ & non pas dans la ville d'Athenes,

(a) *Pag.* 71. *ed.* 2. *p.* 96.
(b) *Prius abis quam lectus ubi cubuisti, concaluit locus, herè venisti, media nocte nunc abis, Act.* 1. *Sc.* 3.
Qua nocte ad me venisti eadem abis, &c. Act. 2. *Sc.* 2.
(c) *Pag.* 72. *edit.* 2. *p.* 98.
(d) *Quasi vero graculorum famuli simus nec non emendatores, Scal. l.* 5. *c.* 4. *P.* 25. *edit.* 2. *p.* 50.

thenes, où le Poëte a mis certainement la Scene de cette piece. Je ne veux pas vous objecter que cette interpretation eſt bien groſſiere ; mais je vous puis aſſeurer qu'elle n'eſt pas capable de ſurprendre les moindres valets de Paris ; & les plus ſtupides courtaux de boutique. Car il n'y en a point qui ne ſachent qu'aller en ville ou à la ville ne veut dire autre choſe, que ſortir de ſa maiſon pour aller en d'autres endroits de la ville, faire ſes viſites, ou travailler à ſes affaires, comme auſſi revenir de ville, ou de la ville, ſignifie ſeulement retourner des autres lieux de la ville en ſa maiſon, ſans que jamais perſonne ait entendu par ces termes des voiages faits des champs à la ville, ni de la ville aux champs. Et ſi votre penſée étoit veritable, il n'y auroit aucune maiſon dans Paris dont les maitres ne demeuraſſent aux champs. Car il n'y en a point dont les valets ne diſent tous les jours, qu'ils ſont allés à la ville, ou qu'ils ne ſont pas encore revenus de la ville, & il n'y a point de marchand dans la ruë ſaint Denis, qu'on ne pût croire être ſouvent aux champs, puis qu'il n'y en a point qui ne répondent aſſez ſouvent, qu'ils ont envoié leurs garçons à la ville, & qu'il faut attendre que leurs garçons ſoient revenus de la ville. Voila, certes, un beau ſecret que vous avez trouvé, pour tranſporter Paris à la campagne, ſans en abbatre un pan de muraille, & ſelon cette belle ſubtilité on pourroit dire qu'il y a peu de Comedies de Plaute ou de Terence, dont la Scene ſoit dans les villes ; car il y en a peu dans leſquelles il ne ſe rencontre quelque Acteur, qui parle aux mêmes termes que Clitiphon en celle qui fait notre diſpute.

Je penſois trouver à la fin de votre Ouvrage, quelque compliment pour addoucir l'aigreur du ſtile, dont vous avez écrit contre moi ; car vous étant dédit vous-même au ſujet & au fond de notre diſpute, j'avois penſé que vous en feriez autant en la maniere, dont vous m'avez traité, & que l'honnêteté n'auroit pas moins de pouvoir ſur votre humeur, que la verité ſur votre eſprit. En effet, puis que vous demeurez d'accord avec moi, que la

la Comedie de Terence est daus les regles du Theatre, vous ne deviez pas finir contre celles de la bien seance; & comme en peu de paroles vous avez fait connoitre que vous n'avez écrit contre la raison que par caprice, vous n'en deviez pas, ce me semble, refuser autant pour me faire croire que vous n'avez écrit contre moi que par forme de divertissement; mais vous n'avez pas été plus civil à la fin qu'au commencement.

Je sai bien qu'en m'envoiant votre livre, vous m'écrivites une lettre de complimens; mais fort succinte, & qui même vous fut inspirée avec quelque violence par un de nos amis : Telle qu'elle est neantmoins je vous en remercie, & je n'en repeterai point ici les paroles, afin que l'on ne sache point que vous avez dit du bien de moi, quoi que par contrainte, puis que vous avez tant d'aversion à bien parler d'autrui : & * si vous n'avez loüé Mr. Corneille qu'en Latin, afin que moins de personnes le sceussent, vous n'avez pas dû faire imprimer des loüanges & des excuses en faveur d'un homme qui vaut beaucoup moins. Je vous en quitte de bon cœur, & même de la croyance que vous devez à toutes mes raisons.

Voilà ce que les intervalles d'une indisposition la plus contraire à l'étude, & presque continuelle, & de deux affaires grandes & très-penibles ont peu produire pour la defense de la verité. Ce que j'en ai fait, est seulement pour montrer que ceux qui dans un discours d'instruction posent les maximes toutes simples, sans embarras d'allegations importunes, ni de langues étrangeres, n'en manquent pas, quand ils s'en veulent servir, pour autoriser ce qu'ils enseignent, & qu'ils sont toûjours plus veritables dans leur ingenuité que ceux qui se cachent à l'ombre de toutes ces choses, pour faire passer insensiblement quelque imposture. Mais faites doresenavant tout ce que vous voudrez, cherchez à contredire toutes mes raisons par de faussez subtilitez; corrompez tous les Textes que j'ai citez par les Notes de quel-

* *Pag. 69. ed. 2. p. 94.*

quelque mauvais Critique, mal penſées, mal écrites, ou mal entenduës : employez des argumens qui pechent dans la forme & dans la matiere, imputez moi cent erreurs, accuſez tous les Doctes, détruiſez toutes mes paroles, remettez tout ce que nous ſavons de l'antiquité dans un nouveau chaos, ravagez toutes les Sciences, égorgez la verité ſur les Theatres & ſur les Autels : Je declare ici publiquement que je ne prendrai pas la peine de vous répondre une ſeconde fois. Ceux qui vous croiront, travailleront à ſe detromper eux-mêmes, ſi bon leur ſemble, & pour vous donner le plus beau champ de diſcourir que vôtre humeur puiſſe jamais ſouhaiter ; Je vous laiſſe en pleine liberté d'écrire, & de medire tant qu'il vous plaira, de quelle ſorte il vous plaira, & de tous ceux qu'il vous plaira, ſans aucun reſſentiment, & ſans me rendre davantage guarand des veritez publiques, ni de la doctrine des Anciens.

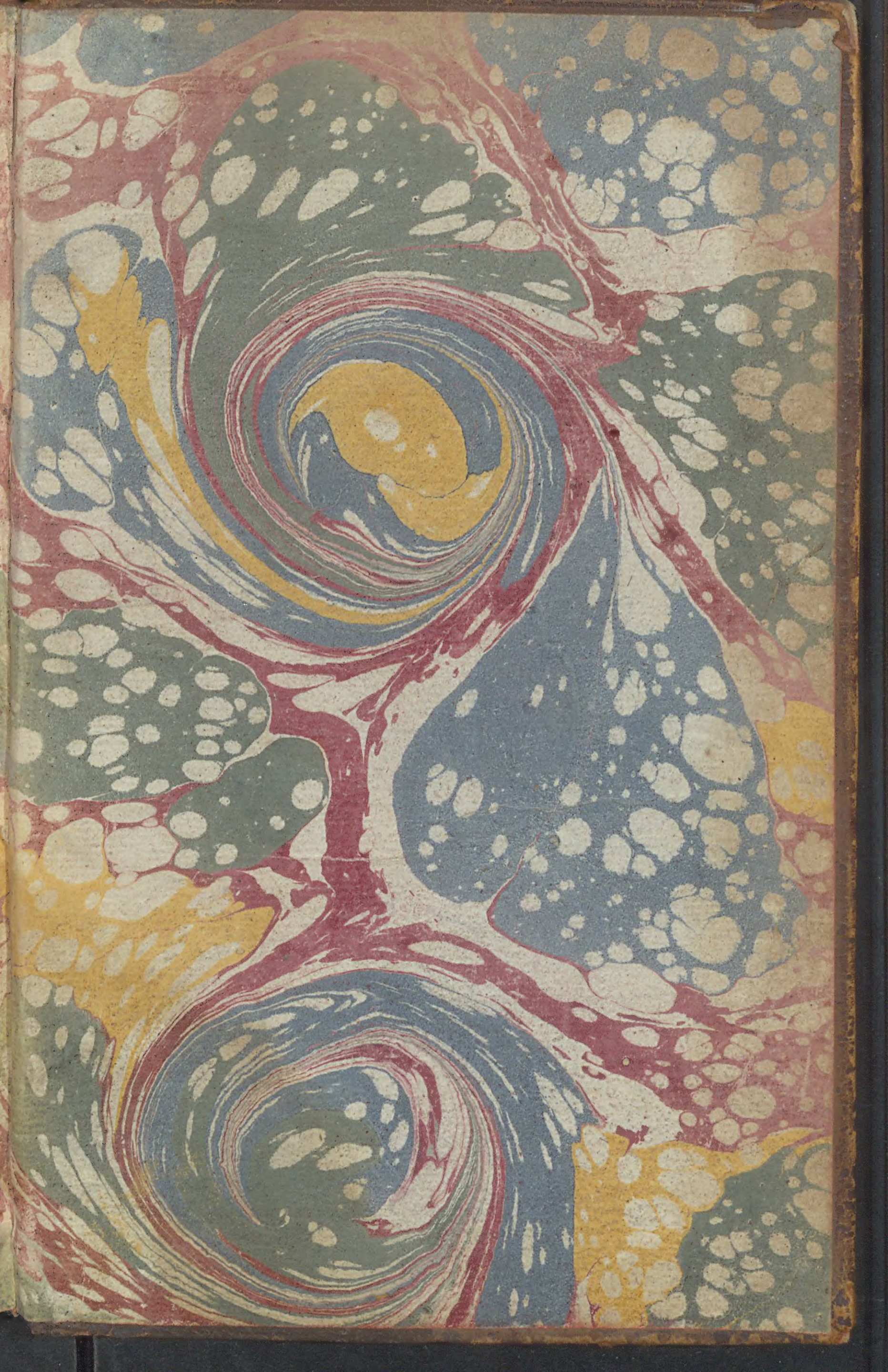
Encor pourrois-je en cette Apologie
Contrequarer votre Battologie,
Et la raiſon bien vous rembarreroit ;
Mais qui voudroit propaginer la noiſe,
Verbifiant comme vous à la toiſe
* *S'heautontimorumeniſeroit.*

* C'eſt-à-dire, ſe châtieroit ſoi-même.

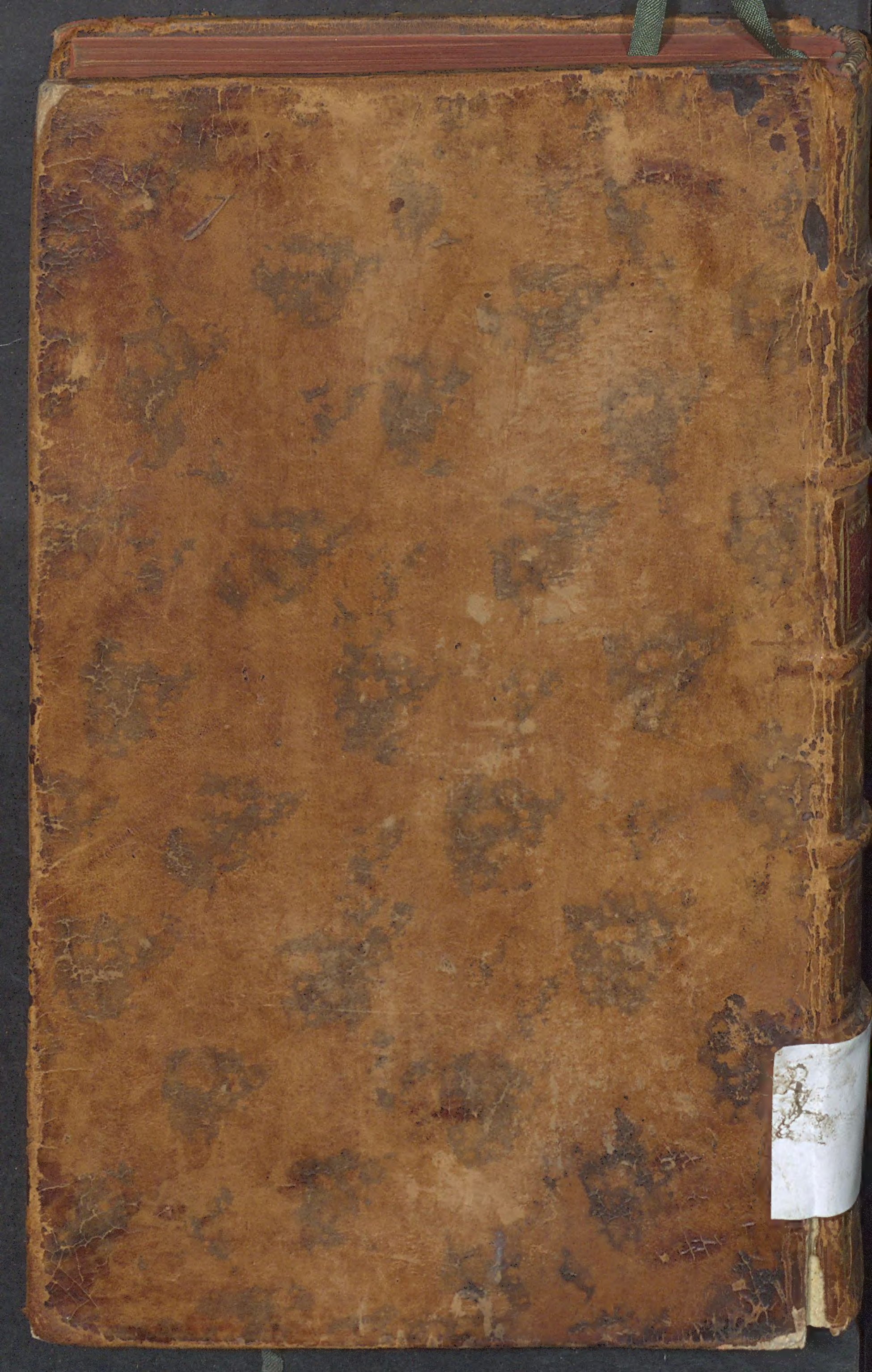
F I N.








PRATIQ
DU
THEATR
TOM II




colorchecker CLASSIC
calibrite
mm